BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
18
NAPOLI

Digitized by Google

717.xiii.

11 Suppl. Labat. B 18 (30

# MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

# BIBLIOTHEQUE.

## Ff

62758 B SBN

# DE
# LA LECTURE
## DES
# LIVRES FRANCOIS.

*SUPPLÉMENT aux portraits des illuſtres Militaires du ſeizieme ſiecle.*

*A PARIS,*

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXII.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*

# AVERTISSEMENT.

*PLUSIEURS de nos Souſcripteurs & des Lecteurs des* Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroiſſant embarraſſés de ſavoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour leſquels il a été ouvert une ſouſcription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A.

BIBLIOTHEQUE Hiſtorique à l'uſage des Dames, ſuivie d'un extrait de la conquête de Conſtantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B.

MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conſeils pour former une Bibliotheque Romaneſque, pour diriger une Comédie de ſociété, & pour diverſifier les plaiſirs d'un ſallon.

III. VOL. C.

PRÉCIS d'une Hiſtoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D.

Tome premier de la Lecture des Livres François, conſidérée comme amuſement. Premiere Partie.

LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme ſiecles.

V. VOL. E.

Tome II de la Lecture des Livres François.
Seconde Partie.
Suite des Livres du quinzieme ſiecle.

VI. VOL. F.

Tome III de la Lecture des Livres François.
Seconde Partie.

Fin des Ouvrages du quinzieme ſiecle.

VII. Vol. G.

Tome IV de la Lecture des Livres François.
Quatrieme Partie.

Poésies du ſeizieme ſiecle.

VIII. Vol. H.

Tome V de la Lecture des Livres François.
Cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section I, II.

IX. Vol. I.

Tome VI de la Lecture des Livres François.
Sixieme Partie.

Livres de Théologie & de Juriſprudence du ſeizieme ſiecle.

X. Vol. K.

Tome VII de la Lecture des Livres François.
Premiere ſuite de la cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section III, IV.

XI. Vol. L.

Tome VIII de la Lecture des Livres François.
Septieme Partie.

Grandes Affaires & Plaidoyers du ſeizieme ſiecle.

XII. Vol. M.

Tome IX de la Lecture des Livres François.
Seconde ſuite de la cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section V, VI.

XIII. Vol. N.

Tome X de la Lecture des Livres François.
Huitieme Partie.

Livres de Philoſophie, Sciences & Arts du ſeizieme ſiecle.

XIV. Vol. O.

Tome XI de la Lecture des Livres François.
Troiſieme ſuite de la cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section VII, VIII.

XV. Vol. P.

Tome XII de la Lecture des Livres François.
Suite de la huitieme Partie.

Livres de Philoſophie, Sciences & Arts du ſeizieme ſiecle.

XVI. Vol. Q.

Tome XIII de la Lecture des Livres François.
Quatrieme ſuite de la cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section IX, X.

XVII. Vol. R.

Tome XIV de la Lecture des Livres François.
Neuvieme Partie.

Livres de Politique du ſeizieme ſiecle.

XVIII. Vol. S.

Tome XV de la Lecture des Livres François.
Cinquieme ſuite de la cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section XI, XII.

XIX. Vol. T.

Tome XVI de la Lecture des Livres François.
Dixieme Partie.

Livres de Grammaire & de Rhétorique du ſeizieme ſiecle.

XX. Vol. V.

Tome XVII de la Lecture des Livres François.
Sixieme ſuite de la cinquieme Partie.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section XIII, XIV.

XXI. Vol. X.

Tome XVIII de la Lecture des Livres François.
Onzieme Partie.

Livres de Phyſique générale & particuliere du 16e ſiecle.

XXII. Vol. Y.

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section XV, XVI.

XXIII. Vol. Z.

Suite des Livres de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle du ſeizieme ſiecle.

XXIV. Vol. &

Romans du ſeizieme ſiecle.

Section XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a.

Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du ſeizieme ſiecle.

XXVI. Vol. B b.

Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au ſeizieme ſiecle.

XXVII. Vol. C c.

Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXVIII. Vol. D d.

Suite des Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXIX. Vol. E e.

Fin des Mémoires Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXX. Vol. F f.

Supplément aux portraits des illuſtres Militaires du ſeizieme ſiecle.

*Fin de l'Avertiſſement.*

*DE*

# LA LECTURE

*DES*

# LIVRES FRANÇOIS.

## *SUPPLÉMENT aux portraits des illuſtres Militaires du ſeizieme ſiecle.*

FRANÇOIS DE MONTALEMBERT, Seigneur d'Eſſé, fut un des plus braves Militaires des regnes de François I & d'Henri II. Il naquit en 1483, & fut Page de M. de Vivonne, Grand Sénéchal de Poitou. Il conſerva tant de reſpect pour la Maiſon dans laquelle il avoit été élevé, que Brantome, qui étoit petit-fils de M. de François d'Eſſé.

Vivonne, obſerve que, long-temps après, M. d'Eſſé ayant fait toute la fortune qu'il méritoit par ſes talens militaires, & dont ſa naiſſance le rendoit ſuſceptible, étant Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gentilhomme de la Chambre, &c., en paſſant par le Poitou, alla voir Madame la Sénéchale, veuve de M. de Vivonne, & voulut abſolument lui donner à laver les mains, lui diſant qu'il ſe ſouvenoit toujours d'avoir été ſon ſerviteur domeſtique en ſa Maiſon. Il reconnut auſſi Meſdames ſes filles, dont l'une étoit Madame de Bourdeilles, leur rappelant qu'il les avoit bercées cent fois, & qu'il avoit appris à lire avec elles. Il étoit encore très-jeune quand M. de Vivonne le mena avec lui à l'expédition de Charles VIII contre le Royaume de Naples. A ſon retour de la guerre d'Italie, Louis XII l'attacha au Comte d'Angoulême, ſon neveu, qui fut depuis ſon gendre, & Roi ſous le nom de François I. Ce Prince le prit en affection, d'autant plus qu'il lui trouvoit une force, une adreſſe, & une valeur infinies aux tournois, exercices que l'on ſait que ce Prince aimoit beaucoup. François I avoit coutume de dire : » Nous ſommes

» quatre Gentilshommes Gaſcons, qui » en valons bien quatre autres, Sanſac, » d'Eſſé, la Chateigneraye (qui fut tué » par Jarnac), & moi « (1). Cependant on n'a aucun détail touchant les exploits de d'Eſſé, depuis le commencement du regne de François I juſqu'en 1536, qu'il ſervit en Piémont, étant Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du Duc de Montpenſier; il y fit des merveilles, & ſe diſtingua en 1543, en défendant Landrecie avec le Capitaine la Lande. Ils ſe firent tous deux d'autant plus d'honneur dans cette défenſe, que la place étoit très-mauvaiſe, & l'armée qui les aſſiégeoit très-nombreuſe : mais ils faiſoient des ſorties continuelles, & ſoutinrent même pluſieurs aſſauts. La Lande pouvoit ſe croire en droit de diſputer le commandement à d'Eſſé, parce qu'il étoit arrivé avant lui dans la place; mais, s'eſtimant tous deux, ils s'arrangerent très-bien. La Lande étoit plus au fait de con-

(1) François I étoit né à Cognac en Angoumois; voilà pourquoi il diſoit qu'il étoit Gaſcon, regardant toutes les Provinces par-delà la Loire, comme de la Gaſcogne, parce qu'elles faiſoient partie de l'Aquitaine. Les trois autres étoient de la même Province d'Angoumois.

duire l'infanterie, & d'Eſſé la cavalerie. Ils convinrent de ce que chacun devoit exécuter, & donnerent le temps au Roi de forcer l'Empereur à lever le ſiége de Landrecie. On y mit une nouvelle garniſon, & d'Eſſé & la Lande ſortirent avec l'ancienne, & reçurent du Roi toutes les louanges que méritoit leur bonne conduite. Le Monarque y joignit des graces convenables à chacun d'eux. D'Eſſé, comme homme de bonne nobleſſe, fut fait Gentilhomme de la Chambre: alors, la façon de prendre poſſeſſion de ces charges qui étoient beaucoup plus belles qu'elles ne le ſont aujourd'hui, & point vénales, étoit de donner la chemiſe au Roi. D'Eſſé ayant été bleſſé au bras pendant le ſiége, eut bien de la peine à remplir cette fonction la premiere fois qu'il y fut obligé. Sur quoi Brantome nous apprend qu'on diſoit du nouveau Gentilhomme de la Chambre, qu'il ſavoit mieux donner une *Camiſade* qu'une chemiſe. J'ai expliqué ailleurs ce qu'on entendoit par une Camiſade. La Lande, de ſon côté, fut fait Maître d'Hôtel du Roi, & il parut ſi gauche dans ſes premieres fonctions, qu'on dit de lui, que certainement il ſavoit mieux manier une pique

que tenir le bâton que portoient déjà & que portent encore dans certaines occaſions les Maîtres d'Hôtel du Roi.

D'Eſſé ſe ſignala encore au ſiége de Boulogne, & défendit le fort d'Outre eau dans le Boulonnois. Au commencement du regne d'Henri II, il fut envoyé en Ecoſſe pour y ſoutenir le parti François, c'eſt-à-dire la Reine Douairiere, ſœur du Duc de Guiſe, & mere de la jeune Reine Marie Stuart. Ce fut une grande marque de confiance que l'on donna à M. d'Eſſé, d'autant plus qu'il eut ſous ſes ordres, dans cette occaſion, les plus grands Seigneurs du Royaume; tels que Philippe de Strozzi, fils du Maréchal de ce nom, & le Grand Prieur de Capoue ſon oncle, couſins de la Reine, MM. Dandelot, la Rochefoucaut, & un grand nombre d'autres. D'Eſſé maintint dans la plus grande diſcipline cette brillante jeuneſſe, & l'aſſujettit à la plus exacte ſubordination. » Meſſieurs, leur diſoit-il quelque-» fois, je ſais qu'il y en très-peu parmi vous » qui ne ſoit au deſſus de moi, tant à la » Cour qu'en France; auſſi quand nous y » ſerons de retour, je m'honorerai d'être » votre compagnon; mais puiſqu'il a » plu au Roi de m'honorer de cette char-

» ge-ci, il faut que je m'en acquitte & » que je commande auſſi bien aux grands » qu'aux petits «. D'ailleurs, il avoit ſi bonne grace à commander, qu'un chacun lui obéiſſoit de bon cœur & l'honoroit ſi fort, qu'il n'eut jamais occaſion de ſe fâcher contre eux. Quand il étoit à la guerre, & que quelque Courrier venoit lui dire : *M., voici les ennemis qui viennent à vous*, il répondoit de plus grand ſang froid, *& nous allons à eux* : il ne s'échauffoit point, & ne juroit jamais. Il aſſiégea la ville d'Hadington ; & les Anglois, commandés par le Duc de Sommerſet, étant venus pour en faire lever le ſiége, il les défit, & pénétra juſqu'en Angleterre. Lorſqu'il encourageoit la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi en Ecoſſe, il leur repréſentoit que ce n'étoit pas aſſez de faire des actions de valeur dans un pays étranger, que ce ne devoit être qu'un eſſai pour faire de plus beaux exploits ſous les yeux de ſon Maître. A ſon retour d'Ecoſſe, d'Eſſé fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (en 1549), Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Gouverneur d'Ambleteuſe. Mais la paix ayant été ſignée en 1550, il reſta, à ſon grand regret, dans l'oiſiveté, & ſe retira

dans ſes terres, en Poitou, où il vécut, pendant quelque temps, en Gentilhomme aſſez mal aiſé; car il n'avoit fait à la guerre aucuns de ces gains illicites qui avoient enrichi ſes pareils. On en peut citer un exemple. Lorſqu'il étoit en Ecoſſe, il joua avec la Reine Douairiere, à qui il gagna ſix mille écus. Il auroit pu ſe tenir à ce gain, & refuſer à la Reine la revanche qu'elle lui demanda; mais d'Eſſé étoit trop généreux & trop courtois envers les Dames; il lui donna cette revanche, & reperdit tout ce qu'il venoit de gagner; alors, ſe levant: » Madame, » lui dit-il, vous voilà quitte; vous avez » joué comme un ſimple Gentilhomme, » & moi comme une Reine: mais je me » tiens heureux de vous avoir donné cette » preuve de mon reſpect pour les Dames, » & ſur-tout pour une grande Reine telle » que vous êtes «.

L'ennui, ou la ſuite des fatigues qu'il avoit eues en Ecoſſe, cauſerent à d'Eſſé, dans ſa retraite, une maladie de langueur qui dégénéra dans la plus terrible jauniſſe. Il traînoit une vie languiſſante & vaporeuſe, lorſqu'en 1553 le Roi (Henri II) lui manda qu'il avoit beſoin de ſes ſervices, & qu'il vouloit le charger de

la défenſe de Terouane, eſpérant qu'il s'y feroit autant d'honneur qu'il s'en étoit fait autrefois à Landrecie. Le brave d'Eſſé fut enchanté d'avoir encore occaſion d'acquérir de la gloire, quoiqu'il fût que la place étoit très mauvaiſe & difficile à défendre. » Je ſuis au comble de mes ſou» haits, dit-il à ſes parens, amis & voi» ſins; la jauniſſe n'aura pas l'honneur de » me faire mourir en ma maiſon, ni dans » mon lit; je vais mourir heureux & con» tent en plus honorable lieu, & tel que » je l'ai deſiré «. Il ne s'arrêta pas longtemps à la Cour, & ne dit au Roi que ce peu de paroles : » Sire, je m'y en vais de » bon & loyal cœur; lorſque vous en» tendrez dire que Terouane eſt priſe, » ſoyez ſûr que d'Eſſé eſt mort «. Bientôt il s'enferma dans cette place avec cinquante hommes d'armes, deux cents hommes de cavalerie légere, & deux compagnies d'infanterie. Mais il avoit de plus avec lui une nombreuſe nobleſſe qui vouloit partager ſa gloire. Dans le nombre, ſe trouvoit François de Montmorenci, fils aîné du Connétable. Pendant plus d'un mois, d'Eſſé fit la plus belle défenſe dans la plus mauvaiſe place; il eſſuya cinquante mille coups de canon, & la breche étant

devenue praticable, il ſoutint trois aſſauts conſécutifs, dans leſquels les ennemis furent toujours repouſſés. Enfin, au troiſieme, un enſeigne Eſpagnol ayant voulu planter ſon drapeau ſur la breche, d'Eſſé vint à lui l'épée à la main : » A moi, » Officier, lui dit-il, je ſuis le Com» mandant; il m'appartient de t'arracher » ce drapeau; défends-toi «. L'Officier Eſpagnol alloit ſe battre, lorſqu'un ſoldat de la garniſon, croyant rendre ſervice à ſon Commandant, tira un coup d'arquebuſe ſur l'enſeigne Eſpagnol, & le jeta bas; un des ſoldats aſſaillants en fit autant ſur d'Eſſé, & le tua. François de Montmorenci vengea ſa mort, & repouſſa encore les ennemis à ce dernier aſſaut; mais peu après il fut obligé de capituler, & rendit Terouane.

D'Eſſé laiſſa un fils en bas âge, qui par la ſuite ſe montra digne de ſon nom, eut la valeur de ſon pere, & mourut comme lui au lit d'honneur. Sa poſtérité, ou du moins la Maiſon de Montalembert, ſubſiſte encore dans deux branches.

On doit ſe rappeler ce que j'ai dit au commencement de cet article, qu'il y avoit, outre M. d'Eſſé, deux autres Che-

valiers, de qui François I disoit, qu'eux & lui en valoient bien quatre autres.

Monsieur de Sansac.

L'un d'eux, M. de Sansac, avoit la valeur la plus froide, avec les propos les plus chauds. Il aimoit beaucoup la chasse, & quand, à table ou au coin de son feu, il parloit de la guerre ou de la chasse, il s'échauffoit, crioit, & faisoit un tapage si affreux en s'expliquant sur ces objets de ses passions, qu'il sembloit que la tête lui avoit tourné. Mais quand il avoit, comme dit Brantome, *le cul sur la selle*, il étoit du plus beau sang froid, & jugeoit à merveille de ce qui devoit arriver & de ce qu'il devoit faire. Quant

M. de la Chateigneraye.

à la Chateigneraye, Henri II, dont il avoit été Page depuis l'âge de dix ans, l'avoit pris dans la plus singuliere affection. Brantome, qui étoit neveu de la Chateigneraye, en fait de très-grands éloges : cependant il paroît, d'après d'autres Auteurs plus impartiaux, que si la Chateigneraye étoit très-brave, très-bien fait, & très-galant, d'un autre côté, il étoit très-étourdi & très-imprudent. Il n'est pas étonnant qu'il fût fort & vaillant, si ce que Brantome nous dit de son éducation est vrai. M. de Vivonne, Sénéchal du Poitou, son pere, avoit appris

d'un ſavant Médecin Napolitain, que pour rendre un enfant vigoureux & même courageux, il falloit mêler de bonne heure dans ſa nourriture de la poudre d'or, & de la limaille de fer & d'acier. Le Docteur lui en avoit enſeigné les doſes, & la Chateigneraye avoit été mis de bonne heure à ce régime, qui lui avoit parfaitement réuſſi. La Chateigneraye ne laiſſa qu'une fille unique, qui fut Demoiſelle d'honneur de Catherine de Médicis, & épouſa par la ſuite un M. de Larchant. Il paroît, par ce qu'en dit ſon couſin Brantome, que c'étoit une Demoiſelle très-décidée, mais gaie & aimable. Quand elle étoit encore petite fille, ſon pere l'accoutumoit à manier des épées & des poignards; il lui fit boire du vin de bonne heure, & vouloit lui donner toutes les inclinations d'un guerrier, & en faire une eſpece d'Amazone. Il mourut trop jeune pour perfectionner cette éducation; mais la Demoiſelle ſe ſentit toute ſa vie des premiers principes qu'on lui avoit inpirés.

Le Maréchal de Termes.

J'ai déjà eu pluſieurs fois occaſion de parler du Maréchal de Termes. Ce fut un Militaire très-eſtimé, qui donna de très-grandes preuves de valeur, d'intelligence,

& de connoiſſance dans l'Art militaire ; en Italie, en Piémont, en Corſe, en Ecoſſe, enfin, dans l'intérieur de la France, à Calais, & même à Gravelines, quoiqu'il ait été battu & fait priſonnier dans la derniere affaire qu'il eut de ce côté-là. Sa premiere campagne fut en 1528, dans le Royaume de Naples, ſous le Maréchal de Lautrec. Il eut grande part au ſuccès de la bataille de Cériſolles ; & s'il y fut fait priſonnier, c'eſt parce qu'il eut un cheval tué ſous lui au moment qu'il attaquoit & enfonçoit la cavalerie Florentine ; & celle-ci ne l'emmena avec elle qu'en s'enfuyant.

En 1549, il prit avec d'Eſſé la ville d'Hadington, ſur les frontieres de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. Il diſciplina les troupes Ecoſſoiſes de maniere à les rendre capables de tenir tête aux Anglois ; ce qu'elles ne pouvoient pas faire auparavant. En 1551 ou 1552, il fut envoyé pour Ambaſſadeur à Rome ; mais ce fut plutôt pour concerter quelques opérations militaires en Italie, que pour y ſuivre des négociations politiques. Cependant le Pape Paul III admira ſes connoiſſances dans l'un & l'autre genre, & dit qu'on lui avoit envoyé, dans la perſonne de Ter-

mes, un des plus grands Généraux & un des meilleurs Négociateurs de l'Europe. Il conſerva long-temps à la France la Mirandole & Parme, & aſſura au Roi la ſoumiſſion de la ville de Sienne, en Toſcane, qu'il laiſſa enſuite à Strozzi & à Montluc le ſoin de défendre, pour paſſer en Corſe, eſpérant de ſoumettre entiérement cette Iſle à la domination Françoiſe. Il prit Baſtia, Saint Florent, & Boniface, inveſtit Calvi; mais André Doria le troubla dans cette conquête. Cependant il s'y ſoutenoit avec ſuccès, lorſqu'il reçut ordre de paſſer en Piémont pour y ſeconder le Maréchal de Briſſac. Ce Général, loin d'être fâché d'avoir un pareil Lieutenant, lui donna toute ſa confiance; ils s'entendirent très-bien enſemble pendant deux ans; mais après la bataille de Saint-Quentin on rappela de Termes à Paris. Le Duc de Guiſe l'employa très-utilement au ſiége de Calais, dont il fut fait Gouverneur, & où il reçut le bâton de Maréchal de France. Mais preſque auſſi tôt après, il éprouva un malheur qui ſemble contredire la réputation de prudence qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe. Il partit de Calais, &, tournant autour de Gravelines & de Bourbourg, dont il négligea de s'aſſurer, arriva devant Dun-

kerque, &, le quatrieme jour, prit la ville d'aſſaut : il ſe rendit auſſi maître de Berg-Saint-Vinox, dans laquelle ſes troupes firent un auſſi grand butin qu'à Dunkerque : mais le Maréchal y étant tombé malade, il ne fut pas averti à temps des mouvemens que les ennemis faiſoient pour couper ſa retraite avec Calais. Dès qu'il l'apprit, il raſſembla ſes troupes ; car, dans ſa maladie, on les avoit mal à propos laiſſé courir le pays pour piller. Quoique convaleſcent, il ſe mit à leur tête, &, après avoir paſſé la riviere d'Aa, il ſe trouva en préſence de l'armée Eſpagnole. La diſpoſition qu'il fit pour la combattre étoit auſſi bonne que ſa poſition pouvoit le permettre. Cependant il ſe trouvoit forcément poſté, ayant la riviere à ſa droite, & les Dunes à ſa gauche. Il ſe croyoit ſuffiſamment garanti du premier côté, par l'Aa, qui eſt là fort large & preſque à ſon embouchure : mais ce fut de ce côté même que vint ſon déſaſtre. Une petite flotte Angloiſe de douze bâtimens qui avoient du canon, entra dans l'Aa au moment où ſon aile gauche faiſoit des merveilles. Sa droite fut canonnée & obligée de ſe retirer ; la confuſion ſe mit dans le reſte de l'armée ;

elle fut battue, & le Maréchal bleſſé & fait priſonnier. Ainſi de Termes perdit ſon gouvernement de Calais, & vit altérer la réputation de prudence qu'il avoit ſi juſtement acquiſe. Cependant il continua d'être conſidéré à la Cour pendant le regne de François II & le commencement de celui de Charles IX. Il mourut en 1562, ſans avoir démenti, que dans une ſeule occaſion, la réputation de ſageſſe qu'il s'étoit faite; elle étoit paſſée en proverbe; ſi bien que l'on diſoit généralement: *Sageſſe de Termes, proueſſe d'Oſſun.* Brantome agite la queſtion de ſavoir ſi l'une eſt infiniment préférable à l'autre, & auquel de ces deux guerriers on doit être le plus curieux de reſſembler. Il décide que quand on eſt encore bien jeune, que l'on a une fortune & une réputation à établir, il vaut mieux être preux comme d'Oſſun; mais que quand on a acquis de la conſidération & de l'expérience, & que l'on commande en chef, il vaut mieux être ſage comme de Termes. Après tout, il eſt preſque impoſſible d'être tout à la fois le Fabius & le Marcellus de ſon pays, & d'avoir toutes les qualités de ces deux grands hommes, dont le premier étoit appelé le *bouclier*, & l'autre *l'épée de*

*Rome.* C'eſt aux Rois, qui doivent connoître & diſtinguer le mérite de leurs ſujets, à employer, ſuivant les circonſtances, tantôt ceux qui ſont prudens comme Termes; tantôt ceux qui ſont vaillans comme d'Oſſun. Diſons à préſent un mot de ce dernier.

Pierre d'Oſſun.

Pierre d'Oſſun ou d'Auſſun étoit d'une des plus illuſtres Maiſons du Comté de Bigorre, au pied des Pyrénées. On ſait qu'il fit ſa premiere campagne en 1517, ſous les Maréchaux de Lautrec, & de Leſcun ſon frere, tous deux de la Maiſon de Foix, & qui connoiſſoient parfaitement celle de d'Oſſun, qui étoit leur compatriote & peut-être leur allié. Mais on n'a aucuns détails ſur les exploits qu'il fit, ou auxquels il eut part pendant vingt ans, juſqu'en 1537. On ſait qu'alors il ſe diſtingua, lorſqu'il fut queſtion de forcer le pas de Suze; il fut bleſſé dans cette occaſion. En 1542 & 1543, il ſe ſignala encore en Piémont, s'empara de Queras, de Barges, & fit des merveilles au ſiége de Coni; mais il ne put empêcher que le Maréchal d'Annebaut ne fût forcé de le lever. On lui confia la commiſſion difficile de démanteler Carignan & d'en rompre le pont.

Il

Il l'exécuta malgré tous les obſtacles. Il eut grande part au gain de la bataille de Cériſoles, & le Comte d'Enguien lui rendit, dans cette occaſion, toute la juſtice qui lui étoit due. Il reſta en Piémont juſqu'en 1551, que le Maréchal de Briſſac vint y commander; & tant s'en faut qu'il quittât alors cette Province, car le Maréchal, prenant en lui la plus grande confiance, le chargea des expéditions les plus difficiles, dont il s'acquitta parfaitement. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1556. A la paix de Cateau-Cambreſis, en 1558, on rendit le Piémont, au grand regret du Maréchal de Briſſac; mais le Roi ayant conſervé encore pendant quelque temps la ville de Turin, d'Oſſun en fut Gouverneur. Il conſerva ce poſte juſqu'en 1562. Alors Charles IX ayant jugé à propos de rendre le reſte du Piémont au Duc de Savoie, & de ne conſerver que Savillan & Pignerol, d'Oſſun en fut nommé Gouverneur: mais au lieu de s'y rendre, le Roi voulut l'employer en France dans la guerre contre les Huguenots. On eut d'autant plus de confiance en lui, qu'il étoit bon Catholique, & que le renom de ſa proueſſe étoit généralement établi. La ba-

taille de Dreux étant prête à ſe livrer ; il fut choiſi pour Maréchal de Camp de l'aile que commandoit en perſonne le Connétable de Montmorenci ; mais malheureuſement cette aile fut la premiere enfoncée. Les Huguenots, comme nous l'avons dit tant de fois, y eurent l'avantage ; ils s'emparerent d'une partie du canon, & firent priſonnier le Connétable. D'Oſſun n'avoit jamais combattu contre des troupes Françoiſes : accoutumé à diriger leurs coups & à en porter avec eux, il ne l'étoit pas à ſoutenir leur furie. Ce fut ſans doute ce qui le troubla pour la premiere fois de ſa vie. Nos meilleurs Hiſtoriens conviennent qu'il prit la fuite. Le Pere Daniel dit qu'il courut tout d'une traite, au grand galot, juſques à Chartres ; Mezerai, qu'il piqua juſqu'à Paris, publiant que tout étoit perdu ; le Baron de Fourquevaux, qui a écrit la vie de d'Oſſun en particulier, prétend qu'il fut entraîné par les fuyards, & qu'au bout de quelque temps s'étant apperçu de ſa faute, il revint ſur ſes pas : mais tous, d'une commune voix, conviennent qu'il mourut de honte & de regret d'avoir, une fois dans ſa vie, tourné le dos à l'ennemi, lui qu'on regardoit, pour

ſe ſervir d'une expreſſion de Brantome, comme le paſſe-Preux de la Chevalerie Françoiſe, lui dont on oppoſoit ſans ceſſe la proueſſe à la ſageſſe du Maréchal de Termes. Mais nous avons vu que cette ſageſſe manqua au Maréchal dans une occaſion de ſa vie qui auroit pu être la plus brillante. Il en arriva autant de la proueſſe de d'Oſſun; tant il eſt vrai, dit à cette occaſion le Pere Daniel, que les plus courageux ne peuvent toujours ſe répondre à eux-mêmes de leur propre valeur! Ajoutons, ni les ſages de leur ſageſſe, ni les dévots de leur piété. On ſait l'hiſtoire de cet Hermite dont il eſt parlé dans la vie des Peres du Déſert, qui, après avoir mené la vie la plus innocente & la plus auſtere juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans, mourut en commettant le premier péché mortel de ſa vie.

Le Maréchal de Briſſac, ſon frere & ſon fils aîné.

En extrayant les Mémoires de Boivin du Villars, j'ai eu occaſion de raconter la plus grande partie des exploits du Maréchal de Briſſac, ſur-tout ceux qu'il fit en Piémont. Cependant il y a quelques anecdotes particulieres à lui & ſa famille qui ont échappé à ſon Secrétaire, & par conſéquent à moi lorſque j'ai extrait l'Ou-

vrage de celui-ci. Je les retrouve dans Brantome & dans quelques autres Hiſtoriens des Militaires de leur temps. Je vais raſſembler les plus curieuſes, ſoit qu'elles regardent particuliérement le premier Maréchal de Briſſac ou ſes fils, dont l'aîné fut Maréchal comme lui, ou ſon frere, que l'on appela le Maréchal de Coſſé.

Le premier Maréchal de Briſſac, dans ſa jeuneſſe, ſe battit en duel contre un Gentilhomme qui avoit la réputation d'être une des meilleures épées de ſon temps. Il avoit nom M. de Fumel. Le jeune Briſſac le déſarma, & le força à lui demander la vie. Un combat d'une autre eſpece, qui fit encore honneur à Briſſac dans ſa jeuneſſe, fut contre un lion terrible. S'il ne put pas venir à bout de le tuer, au moins le mit-il en fuite: c'étoit encore beaucoup; car, obſerve très-bien un Hiſtorien du Maréchal de Briſſac, il n'eſt pas commun de voir les guerriers François combattre contre des lions, ſur-tout dans un pays auſſi froid que les montagnes des Alpes; c'étoit en Piémont que cette ſcene ſe paſſoit, dans une premiere campagne qu'il y fit, bien des années avant que d'y commander en chef.

Une choſe remarquable, c'eſt que le Maréchal de Briſſac eut beſoin, pour établir ſa réputation de bravoure, de force & d'adreſſe, de faire ainſi quelque exploit frappant & qui fît du bruit, parce qu'il étoit d'une taille aſſez petite, & d'une figure agréable qui plaiſoit aux Dames. Moyennant cela, on étoit tenté de croire qu'il étoit plutôt galant & *dameret*, que vaillant & guerrier. Tout le monde a lu dans l'Hiſtoire de France, que Pepin le Bref, premier Roi de la ſeconde race, & pere de Charlemagne, ſe crut de même obligé de deſcendre dans l'arene, & de combattre un lion, pour prouver aux François qu'il étoit digne de les commander, ce dont ils doutoient à cauſe de ſa petite taille.

Le premier commandement de quelque conſidération qu'eut Briſſac, fut la place de Colonel de quinze compagnies d'infanterie, réunies ſous ſes enſeignes qui étoient jaunes. C'étoit la couleur du Maréchal; elle a toujours été depuis affectée à ſa Maiſon, & ſes deſcendans portent encore la livrée jaune. Il conduiſit ces compagnies au ſiége de Pergignan, où, comme je l'ai déjà dit, le Dauphin, depuis Henri II, commandoit

en perſonne. Ce fut là que Briſſac ſe ſignala dans une furieuſe ſortie que les ennemis firent pour enclouer le canon. Ils s'étoient rendus maîtres de la tranchée, & étoient parvenus juſques à la batterie, lorſque Briſſac y accourut, ſuivi ſeulement d'une douzaine des ſiens, la pique à la main. Il tua ſix Eſpagnols de ſa main, & repouſſa le reſte juſque dans la ville, quoiqu'il eût reçu un coup de pique à la cuiſſe, & qu'un coup d'arquebuſe lui eût percé ſon gorgeret, que nous appellerions aujourd'hui hauſſe-col. Le Dauphin donna tant d'éloges à cette action, qu'elle valut à Briſſac une compagnie de cent hommes d'armes & la charge de Colonel-Général de l'infanterie. Il ſe diſtingua encore beaucoup à la levée du ſiége de Landrecie, en 1543. Briſſac ayant été, à la tête de la cavalerie légere Françoiſe, harceler celle de l'Empereur, il revint auprès de François I dans un déſordre honorable, couvert de ſang & de pouſſiere, ayant été trois fois pris par les troupes Impériales, & recouvré par les ſiennes. Le Roi, applaudiſſant à ſa conduite & à ſa bravoure, le fit ſur le champ ſouper avec lui, & le lendemain lui donna le collier de ſon Ordre.

Brantome nous apprend que le premier Maréchal de Briſſac étoit grand joueur d'échecs ; & l'on ſait qu'il aimoit beaucoup ſon couſin M. de Bonnivet, qui ſervoit ſous lui en Piémont en qualité de Colonel-Général de l'infanterie. Le goût pour les échecs étoit en partie ce qui les avoit réunis : dans les momens de loiſir que l'on a quelquefois à la guerre, ſur-tout dans les quartiers d'hiver, le Maréchal & le Colonel faiſoient tous les jours enſemble pluſieurs parties, & c'étoit toujours avec un ſang froid & un ſérieux admirables. Dans tout le cours d'une après-dînée, ils ne proféroient pas une vingtaine de paroles : quand celui qui perdoit étoit piqué, il ſe mordoit les doigts ſans rien dire.

Brantome fut témoin de l'arrivée du Maréchal de Briſſac à la Cour, à ſon retour de Piémont. Il y fut parfaitement bien reçu du jeune Roi François II, & des deux Reines, embraſſé, careſſé & honoré par M. de Guiſe & le Cardinal ſon frere. Ce moment fut pour lui une eſpece de triomphe. Mais M. de Lanſac, qui étoit un vieux courtiſan très-expérimenté, dit à Brantome dans ce moment, qu'il ſe ſouvenoit d'avoir ouï dire

au Roi François I lui-même, qu'il ne falloit pas trop compter ſur ces premiers accueils. » Un Général, lui diſoit-il, qui » revient à la Cour chargé de lauriers, y » paroît d'abord avec tout l'éclat d'un Roi; » il ſemble qu'il efface le véritable; on » n'a des yeux que pour lui, & des mains » que pour l'applaudir: le lendemain il n'eſt » plus traité que comme un petit Prince; » & le troiſieme, il eſt confondu dans la » foule des courtiſans «. C'eſt ce qu'éprouva le Maréchal de Briſſac, & il s'y attendoit bien. Quant aux Gentilshommes de ſa ſuite, qui étoient en grand nombre, & vêtus très-magnifiquement, quoique avec un air provincial & étranger, ils s'imaginerent, à la façon dont ils virent qu'on recevoit leur Général, qu'ils pouvoient tenir le haut du pavé à la Cour, comme ils le tenoient auparavant en Piémont. Cependant ceux qui étoient attachés, non ſeulement au Roi, mais même à MM. de Guiſe, leur prouverent bien le contraire. Ils eurent une querelle à la paume, dans laquelle les nouveaux venus de Piémont, dit Brantome, furent bien étrillés: ils s'en plaignirent à leur Maître, qui leur fit entendre qu'il n'étoit en état, ni de les ſoutenir, ni

de les venger. Le Maréchal eut même bien de la peine à ſe faire payer de ſes appointemens, & des avances qu'il avoit faites pour le ſervice du Roi en Piémont. Néanmoins la Reine le recherchoit quand elle avoit beſoin de ſes conſeils, qui étoient très-bons à ſuivre. Brantome ſe ſouvient d'avoir vu le Maréchal de Briſſac à Fontainebleau ſe promener autour du canal, monté ſur un petit cheval très-beau & très-doux. Il ne pouvoit faire d'exercice autrement, parce qu'il avoit preſque continuellement la goutte aux pieds. La Reine-Mere, qui étoit très-ingambe, ſe promenoit à pied à côté de lui, & ils cauſoient enſemble. Mais le Maréchal ſavoit bien qu'à la Cour on n'épargne rien pour honorer & contenter les gens dont on a beſoin; & qu'on ne fait rien pour ſatisfaire ceux dont on s'eſt utilement ſervi.

Madame la Maréchale de Briſſac, héritiere d'une noble & illuſtre Maiſon de Normandie, étoit une Dame eſtimable, fort attachée à ſes devoirs, qui vécut toujours très-bien avec ſon mari, ſans lui faire éprouver ni humeur ni caprices. De ſon côté, il l'aima & la conſidéra toujours, ſans ſe piquer de lui gar-

der la fidélité la plus ſcrupuleuſe. Quand on vouloit échauffer Madame la Maréchale à ce ſujet, elle ſourioit, & répondoit qu'une honnête femme devoit toujours être contente de ſon mari, quand il ne la battoit, ne la grondoit, ni ne la laiſſoit manquer de rien. Pendant bien des années de ſuite que le Maréchal paſſa en Piémont, la Maréchale lui rendoit des viſites tous les ans, & paſſoit quelques mois avec lui; elle revenoit étant groſſe faire ſes couches en France; & l'année ſuivante, quand elle étoit bien rétablie, elle alloit paſſer encore quelques mois à Turin; elle y étoit toujours traitée avec la plus grande conſidération, & n'y remarquoit rien qui pût lui déplaire. Mais dès qu'elle étoit partie, on voyoit reparoître à la petite Cour du Maréchal une très-belle fille que l'on appeloit la *Novidalle*, que tout le monde ſavoit être la maîtreſſe du Général. Il en eut une fille naturelle, que Brantome dit avoir été auſſi belle que ſa mere : elle ſe fit Religieuſe, & ne perdit rien, ſous le voile, de ſes agrémens naturels. Cette Religieuſe ne fut pas le ſeul enfant bâtard qu'eut le Maréchal. Brantome lui en a connu pluſieurs autres

des deux ſexes. Un d'entre eux embraſſa l'état eccléſiaſtique, & ſuccéda dans l'Evêché de Coutances à ſon oncle, frere du Maréchal. *C'étoit*, dit toujours Brantome, *un honnête & agréable Prélat d'eſprit & de ſavoir. Il mourut quand il s'en alloit être Cardinal.*

J'ai auſſi déjà dit quelque choſe du ſecond Maréchal de Coſſé, frere du Maréchal de Briſſac. Quoiqu'il eût quelque mérite, il s'en falloit de beaucoup qu'il égalât ſon frere. Il fut d'abord connu à la Cour de François I ſous le nom de *petit Coſſé ;* enſuite à celle de Henri II ſous le nom de M. de *Gonnor.* Il s'appeloit ainſi quand il fut Gouverneur de Metz ſous les ordres du Duc de Guiſe. Il étoit très-brave à la guerre, mais n'avoit pas l'intelligence de ſon frere aîné ; moins galant, il aimoit plus la bonne chere & le vin, & préféroit le plaiſir de boire à celui de faire l'amour ; auſſi, ſur la fin de ſes jours, l'avoit-on ſurnommé *le Maréchal des bouteilles.* Il falloit pourtant qu'on lui crût quelques talens pour l'adminiſtration, puiſqu'on lui confia pendant quelque temps celle des Finances, avec le titre de Surintendant. L'Hiſtoire ne nous apprend pas s'il fit aucun

arrangement utile à l'Etat : mais Brantome nous a conſervé une anecdote qui prouve que le petit Maréchal (c'eſt encore ainſi qu'on l'appeloit quelquefois) améliora ſes affaires. Il avoit épouſé une Demoiſelle de la Maiſon de Puy-Greffier, en Poitou. Il ne l'avoit jamais laiſſé venir à la Cour, parce qu'il ſavoit très-bien qu'elle n'avoit point la tournure propre à y réuſſir ; cependant elle demeuroit avec lui à Paris. Un jour qu'il étoit très-tourmenté de la goutte, la Reine lui fit l'honneur de venir chez lui, ſans doute pour quelque affaire. La Surintendante ſe crut obligée de recevoir cette viſite avec tous les complimens uſités entre les Dames de châteaux de provinces, & adreſſa, entre autres, celui-ci à la Reine : » Aſſurément, Madame, nous devons » vous être fort attachés mon mari & moi, » car nous vous avons de grandes obli- » gations, ſur-tout de nous avoir donné » cette bonne charge de Surintendant » des Finances, qui a bien arrangé nos » affaires, car nous étions ruinés ſans » cela, Madame, nous devions plus de » cent mille écus ; mais quoiqu'il y ait » à peine un an que nous ſoyons en » charge, nous avons payé toutes nos det-

» tes, & nous avons en outre cent mille
» écus tous prêts pour acheter une belle
» terre «. La Reine ſourit à ce propos, & le Maréchal furieux ordonna à ſa femme de ſortir, ſous prétexte qu'il avoit des affaires ſérieuſes à traiter avec Sa Majeſté. On croit bien qu'il fit, dès le jour même, une terrible mercuriale à la Surintendante. Il n'eut de cette Dame que trois filles, dont l'aînée épouſa le troiſieme fils du Connétable de Montmorenci, qui fut Amiral de France, & n'eut point d'enfans; la ſeconde épouſa le Duc de Rouanès-Gouffier, ſon couſin; ce fut la ſeule qui eut poſtérité. Enfin, ce Maréchal, Artus de Coſſé, mourut en 1582, de la goutte, maladie très-habituelle & héréditaire dans ſa famille. Quand il étoit vivement tourmenté de ſes douleurs, ce qui lui arrivoit ſouvent, il étoit de très-mauvaiſe humeur, peſtoit & juroit de la plus grande force, mais encore moins contre la goutte même, que contre les Médecins qui l'empêchoient de boire. Brantome nous rend compte d'une viſite qu'il lui fit dans l'un de ces momens. »Mordieu, diſoit-il à la com-
» pagnie, vous qui êtes mes bons amis,
» aidez-moi à avoir raiſon de ces bour-

» reaux de Médecins qui ne veulent pas
» me laiſſer boire du vin bouru. Pardieu,
» j'en boirai tout à cette heure avec vous,
» en dépit d'eux; qu'on en aille querir;
» & ſi les Médecins viennent, vous qui
» êtes mes meilleurs amis, vous les chaſ-
» ſerez «. On en apporta, on en but; & le lendemain les bons amis crurent devoir venir ſavoir des nouvelles du Maréchal. » Mordieu, leur dit-il, je ſuis beau-
» coup plus mal; & ces ignorans de Mé-
» decins diſent que c'eſt parce que j'ai
» bu du vin bouru; mais c'eſt qu'ils ne
» ſavent pas me guérir «.

Le premier Maréchal de Briſſac eut un fils aîné, dont le nom de baptême étoit Timoléon. Brantome dit franchement qu'il ne ſait pas d'autre raiſon qui ait engagé ſon pere à lui donner ce nom, ſinon qu'en liſant les Vies des hommes illuſtres de Plutarque, celle de Timoléon lui avoit plu davantage que les autres; car d'ailleurs on ne connoît point de Saint de ce nom-là. Le Maréchal lui donna pour Précepteur l'homme le plus ſavant & un des plus beaux eſprits de ſon temps. Ce fut le fameux Buchanan, Ecoſſois, ſi connu par d'excellentes Poéſies Latines, & par une Hiſtoire d'Ecoſſe, écrite en très-beau

Latin, mais qui a déshonoré le cœur & le caractere de ſon Auteur, parce que, ayant été attaché à la Reine Marie Stuart d'Ecoſſe, il a eu l'ingratitude de la peindre avec les plus noires couleurs. Le jeune Briſſac profita de ſes leçons, & ſe trouva de très bonne heure fort inſtruit pour un homme de guerre, quoiqu'il commençât à faire cet honorable métier dès l'âge de ſeize ans, la premiere année du regne de Charles IX. Son pere lui avoit cédé dès-lors, non ſeulement les charges de Grand Pannetier & de Grand Fauconnier, mais encore celle de Colonel des bandes Piémontoiſes. Ce fut avec ces bandes qu'il ſe diſtingua au ſiége de Bourges & à celui de Rouen, en 1562. Le Maréchal étant mort en 1563, il lui ſuccéda au gouvernement du château d'Angers & dans ſa compagnie de Gendarmes, & continua de ſervir à la tête des bandes Piémontoiſes, juſtifiant les eſpérances que ſon pere & le Duc de Guiſe avoient conçues de lui, qu'il ſeroit un jour un *gentil garçon & bon homme de guerre*. Il étoit ſage, appliqué, & de la bravoure la plus décidée. En 1565, croyant la France en paix, il vola au ſecours de l'Iſle de Malte, aſſiégée par les Turcs; mais il n'arriva qu'après la déli-

vrance de l'Iſle. Ce voyage lui fournit l'occaſion de connoître les côtes de la Méditerranée. Il paſſa même en Hongrie, où il fit une campagne contre les Turcs, & revint en France pour ſe trouver à la bataille de St. Denis & à celle de Jarnac. La même année, ayant été chargé d'attaquer la ville de Mucidan en Languedoc, il fut tué d'un coup d'arquebuſade à l'âge de vingt-trois ans, ſans avoir été marié. Brantome rapporte que l'Amiral de Coligni le voyant ſi chaud à la guerre, prophétiſant ſa mort, dit un jour : » Je veux qu'il ſoit tel & ainſi cou-
» rageux, car il n'en durera guere, &
» bientôt le perdrons, & ne le verrons
» plus ſur nos gens, qu'il vient à toute
» heure fatiguer «. Les jeunes gens de ſon âge, dit toujours Brantome, l'appeloient le *Pigeon*, d'autant qu'il avoit ſa petite face douce & benigne comme un pigeon ; & cependant avoit le ſang & le cœur chauds. On juge bien qu'il étoit très-galant ; il fit la cour à une grande Princeſſe veuve, jeune & aimable, qui lui réſiſta par un motif qu'il n'appartient qu'à Brantome d'expliquer, & que n'approuve nullement cet Hiſtorien des Guerriers illuſtres & des Dames galantes. Il étoit d'une adreſſe extrême

extrême dans tous ſes exercices, à l'eſcrime, à la lutte, & à la paume. Il avoit appris des meilleurs Maîtres d'Italie, qui étoient alors en réputation d'enſeigner ces Arts agréables. Il étoit auſſi beau danſeur. Un jour, Charles IX étant malade au château de Madrid, fit venir dans ſa chambre les Comtes de Strozzi & de Briſſac, dont le premier touchoit parfaitement du luth. Il lui ordonna de jouer des gaillardes, & au ſecond de les danſer; ils obéirent. La Reine étant ſurvenue : *Voilà Madame*, lui dit le Roi, *comment j'emploie mes Colonels; j'en tire bon ſervice à la guerre, & du plaiſir en temps de paix.*

Je ne ſais de quelle famille étoit M. de Salvoiſon, dont Brantome fait le plus grand éloge & rapporte des choſes fort ſingulieres. On prétendoit, parmi le peuple & dans le commun de l'armée, qu'il étoit ſorcier, & qu'il avoit un eſprit familier, parce qu'on lui voyoit faire des actions inconcevables, & qu'on découvroit tous les jours en lui de nouveaux talens. Il avoit été dans ſa jeuneſſe deſtiné à l'Egliſe, & avoit étudié à Cahors & à Toulouſe. Ayant pris enſuite le parti des armes, il ne s'occupa plus que des moyens d'ac- Salvoiſon.

quérir des connoiſſances militaires ; cependant il n'avoit pas oublié les autres. Ayant fait la campagne d'Ecoſſe avec M. d'Eſſé, il fut fait priſonnier par les Anglois, & conduit à Londres. Salvoiſon fut préſenté au jeune Roi Edouard VI, dont l'éducation avoit été fort ſoignée, & qui avoit infiniment d'eſprit. Ce Monarque ayant entendu dire que le jeune priſonnier François, aux talens militaires joignoit des connoiſſances très-étendues & que poſſédoient rarement les guerriers de ce temps, il voulut s'en aſſurer par lui-même ; il l'interrogea, & fut ſi charmé de ſon érudition & de la grace avec laquelle il s'exprimoit, qu'il lui offrit d'entrer à ſon ſervice, avec l'expectative d'un prompt avancement. Salvoiſon remercia le Roi de ſa bonne volonté, & le ſupplia de la borner à accepter ſa rançon, ſelon que ſa fortune lui permettoit de la payer. Le Roi rendit ſa parole au priſonnier, refuſa ſa rançon, & lui permit de repaſſer en France.

Il ſe diſtingua particuliérement en Piémont, à la priſe de Verceil, ſous le Maréchal de Briſſac. Tous les ſoldats de l'armée étoient ſi empreſſés à le ſuivre dans toutes les expéditions périlleuſes dont

il étoit chargé, que le Roi lui accorda la permiſſion d'en choiſir dans tous les corps lorſqu'il voudroit former quelque entrepriſe. On peut rapporter à ce trait l'origine des volontaires dans nos armées.

M. de Salvoiſon ayant été fait Gouverneur de Verue, forma un projet pour s'emparer de la ville de Caſal, & l'exécuta fort heureuſement & avec beaucoup d'adreſſe. Il feignit d'être malade, & fit publier qu'il ſe trouvoit dans la néceſſité de garder le lit. Cette nouvelle parvint juſqu'à Caſal, & l'on s'en entretenoit encore lorſqu'on vit arriver un trompette François avec une lettre du Gouverneur de Verue, par laquelle il prioit le Commandant de Caſal de lui envoyer deux de ſes Médecins, qu'on diſoit fort ſavans, pour conſulter avec les ſiens ſur la maladie dont il étoit attaqué. Le Commandant, flatté de cette marque de confiance, & ravi de n'avoir de longtemps rien à craindre de l'activité du Gouverneur de Verue, fit partir ſur le champ les deux Médecins demandés. Ils arriverent fort tard à Verue : on les attendoit; les portes leur furent ouvertes; mais on leur dit que M. de Salvoiſon repoſoit, qu'ils ne pourroient le voir que le

lendemain matin, & qu'il avoit ordonné qu'on les reçût bien & qu'on leur fît grande chere. Ils ſouperent ſplendidement, & s'endormirent avec tranquillité, dans l'eſpoir, pour le bien de leur patrie, de faire traîner en longueur la maladie du Gouverneur. Pendant ce temps, M. de Salvoiſon faiſoit ouvrir les portes de la ville, &, à la tête de ſa garniſon, marcha du côté de Caſal, ſous les murs de laquelle il arriva à la pointe du jour. La ville fut ſurpriſe, & l'ennemi apprit par M. de Salvoiſon même que ſa ſanté étoit très-bonne.

M. de Salvoiſon reſta Gouverneur de Caſal, comme il l'étoit déjà de Verue. Brantome nous fait de ce brave Militaire un petit conte, que, dit-il, le Gouverneur ſe rappeloit comme une des plus agréables aventures de ſa vie. Pendant qu'il commandoit dans Caſal, il reçut une lettre d'une Dame de Milan, aimable, ſpirituelle, & qui ſans doute ſe piquoit de grands ſentimens, & même un peu romaneſques. Elle lui mandoit qu'elle ſeroit flattée de faire connoiſſance avec un auſſi brave homme que lui, & qu'elle n'attendoit que ſon paſſe-port pour ſe rendre à Caſal. M. de Salvoiſon, naturelle-

ment galant, & charmé de la propoſition, ne fit pas attendre le paſſe-port. La Dame Milanoiſe arriva, fut logée dans une belle maiſon, vit le Gouverneur, paſſa huit jours avec lui, & s'en retourna très-contente à Milan. Rien ne reſſemble plus au voyage de la Reine de Saba pour admirer la ſageſſe de Salomon, ou à celui de la Reine Thaleſtris, qui rendit viſite au grand Alexandre, pour perpétuer parmi les Amazones une race d'Héroïnes. Brantome ne dit point ſi cette aventure eut les mêmes ſuites.

Le Baron de la Garde-Paulin.

Antoine Eſcalin de Saimars, qui devint dans la ſuite Baron de la Garde, Marquis de Brégançon en Provence, & Général des Galeres de France, étoit un ſimple payſan du bourg de Paulin en Dauphiné; il gardoit un troupeau, lorſqu'un Caporal des bandes de Piémont, paſſant par ſon village, trouva la phyſionomie de cet enfant heureuſe: il en parla à ſon Capitaine, & engagea le jeune homme à les ſuivre, d'abord en qualité de ſimple *goujat*, & enſuite comme ſoldat. Sa bravoure le fit élever au rang d'Officier, & l'obſcurité de ſa naiſſance, dont il étoit le premier à parler, fit d'autant plus valoir ſa valeur & ſon mérite. Il

eut l'honneur de négocier directement avec Soliman II, Empereur des Turcs. Il lui fit entendre qu'il étoit de ſon intérêt de s'allier avec François I contre Charles-Quint, & il obtint ce fameux ſecours de troupes & de vaiſſeaux, commandé par Barberouſſe, que Paulin amena lui-même juſqu'à Marſeille. J'ai déjà parlé des ſuites de cette expédition. Toutes les Puiſſances d'Italie, & le Pape furent fort alarmés, lorſqu'ils virent une flotte Turque traverſer la Méditerranée; mais le Capitaine Paulin les raſſura, en leur proteſtant qu'il ne ſeroit fait aucun tort aux Puiſſances en paix avec la France, & effectivement cela fut ainſi.

Paulin contoit ſes voyages en Turquie, & les converſations qu'il avoit eues avec Soliman II, d'une façon fort intéreſſante, parce qu'elle étoit très-naïve & très-animée. Il entroit quelquefois dans de petits détails fort curieux : par exemple, il ſoutenoit que le Grand Seigneur portoit à ſon turban un magnifique panache de plumes de phénix. On avoit beau lui dire que cet oiſeau étoit unique dans le monde, & que, comme il ne ſe reproduiſoit qu'en ſe brûlant, il étoit fort difficile d'avoir de ſes plumes, il ſoutenoit toujours qu'il

avoit vu l'aigrette de plumes de phénix.

La malheureuſe & déplorable exécution des habitans de Merindol & de Cabrieres, qui étoient Huguenots & furent traités avec beaucoup de cruauté par le Capitaine Paulin, déjà devenu Baron de la Garde, lui attira des reproches de François I, qui le retint même en priſon pendant trois ans; mais au bout de ce temps, Henri II ſentit qu'il étoit néceſſaire à ſon ſervice; il lui rendit le commandement de ſes galeres. La Garde fit voile vers la Corſe, & trouva auprès de Saint-Florent une flotte de douze gros vaiſſeaux Eſpagnols; il en coula deux à fond, & mit en fuite les dix autres. En récompenſe de cet exploit, le Roi le fit Chevalier de ſon Ordre, mais non pas Général des Galeres en titre; c'étoit encore, ſuivant Brantome, François de Lorraine-Guiſe, Grand Prieur de France, qui poſſédoit cette dignité. René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, ſon frere, lui ſuccéda. Enfin, celui-ci étant mort en 1566, le Baron de la Garde fut Général des Galeres en titre, & poſſéda cette charge juſqu'en 1578 qu'il mourut. Pendant cet intervalle, il fit faire de grands préparatifs pour tranſporter en Angleterre

le Duc d'Anjou, qui depuis fut Roi ſous le nom d'Henri III; il fit conſtruire dans cette idée une galere la plus grande, la plus magnifique & la plus richement ornée qui ait jamais été vue ſur nos côtes. On en peut juger par ce trait; tous les forçats étoient habillés de velours cramoiſi avec des broderies & des galons d'argent; elle devoit paſſer de la Méditerranée dans l'Océan; mais le voyage n'eut pas lieu.

Le Baron de la Garde mourut ſans avoir été marié, âgé de plus de quatre-vingts ans; il laiſſa un bâtard, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'à nos jours, & a fourni, au quatrieme degré, un Chevalier à Malte, l'Ordre ayant jugé avec raiſon que l'arriere-petit-fils d'un auſſi grand homme de mer que le Baron de la Garde, méritoit bien d'être regardé comme ayant fourni toutes les preuves néceſſaires pour être admis dans l'Ordre.

Le premier Prince de Condé.

En extrayant les différens Mémoires, écrits par les principaux Auteurs Militaires du ſeizieme ſiecle, j'ai parlé tant de fois du premier Prince de Condé, qu'il me reſte peu de choſe à dire pour faire parfaitement connoître ſon véritable caractere. Je n'ai à y ajouter que quelques traits, & à rapporter quelques anecdotes concer-

nant ce Prince, qui ſont les moins communes, les plus curieuſes, & les plus inſtructives. Louis de Bourbon, né en 1530, étoit le ſeptieme des fils de Charles de Bourbon Duc de Vendôme, Prince du Sang, qui laiſſa juſqu'à treize enfans, dont ſix filles. Celui-ci n'avoit que ſept ans lorſque ſon pere mourut. On l'appela d'abord M. de Vendôme, & c'eſt ſous ce nom qu'il fut inſcrit parmi les Gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi, aux appointemens de douze cents francs, état & revenu qui ſeroient regardés aujourd'hui comme bien au deſſous de ſa haute naiſſance, mais qui lui étoient néceſſaires; car MM. de Bourbon étoient en trop grand nombre pour être riches & pouvoir ſe paſſer des bienfaits que le Roi accordoit aux ſimples Gentilshommes. Il fit ſa premiere campagne en 1549, à l'âge de dix-neuf ans, & ſuivit Henri II dans le Boulonnois, où on prit quelques forts. Dès l'année ſuivante, les Anglois ayant cédé Boulogne à la France, la paix ſe fit, & l'inſtruction du jeune Prince, dans le grand Art de la guerre, fut interrompue. En 1551, par l'effet d'une intrigue de Cour, il épouſa Eléonore de Roye, niece du Connétable de Montmorenci, & couſine-germaine

des Chatillons, qui voulurent augmenter leur conſidération à la Cour par cette alliance, & s'unir avec la Maiſon de Bourbon contre les Princes Lorrains, leurs rivaux en faveur & en crédit. L'année ſuivante, le Prince de Condé (il avoit pris ce nom en ſe mariant) fit une campagne en Piémont, dont j'ai parlé en extrayant les Mémoires du Maréchal de Villars; il y donna des preuves de valeur, d'intrépidité & d'ardeur pour la guerre, mêlées de cette exceſſive vivacité à laquelle la jeune Nobleſſe Françoiſe eſt ſi ſujette. En 1553, il s'enferma dans Metz, aſſiégée par Charles-Quint, & défendue par le Duc de Guiſe. En 1554, il ſe trouva à la bataille de Renti. En 1555, ſon frere aîné étant devenu Roi de Navarre & Gouverneur de Guienne, les Guiſes engagerent le Roi à lui retirer le Gouvernement de Picardie, ſous prétexte qu'il ne pouvoit en poſſéder pluſieurs. Les Montmorenci engagerent alors le Prince de Condé à demander le gouvernement de Picardie, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-cinq ans: on le lui refuſa; mais du moins il fut accordé à l'Amiral de Coligni. En 1557, Condé ſe trouva à la bataille de Saint Quentin. Il fit, avec le Duc d'Enguien ſon frere, tous les

efforts imaginables pour dégager le Connétable ; le Duc d'Enguien y fut tué, & le Prince de Condé fut assez heureux pour s'échapper, & prit avec le Duc de Nevers les mesures les plus convenables pour empêcher les ennemis de pénétrer jusqu'à Paris. La paix de Cateau-Cambresis se fit en 1559, & le Roi Henri II mourut la même année. Sous le regne suivant, le Prince de Condé commença à jouer un rôle plus considérable que celui de simple volontaire à l'armée. Il avoit deux raisons pour entrer dans les intrigues & les cabales contre les Guises, qui étoient devenus les seuls maîtres du Royaume sous François II, qui avoit épousé leur niece. Ils étoient ennemis & rivaux du Connétable & de sa famille, & faisoient ombrage à tous les Princes du Sang, qui se croyoient, avec raison, mieux fondés que les Princes Lorrains à avoir le premier crédit à la Cour. Mais d'ailleurs Condé avoit été imbu de bonne heure des opinions erronées du Calvinisme ; il les tenoit de son frere aîné, Roi de Navarre, & celui-ci de sa femme Jeanne d'Albret. Il paroît que Condé y étoit attaché d'assez bonne foi, du moins paroît-il qu'il ne s'est jamais démenti dans la profession qu'il en a faite,

Sa haine pour les Guiſes fut encore augmentée par le peu de ménagement qu'ils eurent d'abord pour lui, & par les fineſſes qu'ils employerent pour l'écarter de la Cour. Elles n'étoient pas faites pour réuſſir avec lui, car il fut toujours également noble, conſtant, & ſans art dans ſes principes & dans ſa conduite. Avant la fin de l'année 1559, il ſe tint une aſſemblée chez le Roi de Navarre à Vendôme, où les ennemis des Guiſes délibérerent ſur le parti qu'ils avoient à choiſir. Condé n'héſita pas à propoſer de prendre les armes & d'attaquer ouvertement les Guiſes; mais il ſe trouva des gens qui penſerent plus finement & moins noblement: on adopta le plan d'une conſpiration ſecrete. Condé en fut le Chef muet (c'eſt l'expreſſion dont ſe ſervent tous les Hiſtoriens du temps), & la Renaudie, l'agent principal. Celui-ci parcourut la plupart des Provinces du Royaume, en exhortant les Huguenots à prendre les armes. Quoiqu'il y eût bien de la difficulté à conſerver le ſecret d'une cabale auſſi étendue, peu s'en fallut qu'elle ne réuſsît; mais enfin elle fut découverte, & la Renaudie tué au moment qu'il approchoit d'Amboiſe, où la Cour ſe trouvoit alors. Quoiqu'on ne doutât preſ-

que point que le Prince de Condé ne fût un des principaux Chefs de la conjuration, on ne l'arrêta pas d'abord, & il fut témoin à Amboiſe même du ſupplice des principaux Conjurés. A la fin, on le mit lui-même aux arrêts ; mais il en fut quitte pour déclarer en plein Conſeil qu'il n'avoit rien attenté contre la perſonne du Roi. Il propoſa de ſe battre contre ſes accuſateurs. Le Duc de Guiſe pouſſa la politique juſqu'à lui offrir de lui ſervir de ſecond, & prit hautement ſon parti. On fit ſemblant de croire Condé innocent, & on le laiſſa paſſer dans le Béarn, où il ſe retira auprès du Roi ſon frere. Ils n'y furent pas long-temps l'un & l'autre à l'abri des perſécutions des Guiſes & de Catherine de Médicis ; on convoqua, au nom du jeune Roi, les Etats à Orléans, & on y attira le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Ils y vinrent, malgré les inſtances de la Princeſſe de Condé & les avis de leurs plus fideles ſerviteurs ; mais ils n'y furent pas long-temps ſans être arrêtés. Le Prince de Condé fut mis véritablement en priſon, & le Roi de Navarre fut gardé à vue dans ſon appartement. Brantome, témoin oculaire de cet événement, nous apprend que lorſque les

deux Princes arriverent à Orléans, le Roi de Navarre, qui étoit grand, bien fait, & avoit très-bonne mine, parut avec une contenance fiere & ferme, & que le Prince de Condé, dont la taille étoit petite, ſe diſtingua par un air d'affabilité qui charma tout le monde. Mais lorſqu'ils furent arrêtés, ils changerent tous deux de manieres; le Roi de Navarre tomba dans la plus grande conſternation, & s'abaiſſa aux plus grands ménagemens vis-à-vis du Cardinal de Lorraine; tandis que le Prince de Condé, dans ſa priſon, conſerva un viſage ſerein & un ton de fermeté qui en impoſa à tous ceux qui l'approcherent. On lui nomma des Commiſſaires, à la tête deſquels étoient le Chancelier de l'Hôpital & le premier Préſident de Thou. Le Prince de Condé les récuſa, & demanda à être jugé par le Parlement entier & les Pairs aſſemblés. Le Roi mit *néant* ſur cette Requête: on aſſembla un Conſeil extraordinaire, pour décider cette grande affaire en dernier reſſort. On le compoſa de Pairs, de grands Officiers de la Couronne, de Chevaliers de l'Ordre, de Préſidens, de Conſeillers, de Maîtres des Requêtes; mais tous gens dont on s'étoit aſſuré. On prétend qu'ils condamnerent à mort le Prince de Condé, & qu'il

n'y eut que le Chancelier & le Préſident de Thou qui retarderent la ſignature & l'exécution de l'Arrêt. Sur ces entrefaites, François II tomba malade, & la prompte mort de ce jeune Monarque ſauva le Prince de Condé. La Reine ſentit alors qu'il étoit eſſentiel pour elle de ſe réconcilier avec le Roi de Navarre, premier Prince du Sang; elle y employa tant d'art, qu'elle y réuſſit, & la premiere condition du raccommodement fut la liberté du Prince de Condé. On lui permit de ſe juſtifier en plein Conſeil; il le fit avec le même ſuccès qu'il avoit obtenu un an auparavant; on le réconcilia même avec le Duc de Guiſe : mais ce fut *rancune tenante* de la part des Princes Lorrains. De ſon côté, le Prince de Condé, qui, ſans être faux ni politique machiaveliſte, avoit trop d'eſprit pour être dupe, vit bien qu'il devoit toujours être en garde contre ſes anciens ennemis. Le Roi de Navarre ſe prêta de meilleure foi à cette fauſſe réconciliation. On lui donna le titre ſéduiſant de Lieutenant-Général du Royaume. Il ſuivit la Cour au ſiége de Rouen, & y fut tué, laiſſant un fils enfant, qui fut depuis Henri IV. Le Prince de Condé, le ſeul en état de repréſenter le premier Prince du Sang, prit occaſion du prétendu

maſſacre de Vaſſi, pour attaquer ouvertement le Triumvirat, compoſé du Duc de Guiſe, du Connétable de Montmorenci, & du Maréchal de Saint-André. Il s'approcha de Paris, & en fut repouſſé; il fit des manifeſtes, écrivit au Parlement, & en reçut des réponſes dont il n'eut pas lieu d'être content. Il s'empara d'Orléans : enfin, après pluſieurs vaines négociations & de nouvelles conférences inutiles, ſe donna la bataille de Dreux, dont j'ai parlé tant de fois, & dont l'iſſue fut fort ſinguliere. Le Duc de Guiſe gagna la bataille; mais, d'un autre côté, le Connétable de Montmorenci y fut fait priſonnier. C'eſt, à ce que prétend Brantome, ce qui ſauva la vie au Prince de Condé, dont les Guiſes ſe ſeroient peut-être défaits, ſi l'on n'eût pas exigé qu'il ſervît d'otage au plus ancien des Triumvirs. Pendant qu'il étoit queſtion d'échanger ces deux illuſtres priſonniers, on fit le ſiége d'Orléans; le Duc de Guiſe fut aſſaſſiné devant cette place. Le déſir de la pacification n'en parut que plus vif. On vint enfin à bout de la conclure; Condé & Montmorenci furent remis tous deux en liberté. Les Huguenots ſe virent obligés de reſter pour quelque temps dans une tranquillité

tranquillité apparente ; ils ſuivirent même la Cour à la conquête du Havre, que Catherine de Médicis voulut que l'on reprît ſur les Anglois, ce qui fut fait ; & à cette occaſion Charles IX fit déclarer à Rouen ſa majorité, à l'âge de quatorze ans accomplis. Condé avoit alors des raiſons perſonnelles & particulieres de ne point quitter la Cour de Catherine de Médicis ; il étoit amoureux de la belle de Limeuil, Demoiſelle d'honneur de cette Reine. Le ſort de cette fille charmante, qui eſt une des Héroïnes de Brantome, fut très-malheureux : pour nous borner, dans le récit de ſes aventures, à ce qui regarde le Prince de Condé, il faut ſavoir que Catherine de Médicis, à qui tous moyens étoient bons, dès qu'ils pouvoient ſervir ſa politique, fut la premiere à lui conſeiller d'écouter le Prince de Condé, de ne rien négliger pour augmenter ſa paſſion, & de répondre à ſon amour, s'il étoit abſolument néceſſaire, pour le retenir à la Cour & ſavoir les ſecrets de ſon parti. Ce rôle parut non ſeulement facile, mais même agréable à jouer à Mademoiſelle de Limeuil, & réuſſit à Catherine de Médicis pendant près d'une année. La Princeſſe de Condé, informée des nouvelles amours de ſon mari, en

tomba malade de chagrin, & tout l'art des Médecins ne put la conduire qu'à un état de demi-convaleſcence, qui la menaçoit d'une mort prochaine. Le Prince de Condé en fut apparemment touché, & quitta Mademoiſelle de Limeuil. La Reine ceſſa de ménager cette fille infortunée, qui ne pouvoit plus lui être d'aucune utilité. Elle fit plus, elle la ſacrifia pleinement, car toute la Cour s'étant apperçue de l'état dans lequel ſa foibleſſe pour le Prince de Condé l'avoit réduite, Médicis, ſans doute afin de faire croire qu'elle n'avoit eu aucune part à cette intrigue, la fit arrêter avec éclat, & enfermer dans un Couvent pour le reſte de ſes jours.

La Princeſſe de Condé n'étoit pas encore expirée lorſque le Prince ſon époux forma une nouvelle intrigue, qui fournit une ſeconde preuve du goût qu'il ſavoit inſpirer aux Dames. Ce fut avec une veuve qui, ſelon toute apparence, moitié par amour, moitié par ambition, forma le projet inſenſé de l'épouſer. Elle s'appeloit *Marguerite de Luſtrac*, veuve du Maréchal de St. André, tué à la bataille de Dreux en 1562. Il eſt étonnant que cette Dame ait eu aſſez peu d'expérience pour ignorer que l'on s'attache bien plus

les hommes par l'eſpérance des bienfaits, que par les bienfaits mêmes. Maîtreſſe d'un bien conſidérable, dont elle pouvoit diſpoſer comme elle vouloit, ayant perdu, en moins de deux ans, ſon mari & ſa fille unique, elle ſe preſſa de faire au Prince une donation entre vifs de la plus belle de ſes terres, avec tous les riches meubles qu'elle contenoit; c'étoit Valery en Bourgogne. Condé accepta la donation dans les formes les plus authentiques; & peu après il ſe moqua de la Maréchale, & épouſa Mademoiſelle de Longueville, dont tous les Princes de ſa famille, avec lui, trouverent l'alliance bien plus convenable, que n'auroit pu être celle avec la Maréchale Douairiere de Saint André. D'ailleurs, Mademoiſelle de Longueville étoit encore plus riche; car ſon bien ſeul a ſuffi pour établir dignement la branche de Bourbon-Soiſſons, deſcendante de ce ſecond mariage du premier Prince de Condé. Pour ſe conſoler, la Maréchale de Saint André épouſa, une année après, un cadet de la Maiſon de Caumont-la-Force, en Gaſcogne. Elle lui porta toute la fortune qui lui reſtoit; mais elle ne la lui aſſura qu'après l'avoir légitimement

épouſé, & eut encore de ce mariage une fille qui épouſa d'abord un Seigneur d'Eſcars, & en ſecond lieu un Prince de la Maiſon de Longueville.

Pour revenir au Prince de Condé, la guerre recommença en 1566 ; & ce Prince & l'Amiral de Coligni s'unirent de nouveau pour défendre ouvertement & à main armée la cauſe des Huguenots. Condé y fut d'autant plus animé, qu'il eut avec le Duc d'Anjou, frere puîné de Charles IX, que l'on appeloit alors *Monſieur*, & qui monta enſuite ſur le trône, ſous le nom d'Henri III, une querelle très-vive. On croit que le ſujet fut la demande qu'avoit oſé faire le Prince de Condé, d'accord avec le Connétable, du commandement de toutes les armées ſous le titre de Lieutenant-Général du Royaume. Le frere du Roi prétendit que ce titre ne convenoit qu'à lui ; il parla au Prince de Condé avec une hauteur très-déplacée, & telle qu'un Prince du ſang ne peut la ſupporter de la part d'un fils de France, qui, après tout, n'a d'autre avantage ſur lui que d'être plus près de la couronne, d'ailleurs du même ſang royal. Cette différence ſuffit cependant au Prince de Condé pour ne jamais ſor-

tir des bornes du reſpect extérieur qu'il devoit au Duc d'Anjou ; mais au fond du cœur il n'oublia pas cette ſcene. Une révolte déclarée en fut la ſuite. Condé & Coligni tenterent d'enlever le Roi ſur le chemin de Meaux à Paris. L'on ſait de quelle maniere les Suiſſes le ſauverent. Ils oſerent enſuite aſſiéger la Capitale ; & ce fut pour les écarter que le Connétable donna la bataille de St. Denis, dans laquelle il fut bleſſé mortellement. La guerre ouverte continua ; & ce fut alors que l'on prétend que les Huguenots firent frapper en l'honneur de leur Chef cette inſolente médaille, dans laquelle le Prince de Condé eſt repréſenté la couronne en tête, avec cette légende : *Louis XIII, premier Roi de France Chrétien.* Forcés à ſe retirer par-delà la Loire, les Huguenots y furent pourſuivis. Ce même Duc d'Anjou, ennemi perſonnel & mortel du Prince de Condé, lui livra enfin bataille dans la plaine de Jarnac, le 13 Mars 1569. Condé y fut bleſſé d'abord, par un pur accident, d'un coup de pied de cheval ; enſuite dans une des charges de la bataille. Enfin, il fut fait priſonnier, puis aſſaſſiné, par une ſuite, ſi l'on en croit Brantome, de la haine du Duc d'Anjou ; car ce fut le Ca-

pitaine des Gardes de ce Prince, qui, ſachant quelle haine ſon Maître portoit à Condé, crut ſervir la vengeance du frere du Roi en lui caſſant la tête d'un coup de piſtolet, au moment où l'on s'empreſſoit autour de lui pour viſiter ſes bleſſures & le panſer. La ſatisfaction avec laquelle le Duc d'Anjou parut apprendre cette mort, la façon dont il conſidéra le cadavre du Prince, ne confirment que trop le ſoupçon généralement reçu du temps de Brantome.

La perte du Prince de Condé fut pour le parti des Huguenots auſſi grande que l'avoit été celle de François, Duc de Guiſe, pour le parti Catholique. Ces deux Princes avoient également le don de plaire, & le talent de ſéduire ceux qu'ils vouloient s'attacher. Ils étoient tous les deux libéraux, doux, gracieux, populaires, éloquens, perſuaſifs. Braves, ils donnoient les meilleurs exemples aux Militaires qui combattoient ſous leurs ordres. Le Prince Lorrain étoit un Général plus conſommé & un plus profond Politique; mais la confiance que l'on avoit au Prince François portoit ſur des fondemens plus ſolides. Iſſu du ſang de nos Rois, il avoit bien plus de droits ſur les cœurs de la Nation que le Duc de Guiſe, que les uns regar-

doient comme un Général & un Miniſtre en faveur, & les autres comme un Prince étranger.

Brantome nous apprend ſur le Maréchal de St. André quelques particularités intéreſſantes, que je n'ai point eu occaſion de rapporter, quoiqu'en extrayant les Mémoires des guerriers contemporains & amis de St. André, j'aie parlé de la plus grande partie des actions où ce Maréchal s'eſt trouvé. Le Maréchal de St. André étoit très-brave & fort intelligent à la guerre. Il donna des preuves de ſon intrépidité ſur-tout à la bataille de Cériſolles; il étoit encore fort jeune alors, mais déjà très-connu à la Cour, ſon pere ayant été pendant quelque temps Gouverneur du Dauphin, enſuite Chevalier d'honneur de la Dauphine, & enfin Gouverneur de Lyon. Le Comte d'Enguien conduiſit St. André en Piémont; & celui-ci, à la fin de la bataille dont je viens de parler, pourſuivit les ennemis avec une ardeur qui excita celle du jeune Général, il vouloit le ſuivre; & comme on lui repréſenta qu'il ne devoit pas s'expoſer ainſi: *Faites donc retirer St. André*, dit le Comte d'Enguien; & l'on fut obligé de modérer la vivacité

Le Maréchal de St. André.

du jeune Gentilhomme, pour contenir celle du Prince.

Lorſqu'il fut plus avancé en âge & en grade, il ſe fit le plus grand honneur à la bataille de Renti, & ſur-tout à la retraite qui ſuivit cette action. Il commandoit l'arriere-garde, & ſe voyant preſſé par un corps de ſix mille hommes de cavalerie Impériale, il fit dans ce moment une diſpoſition ſavante & très-militaire, préſentant à l'ennemi un front d'arquebuſiers & de carabiniers qui leur parut redoutable, quoiqu'il ne fût compoſé que de deux mille hommes; mais il les avoit étendus de maniere qu'on les auroit crus beaucoup plus nombreux. Pendant que ceux-ci faiſoient face à l'ennemi, le Maréchal faiſoit filer derriere eux le reſte de ſes troupes, qui avoient à paſſer un ruiſſeau qu'elles traverſerent ſans que les ennemis s'en apperçuſſent : enſuite il replia ſa cavalerie, & repaſſa ce même ruiſſeau, protégé par les troupes qui étoient déjà ſur l'autre bord. Ayant ainſi mis enfin le ruiſſeau entre ſon arriere-garde & les ennemis, ils ſe trouverent hors d'état de l'attaquer.

Il fut fait priſonnier à la bataille de

Saint-Quentin (1557) avec le Connétable de Montmorenci. Nous avons dit comment il fut malheureuſement & indignement tué de ſang froid à celle de Dreux. Ce fut lui qui fit toutes les diſpoſitions pour le combat, & qui dreſſa l'ordre de bataille, que le Connétable & le Duc de Guiſe approuverent & même admirerent. Il diſpoſa l'armée Catholique en croiſſant, afin qu'elle pût envelopper l'armée Huguenotte, qui étoit moins nombreuſe. Cet arrangement fut cauſe du gain de la bataille; car le Duc de Guiſe tomba ſur l'aile du Prince de Condé, mais ſeulement après que celle-ci ſe fut ébranlée pour joindre l'Amiral de Coligni, qui venoit de défaire le corps où ſe trouvoit le Maréchal & le Connétable même.

Brantome nous aſſure que le Maréchal de Saint-André n'étoit point cruel; qualité bien rare parmi les guerriers de ce ſiecle. On trouve dans l'Hiſtoire de ſa vie pluſieurs actes de clémence de ſa part qui ſont remarquables: auſſi rien n'annonçoit dans ſa figure, ni la dureté, ni la barbarie. Il étoit beau, avoit bonne grace, parloit bien, avoit l'eſprit agréable & cultivé; &, dit Brantome,

*bon jugement & bonne cervelle.* Auſſi, ſans préjudice des talens du guerrier, avoit-il tous ceux du courtiſan & du politique. Il donna des preuves de ſon mérite dans ce dernier genre, lorſqu'il fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre. Le Maréchal s'y conduiſit avec une adreſſe infinie. L'objet apparent de ſon ambaſſade étoit de porter l'Ordre de St. Michel au jeune Roi Edouard VI, & il avoit reçu pour lui-même, de ce Monarque, celui de la Jartiere, qu'il porta toujours depuis dans toutes les cérémonies. » Il avoit beau jeu, dit Bran-» tome, pour mettre à profit ſes con-» noiſſances dans l'art du courtiſan; car » Henri II, dès qu'il fut Roi, le fit » premier Gentilhomme de ſa Chambre, » qui eſt un des grands honneurs qui » ſoient en la Maiſon du Roi, pour cou-» cher en ſa chambre, & être près de » lui à ſon lever & coucher; ſi bien qu'à » toute heure il en avoit l'oreille; en » quoi il fit très-bien ſa beſogne, tant » pour les grandes dignités que pour les » biens qu'il eut & acquit à foiſon. Il » fut fait Maréchal de France à la place » de M. le Maréchal du Biez; & s'é-» tonnoit-on à la Cour comment il eut » cette charge ſi jeune, laquelle ne ſe

» donnoit qu'aux plus anciens Cheva-
» liers «.

Le Maréchal de St. André avoit adopté une deviſe bien aſſortie aux différens talens qu'il avoit pour la guerre, la politique & la Cour; c'étoit le nœud gordien coupé par Alexandre, avec ces mots Latins : *NODOS VIRTUTE RESOLVO ; je ſurmonte les difficultés par mon courage.*

Tout le monde ſait, & j'ai ſouvent dit que le Maréchal de St. André fut un des perſonnages de ce fameux Triumvirat qui s'établit en France ſous le regne de Charles IX. Il n'y fit pas un des principaux rôles; mais plutôt celui que Craſſus & Lepidus firent dans les deux Triumvirats de Rome, ſous Céſar & ſous Auguſte. On peut dire cependant qu'il valoit mieux que les Romains auxquels je le compare. Son eſprit de conciliation ſervit ſouvent à mettre d'accord le Connétable & le Duc de Guiſe, & il ne leur donna à l'un & à l'autre que des conſeils ſages & propres à faire réuſſir leurs entrepriſes. Heureux s'ils les euſſent ſuivis d'auſſi bonne foi qu'il les donnoit! Il paroît qu'il étoit ſincérement attaché à la Religion Catholique; ſa femme, au contraire, étoit Huguenotte; & quand

même celle-ci eût été attachée d'auſſi bonne foi au parti qu'elle avoit embraſſé, elle lui auroit fait moins d'honneur que ſon mari; car il s'en falloit bien qu'elle fût auſſi ſenſée que lui. On en peut juger par la folle donation qu'elle fit de ſa terre de Valery au Prince de Condé; indépendamment de la valeur de la terre en elle-même, le mobilier du château en étoit immenſe, & le Maréchal en laiſſa d'ailleurs un conſidérable à Paris.

Brantome dit que » l'encan ou vente » de ſes effets précieux dura ſi long-temps, » qu'on n'en put quaſi jamais voir la fin. » Entre autres, on vendit une tapiſ- » ſerie qui repréſentoit la bataille de Phar- » ſale; le Maréchal de Vieilleville l'a- » cheta, & en décora la belle ſalle de » ſon château de Duretal; elle pou- » voit parangoner (ſe comparer) aux ma- » gnifiques tapiſſeries du Roi, qui ſont » regardées comme hors de prix: il y » avoit auſſi deux tapis veluz Perſiens, » tout d'or «. En général, on reprochoit au Maréchal de St. André de mener une vie délicieuſe, & d'aimer ſes aiſes, ſon plaiſir, & la bonne chere. » Il a été, dit » Brantome, le premier de ſon temps qui » ait introduit à la Cour la friandiſe &

» délicateſſe de viandes, tant de chair » que de poiſſon, & autre luxe de ta- » ble «.

La Maréchale de St. André ayant hérité de ſa fille unique, un an après la mort de ſon mari, ſe trouva maîtreſſe de tout le prix du mobilier & de tous les biens d'acquêt de ſon mari : mais ce que l'on appelle les propres paternels, c'eſt-à-dire les biens que le Maréchal avoit eus de ſon pere, paſſerent aux enfans de ſa ſœur Marguerite d'Albon, qui avoit épouſé M. de St. Germain d'Apchon, & ſont reſtés dans cette derniere Maiſon. Celle d'Albon ſubſiſte encore dans une ou pluſieurs autres branches qui étoient aînées de celle de St. André.

Le Maréchal de Bourdillon.

La fortune du Maréchal de Bourdillon fut aſſez ſinguliere, quoiqu'il ne fût pas ſans mérite. Il étoit bon Gentilhomme. Il fut d'abord Ecuyer d'écurie de M. le Dauphin, depuis Henri II ; ce qui le mit à portée de ſe faire connoître de ce Prince, auquel il plut, parce qu'il avoit quelques qualités aimables & eſtimables. Il fut enſuite Lieutenant de la compagnie de M. le Duc de Nevers, de la Maiſon de Cleves, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne. Il ſe conduiſit

fort bien dans pluſieurs actions de guerre & dans la défenſe de pluſieurs villes. La paix s'étant faite en 1559, par un article du traité du Cateau-Cambreſis, il fut ſtipulé que le Piémont ſeroit reſtitué à ſon Souverain naturel, à l'exception de ſix places qui reſteroient à la France, juſqu'à ce que le Duc de Savoie eût des enfans de Madame Eliſabeth de France, derniere fille de François I, qu'on lui fit épouſer. Ce ne fut pas ſans une peine extrême que le Maréchal de Briſſac ſe réſolut à évacuer un pays où il avoit commandé pendant pluſieurs années : mais enfin il fallut bien qu'il s'y ſoumît ; & on envoya Bourdillon commander dans les ſix places reſtantes. Ce commandement, qui ne s'étendoit que ſur une partie de celui dont avoit joui un Maréchal de France de la conſidération de M. de Briſſac, étoit encore très bon pour M. de Bourdillon, & il s'en ſeroit ſûrement bien contenté s'il eût duré. Mais le cas de la reſtitution ne tarda pas à arriver. La Ducheſſe de Savoie accoucha d'un fils, & le Duc, en faiſant part de la naiſſance de cet enfant au Roi ſon neveu, réclama en même temps la promeſſe qui lui avoit été faite lors de ſon mariage. Brantome

nous apprend qu'on délibéra ſérieuſement dans le Conſeil du Roi, ſi l'on exécuteroit cette clauſe ou non. D'un côté, l'engagement étoit formel, la reſtitution du Piémont formoit, pour ainſi dire, la dot d'une fille de France, & il étoit indiſpenſable de la payer. D'un autre côté, il ſe trouva des Miniſtres & des Généraux qui repréſenterent que, remettre ainſi toute la barriere des Alpes au pouvoir d'un Prince dont le Roi pouvoit n'être pas toujours aſſuré, c'étoit expoſer la France à ſe voir fermer la porte & l'entrée de l'Italie, à la volonté & au caprice du Duc de Savoie; que c'étoit par conſéquent renoncer pour toujours à la conquête de ces belles Provinces d'Italie, dont la France ſeroit plus ſéparée par les montagnes, que l'Eſpagne ne l'eſt par les mers. Cette grande queſtion ayant été bien agitée, le parti le plus honnête l'emporta cependant; & il fut réſolu que l'on rendroit au Duc de Savoie Turin & ſes autres places, le Roi ne ſe réſervant que Pignerol & Savillan. Il y avoit à cette reſtitution une autre difficulté, c'étoit celle de la faire exécuter; car dans ces temps malheureux de diſſentions & de guerres civiles, les Commandans des armées & ceux des garniſons ne faiſoient

guere que ce qu'ils jugeoient à propos, & il falloit négocier & capituler avec eux. Il étoit difficile de les tirer de leurs postes, & l'on pouvoit craindre qu'ils ne traitassent avec les ennemis de l'Etat, si l'on ne traitoit avec eux. On pensa que Bourdillon même pourroit être capable de faire ces difficultés. Il fallut choisir un négociateur adroit & habile, pour faire exécuter la résolution du Conseil ; on le trouva dans la personne de Robertet d'Alluye, Secrétaire d'Etat ; encore fallut-il qu'il eût des motifs personnels pour se charger de cette commission & la faire réussir ; mais on lui en fournit. Il étoit amoureux de Mademoiselle de Pienne, la même à qui le Maréchal de Montmorenci, fils aîné du Connétable, avoit fait, six ans auparavant, une promesse de mariage, à laquelle on étoit venu à bout de faire renoncer cette Demoiselle. C'étoit une fille de qualité, assez riche héritiere ; & d'Alluye satisfaisoit en même temps son amour & son ambition, s'il pouvoit parvenir à l'épouser. Le Roi de Navarre, dépouillé de la plus grande partie de son Royaume, se croyoit intéressé à procurer l'évacuation du Piémont, parce qu'on lui avoit fait espérer que s'il s'y prêtoit, on lui

lui feroit obtenir la Sardaigne, en dédommagement de la Navarre. Chargé de concilier tous ces intérêts, Robertet d'Alluye n'avoit plus à ménager que ceux de Bourdillon, & il avoit en main de quoi le ſatisfaire; car il lui porta l'aſſurance, de la part du Roi & de la Reine, d'être Maréchal de France. C'en étoit plus qu'il n'en falloit pour aſſurer la reddition entiere du Piémont à ſon Souverain. Cependant Boutdillon crut devoir faire un peu de façons. Avant que d'Alluye arrivât, il avoit déclaré hautement qu'il ne rendroit jamais les places du Piémont; que cette réſolution ne pouvoit être priſe par le Roi encore mineur, & qu'elle outrepaſſoit les pouvoirs de la Reine-Mere, Régente, & du Roi de Navarre, Lieutenant-Général du Royaume. Même après l'arrivée de d'Alluye, il écrivit en Cour pour faire ſes repréſentations. Le Secrétaire d'Etat envoya ces lettres; mais probablement l'intention de l'un & de l'autre n'étoit que de ſe faire confirmer les promeſſes qu'on leur avoit faites; ils eurent ſatisfaction. On récompenſa de plus René de Birague, que l'on appeloit à Turin le *Préſident de Birague*,

parce qu'il étoit Chef de la Juſtice, & Intendant général du Piémont ; & la reſtitution des places s'exécuta avec la plus grande exactitude : mais le Roi de Navarre, ayant été tué la même année 1562, ne ſe trouva plus en état de ſuivre ſes idées ſur la Sardaigne.

Bourdillon, d'Alluye & Birague revinrent en France chargés de préſens & de richeſſes qui leur attirerent quelques plaiſanteries ; mais, comme cela arrive ordinairement, ce qu'ils tenoient les conſola de ce que l'on en diſoit. Le Secrétaire d'Etat épouſa Mademoiſelle de Pienne, & la laiſſa veuve ſans enfans. En 1569, Bourdillon reçut le Bâton qui lui avoit été promis. Il épouſa en ſecondes noces la fille de Birague ; mais il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes, & a été le dernier de ſa famille. Il mourut en 1567, conſidéré comme un bon Militaire & un homme ſage. Birague fit la plus grande fortune, qu'il méritoit juſques à un certain point ; car il s'étoit mêlé de bien des choſes, & s'en étoit toujours tiré, ſinon avec grande gloire, du moins avec beaucoup d'adreſſe & d'intelligence. Sa famille étoit de Milan, s'étoit attachée au parti François, avoit été chaſſée

de ſa patrie, & avoit perdu ſes biens pour l'amour de la France. Afin d'en dédommager Birague, on lui avoit confié l'adminiſtration des Finances & de la Juſtice en Piémont; & comme il étoit brave, il avoit en même temps ſervi de ſa perſonne aux ſiéges de pluſieurs places du Milanois, dans leſquelles d'ailleurs il avoit conſervé des intelligences. Souvent il avoit commandé les troupes en l'abſence des Généraux militaires. La connoiſſance de ſes talens fut cauſe que lorſqu'il fut revenu en France, Catherine de Médicis lui confia le gouvernement & l'adminiſtration de la ville de Lyon & du Lyonnois, en l'abſence de M. le Duc de Nemours-Savoie qui en étoit titulaire. En 1570, le Chancelier de l'Hôpital ayant été exilé, Birague eut les Sceaux, & à la mort de l'Hôpital, en 1573, il fut Chancelier de France. On lui retira les Sceaux en 1578, pour les donner à ſon ami Huraut de Chiverny; mais il reſta Chancelier, & fut fait d'ailleurs Cardinal, Evêque de Lavaur, & obtint pluſieurs riches Abbayes. Il fut auſſi Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit, lors de ſon inſtitution. Il ne craignoit pas de déclarer que c'étoit malgré lui qu'on l'avoit fait Cardinal & Evêque;

& il disoit plaisamment en Italien, qu'il n'entendoit rien *à toutes ces cérémonies & gentillesses ecclésiastiques.* Il manquoit aussi de la connoissance de nos Loix Françoises & de nos formes judiciaires ; il parloit même assez mal notre Langue, grand inconvénient pour un Chancelier de France : mais d'ailleurs, il avoit assez d'esprit, d'art, & de ce qu'on appelle *politique Italienne*, pour savoir se retourner de toutes manieres. Ce fut ce genre de mérite qui le rendit cher à Catherine de Médicis. Il avoit été marié en Piémont; mais il ne laissa que des filles, dont la Maréchale de Bourdillon étoit l'aînée. Elle se maria deux fois; la premiere avec un Seigneur de la Maison de Laval; la seconde avec un de la Maison d'Amboise. La famille de Birague subsiste encore en plusieurs branches, dont une en France, qui descend du frere du Chancelier; les autres sont en Piémont.

Le Maréchal de Matignon.

Le Maréchal de Matignon, de la Maison de Goyon, originaire de Bretagne, & connue très-anciennement dans cette Province, mais d'une branche établie en Normandie, où elle possédoit le Comté de Thorigny, & qui avoit déjà fourni un Grand Ecuyer de France, étoit né

en 1525, & fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, qui fut depuis Henri II. Il ſe conduiſit de bonne heure à la Cour avec une adreſſe & une politique qui firent dire de lui qu'il avoit toute la fineſſe attribuée à ceux de ſon pays. Pendant tout le regne d'Henri II, il ſe ménagea ſi bien entre le Connétable & les Guiſes, que ni les Montmorenci, ni leurs adverſaires n'eurent à ſe plaindre de lui, & qu'il ne ſe rendit ſuſpect ni aux uns, ni aux autres. François II étant monté ſur le trône, Matignon offrit ſes ſervices à Catherine de Médicis, & lui perſuada aiſément qu'il veilleroit au maintien du Catholiciſme dans la Normandie, ſi on vouloit lui confier le commandement de cette Province. Il obtint au moins une partie de ce qu'il demandoit, ayant été nommé Lieutenant-Général de la Baſſe-Normandie, charge qui d'ailleurs avoit déjà été dans ſa famille. Pour tenir tête aux nouveaux Sectaires, il lui fut permis de lever une compagnie d'arquebuſiers à cheval; &, pour l'entretenir & la payer, il fallut avoir recours à des moyens extraordinaires. Il s'arrangea à cet effet avec les Evêques & les gens d'Egliſe de la Province, qui eurent la liberté de vendre

l'argenterie & même les châſſes de leurs Egliſes, pour en faire de l'argent comptant. Comme le remarque très-bien Brantome, tout le monde gagna à ce marché; les Bénéficiers retinrent une partie des deniers de la vente, & ne purent être impoſés davantage; les Huguenots furent contenus, & n'eurent plus de moyens de piller; & Matignon eut de quoi payer ſa troupe. Le Commandant ſe gouverna avec beaucoup d'adreſſe entre les deux partis; il eut même infiniment de condeſcendance pour les Huguenots, juſqu'à ce que la guerre étant enfin entamée, il fut forcé de ſe déclarer pour l'un ou pour l'autre. Alors il agit avec la plus grande ſévérité contre les nouveaux Sectaires, afin de les effrayer, craignant de n'être pas toujours le plus fort dans ſa Province.

Montgomery, Seigneur Normand (le même qui avoit tué par accident Henri II), ſachant bien qu'il n'avoit aucun ménagement à garder avec Catherine de Médicis, s'étoit mis à la tête du parti Huguenot en Normandie, & revenoit d'Angleterre avec l'aſſurance d'un prompt ſecours pour les rebelles. Peu s'en fallut qu'il ne s'emparât de Cherbourg, au moyen des intelligences qu'il s'y étoit faites: mais

Matignon y courut, ſauva la place, changea le Gouverneur qui étoit ſuſpect, & conſerva Cherbourg & toute la Baſſe-Normandie juſqu'à la paix fauſſe ou vraie de 1563. Il n'avoit pu encore arrêter le Comte de Montgomery, quoiqu'il en eût l'ordre précis, & fut obligé d'en différer l'exécution pendant bien des années. En attendant, il ſervit ſous le Duc d'Anjou (depuis Henri III), en qualité de Maréchal de Camp dans ſon armée, aux batailles de Jarnac & de Montcontour. En 1570, il retourna en Baſſe-Normandie, & continua de mettre cette Province en ſûreté contre les Huguenots; mais il eut la prudence d'empêcher que le maſſacre de la Saint Barthelemi ne s'étendît dans tout le pays où il commandoit. Enfin, en 1574, au commencement du regne d'Henri III, il parvint à arrêter le meurtrier d'Henri II, qui, à la vérité, n'avoit pas été coupable lorſque ce meurtre avoit été commis, mais qui étoit devenu criminel en faiſant la guerre aux enfans du Roi, dont il avoit eu le malheur de cauſer la mort. Voici comment Matignon fit cette importante capture, qui lui avoit été ſi fort recommandée par Catherine de Médicis. Montgomery étoit à la tête

d'une forte garniſon de Huguenots dans St. Lo : Matignon vint l'y aſſiéger avec une armée de huit mille hommes de pied, & de près de deux mille chevaux. Le Chef des rebelles, qui ſe doutoit bien que c'étoit à ſa perſonne qu'on en vouloit principalement, laiſſa la Colombiere, ſon gendre, dans la ville, pour la défendre, s'échappa avec ſoixante chevaux ſeulement, & ſe jeta dans Domfront. Matignon en étant averti, laiſſa le Comte de Thorigny ſon fils, & la plus grande partie de ſes troupes continuer le ſiége de St. Lo, ſuivit ſon ennemi, & parut devant Domfront. Cette ville étoit ſi mal fortifiée, & Montgomery avoit ſi peu de gens avec lui, qu'il ne put que ſe retrancher dans le château. Il fut ſommé de ſe rendre à diſcrétion, &, ſur ſon refus, le château fut canonné; on y fit breche. En vain Montgomery tâcha de s'échapper à la faveur de deux ſorties; il fut repouſſé, & ſoutint un premier aſſaut, dans lequel le carnage fut terrible de part & d'autre. Il ne put y trouver la mort; mais Matignon ne put s'emparer du château. Un ſecond aſſaut n'eut pas plus de ſuccès : les ſoldats de Montgomery combattirent en déſeſpérés, &

les troupes Catholiques parurent rebutées. Après tant d'efforts inutiles, il fallut chercher à tromper Montgomery, pour l'engager à ſe rendre. Le Vidame de Vaſſé, ſon parent & ſon ami, ſéduit ſans doute le premier, ſe chargea de négocier avec lui, & ne put que mêler ſes larmes avec les ſiennes, en lui remontrant que, ſa perte étant inévitable, il devoit épargner le ſang de ceux qui lui étoient encore attachés, quoique ceux-ci offriſſent de mourir avec lui juſques au dernier. D'ailleurs, toutes les eſpérances qu'il pouvoit lui faire concevoir n'étoient fondées que ſur les bons offices de Matignon, que Montgomery ſavoit bien devoir être inutiles. Cependant il ſe rendit; Matignon le reçut en apparence avec honneur, mais en le faiſant garder ſoigneuſement à vue. Le lendemain, il lui fit une propoſition qu'il devoit bien ſentir que Montgomery auroit de la peine à accepter; ce fut, en le ſuivant à St. Lo, de ſe montrer à la Colombiere ſon gendre, & à ceux qui défendoient cette ville, & de les engager à ſe rendre. Il lui donna quelques fauſſes lueurs d'eſpérance qu'en rendant ce ſervice au Roi, il obtiendroit grace. Le malheureux Montgomery eut la foi-

bleſſe d'y conſentir. Il ſe préſenta devant St. Lo à côté de Matignon. Son gendre & ſa garniſon accoururent avec empreſſement pour le voir & l'écouter ; mais dès qu'il eut ouvert la bouche, & qu'ils entendirent qu'il leur propoſoit de ſe rendre, ſon gendre l'interrompant: » Je » croyois, Monſieur, lui dit-il, qu'un » homme tel que vous ne paroîtroit ici » que pour nous exhorter à une plus » grande réſiſtance. Je vois avec le plus » grand chagrin que le plus triſte effet » de votre malheur eſt de vous avoir ôté » le courage. Je me retire en rougiſſant » de votre foibleſſe. Si j'ai appris de vous » comment il faut vaincre, je vais vous » montrer comment il faut mourir «. Montgomery accablé ſe retira, & dès ce moment ne voulut plus voir ni Matignon, ni Vaſſé. Le Lieutenant-Général de Normandie continua le ſiége de St. Lo, & le prit enfin d'aſſaut. La Colombiere périt ſur la breche le ſabre à la main. Si Montgomery l'apprit avec douleur, il fut encore plus touché de voir amener dans ſa tente ſon propre fils, le jeune de Lorges, qui avoit été fait priſonnier dans la ville Il jouit peu longtemps de ſes embraſſemens. La Reine

Mere ne tarda pas à donner ordre qu'on amenât Montgomery à Paris, les fers aux pieds & aux mains. Matignon fut forcé d'obéir. Le priſonnier fut enfermé dans une tour de la Conciergerie du Palais, qui porte encore ſon nom. Son procès lui fut fait avec la plus grande rigueur : il fut jugé, mis à la torture, & condamné au dernier ſupplice, comme aſſaſſin d'un Roi dont il avoit été le premier Capitaine des Gardes. On prétend qu'avant ſa mort, en place de Grêve, il ſe plaignit avec véhémence de l'injuſtice de la Reine, qui vengeoit ſur lui ſa haine particuliere, plutôt que la mort du feu Roi, qu'il aſſura lui avoir cauſé & lui cauſer encore les plus ſenſibles regrets. Il mêla dans ſon diſcours quelques reproches contre Matignon, qui avoit ſervi la colere de cette inexorable Reine. Matignon, inſtruit de ces reproches, proteſta hautement qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour ſauver Montgomery des fureurs de Catherine. Mais, quoi qu'il en ſoit, il fut *grandement* récompenſé pour avoir fait cette capture. On remarque ſur-tout comme un trait qui peint ſon caractere perſonnel, qu'il obtint l'échange d'une aſſez médiocre terre qui lui appartenoit, que

l'on appeloit *les Moutiers*, contre la ville & baronnie de St. Lo, qui étoit à l'Evêque de Coutance. Il repréſenta que cette ville devenant un domaine de ſa famille, ſeroit mieux défendue contre les Huguenots, & qu'eux-mêmes auroient moins d'acharnement à s'en emparer que lorſqu'elle étoit poſſédée par des gens d'Egliſe. Cette raiſon parut ſuffiſante au Gouvernement qui vouloit lui rendre ſervice. Lorges étoit reſté en Normandie pendant qu'on conduiſoit ſon malheureux pere à Paris, & que Matignon ſe rendoit à la Cour. Il eut le bonheur de s'échapper de ſa priſon, & mourut, ſous le regne d'Henri IV, Gouverneur de la ville de Caſtres. Il n'eut qu'une fille unique, qui épouſa Jacques de Durfort, Marquis de Duras, & porta le nom & la terre de Lorges dans la Maiſon de ſon mari. Le malheureux Montgomery avoit un ſecond fils, dont la poſtérité maſculine a conſervé le nom & la terre de Montgomery juſques à nos jours qu'elle s'eſt éteinte.

Matignon ayant achevé de ſoumettre la Normandie & de s'aſſurer particuliérement du Duché d'Alençon, mérita de nouvelles graces de la part d'Henri III

& de la Reine ſa mere ; mais il déplut au Duc d'Alençon, dernier des freres du Roi, en découvrant le deſſein de troubler le Royaume, & en ſuggérant les moyens de le prévenir. On fit paſſer le Prince dans les Pays-Bas, ſous prétexte de lui procurer la poſſeſſion du Brabant, qui lui étoit offerte par les Flamands rebelles. En 1578, Henri III ayant inſtitué l'Ordre du St. Eſprit, Matignon fut compris dans la premiere promotion, & l'année ſuivante 1579, il fut fait Maréchal de France. Peu après, on lui confia le ſoin de l'armée de Picardie, & il mit le ſiége devant la Fere. Il prit cette place en vertu d'une capitulation qu'il accorda à la garniſon & aux habitans, en dépit du Cardinal de la Valette, & du Duc d'Epernon, favori d'Henri III. Ceux-ci s'en plaignirent mal à propos à ce Monarque; mais ils ne furent point écoutés, & tout ce qu'ils gagnerent fut d'empêcher Matignon d'être admis dans la ſociété particuliere de ce Roi, dans ſes dévotions ridicules & ſes amuſemens déplacés. C'eſt juſtement ce que déſiroit Matignon ; car il entroit dans ſon plan de conduite fine & ruſée, de ſervir le Roi glorieuſement & fidélement, mais de ne point

ſe familiariſer avec ſon Maître, ou, pour mieux dire, de ne point prétendre à ſa familiarité. En 1581, on chargea le Maréchal de Matignon de paſſer en Guienne, comme étant ſeul capable, avec ſon adreſſe ordinaire, d'un côté, de contenir les Huguenots & le parti du Roi de Navarre, & de l'autre, les Ligueurs ou Partiſans du Duc de Guiſe, dont Henri III commençoit à ſe défier. Le Maréchal ne pouvoit mettre trop d'art dans ſa conduite; mais il employa celui qui étoit néceſſaire. Il conſerva Bordeaux & le château Trompette à ſon Maître, & ſauva Brouage en défaiſant les troupes de Sainte-Meſme, Officier Calviniſte & attaché au Prince de Condé. Ce ſont les principaux faits du Maréchal, depuis l'année 1582 juſqu'en 1585. L'année ſuivante, il agit de concert avec le Duc de Maïenne, mais ſe tenant toujours en garde contre les Guiſes, ayant déjà pénétré combien le Roi devoit s'en méfier. En 1587, le Roi de Navarre, depuis Henri IV, gagna la bataille de Coutras contre le Duc de Joyeuſe qui y fut tué. Ce malheur ne lui ſeroit pas arrivé, s'il eût attendu le Maréchal de Matignon qui voloit à ſon ſecours: mais Joyeuſe fut la victime de ſa vanité

& de ſon ambition. Du moins Matignon empêcha-t-il Henri de profiter de cette victoire. Pendant la campagne ſuivante de 1588, il préſenta deux fois la bataille à Henri IV, qui l'évita autant de fois; mais enfin les armées ſe rencontrerent auprès de Nérac, & Matignon eut l'honneur d'obtenir l'avantage ſur le grand Henri, qui ſe vit contraint de lui céder le champ de bataille & de ſe retirer dans la ville de Nérac même. Matignon, par ménagement pour un ennemi ſi reſpectable, n'uſa pas de ſa victoire autant qu'il l'auroit pu; mais, content d'avoir aſſuré les places du Querci, il ſe retira ſur Bordeaux. Ce qui arriva ſucceſſivement pendant le cours de cette année, prouva combien Matignon avoit beſoin de toute ſa politique pour ſe maintenir à la Cour; car, ce fut cette même année qu'arriva d'abord la mort du Duc d'Alençon, la journée des Barricades, la convocation des Etats à Blois, l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, & enfin la mort de Catherine de Médicis. Il ne fallut pas moins que tout l'art, toute l'adreſſe, &, l'on pourroit dire, toute la fineſſe Normande qu'employa Matignon, pour réuſſir à ſe ſoutenir dans ces temps de trouble. Jamais il n'entra dans le parti

de la Ligue, & ce fut de cette façon qu'il parvint à rapprocher Henri III du Roi de Navarre, & à les réunir contre leurs ennemis communs ; ce qui lui procura le gouvernement de Guienne, qu'Henri IV même conſentit qui lui fût cédé auſſitôt après cette réunion. Elle fut ſuivie de près de l'aſſaſſinat d'Henri III & de l'avénement d'Henri IV au trône de France. Le Maréchal contribua beaucoup à lui ménager la ſoumiſſion du Parlement de Bordeaux. Le Comte de Thorigny ſon fils, & le Marquis de Caniſi ſon gendre, combattirent pour Henri IV à la bataille d'Ivry, & lui rendirent d'auſſi importans ſervices en Normandie, que le Maréchal continua de lui en rendre en Guienne, juſqu'à ce que s'étant rendu auprès de Sa Majeſté à Chartres, il aſſiſta à ſon Sacre, le 27 Février 1594, & y remplit les fonctions de Connétable. La même année, il entra dans Paris avec le Roi. Le combat de Fontaine-Françoiſe, qui ſe donna en 1595, fut la derniere affaire dans laquelle Henri IV ſe trouva. Le Comte de Thorigny, fils aîné du Maréchal, périt dans cette affaire au moment de faire la plus belle fortune. Il étoit déjà Chevalier des Ordres du Roi, &

& Lieutenant-Général en Normandie à la place de ſon pere. Il étoit marié ; mais mourut ſans enfans. Le Maréchal fut inconſolable de cette perte. Cependant il retourna en Guienne, & ſes deux gendres, les Marquis de Harcourt-Beuvron & de Caniſi, continuerent à défendre & à gouverner la Normandie. Le Maréchal, avant que de mourir, eut encore le temps de marier ſon ſecond fils, devenu l'aîné, à une Princeſſe d'Orléans Longueville, deſcendante du fameux Comte de Dunois, & alliée de pluſieurs côtés à l'auguſte Maiſon de Bourbon. Enfin, il mourut le 27 Juin 1597, d'une attaque d'apoplexie, dans ſon château de Leſparre en Guienne. Sa poſtérité ſubſiſte dans M. le Prince de Monaco, Duc de Valentinois, & ſes enfans. Une autre branche, également deſcendante de lui, a fini dans la perſonne de M. le Marquis de Matignon-Gaſſé, mort à Naples il y a peu d'années.

Brantome nous apprend que le Maréchal de Matignon juroit toujours *coldieu*.

Son caractere & ſes principaux talens étoient la fineſſe & la prudence. Il étoit temporiſeur ; mais n'en étoit pas moins

brave, lorſqu'il trouvoit l'occaſion convenable pour ſe battre.

On lui a reproché, comme une grande foibleſſe, le déſeſpoir qu'il montra à la mort de ſon fils aîné; il dit qu'il avoit perdu tout ſon eſpoir & toute ſa gloire: il eſt certain que ce dernier mot eſt trop fort; mais il faut excuſer cet excès de tendreſſe paternelle.

Il n'a laiſſé après ſa mort ni Mémoires ni Ecrits que nous connoiſſions; mais, dans le cours du ſiecle dernier, en 1661, M. de Cailliere, ancien Maréchal de bataille des armées du Roi, & Commandant à Cherbourg, a jugé à propos de publier ſa vie, avec des détails qu'il a ſans doute crus utiles aux Militaires de ſon temps. Il faut remarquer que le titre de Maréchal de bataille, que M. de Cailliere portoit, répondoit à peu près, dans ce temps là, à ce que nous appelons aujourd'hui Major-Général de l'armée. Ce titre n'étoit pas encore connu au ſeizieme ſiecle, & ne l'eſt plus au dix-huitieme.

Valette Pariſot, Villiers de l'iſle-Adam & d'Aubuſſon, Grands Maîtres de Malte.

Brantome a conſacré un aſſez long article de ſes Vies des Capitaines illuſtres François, à l'éloge de Jean Valette Pariſot, Grand-Maître de Malte, qui défen-

dit cette Iſle contre les Turcs, lorſque Soliman II l'aſſiégea inutilement en 1565. Il remarque à cette occaſion que le ſeizieme ſiecle a vu trois Grands-Maîtres de Malte illuſtres, & tous trois François. Le premier fut d'Aubuſſon, qui peut être regardé comme appartenant à ce ſiecle, puiſqu'il n'eſt mort qu'en 1503, à la vérité, à l'âge de 78 ans. Il étoit d'une famille ancienne & illuſtre des confins de l'Auvergne, qui prétend deſcendre des anciens Vicomtes de la Marche. Dans le ſiecle dernier, cette Maiſon d'Aubuſſon a été illuſtrée par un Maréchal de France, élevé à la dignité de Duc & Pair ſous le nom de la *Feuillade :* ſa branche eſt actuellement éteinte. Le Grand-Maître d'Aubuſſon ſe ſignala dès ſa premiere jeuneſſe contre les Turcs en Hongrie. Il entra enſuite dans l'Ordre de Malte, fut, aſſez jeune, Grand-Croix, Bailli & Grand-Prieur d'Auvergne, enfin élu Grand-Maître en 1476, étant âgé d'environ 50 ans. L'Ordre de S. Jean de Jéruſalem avoit alors pour chef-lieu l'Iſle de Rhodes, ſituée dans la Méditerranée, non loin des côtes de la Turquie qu'on appelle à préſent *Aſiatique*. D'Aubuſſon s'occupa d'abord à fortifier la ville principale, à en augmenter le port; & ſe doutant bien qu'il ne

manqueroit pas d'être attaqué par le redoutable Mahomet II, qui, quelques années auparavant, s'étoit rendu maître de Conſtantinople, il ſe prépara à une vigoureuſe défenſe. Le Grand Seigneur parut en effet devant Rhodes en 1480, avec une flotte de plus de 160 voiles, chargée, dit on, de plus de cent mille hommes; mais au bout de deux mois, il fut obligé de lever le ſiége. Quelques années après, les deux fils de Mahomet II, Bazajet & Sizime, s'étant diſputés l'Empire Ottoman, le dernier ne pouvant tenir contre ſon frere, ſe réfugia à Rhodes. D'Aubuſſon le reçut & le protégea contre Bazajet, qui n'oſa l'attaquer; le Pape déclara ce Grand-Maître Cardinal, mais ſans l'obliger à quitter ſa dignité, ni le commandement militaire, qui l'obligeoient à défendre la chrétienté. Il mourut, comme je l'ai dit, en 1503, âgé de 78 ans.

Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, d'une ancienne & illuſtre Maiſon, originaire des environs de Paris, qui a fourni un Maréchal de France, un porte oriflamme de la Couronne, un Grand-Louvetier & pluſieurs Chevaliers fameux par différens exploits, fut élevé, en 1520, à la premiere dignité de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui étoit encore en poſſeſſion de

l'Iſle de Rhodes. En 1522, Soliman II vint l'aſſiéger. Villiers & ſes Chevaliers ſe défendirent pendant plus de ſept mois avec une bravoure, une conſtance & une habileté vraiment admirables. Ayant été trahis par un faux Frere Portugais, le Grand-Maître fut obligé de ſe rendre, & l'Ordre d'abandonner l'Iſle; mais du moins Villiers de l'Iſle-Adam reçut-il de l'Empereur Ottoman les marques d'eſtime & d'admiration les moins équivoques. Il fut forcé de fixer, pendant quelque temps, ſa réſidence en Italie, dans la ville de Viterbe. Enfin, l'Empereur Charles-Quint accorda à ces Chevaliers errans & fugitifs, l'Iſle de Malte, ſituée entre la Sicile & l'Afrique. Ils s'y ſont établis, & c'eſt de là qu'ils ont pris le nom de Chevaliers de Malte, qui leur eſt généralement donné. Le brave Villiers de l'Iſle-Adam y mourut en 1534, âgé de ſoixante-dix ans. Le Grand Connétable de Montmorenci ſe faiſoit honneur d'être neveu de cet illuſtre Grand-Maître.

Quant à Valette Pariſot, dont Brantome a fait l'éloge, l'ayant beaucoup connu à Malte même, il étoit de la langue de Provence. On croit que ſa famille eſt à préſent éteinte. Il fut élu Grand-Maî-

tre en 1557. Etant ſimple Chevalier, il s'étoit déjà ſignalé en faiſant de grandes priſes ſur les Turcs. Il continua étant Grand-Maître, & dans les cinq premieres années de ſon magiſter, on compte qu'il leur avoit déjà pris plus de cinquante galeres. Soliman II, irrité de ſes ſuccès, voulut enfin ſe débarraſſer d'un voiſinage auſſi incommode que celui de ces Chevaliers, qui, chaſſés environ quarante ans auparavant de la belle & riche Iſle de Rhodes, n'en étoient devenus que plus redoutables, étant retranchés ſur un rocher tel que Malte. Il envoya Dragut, qui, depuis la mort de Barberouſſe, étoit le plus illuſtre de ſes Généraux de mer, avec une flotte chargée, dit-on, de quatre-vingt mille hommes. Ils aſſiégerent & battirent pendant quatre mois l'ancienne cité de Malte, qui n'étoit encore que médiocrement fortifiée. Ils tirerent contre cette place plus de ſoixante-dix mille coups de canon; mais quoiqu'ils y euſſent fait des breches conſidérables, ils ne purent parvenir à la prendre, & furent obligés de ſe retirer à la fin d'Août 1565, avec perte de plus de vingt mille hommes. A la premiere nouvelle que l'on avoit reçue que Malte devoit être aſſiégée, tous les Chevaliers qui ſe

trouvoient en Europe y étoient accourus; & un grand nombre de volontaires de toutes Nations, dans le nombre desquels il y avoit même des Protestans, les y avoient suivis, parce qu'il étoit question de défendre le dernier boulevard de la chrétienté contre les Infideles. Le Roi Philippe II y fit passer des sommes & des troupes Espagnoles de la Sicile. Les neveux du Grand-Maître Valette, qui résidoient en Provence, y conduisirent un certain nombre de Gentilshommes François qui arriverent à temps; le reste n'entra dans Malte qu'après qu'elle fut délivrée; mais le Grand-Maître employa utilement les secours en argent, les simples Soldats, & les Ingénieurs qu'on lui envoya de tous côtés. Non seulement il fit rétablir les bâtimens & les fortifications de l'ancienne ville de Malte; mais il en bâtit une seconde toute nouvelle, que l'on appela, de son nom, la *Cité Valette*. Il employa pendant plusieurs années, à ces constructions, huit mille hommes par jour. Elles furent achevées en 1568, & le Grand-Maître Valette mourut à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante. Il avoit refusé le chapeau de Cardinal, que le Pape lui avoit offert, comme Alexandre VI l'avoit donné autre-

fois au Grand-Maître d'Aubuſſon. Valette trouva que les fonctions paiſibles du Cardinalat n'étoient pas compatibles avec la vie militaire que devoit mener un Grand-Maître de Malte, toujours menacé d'être aſſiégé par les Turcs, ou obligé de leur faire une guerre offenſive. Brantome avoit été du nombre de ceux qui étoient accourus à Malte, en 1565, pour la défendre, mais qui étoient arrivés trop tard. Du moins eut-il l'avantage de connoître le Grand-Maître Valette. « Ce guerrier reſ-
» pectable réuniſſoit toutes les qualités
» qu'exigeoit ſon état, car il étoit auſſi
» pieux, confiant en Dieu & en la bonté
» de la cauſe qu'il défendoit, qu'il étoit
» brave, intrépide & ardent au combat.
» Un jour qu'il avoit paſſé toute la nuit à
» défendre la porte & le baſtion de Caſ-
» tille, il commençoit à ſe repoſer : dès
» le matin, on vint lui dire que les enne-
» mis revenoient en plus grande force,
» pour s'emparer de la breche. Allons,
» dit il, les repouſſer ; mais paſſons aupara-
» vant à l'égliſe, le temps n'en ſera pas
» perdu, & Dieu bataillera pour nous. Ef-
» fectivement, après avoir fait une courte
» priere, il arrive à la breche, trouve ſes
» gens très-vaillamment combattans,
» prend une pique qu'il faiſoit très bon voir

» en la main de ce grand homme, d'une » belle & haute taille, anime chacun à » faire comme lui ; ſi bien qu'il repouſſe » les ennemis dans le foſſé, avec une très- » grande tuerie «. Si le Grand Maître & les Chevaliers de Malte étoient alors animés de l'eſprit de Dieu pour vaincre leurs ennemis, les Turcs jugeoient bien différemment de la ſource du courage de ces braves gens ; car ils étoient perſuadés, dit Brantome, qu'ils avoient appelé à leur ſecours le diable & les eſprits infernaux. Ils diſoient même qu'ils les voyoient & les reconnoiſſoient très-bien au milieu d'eux.

Non ſeulement Brantome avoit entendu le récit de ce qui s'étoit paſſé au ſiége de Malte, par ceux qui y avoient aſſiſté il y avoit peu de mois, mais encore il y avoit trouvé de vieux Chevaliers qui lui avoient raconté les circonſtances du ſiége de Rhodes. Soliman II y avoit employé ſoixante mille Pionniers, tirés de la Hongrie, de la Croatie, & de la Boſnie. Il y avoit cent pieces de canon en batterie, qui tiroient jour & nuit ſur les murailles & dans la ville, qui jetoient des boulets de bronze ou de marbre, de onze palmes de tour. Il y eut tel aſſaut dans lequel les Turcs revinrent juſqu'à cinq fois avec de

nouvelles troupes, & cependant ils furent toujours repouſſés. Brantome prétend que ſi les Princes Chrétiens avoient voulu ſecourir Rhodes, cette Iſle n'auroit jamais été priſe; mais Charles-Quint s'occupoit dans ce moment à faire la guerre à François Premier, &, en négligeant de défendre ce reſte des poſſeſſions chrétiennes en Aſie, il empêchoit le Roi de France de rendre ce ſervice à la Religion. Au contraire, le bon, ou, ſi l'on veut, le malin Brantome eſt perſuadé que Philippe II, en ſecourant puiſſamment l'Iſle & la Religion de Malte, *a racheté beaucoup de péchés, & mérité paradis.* Ce même Auteur ſe trouva à Malte le jour de la Proceſſion de la *Fête-Dieu*, apparemment en 1566; il y remarqua avec étonnement qu'une partie des Grands-Croix de l'Ordre aſſiſtoit à cette Proceſſion tout armés, & que les autres Chevaliers y paroiſſoient avec de ſimples tuniques & des croix blanches; il en demanda la raiſon, & on lui dit que c'étoit une diſtinction que le Grand-Maître avoit cru devoir accorder à ceux qui avoient fait preuve de leur valeur aux deux derniers ſiéges de Rhodes & de Malte. Brantome ne peut qu'applaudir à cette marque d'honneur accordée au courage.

Le Capitaine San Pietro de Baſtelica, Corſe de Nation, a été un des plus braves Militaires qui ſe ſoient diſtingués au ſervice de France pendant le cours du ſeizieme ſiecle. La Corſe, anciennement ſoumiſe à la République de Gênes, paſſa avec cette ville ſous l'empire des François; mais tous les Corſes n'imiterent pas les Gênois, lorſque ceux-ci ſe révolterent contre nos Rois. La famille de Baſtelica fut du nombre de celles qui reſterent fideles à la France. En 1536, San-Pietro paſſa en Piémont, avec une compagnie de cinq cents Fantaſſins Italiens, au ſervice de France. Il défendit la ville de Foſſano avec une valeur vraiment héroïque, quelque mauvaiſe que fût la place, qui ne ſe rendit que parce que le Capitaine y fut griévement bleſſé. Auſſi-tôt après ſa guériſon, on l'envoya en Provence. Charles-Quint, qui étoit entré dans cette Province, y avoit aſſiégé Marſeille, mais bientôt il ſe vit contraint de ſe retirer de devant cette place. Quelques Officiers François, plus braves que prudens, pourſuivirent les troupes impériales juſques à Brignolès; mais celles-ci leur ayant alors fait face, ils reſterent priſonniers. De ce nombre, furent Gouffier de Boiſſi, Monte-

San Petro de Baſtelica.

jean, & le Capitaine San Pietro. En 1542, il fut employé en Rouſſillon, & fit le ſiége de Perpignan avec le Dauphin, depuis Henri II. En 1543, il conduiſit des troupes au camp, devant Landrecies, & en 1544, il ſe trouva au combat de Vitri, dont la ſuite fut la levée du ſiége de Saint-Dizier. Dans toutes ces occaſions, il donna de grandes marques de valeur & d'intelligence. François I étant mort, San Pietro prit ce moment pour faire un voyage en Corſe, & y épouſa Vanina d'Ornano, héritiere de la principale branche de la famille de ce nom, qu'on prétend deſcendre des anciens Souverains de ce Royaume; c'eſt de là que la poſtérité de San Pietro, en quittant le nom de Baſtelica, a pris celui d'Ornano. Cependant les Gênois l'ayant regardé comme ſuſpect, le firent arrêter auſſi-tôt après ſon mariage, & l'enfermerent dans la citadelle de Baſtia. Il ne revint en France qu'à la paix, & ne pardonna jamais aux Gênois ſon empriſonnement, l'injure & le mal qu'ils lui firent en cette occaſion.

Sous le regne d'Henri II, San Pietro fit d'abord la guerre en Piemont & en Italie, juſqu'en Toſcane, ſous Meſſieurs de Termes & de Strozzi. En 1553, les Gé-

néraux François eurent ordre de s'emparer de la Corſe. De Termes fut chargé de cette entrepriſe, & jeta les yeux ſur San Pietro, comme étant le plus capable, par ſes talens militaires & ſa naiſſance, de faciliter cette conquête : effectivement il y ſervit beaucoup. Les troupes Françoiſes furent conduites en Corſe par des galeres Turques, commandées par le Bacha Dragut, & ſoutenues par celles du Baron de la Garde, Général des galeres de France. Elles s'emparerent aiſément de Baſtia, & allerent enſuite faire, par mer, le ſiége de Bonnifacio, tandis que San Pietro, s'avançant par terre, prit S. Florent & la ville de Corté, au centre de l'Iſle. Calvi & Ajaccio ſubirent le même ſort ; mais les galeres de Dragut s'étant retirées, ſoit par trahiſon, ou par crainte des forces d'André Doria, les François, reſtés dans l'intérieur de l'Iſle, perdirent leurs conquêtes avec autant de facilité qu'ils les avoient faites. San Pietro fut aſſiégé dans Saint-Florent, mais heureuſement délivré par Monſieur de Strozzi qui paſſoit en Toſcane avec un régiment. Durant le cours des années 1554 & 1555, M. de Termes & San Pietro continuerent à ſe ſoutenir en Corſe, mais avec beaucoup de

difficultés. Une des plus grandes étoit fondée ſur la diviſion qui régnoit entre les troupes Corſes attachées à la France, celles Italiennes au même ſervice, & les troupes vraiment Françoiſes, commandées par Monſieur de Termes. Par ce que nous voyons de ces embarras, il paroît que San Pietro étoit d'un caractere difficile à conduire; mais il étoit ſi brave & ſi utile en Corſe, qu'on ne ſe détermina que très-tard à le faire repaſſer en France. Il revint à la Cour pour rendre raiſon de ſa conduite à Henri II. Pendant ce temps (1556), on conclut une treve avec l'Empereur; mais elle fut bientôt rompue; San Pietro fut renvoyé en Corſe, & il y reprit ſes opérations militaires, avec aſſez peu de ſuccès, ſes anciens projets ayant été dérangés par la ſuſpenſion d'armes, & ſur-tout par les tracaſſeries qu'il eſſuya encore. Enfin, en 1559, la paix fut ſignée au Cateau-Cambreſis, & le Roi mourut la même année. Si le Royaume ſe trouva alors ſans ennemis étrangers, San Pietro ne ſe crut point dans le même cas pour ſon compte; piqué contre les Gênois, il voulut toujours leur faire la guerre en Corſe. La Régente Catherine de Médicis & le Roi de Na-

varre le ſouffrirent & le favoriſerent même apparemment ſous main, ſans approuver ouvertement les opérations du brave Corſe, qui, de Marſeille où ſa famille demeuroit, faiſoit partir de petits bâtimens qui couroient ſur ceux des Gênois, & qui, dans l'intérieur de la Corſe même, entretenoit un parti de rebelles toujours ſoulevés contre ces Républicains. San Pietro fit pluſieurs voyages chez les Barbareſques; il fut très-bien reçu du Roi d'Alger, & paſſa à Conſtantinople, muni de lettres de recommandation de ce Tyran ſubalterne, pour le Grand-Seigneur. Dans ces courſes, il ſuſcita beaucoup d'ennemis aux Gênois, obtint quelques bâtimens corſaires, avec leſquels il s'attacha à troubler la navigation des ſujets de la République, & à faire des deſcentes dans l'Iſle de Corſe, au moyen de pluſieurs compagnies levées à ſes dépens, & qui portoient pour toute enſeigne un drapeau de ſoie, avec ces mots: *Pugno pro Patriâ.*

La plus terrible circonſtance de la vie de San Pietro, eſt à peu près de ce temps. Pendant ſes voyages & ſes tentatives ſur la Corſe, il avoit, comme nous l'avons dit, laiſſé ſa famille à Marſeille. Ayant rencontré à Alger un parent de ſon épouſe

dans les fers, il le racheta, & le fit paſſer en Provence. Pierre Giovanni d'Ornano, c'étoit le nom de cet eſclave délivré, qui étoit bâtard d'un oncle de Vanina d'Ornano, ſe trouvant auprès de ſa couſine, ſoit qu'il prît de l'amour pour elle & qu'il en fût bien traité, ſoit qu'il fût indigné de la conduite que tenoit San Pietro, excita ſon épouſe à l'abandonner & à ſe retirer à Gênes, afin, lui dit-il, de conſerver à ſes enfans & l'honneur & les biens que leur pere alloit perdre en continuant l'affreux métier de Forban. Sans doute que Vanina d'Ornano goûta ces raiſons; peut-être avoit-elle quelque inclination pour ſon couſin : quoi qu'il en ſoit, elle ſe détermina à paſſer à Gênes, & elle étoit déjà arrivée à Antibes, lorſque San Pietro, de retour de ſes courſes, en étant averti, fit courir après elle, & la fit ramener dans ſa maiſon à Marſeille avec Pierre Giovanni. Lorſqu'il les tint tous deux en ſon pouvoir, il ſe préſenta à eux, & les interrogea l'un après l'autre ſur le ſujet de leur évaſion. Peu ſatisfait de leurs réponſes, & ſoupçonnant ce qui pouvoit les avoir excités à fuir, il ſe mit dans la plus terrible colere, & ſautant au collet de Giovanni,

il

il lui ôta la vie. Ayant enſuite fait les plus cruels reproches à ſa femme, il tira ſon ſabre, & lui trancha la tête. Après avoir commis ces deux crimes, il fit enterrer les corps de ces malheureux, & ſe rendit promptement à la Cour, dans l'eſpérance d'obtenir ſon pardon; il lui fut accordé, quoiqu'on eût horreur de ſon forfait: mais au reſte on voulut continuer à ſe ſervir de lui. Il retourna à Marſeille, d'où, pendant pluſieurs années, continuant toujours ſon métier de Pirate par mer & par terre, il ne ceſſa d'inquiéter les Gênois dans l'Iſle de Corſe. Enfin, en 1567, étant occupé à faire la petite guerre dans cette Iſle, il fut ſurpris & aſſaſſiné par les parens de Vanina d'Ornano, qui vengerent ainſi le meurtre de ſa malheureuſe femme. Se voyant prêt à ſuccomber ſous les efforts de ſes ennemis, il ordonna à ſon fils Alphonſe de ſe ſauver en France, & exhorta tous les ſiens à ſuivre ce parti. Il fut obéi, & ils furent même récompenſés d'avoir pris ce parti. Alphonſe, qui porta le nom *d'Ornano*, fut Colonel-Général des Corſes au ſervice de France; il fut très-fidele à Henri III, &, auſſi-tôt après la mort de ce Monarque, à Henri IV; ſoumit à l'obéiſſance de ce Prince les villes

de Lyon, Grenoble, & Valence ; fut fait Lieutenant-Général du Dauphiné, & enſuite de Guienne ; Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit en 1595, Maréchal de France en 1597, & mourut à Paris en 1610. Il avoit épouſé Marguerite-Louiſe de Graſſe de Pontevez. Son fils, Jean-Baptiſte d'Ornano, qui épouſa Marie de Remon, Comteſſe de Montlor, riche héritiere, fut auſſi Maréchal de France, & mourut en 1626. La deſcendance de San Pietro, & des deux Maréchaux, ſes fils & petit-fils, s'eſt éteinte au milieu du ſiecle dernier ; mais la famille d'Ornano ſubſiſte encore en Corſe.

Charles IX & Henri III.

Brantome a conſacré un article entier de ſon Livre à Charles IX. Il le met au nombre des grands Capitaines François de ſon ſiecle dont il a écrit les vies. Il eſt obligé de convenir cependant que ce Monarque n'a jamais commandé ſes armées en perſonne, & qu'il ne parle de lui que parce qu'il avoit un grand déſir de les commander, & même les talens néceſſaires pour porter les armes avec gloire. Il le ſuppoſe du moins, & veut le prouver par quelques anecdotes dont je vais rapporter une partie.

On ſait que l'Aſtrologie étoit à la

mode lorſque Charles IX vint au monde, & que Catherine de Médicis y ajoutoit foi. Elle conſulta, entre autres, le fameux Noſtradamus ſur le ſort futur de cet enfant. Cet Aſtrologue, après avoir tiré ſon horoſcope, prédit qu'il régneroit un jour, & qu'il ſeroit un très-vaillant Prince, & tout à fait ſemblable au Grand Charlemagne. Cependant rien n'a été moins conforme que les événemens de la vie de ces deux Monarques. Brantome veut ſauver l'honneur de l'Aſtrologue, en ſoutenant que Charles IX avoit en lui toutes les diſpoſitions propres à faire un conquérant & un grand & invincible Empereur ; mais que les circonſtances au milieu deſquelles il eſt monté ſur le trône, ne ſe ſont point trouvées propres à développer ſon caractere. Il a été aſſez malheureux pour ne pouvoir faire la guerre qu'à ſes propres ſujets, tandis que Charlemagne a trouvé des Lombards, des Saxons & des Saraſins à dompter ; l'Italie, l'Eſpagne & l'Allemagne à conquérir. Ce fut ſans doute conſéquemment à ces belles promeſſes de Noſtradamus, que Catherine de Médicis voulut que ſon fils fût nommé *Charles*, quoiqu'il n'ait jamais reçu ce nom au baptême ; Car il s'appeloit

*Maximilien*, & tenoit ce nom de ſon parrain, Maximilien Roi de Bohême, fils de l'Empereur Ferdinand I, & qui fut enſuite Empereur lui-même ſous le nom de *Maximilien II.* Charles IX épouſa, dans la ſuite, ſa fille Eliſabeth d'Autriche. Catherine changea de même le nom de ſon troiſieme fils, qui fut depuis Henri III. Il avoit été nommé au baptême *Alexandre Edouard*, & avoit eu pour parrain le jeune Edouard VI, Roi d'Angleterre. Catherine voulut qu'il s'appelât Henri, on ne ſait pas pourquoi; car ce nom ne préſageoit rien d'heureux, ſur-tout ſi elle ne le lui fit prendre qu'après la mort de ſon pere. Le dernier de ſes enfans, qui fut le Duc d'Alençon, avoit été nommé au baptême *Hercule*; & Brantome croit que les Cantons Suiſſes étoient ſes parrains; mais il y a plus d'apparence que ce fut le Duc de Ferrare. La Reine lui fit prendre le nom de François. Elle crut pendant long-temps que ce dernier de ſes fils régneroit à ſon tour, parce que Noſtradamus lui avoit prédit que tous ſes enfans porteroient ſucceſſivement la Couronne; mais il faut interpréter les oracles, & ne les pas toujours prendre au pied de la lettre. Si le dernier Duc d'Alençon ou d'An-

jou ne fut pas tout à fait Roi, il fut du moins reconnu pour Souverain des Pays-Bas ; il eſt vrai qu'il ne ſe maintint pas long-temps dans cette Souveraineté ; mais c'en eſt peut-être aſſez pour dire que Noſtradamus ne s'eſt pas trompé tout à fait.

François II avoit auſſi une grande inclination naturelle pour la guerre. N'étant encore que Dauphin, & très-jeune, car il n'avoit pas plus de quatorze ans, il pria en grace ſon pere de le laiſſer aller à l'armée de Picardie, qui fut bien tôt après défaite en voulant ſecourir Saint Quentin. Henri II ne le voulut pas abſolument. Peut-être ce refus ſauva-t-il au Dauphin la vie ou la priſon ; cependant François II ne pardonna jamais au Connétable de Montmorenci de l'en avoir empêché, & c'eſt peut-être en partie ce qui contribua à l'éloignement qu'il montra pour le Connétable pendant la courte durée de ſon regne. Il s'imaginoit que ce grand homme avoit eu la foibleſſe de ne vouloir pas partager avec lui la gloire de livrer une bataille.

Charles IX n'avoit que dix ans lorſqu'il commença à régner. Cependant il avoit un ardent déſir d'aller à la guerre ;

mais il ne put la faire que contre ſes ſujets ; on ne ſatisfit pas même d'abord ſon déſir à ce ſujet. Mais au bout de quelque temps, Catherine apprenant que les Huguenots diſoient que ce n'étoit pas contre le Roi qu'ils faiſoient la guerre, mais contre ceux qui le tenoient en captivité, jugea à propos de le faire paroître à la tête des armées, & on le mena aux ſiéges de Bourges, de Rouen, & du Havre. Il fut enchanté d'avoir obtenu cette permiſſion, mais bien fâché de ce qu'on l'empêchoit d'aller à la tranchée. A la mort du Connérable de Montmorenci, Charles IX ne voulut point remplir cette éminente place, en diſant que la fonction de Connétable étant de porter l'épée nue devant le Roi, il étoit bien en état de porter la ſienne & de s'en ſervir. L'on voit par-là qu'il vouloit toujours commander lui-même ſes armées; auſſi ce fut malgré lui que ce commandement fut déféré à ſon frere, depuis Henri III. Il confioit à ſes favoris le chagrin qu'il en reſſentoit. » Pourquoi, diſoit-il, veut-on » haſarder la vie de mon frere plutôt que » la mienne? L'une ne doit pas être plus » chere à la France que l'autre, puiſqu'il » doit me ſuccéder; d'ailleurs, ma vie eſt » elle ſi précieuſe pour qu'on doive la gar-

» der dans un coffre, comme les bijoux de » la Couronne «? Après les batailles de Jarnac & de Montcontour, Dorat, Poëte fameux de ce temps, lui ayant adreſſé des Vers où il lui faiſoit compliment ſur le ſuccès de ces deux batailles: » Allez, Mon- » ſieur, lui dit-il (quoiqu'il l'eſtimât » beaucoup), ne m'adreſſez plus de pa- » reilles flatteries; c'eſt à mon frere, qui » a combattu à ces deux batailles, qu'il » faut faire ces complimens; c'eſt lui » qui vous taille de la beſogne «.

Il fut d'abord parfaitement bien élevé par le brave Cipierre, qu'Henri II lui avoit deſtiné pour Gouverneur, & qui en remplit les fonctions avec honneur. Mais bientôt Catherine de Médicis lui attacha Gondi, qu'on appela d'abord *Duperron*, & qui devint par la ſuite Duc de Retz. Ce fut lui qui, après s'être bien établi dans les bonnes graces du Roi, lui apprit l'art de diſſimuler, genre de politique que Cipierre étoit bien loin de lui inſpirer. Brantome, fâché, comme tout bon François doit l'être, de ce que l'on a rendu vicieux & perfide un Roi qu'il ſoutient avoir été naturellement grand, généreux, & vaillant, ſe déchaîne contre les Gondi, & leur attribue la plus baſſe origine. Il

dit que le grand-pere du Duc de Retz n'étoit qu'un Meûnier, ſon pere un banqueroutier, & que ſa mere avoit fait long-temps un métier très-malhonnête, & qui devoit empêcher qu'on lui confiât jamais l'éducation d'une Demoiſelle bien née ; ce qui n'empêcha pas que Catherine de Médicis ne lui donnât à élever Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV.

Le nom de M. de Cipierre étoit Marcilly ; il fut premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur d'Orléans, de l'Orléanois, du Pays Chartrain, & de Berri. Il avoit épouſé Louiſe de Hallwin, dont il eut un fils qui épouſa Mademoiſelle de Gondi, & fut Chevalier du Saint Eſprit dès les premieres promotions du regne d'Henri IV ; ſa Maiſon s'eſt éteinte dans la perſonne du fils unique de celui-ci.

Cipierre, comme tous les vieux Militaires de ſon temps, juroit & avoit appris au jeune Roi à jurer ; mais ſes jurons, dit Brantome, étoient francs & nobles, au lieu qu'après ſa mort Gondi lui apprit d'autres juremens qui étoient de vrais blaſphêmes, que l'on trouveroit aujourd'hui de mauvais ton & de mauvaiſe compagnie, &, qui pis eſt, il

apprit au Roi à les débiter ſans être en colere : car, ajoute Brantome, » Duper-» ron étoit le plus grand jureur de ſang » froid qu'on eût jamais vu à la Cour de » France «.

Ce fut la journée de Meaux, c'eſt-à-dire la tentative que l'Amiral de Coligni & les Huguenots firent pour enlever Charles IX, qui détermina le Roi à conſentir au maſſacre de la Saint Barthelemi ; mais les mauvais conſeils de Duperron & de ſa mere furent cauſe de la fauſſeté, de la diſſimulation, & de la cruauté réfléchie qu'il apporta dans les préparatifs & l'exécution de cette affreuſe ſcene. Cipierre, ſuivant le préjugé de ſon temps, lui avoit dit qu'il falloit quelquefois être cruel à la guerre, & les autres y avoient ajouté, qu'un Roi devoit traiter ſes ſujets rebelles comme ſes plus mortels ennemis, & que le moyen de leur faire la guerre plus ſûrement, c'étoit de la leur faire moins ouvertement.

Lorſque Monſieur de Cipierre étoit encore Gouverneur du Roi, on lui donnoit des ſpectacles militaires propres à lui inſpirer le goût de la guerre. Il y eut, entre autres, un tournoi à Fontainebleau pendant les jours gras de l'année 1562 ; les deux tenans furent M. le Duc de Ne-

mours-Savoie & M. le Prince de Condé ; mais on ne permit pas que le Roi courût, quoiqu'il en eût grande envie ; l'exemple de la mort funeſte de ſon pere étoit trop récent. M. de Cipierre conſentit ſeulement que le Roi, & M. le Duc d'Anjou ſon frere, combatiſſent en champ clos à l'épée. Pour éloigner tous les accidens, on leur remit des épées qui n'étoient ni tranchantes ni pointues, mais qui ployoient ſur le corps, & ils eurent pour adverſaires leurs deux Maîtres d'armes, tous deux Italiens ; car, dans ce temps, les Italiens étoient les ſeuls en poſſeſſion de donner des leçons d'eſcrime. On prépara le champ, auprès duquel on avoit figuré un hermitage, & c'étoit devant l'Hermite qui l'occupoit qu'il falloit ſe préſenter pour obtenir la permiſſion de combattre. Pompée étoit le Maître d'armes du Roi, & en même temps ſon Maître de danſe. Il combattit le premier contre le Monarque, qui, bien exercé, donna de grandes preuves d'adreſſe, terraſſa ſon ennemi, & parut le tuer & le laiſſer mort ſur l'arene. Silvie, Maître d'armes du Duc d'Anjou, n'eut pas, en apparence, un meilleur ſort ; & les deux Princes ſe retirerent aux acclamations de toute leur Cour. A peine furent ils éloignés,

qu'une bande de diables hideux ſortit de l'hermitage, & vint, avec beaucoup de contorſions, enlever les corps des prétendus morts. Rien ne caractériſe mieux le faux goût du ſeizieme ſiecle, que ces ridicules circonſtances des divertiſſemens de la Cour d'alors.

M. de Gondi, qui fut enſuite Duc de Retz & prit la conduite de l'éducation du Roi après M. de Cipierre, chercha à inſpirer des goûts différens à ſon éleve, & il ne lui reſta de ſes inclinations militaires que celle de forger des armes, des canons d'arquebuſes, & juſqu'à des fers de chevaux. Brantome nous apprend que Charles IX étant en train de forger, s'amuſoit à faire de la monnoie, ſoit de la bonne ou de la mauvaiſe : un jour en ayant montré de la derniere eſpece au Cardinal de Lorraine, celui-ci lui dit : » Aſſurément, Sire, » vous n'avez pas peur d'être puni pour » faute commiſe en pareil genre, vous por» tez votre grace avec vous «.

Charles IX eut la curioſité d'être inſtruit en pluſieurs autres Arts ; il voulut même ſavoir les regles de celui de la filouterie, & commanda à un certain Capitaine *la Chambre* de lui amener une douzaine de filoux, que l'on appeloit alors *les Enfans de la Matte*. Il leur ordonna de travail-

ler dans un bal qu'il donnoit à toute ſa Cour. Ils n'y manquerent pas, & le Roi s'amuſa beaucoup de l'étonnement de ceux qu'ils dévaliſerent. Cependant, à la fin de la fête, il leur fit rendre à tous leurs effets. Il cultiva un talent d'un genre bien différent, & qui eſt même eſtimable & honorable lorſqu'on n'en abuſe pas, ce fut celui de la Poéſie. Ronſard l'inſtruiſit dans cet Art, & l'y encouragea; il nous a même rapporté quelques Vers de Charles IX : mais nous en avons un beaucoup plus grand nombre de ceux que ce Poëte, auſſi bien que Baif, Dorat, & pluſieurs autres avoient faits par ordre du Roi & d'après ſes idées. Il parloit & écrivoit également bien en proſe, témoin la harangue qu'il fit à huis ouvert au Parlement, dans laquelle, n'ayant point encore de barbe, il adreſſa la parole au Parlement *d'une audace brave & quaſi menaçante*, dit Brantome. » C'eſt à vous autres, dit-» il, d'obéir à mes ordonnances, ſans » diſputer ni conteſter quelles elles ſont. » Je ſais mieux que vous ce qui eſt bon » & convenable pour le bien & profit » de mon Royaume «. Il avoit été bien inſtruit *aux lettres humaines* par M. Amiot ſon Précepteur, qu'il fit enſuite Evêque d'Auxerre. Ce Prélat étoit fils d'un Bou-

cher de Melun, auſſi diſoit-on qu'il ne ſe nourriſſoit que de langues de bœuf. Sa traduction de Plutarque lui a fait beaucoup d'honneur ; cependant on prétend qu'elle n'étoit pas abſolument de lui, mais d'un homme qui la lui avoit confiée en paſſant par Auxerre. Amiot gagna pluſieurs fois le prix des Jeux floraux à Toulouſe. Charles IX fit ce Prélat ſon Grand Aumônier, & l'on remarque que pendant qu'il exerça cette charge, il étoit dans l'uſage, en portant l'Evangile au Roi, de le lui expliquer, comme faiſoit auſſi le Cardinal de Lorraine au Roi François II, dont il étoit auſſi Grand Aumônier. Charles aimoit la Muſique, & chantoit quelquefois au Lutrin à ſa Chapelle avec ſes Chantres, à l'imitation du Roi Henri II ſon pere. Il chantoit la taille & le deſſus fort agréablement, & ſe faiſoit accompagner par un Chantre qui avoit une très-belle baſſe-taille, & que l'on appeloit M. de Saint-Laurent. Le Chancelier de l'Hôpital l'avoit inſtruit dans la Juriſprudence, & lui avoit fait adopter cette belle deviſe, dont le corps étoit deux colonnes ſurmontées d'une couronne, & unies par un ruban, ſur lequel on voyoit écrit : *Par la piété & la juſtice* ; voulant dire que

c'étoit ſur ces deux colonnes qu'étoit fondée l'autorité royale. Il aimoit beaucoup la chaſſe, & avoit compoſé ſur ce ſujet un Livre que Brantome avoit vu ; il en fait l'éloge, & s'étonne qu'il n'ait pas été imprimé (1). Il ſonnoit du cors très-vigoureuſement ; mais cet exercice lui avoit gâté les poumons, & quand il fut mort, on les lui trouva ulcérés & altérés. Quant à l'amour, Brantome prétend qu'il ne s'y livroit qu'avec beaucoup de modération. Il s'étoit attaché à une Demoiſelle de bonne Maiſon ; mais, dit l'Hiſtorien anecdotiſte, » c'étoit plus pour façonner » & entretenir ſa grace que pour au» tre choſe, n'étant rien (diſoit-il) qui fa» çonne mieux un jeune homme que l'a» mour logé en un beau & noble ſujet. » D'ailleurs, il entretint Marie Touchet, » fille d'un Apothicaire d'Orléans, très» excellente en beauté, de laquelle il eut » M. le Grand Prieur, depuis M. le Duc » d'Auvergne, & enſuite M. le Duc d'An» goulême, très-beau & excellent Prince «.

Enfin Brantome ſoutient qu'il étoit naturellement doux & humain, mais qu'à la

(1) Il l'a été, en 1625, d'après un Manuſcrit tiré de la Bibliotheque de M. de Villeroi, Secrétaire d'Etat.

fin les conſeils cruels & la politique barbare & traîtreſſe de ſa mere avoient tellement altéré ſon caractere, qu'on ne le reconnoiſſoit plus. Dans les derniers temps de ſa vie, ayant appris que ſon frere le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre s'étoient unis contre lui : » Ah! dit-il, au » moins que n'attendoient-ils ma mort « ? Catherine de Médicis lui ayant appris, à peu près dans le même temps, qu'elle avoit fait arrêter le Comte de Montgomery, & qu'elle alloit le faire punir du dernier ſupplice, Charles IX, pour toute réponſe, tourna la tête d'un autre côté. Quoi ! mon fils, lui dit la Reine, ne vous réjouiſſez-vous point de la priſe du meurtrier de votre pere? » Je ne me ſoucie plus, » lui répliqua-t-il, de cela ni d'autres » choſes «. La veille de ſa mort, il fit ſon teſtament en préſence du Chancelier de Birague, & de Fizes de Sauves, Secrétaire d'Etat. » Je ſais, leur dit-il, que les Rois » ne peuvent teſter de leur Royaume, » & quelle eſt l'autorité de la Loi Sali- » que «. En conſéquence, il déclara ſon vrai héritier & ſucceſſeur à ſa Couronne, le Roi de Pologne, ſon frere, au préjudice de ſa fille Marie-Eliſabeth, qui mourut peu après lui ; auſſi le Parlement homologua-t-il ſon teſtament, n'y trouvant

rien de contraire aux loix fondamentales & conſtitutives du Royaume.

Tels ſont les faits ſur leſquels Brantome établit l'opinion que Charles IX eût été un grand & vaillant Prince s'il eût régné dans un autre temps : Hélas ! cela peut être. Combien de choſes tiennent au temps, aux momens, aux conjonctures dans leſquelles elles ſe paſſent !

Henri III. Il y a moins lieu de croire qu'Henri III eût jamais pu être un grand Roi ; il étoit trop foible, & tout annonçoit en lui un caractere peu ſuſceptible d'élévation & d'énergie. Il a commandé des armées en perſonne, & même a eu la gloire de gagner des batailles ; mais il a dû cet honneur aux conſeils qui l'ont guidé, & rien à ſes talens ni à ſon mérite perſonnel & militaire. Il n'avoit que cette ſimple bravoure dont il ſeroit trop honteux à un Prince de manquer, mais dont la poſſeſſion n'eſt pour lui qu'un petit avantage commun & ordinaire. Ce qui aſſure le malheur du dernier Roi de la Race des Valois, c'eſt qu'il fut univerſellement & juſtement mépriſé de toute ſa Nation. Hélas ! telle eſt la triſte condition des Monarques ; il faut abſolument ou qu'ils ſe faſſent eſtimer & aimer, ou qu'ils ſe faſſent craindre. Le mépris eſt pour eux

eux le pire de tous les états ; il eſt incompatible avec leur condition, & deſtructible de leur exiſtence.

Il me reſte à parler d'un petit nombre de Généraux & de Militaires illuſtres qui ont ſervi ſous le regne d'Henri III & ſous celui d'Henri IV, juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle. C'eſt avec regret que je mets à leur tête deux Gentilshommes illuſtres par leur naiſſance, & dont les familles, tant avant que depuis cette époque (le ſeizieme ſiecle), ont bien mérité des Rois & de la Patrie ; mais, quant à eux, ils ne furent recommandables que par leur bravoure, & nullement par la ſageſſe de leur conduite. Il faut convenir cependant qu'il y a cette différence entre l'un, M. Dupuy-Montbrun, & l'autre, M. le Baron des Adrets, que le premier fut conſtant dans ſa façon de penſer, & que le ſecond changea de parti, &, de ce moment, parut, avec raiſon, également odieux & mépriſable à tous les deux.

Dupuy-Montbrun étoit d'une Maiſon ſi ancienne en Dauphiné, qu'on en fait remonter l'origine juſqu'au temps de la premiere Croiſade, au onzieme ſiecle. Le ſecond Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, à préſent de Malte, Dupuy-Montbrun.

étoit, dit on, de cette Maiſon. Aymar Dupuy, Seigneur de Montbrun, pere de Charles, s'étoit diſtingué dans les guerres d'Italie, ſous le regne de François Premier, & avoit obtenu le commandement de cinquante hommes d'armes; Charles, ſon fils, encore fort jeune, avoit appris le métier de la guerre, en faiſant pluſieurs campagnes dans cette troupe, d'abord en qualité de ſimple Gendarme, enſuite comme Guidon de cette Compagnie. Aymar étant mort dans ſon château en Dauphiné, l'an 1551, ſa Compagnie fut donnée à ſon Lieutenant, nommé *Motet*, & la Lieutenance à ſon fils. Charles Dupuy-Montbrun ſe diſtingua dans pluſieurs actions de guerre, ſous le regne d'Henri II, tantôt ſur les frontieres de Picardie & de Champagne, & entre autres à la bataille de Renti; tantôt en Piémont, ſous les ordres du Maréchal de Briſſac; mais il quitta le ſervice à la fin de l'année 1558, parce qu'il n'obtint pas le commandement en chef de la Compagnie dans laquelle il ſervoit depuis ſi longtemps, & il ſe retira dans ſa terre. Une de ſes ſœurs ayant embraſſé le Calviniſme & s'étant retirée à Geneve, il alla la chercher juſque dans cette ville, peut-être avec la

ſincere intention de la convertir ; mais ce fut elle qui le pervertit. Il revint chez lui encore plus ardent qu'elle ne l'étoit elle-même pour la propagation de la nouvelle Religion. En rentrant dans ſa terre, il convertit la chapelle de ſon château & la paroiſſe de ſon village en prêches, chaſſa & perſécuta les Prêtres & les Religieux de ſon voiſinage. Il fit enfin tant d'actes d'une autorité qui ne lui appartenoit nullement, que le Parlement de Grenoble en prit connoiſſance, &, après les informations, le décréta de priſe de corps. On chargea le Prévôt général d'exécuter cet ordre : il oſa le ſignifier lui-même ; mais Montbrun s'étant battu contre lui, le tua, & ayant ſurpris ſon Lieutenant avec ſes Archers, il les fit priſonniers. C'étoit lever l'étendart de la révolte & de la guerre civile ; auſſi, dès ce moment, en fut-il regardé comme le Chef. Hector de Pardaillan de la Motte-Gondrin ayant obtenu le commandement de la Province, le manda pour rendre compte de ſa conduite ; mais il n'eut garde d'obéir. Il publia un manifeſte, par lequel il declara, qu'étant perſécuté pour ſa Religion, il étoit obligé de ſe retirer en pays étranger. Ce pays étranger fut le Comtat d'Avignon, apparte-

nant au Pape, dans lequel, à la tête d'une troupe de bandits se disant à sa solde, il persécuta les Catholiques, pilla & détruisit les églises. Le Parlement instruisit son procès, le jugea par contumace, & le condamna à avoir la tête tranchée. Ses biens furent saisis & confisqués; le Commandant lui ordonna, de la part du Roi, d'évacuer les terres du Pape; tout cela fut inutile. Le Vice-Légat tâcha de négocier avec lui aussi inutilement. Dans ce moment, le Cardinal de Tournon, dont Montbrun avoit épousé la niece, de l'ancienne Maison d'Allemand-Champier, en revenant de Rome, passa par le Dauphiné, & apprit ce qui s'y passoit. Il craignit avec raison que son neveu ne succombât, & ne subît les peines qu'il méritoit; il lui écrivit pour l'engager à mettre bas les armes, & lui promit de lui obtenir sa grace; il la lui envoya en effet peu de temps après. Montbrun consentit ou feignit de consentir à se retirer dans son château, & à licencier une partie de ses troupes; mais ayant bientôt donné de nouvelles inquiétudes, la Motte-Gondrin marcha en personne pour l'assiéger. Montbrun s'enfuit, accompagné de sa femme qui

ne voulut jamais le quitter. Ils avoient avec eux un jeune homme qui, en paſſant par la Provence, les vola & leur fit courir le plus grand danger de la vie. Cependant ils trouvérent moyen de gagner Geneve; Montbrun fut obligé d'y demeurer quelque temps tranquille, & y vécut aſſez pauvrement; car ſon château avoit été raſé & ſes biens confiſqués. Mais les troubles ayant recommencé par-tout le Royaume, les Huguenots ayant pris par-tout les armes en 1562, & le terrible & fameux Baron des Adrets s'étant mis à la tête de ces Sectaires pour ravager le Dauphiné & les Provinces voiſines, Montbrun y accourut, le ſeconda, & devint, en quelque façon, ſon Lieutenant. Ils gagnerent une bataille à Pierrelatte, prirent S. Marcellin, & commirent dans ces deux endroits des cruautés dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût perdre la mémoire. Montbrun commanda à Châlons & à Mâcon; mais il en fut chaſſé par Tavannes. Retournant du côté de Valence, d'Orange, & d'un lieu du Comtat nommé Mornac, les Huguenots y firent de nouveaux déſordres; ces trou-

bles durerent environ deux années. A la fin de 1563, le Baron des Adrets devint ſuſpect au parti Calviniſte, & peu de temps après l'abandonna. Montbrun commença alors à en être le véritable Chef; mais la paix ſe fit : Montbrun fut compris dans l'amniſtie, & il fit ſa cour au Roi, qui vint en perſonne en Dauphiné. Il fut aſſez tranquille juſqu'en 1566, que les troubles recommencerent. Montbrun ſoutint de nouveau le parti des Huguenots contre un nouveau Commandant pour le Roi, le Comte de Simiane de Gordes. Celui-ci ayant fait entrer dans la Province un corps de ſix mille Suiſſes Catholiques, Montbrun leur oppoſa ſon Régiment, compoſé de ſoixante-quinze Compagnies de Huguenots. En 1569, après les batailles de Jarnac & de Montcontour, le Prince de Condé & l'Amiral s'étant rapprochés des Provinces méridionales, Montbrun leva encore des troupes pour eux, & les joignit à leur armée. Tout le monde ſait que la fauſſe paix de 1571 fut ſuivie du maſſacre de la Saint Barthelemi, qui eut lieu en 1572 : il ne s'étendit pas juſqu'en Dauphiné, Montbrun & les Huguenots y étoient trop redoutables; mais il ſervit

de prétexte à ce Chef pour recommencer à commettre les actes de cruauté les plus horribles contre les Catholiques. Il eut alors à combattre le Baron des Adrets, qui avoit été autrefois ſon Chef & ſon modele en fait de cruauté. Malgré quelques treves ou fauſſes paix, les Huguenots n'étoient point encore tranquilles lorſqu'Henri III revint de Pologne pour occuper le trône de France, en 1574. Il paſſa de la Savoie à Lyon; Montbrun étoit encore alors à la tête d'une petite troupe, & il oſa tomber ſur les équipages du Roi & les piller. On prétend qu'il ajouta à cette inſulte de fait, ces inſolentes paroles : *Que les armes & le jeu rendent tous les hommes égaux*; faiſant entendre par-là, qu'il s'en ſeroit pris à la perſonne du Roi même, s'il en avoit trouvé l'occaſion. Cette audace ne reſta pas impunie; on donna les ordres les plus ſéveres pour que Montbrun fût pourſuivi à toute outrance. Le Roi marcha même en perſonne contre lui. Le Maréchal de Bellegarde aſſiégea inutilement Livron; la place, quoique battue par une nombreuſe artillerie, ne ſe rendit point; les aſſiégés réſiſterent même à un aſſaut que leur li-

yrerent les Catholiques, & la garniſon fut renforcée par un nouveau ſecours de troupes qui y entra, conduit par le jeune Bonne de Leſdiguieres. Forcés de lever ce ſiége, le Roi & ſes Généraux voulurent négocier avec Montbrun ; mais ils ne firent par-là que relever ſon audace. Il fit à ſon tour des ſiéges, livra des combats, battit les Suiſſes Catholiques ſi complétement, qu'il en demeura neuf cents ſur la place. Des ſuccès ſi marqués engagerent malheureuſement Montbrun à livrer une derniere bataille, contre l'avis de Leſdiguieres ; elle ſe donna auprès de Mirebeau en Dauphiné. Montbrun y fut bleſſé, fait priſonnier, & transféré à Creſt. Dès que le Roi eut appris qu'il avoit été arrêté, il donna les ordres les plus précis pour qu'il fût conduit à Grenoble, & que le Parlement de cette ville lui fît ſon procès. Il fut condamné à avoir la tête tranchée, & l'arrêt fut publiquement exécuté le 5 Août 1575, malgré les vives ſollicitations de la Nobleſſe du Dauphiné, à qui il étoit allié. Sa poſtérité, qui fut alors dégradée & dépouillée de toutes ſes prérogatives, ayant été rétablie dans ſes droits, ſubſiſte encore avec honneur & diſtinction dans le Dauphiné.

Il s'en fallut de beaucoup que la rebellion fût éteinte par le ſupplice de Montbrun. Bonne de Leſdiguieres, qui avoit fait ſous lui ſes premieres armes, ſe fit reconnoître, après lui, Chef du parti Calviniſte en Dauphiné. Il eſt peu d'exemples d'une fortune auſſi éclatante que celle que fit Leſdiguieres, ſimple Gentilhomme, iſſu d'une famille ſans illuſtration. En 1590, il s'empara, pour le Roi Henri IV, des villes de Montelimart, d'Ambrun, & de Grenoble, obtint, pour récompenſe, le gouvernement de cette derniere ville, & fut fait ſucceſſivement Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi en Dauphiné. Henri IV ſe trouva paiſible poſſeſſeur de ſa couronne par ſon abjuration; mais Leſdiguieres s'obſtina à reſter Huguenot : cependant il fit la guerre au Duc de Savoie avec beaucoup d'éclat & de ſuccès. Ses ſervices l'éleverent à la dignité de Maréchal de France, en 1608, ſans qu'on exigeât de lui de renoncer à ſa Religion. Après l'aſſaſſinat d'Henri IV, Louis XIII, ſon ſucceſſeur, crut devoir ménager Leſdiguieres, qui s'étoit rendu tout puiſſant dans le Dauphiné. On chercha ſouvent à le tirer de cette Province & à l'engager à venir à la Cour; mais il re-

fuſa toujours, à moins qu'on ne ſouſcrivît aux conditions qu'il propoſoit & qu'il impoſoit pour ainſi dire. Enfin, on ſentit qu'il étoit eſſentiel de s'aſſurer de ſa fidélité. En 1619, le Roi érigea la terre de Leſdiguieres en Duché-Pairie; & en 1621, il fut nommé Maréchal-Général des Camps & Armées. En 1622, après avoir abjuré la Religion Calviniſte, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & reçut l'épée de Connétable. Enfin, il mourut, comblé de gloire, en 1626, âgé de plus de quatre-vingt-trois ans. Sa fille aînée porta ſon Duché & ſes grands biens à Charles de Blanchefort, qui avoit déjà hérité du nom & d'une grande partie des poſſeſſions de la Maiſon de Créqui.

Le Baron des Adrets.

La Maiſon de Beaumont eſt une des plus illuſtres du Dauphiné; elle peut figurer avec celles des Berenger, des Clermont, des Allemand, des Guiffrey, des Monteynard; elle ſe vante, avec raiſon, d'avoir produit Amblart de Beaumont, premier Miniſtre du dernier Dauphin de Viennois, qui céda le Dauphiné au Roi de France au quinzieme ſiecle. François de Beaumont, Baron des Adrets, étoit fils de Jeanne Guiffrey, ſœur du brave Boutieres: ce fut celui-ci, dont j'ai déjà tant

parlé, qui inſtruiſit ſon neveu dans le grand Art de la guerre. Des Adrets, après avoir été à la bataille de Cériſoles, fit avec ſon oncle, & enſuite ſous le Maréchal de Briſſac, toutes les campagnes de Piémont juſqu'en 1558; alors il défendit Montcalvo, non pas ſeul, mais avec Dailly de Pequigny, qui ſe laiſſa forcer du côté où il commandoit, & fut cauſe de la perte de la place : il en réſulta une querelle entre Pequigny & des Adrets, que l'on eut peine à appaiſer. A la paix de Cateau-Cambreſis, en 1559, le Baron ſe retira dans ſa Province, & ne fit plus parler de lui juſqu'en 1562. Alors il prétendit que ce fut conſéquemment aux inſtructions ſecretes de Catherine de Médicis, qui ne vouloit pas laiſſer dominer les Guiſes en France, qu'il ménagea d'abord les Huguenots, & enfin ſe déclara pour eux, quoiqu'il ait ſoutenu qu'il n'avoit jamais ceſſé d'être Catholique : mais comment concilier cette diſpoſition avec les exécutions ſanglantes qu'il fit faire au nom des Calviniſtes? Il attaqua ouvertement la Motte-Gondrin, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi en Dauphiné; il le pourſuivit dans Va-

lence, où ce Général fut aſſaſſiné. Des Adrets voulut par la ſuite ſe diſculper de ce meurtre ; mais il ne put pas s'excuſer d'avoir pris des qualités qui annonçoient ouvertement la rebellion ; les voici : *Francois de Beaumont, Seigneur des Adrets, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel des légionnaires de Dauphiné, Provence, Lyonnois, Languedoc, & Auvergne, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné, Lieutenant de Monſeigneur le Prince de Condé en l'armée Chrétienne, aſſemblée pour le ſervice de Dieu, la liberté & délivrance du Roi & de la Reine ſa mere, conſervation de leurs Etats & grandeur, & de la liberté Chrétienne eſdits pays ;* dans d'autres Ordonnances dreſſées en ſon nom, il s'intitule, *Chef, Gouverneur des compagnies aſſemblées pour le ſervice de Dieu*, &c. On en trouve auſſi dont l'intitulé eſt *à tous vrais fideles ſujets du Roi, notre Souverain & naturel Seigneur, aſſociés en la confeſſion des Egliſes réformées, zélateurs du repos & tranquillité de ce pays de Dauphiné : ſalut & paix par Notre Seigneur Jéſus-Chriſt.* Ce fut en vertu de ces titres que des Adrets s'empara de

Valence, de Tournon en Vivarais, de la Tour du Pin, de Bourgoin, & de pluſieurs autres lieux dans leſquels il abolit la Meſſe; il ſe rendit même maître de Grenoble, & commit dans tous ces endroits de grands déſordres, ſur-tout à Montelimart & à Pierrelatte : tout le monde ſait l'exécution qu'il y fit de la garniſon Catholique, en la faiſant ſauter du haut d'un rocher dans le précipice qui ſe trouvoit au deſſous. Il pourſuivit Maugiron, nouveau Commandant de la Province à la place de la Motte Gondrin, juſque dans Roman & Saint-Marcellin, qu'il prit & déſola. Arrivé à Lyon, il y établit la domination des Calviniſtes, &, pouſſant plus loin ſes exécutions, il s'avança juſqu'à Montbriſon en Forez : mais étant revenu à Lyon, il eut le chagrin de voir qu'au lieu de lui en laiſſer le commandement, on l'avoit donné à Soubiſe. Furieux de cette préférence, il revint ſur ſes pas en Dauphiné, & fit encore de nouveaux exploits, ou, pour mieux dire, de nouveaux ravages le long du Rhône, juſque dans le Comtat d'Avignon, courant ſans ceſſe des frontieres de Provence à celles du Lyonnois : il ſe rendit utile au parti Calviniſte, ou du moins redou-

table aux Catholiques, juſqu'à ce que, conſervant *rancune* de la préférence que Soubiſe avoit obtenue ſur lui, il prit enfin la réſolution d'abandonner le parti auquel il étoit attaché, & fut même forcé de s'y déterminer, parce qu'il devint ſuſpect à ſes anciens amis. Ils l'arrêterent; mais enfin il fut relâché. Des Adrets profita d'une paix qui dura peu, comme toutes celles de ce temps-là, pour paſſer ouvertement du côté des Catholiques. On retira de la Province Maugiron, avec lequel il ne s'accommodoit pas, & on envoya à ſa place Simiane de Gordes, dont la famille & la perſonne lui étoient connues & agréables. Il ſuivit ce nouveau Général dans pluſieurs expéditions. Le Duc de Nemours, Gouverneur de la Province, le traita à merveille, & il reçut l'Ordre de Saint-Michel de la part du Roi; cependant il ne fut pas auſſi heureux du côté des Catholiques, qu'il l'avoit été de celui des Huguenots; il devint même ſuſpect, fut arrêté en 1570, & envoyé à Pierre en Ciſe; mais il en ſortit, & ſe juſtifia dans un voyage qu'il fit à la Cour, où il fut bien reçu. Il ſe tint tranquille juſqu'en 1577, que ſe forma la Ligue; il refuſa d'y entrer, mais n'en fut pas

moins fidele au parti Catholique. Revenu à Grenoble en 1581, il apprit que le jeune la Motte-Gondrin, fils du Lieutenant-Général qu'il avoit autrefois combattu, tenoit de fâcheux propos ſur ſon compte; il offrit de s'en juſtifier l'épée à la main, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. On ne le prit pas au mot, & il paſſa le reſte de ſes jours tranquillement dans ſon château, bravant, pour ainſi dire, les Calviniſtes & les Catholiques, auxquels ſucceſſivement il avoit fait tant de maux, & qui, malgré cela, le conſidéroient plus par le ſouvenir de ſes actions paſſées, que par la crainte de ce qu'il auroit pu encore faire. Il avoit atteint ſa quatre-vingt-cinquieme année, lorſqu'il mourut dans ſon château de la Frette en 1587, comme un bon Catholique, muni de tous les Sacremens de l'Egliſe. Des Adrets eut pluſieurs enfans, dont trois fils, qui moururent tous avant lui & ſans laiſſer de poſtérité. Des deux filles, l'aînée épouſa Céſar de Vauſſere, qui hérita de la Baronnie des Adrets & la tranſmit à ſa poſtérité. La ſeconde fut mariée dans la Maiſon de Saſſenage. Les deſcendans de MM. de Beaumont ſubſiſtent en pluſieurs branches, dont les principales ſont, celle

d'Autichamp, & celles du Repaire de la Roque, dont étoit M. de Beaumont, Archevêque de Paris, mort en 1781, l'un des plus reſpectables Prélats qui aient rempli ce grand Siége.

Le Duc de Joyeuſe.

De tous les favoris d'Henri III, celui qui fut le meilleur Militaire, mourut le plus glorieuſement, fut le plus regretté de ſon Roi, & mérita le plus de l'être; ce fut Anné, Duc de Joyeuſe, né d'une des plus anciennes Maiſons de France, dans l'Ordre de la ſimple Nobleſſe (1): cependant il eut l'honneur de devenir beau-frere de ſon Roi, fut revêtu des premieres dignités du Royaume, Duc & Pair de France, Amiral; s'il ne fut point Maréchal de France, c'eſt qu'il aima mieux procurer cette dignité à ſon pere. Il n'en commanda pas moins les armées. Il n'avoit que vingt-deux ans lorſqu'il parut à la Cour du Roi Henri III, & joua preſque auſſi-tôt le rôle d'un favori tout puiſſant. On convient généralement que ſes mœurs étoient très-dépravées, mais qu'il avoit l'eſprit doux, agréable, ſéduiſant, & ſe fai-

(1) MM. de Joyeuſe étoient de la Maiſon de Châteauneuf de Randon, qui ſubſiſte encore dans la branche d'Apchier.

ſoit

ſoit aimer de tout le monde. Magnifique, libéral, & brave, il eſt bien étonnant qu'il ait été obligé de juſtifier & de prouver ſa valeur en ſe faiſant tuer à la guerre, puiſque, dès 1580, ne portant encore d'autre nom que celui de M. d'Arques, il fut bleſſé au ſiége de la Fere d'un coup d'arquebuſe qui lui emporta ſept dents & lui briſa les mâchoires : apparemment qu'il n'en fut pas défiguré, ou que les agrémens de ſon eſprit ſuppléoient à ceux de ſa figure, car, au mois d'Août 1581, le Roi le créa Duc & Pair de France, & lui aſſura même la préſéance ſur les Ducs plus anciens que lui, & au mois de Septembre de la même année, il le maria avec le plus grand éclat & au milieu des fêtes les plus magnifiques, qui occaſionnerent des dépenſes exceſſives, à Marguerite de Lorraine-Vaudemont, ſœur puînée de la Reine ſa femme. L'année ſuivante 1582, il fut reçu Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, qu'Henri III avoit inſtitué quatre ans auparavant; on lui donna la charge d'Amiral de France, ſur la démiſſion du Duc de Maïenne (Lorraine); & en ſa conſidération, le Vicomte de Joyeuſe, ſon pere, fut fait Maréchal de

France & Lieutenant-Général commandant en Languedoc. En 1584, il fut premier Gentilhomme de la Chambre, & au commencement de 1586, Gouverneur de Normandie. A cette époque; le Roi aſſembla une armée contre les Huguenots ; Joyeuſe eut la vanité ou le courage de vouloir la commander, & il obtint cette grace, qui lui couta bien cher; car, quoique pendant cette premiere campagne, il ſe conduisît très-bien & eût de grands avantages ſur les ennemis, les ayant battus à la Motte-Saint-Eloi, ayant pris ſur eux Saint-Maixant, Tonay-Charente, & pluſieurs autres places, & fait lever le ſiége de quelautres; non ſeulement il trouva le Roi refroidi à ſon égard, mais il s'entendit dire par le Monarque, ſon beau-frere, qu'on révoquoit en doute ſa valeur. Outré de ce reproche qu'il devoit à la jalouſie du méchant & ambitieux Duc d'Epernon, ſon rival dans la faveur du Roi, Joyeuſe voulut prouver qu'il ne le méritoit pas, en retournant ſur le champ à ſon armée; il la trouva fort affoiblie par les maladies & la déſertion qui s'y étoient miſes pendant ſon abſence. Cet état fâcheux ne l'empêcha pas de ſuivre le Roi de Navarre juſques auprès de Coutras en Guienne. On

prétend qu'alors il fit une grande faute en ne le tenant pas enfermé entre deux rivieres, comme il le pouvoit ; mais, craignant toujours le reproche de n'être pas brave, il voulut à toute force attaquer. Tandis qu'il mettoit ſes eſcadrons en bataille, un corps de troupes du Roi de Navarre ſortit d'une embuſcade établie dans un bois que Joyeuſe avoit négligé de faire reconnoître & fouiller ; il fut pris en flanc, mis en déſordre, & dans ce moment ayant été attaqué en face, il fut battu à plate couture, pourſuivi & atteint par des cavaliers Huguenots qui le tuerent d'un coup de piſtolet, après même qu'il ſe fut rendu à eux. Un de ſes freres fut auſſi tué à cette bataille, auſſi bien qu'un grand nombre de Seigneurs des premieres Maiſons du Royaume, entre autres, les Comtes d'Aubijoux & de la Suze, d'Epinay-Saint-Luc, de Pienne, de Brézé, &c. On prétend qu'Henri IV, ſon vainqueur, pleura en voyant ſon corps ſur le champ de bataille, & fit des réflexions très-philoſophiques ſur la vanité des grandeurs humaines & de la faveur, & ſur l'inconſtance du ſort. Henri III lui fit rendre les honneurs funebres auſſi magnifiques & auſſi diſpendieux qu'avoient été ſes noces, & d'Epernon ne s'oppoſa point à ces inu-

tiles marques d'attachement pour un rival qu'il avoit voulu déshonorer, & dont il avoit cauſé la mort. Joyeuſe ne laiſſa point d'enfans de Marguerite de Lorraine. Cette Dame ſe remaria, en 1599, au Duc de Piney-Luxembourg, dont elle fut la ſeconde femme ; elle n'eut aucune poſtérité, & mourut en 1625.

Le Duc de Joyeuſe fut l'aîné de ſept freres, dont un ſeul mourut dans l'enfance ; quant aux autres, le ſecond fut Cardinal, Archevêque de Narbonne, & puis de Rouen. Ce fut lui qui négocia & obtint l'abſolution d'Henri IV, & qui ſacra & couronna Marie de Médicis Reine à Saint-Denis. Il mourut, en 1615, Doyen du Sacré Collége : il avoit été fait Cardinal fort jeune, en 1562, par la faveur de ſon frere.

Tout le monde a entendu parler du ſecond frere du Duc de Joyeuſe, qu'on appeloit à la Cour d'Henri III *le Comte de Bouchage*. Il avoit épouſé la ſœur du fameux Duc d'Epernon la Valette : elle mourut en 1587, ne laiſſant qu'une fille. Son mari, par un excès de dévotion, apparemment cauſé par le chagrin de cette perte, ſe fit Capucin, prit le nom de Frere Ange de Joyeuſe, reçut dans cet

Ordre celui de Prêtriſe, & y paſſa tranquillement pluſieurs années. Mais, en 1592, après la mort de ſon pere & de ſon frere, les Catholiques, ayant beſoin d'un Chef en Languedoc, l'engagerent à reprendre l'habit ſéculier & le métier des armes, pour les défendre. On vint à bout d'opérer cette ſinguliere métamorphoſe, en vertu de pluſieurs Brefs & Bulles du Pape qui l'autoriſerent, & même l'ordonnerent, ſur la demande du Général des Capucins. Le Pere Ange prit le titre de Duc de Joyeuſe, fut Gouverneur de Languedoc pour la Ligue, & y fit la guerre pour elle. En 1595, il négocia la paix de la ville de Toulouſe, & la ſienne propre avec Henri IV; &, pour prix de cette négociation, il fut remis en poſſeſſion de tous les biens & des dignités de ſon frere, & fait Maréchal de France. Enfin, Henri IV, en 1599, maria la fille unique de ce Maréchal Capucin au jeune Prince de Montpenſier, de la Maiſon de Bourbon. Alors il ſentit la faute qu'il avoit faite de quitter ſon Ordre & ſon Couvent: on lui repréſenta même que la Bulle du Pape ne lui avoit permis d'y renoncer que pour le bien & le ſervice de la Catholicité, & que ſon objet étoit rempli: il y rentra donc; & s'é-

tant dépouillé de tous ſes biens en faveur de ſa fille, il vécut pieuſement & ſuivant ſa Regle, juſqu'en 1608, qu'il mourut à Rivoli en Piémont, en allant à Rome pour aſſiſter au Chapitre général. Sa fille n'eut du Prince de Montpenſier qu'une fille unique, qui épouſa Gaſton de France, frere de Louis XIII, & qui fut mere d'une Princeſſe, célebre ſous le regne de Louis XIV, ſous le nom de Mademoiſelle *de Montpenſier*. La Princeſſe de Montpenſier-Joyeuſe ſe remaria au Duc de Guiſe, & en eut grand nombre d'enfans; un d'eux prit le titre de Duc de Joyeuſe.

Le Maréchal de Bellegarde.

Un autre favori d'Henri III, qui fut aſſez bon Militaire, fut le Maréchal de Bellegarde, dont le vrai nom étoit Saint-Lary, d'une famille originaire du Comté de Comminges, dont la filiation prouvée ne remontoit pas bien haut. Il étoit, par ſa mere, petit neveu du Maréchal de Termes; & comme ce Maréchal ne laiſſa point d'enfans, ni de parens plus proches, Bellegarde fut ſon unique héritier en 1562. Il avoit d'abord embraſſé l'état eccléſiaſtique & obtenu un bénéfice, qu'on nommoit *la Prévôté d'Oulx*; en conſéquence on l'appeloit

*le Prévôt d'Oulx.* Il étudioit en Théologie à Avignon, lorſqu'ayant eu une querelle avec quelques jeunes gens, il quitta ce que nous appelons aujourd'hui *le petit collet*, & paſſa en Corſe, en 1584, auprès de Monſieur de Termes ſon grand-oncle, qui y faiſoit alors la guerre : depuis ce moment-là, il le ſuivit dans toutes ſes campagnes. Il commanda une compagnie de chevaux-legers en Piémont, & s'y diſtingua beaucoup. Termes ayant été fait Maréchal de France & ayant eu une compagnie de cent hommes d'armes, Bellegarde en fut d'abord Guidon & enſuite Lieutenant. A la mort du Maréchal, la compagnie fut partagée; mais Bellegarde n'en eut rien : il pouvoit s'en conſoler par l'héritage des biens de ſon grand-oncle; néanmoins il en fut très-piqué, & fut quelques années ſans ſervir. Pendant ce temps, il fit le voyage de Malte, comme beaucoup de Seigneurs François, pour ſecourir cette Iſle, attaquée par les Turcs. Ce fut là où Brantome le connut : il fait à cette occaſion l'éloge de ſon eſprit & de ſes talens militaires, & dit ſur-tout, comme une grande louange, qu'il étoit fort grand duelliſte, & qu'il

tiroit mieux des armes qu'aucun Militaire en France. Bellegarde s'étant lié avec Gondi du Perron, depuis Comte & Duc de Retz, favori de Charles IX, conſentit à prendre la Lieutenance de ſa compagnie de cent hommes d'armes. Cette complaiſance parut une baſſeſſe, & l'on s'étonna avec raiſon qu'un brave Militaire, qui avoit été le Lieutenant de la compagnie de ſon oncle, Maréchal de France, s'abaiſſât à devenir encore Lieutenant d'un homme dont le ſeul mérite étoit la faveur : ce fut cependant ce qui fit la fortune de Bellegarde, qui, à titre d'ami intime du Comte de Retz, obtint des graces du Roi, entre autres une recommandation auprès du Roi d'Eſpagne, qui lui valut une Commanderie de l'Ordre de Calatrava, la ſeule qui ſoit en France ; elle eſt, dit Brantome, ſituée en Gaſcogne, & vaut plus de quinze cents ducats. De ſon côté, il rendit ſervice à ſon protecteur, en lui faiſant épouſer Madame d'Annebaut, belle-fille du feu Amiral & Maréchal de ce nom, jeune veuve qui étoit un très-riche parti ; & le Comte de Retz, pour n'être point en reſte avec ſon ami, contribua beaucoup à faire épouſer à Bellegarde la Maréchale de Termes, veuve

de ſon grand-oncle (1). Tout en faiſant ſa cour à Charles IX, par l'entremiſe de ſon favori, Bellegarde trouva moyen de plaire au Duc d'Anjou (depuis Henri III). Ce Prince, aiſé à ſéduire, mais peu conſtant dans ſes affections, le fit Colonel de ſon régiment d'infanterie, au préjudice du brave Beranger Dugua, qui le méritoit mieux que lui. Peu de temps après, le Duc d'Anjou ayant été élu Roi de Pologne, partit pour ſon nouveau Royaume, & emmena avec lui Dugua & Bellegarde; mais ils ne s'accommodèrent pas long-temps avec les Polonois; ils revinrent tous deux ſur leurs pas, & Dugua ſe rendit droit en France; mais Bellegarde s'arrêta dans le Marquiſat de Saluces & à la Cour de Savoie. Il n'y fut pas long-temps ſans apprendre la mort de Charles IX & l'évaſion d'Henri III de la Pologne, pour venir occuper le trône de ſon frere. Bellegarde forma auſſi-tôt un plan de conduite qu'il exécuta aſſez heu-

(1) Cette Dame étoit de la Maiſon de Saluces, & avoit des droits ſur la propriété du Marquiſat de ce nom en Piémont. Le Maréchal de Termes avoit eu, en l'épouſant, le commandement des places de ce petit pays, & celui des troupes Françoiſes que le Roi y tenoit. Bellegarde obtint avec la veuve ce même commandement.

reuſement juſques à un certain point. Il paſſa à Turin, & ſe concerta avec le Duc de Savoie ſur la maniere dont il devoit ſe conduire au paſſage du Roi par ſon pays. Il ſe rendit à Veniſe, où il annonça la prochaine arrivée d'Henri III; enfin, il le joignit en Carinthie, & revint à ſa ſuite. Le Roi fut ſi ſatisfait de la réception qui lui fut faite à Veniſe, que croyant en avoir obligation à Bellegarde, il le prit en amitié Les careſſes qu'il reçut du Duc de Savoie, augmenterent encore cette diſpoſition du Monarque, qui, prenant confiance dans ſon nouveau favori, écouta la propoſition que lui fit le Duc, de retirer les garniſons Françoiſes qui étoient encore dans quelques places du Piémont. Il ne reſta de troupes Françoiſes que dans le ſeul Marquiſat de Saluces. Cet arrangement étant fait, Henri III crut avoir aſſez d'obligations à Bellegarde pour ne pouvoir trop l'en récompenſer. En entrant en France, & avant que d'arriver à Lyon, le premier acte de ſouveraineté qu'il fit fut de le créer Maréchal de France, & de lui donner en biens fonds plus de trente mille livres de rente, objet conſidérable pour ce temps là. Enfin, rien n'égala ce

que Brantome appelle *le torrent de la faveur du Maréchal de Bellegarde* ; mais ce torrent fut bientôt écoulé. Dugua & autres repréſenterent au Roi que Bellegarde l'avoit trahi pour le Duc de Savoie ; & Henri ſe refroidit ſi bien pour lui, qu'il ne put manquer de s'en appercevoir. Pour s'en débarraſſer, le Roi lui dit, que puiſqu'il étoit Maréchal de France, il falloit qu'il commandât les armées. On lui en donna une deſtinée à combatte les Huguenots, & le Duc d'Alençon, frere du Roi, qui les favoriſoit. Le nouveau Maréchal, qui n'avoit jamais commandé d'armée, aſſiégea Livron en Dauphiné, eſſuya des inſultes, ſe combla de ridicule, & ne le prit pas. Il ne fut pas plus heureux devant Montpellier, en 1577. Alors il ſe retira dans le Marquiſat de Saluces, où la Maréchale étoit toujours reſtée : il y reprit le commandement des troupes Françoiſes, indépendamment de la propriété ſeigneuriale qu'il prétendoit appartenir à ſa femme. La Cour, inquiete de cet établiſſement, voulut le rappeler; mais, s'étant uni avec le Duc de Savoie & le Gouverneur du Milanois, il y tint bon. Le Roi & la Reine ſa mere envoyerent inutilement pluſieurs perſonnes pour le

tirer de cet aſile ; le Duc de Retz même, ſon ancien ami, y échoua. Ce fut en vain qu'on le nomma Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, lors de l'inſtitution, en 1578 ; il ne voulut point venir pour ſe faire recevoir. Enfin, Catherine eut recours à ſes dernieres reſſources ; elle le fit empoiſonner, & il mourut en 1579 à Saluces même. Ce ne fut pas tout ; la Maréchale s'obſtina, & reſta dans le Marquiſat avec Céſar de Saint-Lary Bellegarde, ſon fils. Il fut queſtion de les en tirer. La Valette-d'Epernon, neveu du feu Maréchal de Bellegarde, ſe chargea de cette négociation, & il y réuſſit, en comblant de bienfaits & ſur-tout de promeſſes la Maréchale & ſon fils. Le ſuccès de cette négociation contribua à la fortune de d'Epernon.

Le ſort de la poſtérité du Maréchal de Bellegarde, & celui de ſon héritage, furent ſinguliers. Céſar, ſon fils, étant revenu en France, & ayant eu pour indemnité du gouvernement de Saluces, celui de la Saintonge, de l'Angoumois, & du pays d'Aunis, ſe maria en 1585, étant âgé de vingt-trois ans, à une femme très-riche, fille unique d'un Conſeiller au Parlement de Paris. Elle avoit déjà eu

deux maris, Bellegarde fut le troiſieme. Après moins de deux ans de mariage, il fut tué à la bataille de Coutras, en 1587. L'année ſuivante, la veuve accoucha d'un fils: la légitimité de la naiſſance de cet enfant fut conteſtée, & donna lieu à un grand procès entre cette Dame & les deux neveux de ſon mari; l'un, Roger de Bellegarde, fils d'un frere; l'autre, la Valette-d'Epernon, fils d'une ſœur du feu Maréchal. Après pluſieurs années de conteſtation, l'enfant gagna ſon procès; mais, par l'effet du crédit de ſes Parties adverſes, on lui fit prendre l'état eccléſiaſtique, & il mourut Archevêque de Sens, en 1646. Nous verrons dans un moment quelle fut la fortune de d'Epernon; mais celle de ſon couſin Roger de Bellegarde, ſecond du nom, mérite bien que nous en diſions actuellement un mot. Il ſuccéda, pour ainſi dire, à la faveur du Maréchal ſon oncle auprès d'Henri III. Ce Monarque le fit d'abord Maître de ſa garde-robe, enſuite premier Gentilhomme de ſa Chambre, & enfin Grand Ecuyer de France, par la démiſſion du Duc d'Elbœuf. Après la mort d'Henri III, étant paſſé au ſervice d'Henri IV, il eut le bonheur de plaire à ce nouveau Roi, qui continua de le favoriſer, au point

que, lorſqu'il fut paiſible poſſeſſeur du trône, il le fit Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit & Lieutenant-Général de Bourgogne, ſous le Dauphin, alors naiſſant, qui eut le titre de Gouverneur. Henri IV étant mort, & Louis XIII monté ſur le trône, il fut Gouverneur de Bourgogne en titre. Il obtint encore une plus grande grace, car il fut fait Duc & Pair en 1619, & plaça le titre de ſon Duché ſur la ville de Seure en Bourgogne, qui prit le nom de Bellegarde. Indépendamment de cela, on le fit Surintendant de la Maiſon, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. Gaſton d'Orléans, frere unique de Louis XIII. Il avoit un frere que l'on appela *le Baron de Termes*; il fut d'abord Chevalier de Malte & Grand Prieur d'Auvergne, mais il quitta cet Ordre, pour ſe marier à une Demoiſelle de la Maiſon de Chabot. Le Baron fut d'abord premier Ecuyer de la petite Ecurie du Roi, enſuite, par la démiſſion de ſon frere, Grand Ecuyer & premier Gentilhomme de la Chambre : mais il ne le fut pas long-temps; il fut tué à la guerre en 1621. Le Duc de Bellegarde reprit la charge de Grand Ecuyer; mais en 1651, il fut diſgracié, perdit ſon gouvernement

de Bourgogne, & reſta quelque temps en retraite : cependant il ne ſe défit de ſa charge de Grand Ecuyer qu'en 1639, revint à la Cour en 1643, & ne mourut qu'en 1646, dans la quatre-vingt quatrieme année de ſon âge. Il n'eut jamais d'enfans légitimes, & eut pour héritiere la fille du Baron de Termes, qui avoit épouſé Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Monteſpan, qui étoit ſon couſin-germain, étant petit-fils du premier Maréchal de Bellegarde. Comme elle n'eut point d'enfans, ce fut ſon mari qui hérita de tous les biens de la Maiſon de Saint-Lary-Bellegarde, & qui les a tranſmis à M. le Duc d'Antin ſon petit-fils, dont la poſtérité mâle eſt à préſent éteinte. Le Duc de Bellegarde fut le dernier des favoris ou *mignons* d'Henri III (car on les appeloit ainſi), qui mourut au dix-ſeptieme ſiecle; mais peu s'en fallut que celui dont je vais parler, qui étoit ſon couſin-germain, ne lui ſurvécût.

Lavallette & ſon fils le Duc d'Epernon.

Jean de Nogaret, qui ſe faiſoit appeler *le Baron de la Valette*, & qui prétendoit deſcendre du fameux Chevalier Nogaret (qui, du temps de Philippe le Bel, parla avec tant d'audace au Pape Boniface VIII, à Rome), fut, ſuivant Bran-

tome, un très-vaillant homme, bon & ſage Capitaine. Il ſervit d'abord en Piémont, ſimple chevau-leger, ſous M. d'Oſſun, fut enſuite Guidon de la compagnie d'hommes d'armes de Givry, puis Lieutenant & enfin Capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il ſe diſtingua aux batailles de Dreux, de Jarnac & de Montcontour, & devint Lieutenant-Général & Commandant en chef dans une partie de la Guienne. Il y mourut en 1575. Il n'eſt pas douteux que s'il eût vécu juſqu'au temps de la faveur de ſon fils, qui commença peu après ſa mort, il n'eût été élevé aux premieres dignités du Royaume. Il avoit épouſé la ſœur du Maréchal de Bellegarde, qui ne mourut qu'en 1611, très-reſpectée de ſes deux enfans, dont l'aîné, Bernard de Nogaret de la Valette, fut Amiral de France en 1588. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi dès 1583, Gouverneur du Dauphiné & de la Provence. Il fut tué en 1592 au ſiége de Roquebrune en Provence, & ne laiſſa point d'enfans. Son frere cadet fut après lui Amiral de France. Ce fut ce fameux Duc d'Epernon, dont la vie & les aventures ſingulieres commencerent au ſeizieme ſiecle, & ne finirent

finirent que preſque au milieu du dix-ſeptieme.

Jean-Louis de la Valette d'Epernon naquit en 1554, un an ſeulement après ſon frere aîné. Sa premiere campagne fut en 1570; il n'avoit pas encore alors ſeize ans, & porta d'abord le nom de Caumont, qui étoit celui d'une terre de ſon pere. En 1573, il alla au ſiége de la Rochelle : M. de la Valette le pere, à ſon grand regret, n'y fut point employé, & on prétend que ce refus lui cauſa la mort. Les deux freres ayant fait cette perte, ſolliciterent quelques-unes des graces militaires de leur pere ; ils n'oſoient pas demander la Lieutenance générale de Guienne ; mais ils aſpiroient du moins à avoir un régiment de cavalerie légere que la Valette poſſédoit. Le Duc de Guiſe les traverſa, & ils n'obtinrent rien. Piqués de ces refus, ils s'attacherent au Roi de Navarre. En 1577, le jeune Caumont revint en France, chargé d'une commiſſion délicate de la part du Marquis de Villars, Commandant pour le Roi Henri III en Guienne. Il étoit queſtion d'informer Sa Majeſté du véritable état des choſes dans ce pays-là, & Caumont en rendit compte avec tant d'eſ-

prit & d'intelligence, que le Roi & la Reine l'admirerent & le prirent en affection. On lui offrit de le retenir à la Cour; mais il demanda de préférence d'être renvoyé à la guerre, promettant de rendre bon compte, à la fin de chaque campagne, de ce qui s'y passeroit; ce qu'il fit effectivement après celles de 1577 & 1578. En 1579, sa faveur fut tout à fait déclarée, & il fut mis au nombre de ceux que l'on appeloit les *Mignons du Roi*, tels que d'Arques, depuis Duc de Joyeuse, d'Epinay-Saint-Luc, & d'O. Il eut les entrées familieres, suivit partout Henri III, & s'habilla des mêmes couleurs que lui. Comme il avoit beaucoup d'esprit & de vivacité, de l'éloquence naturelle, des expressions singulieres, & l'accent de son pays, on s'apperçut qu'il amusoit le Roi plus que les autres; & tous ceux qui briguoient la faveur du Monarque par l'entremise des favoris, s'attacherent particuliérement à lui, entre autres, plusieurs beaux esprits du premier ordre, tels que Ronsard, Desportes, & Davi-Duperron, qui fut depuis Cardinal. Des Militaires voulurent aussi être de ses amis; de ce nombre fut Armand de Gontaut, depuis Maré-

chal de France ſous le nom de *Biron*.

Ce fut dès cette même année 1579 qu'il fit cet arrangement, touchant le Marquiſat de Saluces, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment, à l'occaſion du Maréchal de Bellegarde. Caumont termina cette négociation d'une maniere qui tourna à l'avantage de toute ſa famille; car il procura à ſon couſin Bellegarde le Gouvernement de Saintonge & de la Rochelle, & à la Valette, ſon frere aîné, celui de Saluces. En 1580, le Maréchal de Matignon ayant aſſiégé la Fere par ordre du Roi, Caumont fut envoyé à ce ſiége. Alors il commença à mettre à découvert le caractere audacieux qui fut toujours depuis le ſien, mais dont il ne donna, dit-on, jamais des preuves qu'à propos & lorſqu'il ſe crut ſûr du ſuccès. Tandis que le Maréchal de Matignon battoit la place d'un côté, il dreſſa une autre batterie dans ſon quartier, qui étoit celui du régiment de Champagne qu'il commandoit; elle étoit dirigée par un Ingénieur Italien, & fit un ſi grand effet, qu'elle obligea la place à ſe rendre. Les Députés s'étant adreſſés, comme de raiſon, au Maréchal de Matignon, & celui ci leur

ayant accordé, ſuivant l'uſage, une ſuſpenſion d'armes, Caumont & le régiment de Champagne refuſerent de s'y ſoumettre, & l'attaque continua de ce côté-là. Ce trait de hardieſſe étonna & fâcha avec raiſon le Maréchal Commandant ; il s'en plaignit hautement, & Caumont partit ſur le champ, & retourna à la Cour. Il y arriva à temps pour porter le premier la nouvelle de la reddition de la place, & il en obtint ſur le champ le Gouvernement. Matignon diſſimula ce déboire en fin Normand qu'il étoit, & d'Epernon continua à ſe conduire en audacieux Gaſcon.

La faveur de d'Epernon alloit toujours en augmentant ; il n'y avoit que celle du jeune d'Arques qui pût lui être comparée, & bientôt le Roi parut les mettre au pair, en les élevant l'un & l'autre à la dignité de Duc & Pair de France ; le premier ſous le nom de Joyeuſe, & le ſecond ſous celui de d'Epernon, terre dans le pays Chartrain qu'il acheta exprès pour lui. Quelques mois après, Henri III mariæ le Duc de Joyeuſe à ſa belle-ſœur, Marguerite de Lorraine. Les dépenſes exceſſives qui ſe firent à l'occaſion de ce mariage, donnerent

lieu à beaucoup de murmures. D'Epernon, n'oſant pas ſe rendre l'objet de pareilles plaintes, & prévoyant d'ailleurs que les Princes Lorrains deviendroient bientôt ſuſpects au Roi, refuſa, dit-on, l'alliance d'une autre Princeſſe de cette Maiſon qu'Henri III lui propoſa; mais il maria ſon frere aîné à une héritiere fort riche, dans l'Ordre de la Nobleſſe ordinaire: quant à lui, il déclara à ſon Maître qu'il vouloit reſter libre de tout autre engagement que de celui de la reconnoiſſance envers lui. Il ne ſe maria effectivement que cinq ou ſix ans après. La Ligue commençoit à ſe former, & devenoit, avec raiſon, ſuſpecte à Henri III. D'Epernon affecta de n'y point entrer, & de ne ſe mettre nullement dans la dépendance des Guiſes; au contraire, il étoit devenu le conſeil ſecret d'Henri III, contre eux. Cette conduite prudente lui procura de nouvelles graces de la part de ſon Maître. Joyeuſe ayant eu le Gouvernement de Normandie, d'Epernon eut celui de Metz & des trois Evêchés, & ceux particuliers de Boulogne, de Calais, & de Loches. Il fit avoir à ſon frere aîné ceux de Dauphiné

& de Provence, & il approcha d'Henri III le jeune Bellegarde, ſon neveu, dont j'ai parlé, & qui fut dans la ſuite Duc & Pair, & Grand Ecuyer de France.

En 1585, Henri III ſentant tout le danger de la Ligue, tint un petit conſeil contre les Guiſes, dans lequel d'Epernon ouvrit un avis ferme, mais qui parut trop audacieux. Catherine de Médicis, ſuivant ſon caractere, perſuada à ſon fils de diſſimuler, & il s'en trouva mal. Pendant le cours de cette année 1585, d'Epernon fut chargé de négocier avec le Roi de Navarre, & de l'engager dès-lors à s'attacher à Henri III, & à le tirer des mains des Guiſes. Mais les préjugés de Religion, & la défiance que le Roi de Navarre avoit de Catherine de Médicis, empêcherent pour lors cet accommodement. Le favori vint à Lyon rendre compte au Roi du mauvais ſuccès de ſa négociation; il n'en fut pas moins bien reçu de ſon Maître, & la Ligue en prit occaſion de décrier Henri III, en diſant qu'il vouloit s'unir avec les Hérétiques.

La Ligue n'étoit pas encore ſi bien affermie qu'elle ne crût avoir beſoin de ménager ou de ſéduire le Duc d'Eper-

non. Celui de Guiſe lui fit offrir ſa fille en mariage, avec la magnifique charge de Grand-Maître de France ; il refuſa l'un & l'autre. Le Monarque, pour l'en dédommager, ſe crut obligé de créer une place militaire, qui, vu le pouvoir immenſe qu'on lui attribua, devint la plus belle de toutes les charges de ce genre, puiſque celle de Connétable n'étoit pas remplie. D'Epernon fut fait Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe. Ce titre étoit déjà connu, & avoit été porté par Coligni, d'Andelot, Strozzi, &c. ; mais on y attribua des prérogatives juſques alors inouies, telles que la nomination à toutes les charges qui vaqueroient dans les bandes, c'eſt-à-dire l'Infanterie Françoiſe, y compris celle de Meſtre-de Camp du Régiment des Gardes. On prétend qu'Henri III, croyant encore récompenſer trop peu ſon favori de ſa haine contre les Guiſes, lui offrit de lui céder, en toute ſouveraineté, les trois Evêchés, dont il étoit Gouverneur. Mais d'Epernon ſe garda bien d'accepter cette offre ; il répéta cent fois au Roi qu'il ne vouloit jamais être que ſon ſujet & ſon ſerviteur. Bientôt la Ligue ayant levé l'étendart de la révolte, voulut s'empa-

rer de ces trois Evêchés; mais Guiſe, malgré toutes ſes intelligences, ne put occuper que Toul & Verdun, & d'Epernon ſauva Metz.

Cependant la Ligue le regardoit comme ſon ennemi déclaré, &, à la fin de 1585, le Roi, par le conſeil de ſa mere, ſe voyant forcé à faire du moins une fauſſe paix avec les Ligueurs, obligea d'Epernon, pour les mieux tromper, à ſigner avec eux, en ſon nom, un traité qui fut conclu à Nemours. Après cela, il déclara ouvertement la guerre aux Huguenots, & envoya d'Epernon en Provence pour les combattre de concert avec ſon frere aîné, Gouverneur de cette Province & du Dauphiné. Le Colonel-Général emmena avec lui, à cette extrémité du Royaume, les régimens de Picardie & de Champagne, & une partie de celui des Gardes Françoiſes. Il prit en Provence pluſieurs châteaux, défit, ou, pour mieux dire, écarta les troupes de de Vins & de Leſdiguieres, Généraux des Huguenots, & Militaires de réputation. Enſuite, laiſſant ſon frere aſſurer ſes conquêtes, il revint à la Cour, de peur qu'on ne profitât de ſon abſence pour altérer les bontés du Roi pour lui.

Cependant il ne fut pas à l'abri des ſatires, après avoir fait cette campagne. Il y avoit parmi les Ligueurs des mauvais plaiſans qui firent débiter dans Paris un livre, ſur le premier feuillet duquel on liſoit : *Hiſtoire admirable & inouie des hautes proueſſes, vaillances & merveilleux faits d'armes du Duc d'Epernon en Provence.* Le reſte du livre étoit en blanc ; & quand les acheteurs demandoient pourquoi il n'y avoit plus rien d'écrit, on leur répondoit, que c'étoit parce que le Héros n'en avoit pas fait davantage. On ſoupçonna M. de Villeroi, Secrétaire d'Etat, grand ennemi du Duc d'Epernon, & très-impatienté des hauteurs du favori, d'avoir ſuggéré ces plaiſanteries. C'étoit la moindre vengeance qu'il pût tirer de la façon dont d'Epernon le traitoit quelquefois. Le Duc & le Secrétaire d'Etat avoient des diſputes en plein Conſeil ; & un jour que le Roi, ennuyé de ces tracaſſeries, ſe retira dans ſon cabinet, d'Epernon, au lieu de le ſuivre, traita Villeroi comme le dernier des hommes.

En 1587, le Duc d'Epernon ſe maria à une Demoiſelle de la plus haute naiſſance : c'étoit Marguerite de Foix-Candale, héritiere de la principale bran-

che ſubſiſtante alors de l'illuſtre Maiſon de Foix, qui avoit été ſi ſouvent alliée aux Rois de France, d'Eſpagne, & d'Angleterre, & avoit porté pendant pluſieurs générations la Couronne de Navarre. On ſtipula dans le contrat, que les enfans qui naîtroient de ce mariage porteroient le nom de Foix-Candale : cette clauſe étoit trop honorable aux la Valette pour n'être pas fidélement exécutée. Le contrat de mariage du Duc d'Epernon prouve que dès-lors ſes richeſſes étoient conſidérables ; il les tenoit toutes de la libéralité du Roi ; mais dans les circonſtances malheureuſes où ſe trouvoient les Finances du Roi, il eut la généroſité de ne vouloir point les augmenter par les dons qu'Henri III vouloit lui faire à l'occaſion de ſon mariage.

La même année, les Huguenots attirerent en France un corps de Reîtres (ou de cavalerie Allemande) Proteſtans, & le Roi de Navarre partit de Guienne pour tâcher de les joindre en Bourgogne. Henri III regardant alors ſon ſucceſſeur comme le plus grand de ſes ennemis & le plus néceſſaire à vaincre, envoya contre le Roi de Navarre ſon favori & beau-frere le Duc de Joyeuſe, qui ſe fit battre & tuer à Coutras, comme je l'ai dit. Pour

lui, il marcha avec d'Epernon contre les Reîtres ; le Duc eut grande part à leur défaite ; il commença par empêcher les Suiſſes de leur Religion de les joindre, en négociant avec eux, & les engageant à ſe retirer : enſuite il combattit, diſperſa aiſément une partie des Reîtres, tandis que le Duc de Guiſe, d'un autre côté, en défit une autre partie ; enfin, la Valette, frere de d'Epernon, empêcha ceux qui étoient les plus avancés, d'entrer dans le Dauphiné. Il battit même Leſdiguieres & Chatillon qui alloient au devant d'eux. Ce fut alors que la bataille de Coutras fut perdue ; mais heureuſement le Roi de Navarre négligea d'en profiter, &, apprenant la défaite des Reîtres & celle de Leſdiguieres, il n'oſa s'avancer.

D'Epernon eut preſque toutes les dépouilles de Joyeuſe tué à Coutras, & de ſon couſin Bellegarde qui y périt auſſi : ainſi il fut nommé Gouverneur de Normandie & du Havre-de-Grace, de Saintonge, d'Angoumois, & du pays d'Aunis ; il eut de plus la charge d'Amiral de France qu'il céda à ſon frere. Henri III ne riſquoit rien de combler ainſi de graces, de biens & de dignités, un favori qui lui étoit uniquement dévoué & ne

tenoit rien que de lui, tandis qu'il regardoit comme ſes véritables ennemis les Princes étrangers qui vouloient devenir tout puiſſans en France, à ſes dépens & à ceux de la Maiſon régnante.

L'année 1588 eſt une des plus remarquables dans toute l'Hiſtoire de notre Monarchie, puiſqu'elle fut marquée par les attentats des Guiſes & des Seize leurs Agens, contre la perſonne d'Henri III, & par la funeſte fin des Chefs de la Ligue. D'Epernon, attaché à ſon Roi par ſentiment & par reconnoiſſance, leur étoit ſuſpect. Ils demanderent d'abord ſon éloignement avec audace : Henri le refuſa pendant long-temps, & s'en trouva bien, puiſque d'Epernon le garantit de pluſieurs conſpirations faites contre ſa perſonne. Il brava auſſi & diſſipa celles qui furent tramées contre lui-même. Enfin, arriva la fameuſe journée des Barricades; Guiſe vint en perſonne braver le Roi dans Paris, & força le Monarque de ſe retirer à Chartres. Il y vint encore, & Catherine de Médicis, qui faiſoit toujours préférer à ſon fils les partis dictés par une politique traîtreſſe, à ceux nobles & vigoureux conſeillés par d'Epernon, ménagea encore une paix qui

n'avoit pour objet que de faire tomber Guiſe dans le piége. Mais comme il falloit avoir l'air de bonne foi, les Ligueurs ayant demandé ouvertement l'éloignement du Duc d'Epernon, le foible Henri III fut forcé de s'y prêter. Il ſentit toute la dureté de la loi qui lui étoit impoſée par ſes ennemis & par ſa mere, & ce fut en pleurant qu'il ordonna ou conſeilla à d'Epernon de ſe retirer dans quelqu'un de ſes gouvernemens, & de ſe démettre de quelques autres. Le favori conſentit à remettre celui de Normandie, qui fut donné au Duc de Montpenſier, & il ſe retira d'abord à Loches, où il arriva avec le train le plus nombreux, & vécut avec le plus grand faſte. Les Etats ayant été convoqués à Blois, il s'en crut trop près, & partit pour Angoulême. Ce fut là que la haine de ſes ennemis le pourſuivit, & qu'Henri III parut s'y prêter, pour mieux tromper. Les habitans reçurent un ordre du Roi de lui fermer leurs portes; mais il étoit alors déjà établi dans leur ville. Enfin, le Maire reçut ordre de l'arrêter à quelque prix que ce fût. Le Magiſtrat Municipal, qui étoit Ligueur, voulut exécuter cet ordre à main armée; mais d'Epernon ſe défendit ſi vigoureuſement, que

le Maire fut bleſſé, ſes gens diſperſés, & que le Duc gagna le château d'Angoulême, dans lequel il s'enferma. Il y fut aſſiégé pendant trois jours, ſans proviſions & manquant d'eau, ayant laiſſé la Ducheſſe ſa femme dans la ville, & ayant peu d'eſpérances d'être ſecouru. Cependant il le fut à la fin par de la cavalerie qui étoit aſſez éloignée, mais qui ſe raſſembla & courut à ſa délivrance. Après un combat dans lequel les Ligueurs, habitans de la ville, furent vaincus, il y eut une eſpece de capitulation entre lui & les habitans, & d'Epernon ſe piqua envers eux de généroſité. Le Roi de Navarre lui fit faire des propoſitions pour l'engager à paſſer de ſon côté. Les deux Rois n'étoient point encore réunis; & d'Epernon, qui n'attribuoit ce qui venoit de lui arriver qu'à la foibleſſe du ſien, & qui eſpéroit d'être bientôt vengé, ne voulut rien faire qui pût lui déplaire.

Enfin, le Duc de Guiſe fut aſſaſſiné, & ce coup, loin de faire ceſſer ce déſordre, l'augmenta. L'on juge bien que dans ces circonſtances Henri III rappela ſon favori. Avant que de ſe rendre à Blois, il paſſa à St. Jean-d'Angély, & prépara la réunion du Roi de Navarre avec Henri

III. Il laiſſa à d'autres le ſoin de terminer cette négociation, joignit ſon Maître dans Blois, &, en allant au devant des ennemis & leur tenant tête, facilita à Sa Majeſté les moyens de ſe rendre à Tours. D'Epernon revint l'y joindre, & le Duc de Maïenne voulut l'attaquer; mais, après une petite eſcarmouche où il fut repouſſé, il ſe retira. D'Epernon rentra dans une faveur plus grande encore, s'il eût été poſſible, auprès de ſon Maître. Le Roi de Navarre arriva à Tours, & les deux Monarques, de concert, firent le ſiége de Gergeau, qui fut commencé par d'Epernon. Henri IV en alla viſiter les tranchées, & rendit juſtice à la bravoure étonnante du Duc. Ils firent encore, de concert, les ſiéges d'Etampes & de Montereau-Fautyonne : cependant la hauteur du favori d'Henri III occaſionna quelques difficultés entre le Roi de Navarre & lui. En qualité de Colonel-Général de l'infanterie de France, il prétendit commander également aux troupes des deux Rois; il trouva fort mauvais que l'infanterie Françoiſe, commandée par M. de Chatillon, eût un drapeau blanc. Il voulut auſſi empêcher les ſoldats Huguenots d'Henri IV de piller les Egliſes. Le

Roi de Navarre, pour le bien de la paix, ſe crut obligé de céder au ton d'autorité qu'affectoit le Duc d'Epernon ; mais il en garda toujours quelque ſouvenir pendant le reſte de ſa vie, & ſa conduite envers lui fut celle d'un Souverain qui ménage un ſujet puiſſant, de l'attachement duquel il n'eſt pas aſſuré.

Henri III, comme perſonne ne l'ignore, fut aſſaſſiné à St. Cloud. Le Duc d'Epernon aſſiſta avec Henri IV aux derniers momens de ce Monarque. Le Roi mourant recommanda à ſon prochain Succeſſeur de ſe faire Catholique, & au Duc d'Epernon de le ſervir dès qu'il le ſeroit. Ces termes furent cauſe qu'auſſi-tôt après la mort d'Henri III & que les autres Seigneurs eurent prêté ſerment de fidélité à Henri IV, d'Epernon voulut ſe retirer, & ſupplia le Roi de lui permettre de ne reparoître devant lui que lorſqu'il auroit embraſſé la ſeule Religion qui devoit être dominante en France. On juge bien qu'un pareil compliment ne plut pas au nouveau Roi ; cependant il ne fit ni violence, ni reproche. D'Epernon ſe retira, ſuivi de quelques troupes, avec leſquelles il eſcorta le corps de ſon ancien Maître & bienfaiteur juſqu'à Compiegne, où il fut dépoſé

déposé, en attendant qu'on pût l'enterrer à Saint-Denis. De là, il prit le chemin de Loches & de l'Angoumois, où il se rendit heureusement. Ses amis les plus sages, s'imaginant qu'il prenoit le parti contraire aux intérêts d'Henri, lui firent de grandes représentations; il les rassura, en leur déclarant qu'il étoit toujours ennemi de la Ligue, & qu'il n'attendoit que la conversion du Roi, pour se livrer entiérement à son service. Effectivement, pendant près de deux ans qu'il passa à Angoulême, il fit toujours la guerre aux Ligueurs; il les chassa entiérement de l'Angoumois, de la Saintonge, & du Limousin; & quand ces Provinces voulurent de nouveau se soulever, il les réprima sévérement, & leur enleva Bourg sur la Gironde qui s'étoit déclaré en leur faveur.

Ce fut au commencement de 1591 que naquit le fils aîné du Duc d'Epernon, qu'on appela *le Duc de Candale*, & qui mourut avant lui. Son second fils, qui lui succéda dans le titre de Duc d'Epernon, naquit l'année suivante 1592.

Cependant Henri IV avoit gagné les batailles d'Arques & d'Ivry, & le Duc de Maïenne ayant appelé les Espagnols

dans l'intérieur du Royaume, d'Epernon ne crut plus devoir héſiter à ſeconder ſon Roi légitime contre ces ennemis naturels de la France. Il paſſa avec ſes troupes en Picardie, après avoir rendu ſes reſpects au Roi, qui le confirma dans l'eſpérance de le voir bientôt Catholique. Il étoit Gouverneur de Boulogne, & alla défendre cette place contre le Duc d'Aumale. Après l'avoir miſe en ſûreté, ſe rapprochant de l'intérieur de la Province, & ayant enlevé une petite garniſon ennemie, comme il traverſoit Corbie avec ſes priſonniers, il ſe fit une querelle avec le Duc de Longueville, Commandant de la Province, qui prétendit que le Duc d'Epernon devoit lui en faire hommage; ce que le Général ayant refuſé, le Duc de Longueville le fit arrêter. D'Epernon ne put ſe retirer de ce mauvais pas qu'en abaiſſant ſa hauteur juſqu'à lui faire des excuſes. Rentrant dans l'intérieur du Royaume, il attaqua un poſte appelé *Pierrefond*, où il fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe dans le col & dans la mâchoire: cependant il continua ſa route juſques à Chartres, dont le Roi faiſoit le ſiége, qui fut très-long & très-meurtrier. Lorſqu'il fut fini, d'Epernon, avec l'agrément du

Roi, retourna en Angoumois pour y faire repoſer ſes troupes & achever de guérir ſes bleſſures. En 1592, l'Amiral la Valette, ſon frere aîné, mourut en défendant Roquebrune en Provence, dont il étoit Gouverneur. D'Epernon s'empara plutôt de ce beau gouvernement qu'il ne l'obtint du Roi, du moins quitta-t-il l'Angoumois pour aller terminer la guerre commencée par ſon aîné contre le Duc de Savoie, qui, profitant des troubles du Royaume, s'étoit emparé de la plus grande partie de la Provence. En paſſant par le Périgord & le Querci, il diſſipa quelques troupes des Ligueurs en Languedoc. Le premier ſiége qu'il entreprit en Provence fut celui de Montauron, défendu par des troupes Savoyardes. La ville étant priſe, la garniſon fut traitée avec une rigueur qui effraya le reſte des troupes Savoyardes; car d'Epernon fit pendre tous les Capitaines, & envoya les ſoldats aux galeres. De là, il réduiſit ſans peine la ville d'Arles, &, traverſant toute la Province, il fut mettre le ſiége devant Antibes, qu'il prit après une aſſez longue réſiſtance. Il chaſſa encore les Savoyards de Cannes, & finit par envoyer du ſecours à Leſdi-

guieres, qui, de ſon côté, les chaſſoit du Dauphiné.

Pendant ces temps malheureux, le Royaume étoit en proie aux fureurs des différens partis; celui des Huguenots qui tenoient pour le Roi légitime & le maintien de leur Religion; celui des Ligueurs, protégés par les troupes étrangeres, & dont le prétexte étoit le ſoutien de la Religion Catholique; & celui du Duc d'Epernon, qui, ennemi des Ligueurs & des Huguenots, faiſoit en quelque façon la guerre pour ſon compte, quoiqu'il ſemblât n'attendre que l'abjuration de ſon Roi pour le ſervir avec la fidélité qu'il lui devoit. Dans cette réſolution, d'Epernon, pour mettre totalement toute la Province de Provence ſous ſon obéiſſance, eſſaya de s'emparer de Marſeille; il fit attacher des pétards à une des portes de la ville; mais l'entrepriſe ayant manqué, il fut contraint de ſe retirer. Ayant enſuite attaqué Aix, il y trouva plus de réſiſtance qu'il ne l'avoit imaginé: ne pouvant prendre cette place de force, il tenta de la réduire, en faiſant élever un fort ou eſpece de citadelle en face de la ville, d'où il pouvoit empêcher les ſorties de la garniſon, & battre les fortifications.

Il vint à bout par ce moyen de ſoumettre la ville; mais, durant ce ſiége, il courut un très grand danger de la vie. Pendant qu'il étoit dans ſa tente, un coup de coulevrine, tiré des remparts, pénétra dans ſa tente, tua deux Gentilshommes qui étoient à ſes côtés, leurs membres arrachés vinrent frapper le Général à la poitrine, & le bleſſerent griévement; cependant il fut bientôt rétabli de cet accident, & la capitale de la Provence tout à fait ſoumiſe à ſon autorité.

Si cette bleſſure ne fut point fatale au Duc, elle couta la vie à la Ducheſſe ſon épouſe, qui étoit reſtée en Angoumois, & qui venoit d'y accoucher d'un troiſieme fils (qui fut depuis le Cardinal de la Valette); elle reçut dans ce moment critique la nouvelle du danger que venoit de courir ſon époux. La révolution qu'elle éprouva alors, la précipita dans le tombeau; elle n'étoit que dans la vingt-ſixieme année de ſon âge; elle fit un teſtament, par lequel elle donna à ſon mari tout ce dont elle pouvoit diſpoſer.

Le Duc d'Epernon fut fort touché de la perte de ſa femme; mais il n'en donna pas moins tous ſes ſoins pour conſerver ſon autorité dans la Provence, & il par-

vint à dompter tous les partiſans de la Ligue : & d'ailleurs, le Roi, en faiſant, en 1594, une abjuration publique des erreurs du Calviniſme, ne laiſſa plus aucun prétexte à ceux qui s'obſtinoient à ne le pas reconnoître. Ce grand Prince réduiſit même Paris à ſon obéiſſance; cependant d'Epernon continua d'agir, non comme un Gouverneur ſoumis à Henri IV, mais comme un petit tyran qui ne devoit ſon autorité qu'à lui-même & à ſes propres forces. Une pareille conduite ne pouvoit être tolérée. Henri IV voulut la faire ceſſer, en gardant cependant des ménagemens avec le favori de ſon prédéceſſeur. Il chargea Montmorenci, qu'il venoit de revêtir de la dignité de Connétable, qu'avoit autrefois poſſédée ſon pere, d'ajuſter les différends ſurvenus entre le Duc & les Provençaux; mais en même temps il envoya des ordres ſecrets à M. de Leſdiguieres & au Colonel Alphonſe d'Ornano, d'empêcher qu'il ne traitât la Provence comme s'il en eût été le Souverain. M. de Montmorenci n'ayant pas voulu mettre toute la force néceſſaire pour réprimer ſon parent & ſon ancien ami le Duc d'Epernon, enfin, M. de Leſdiguieres marcha contre lui, lui livra un combat, & eut ſur lui un avantage, du

moins conſerva-t-il le champ de bataille. De ſon côté, d'Epernon, en ſe retirant, emmena beaucoup de priſonniers. Cette action ſe paſſa à Orgon, auprès de la Durance. Après cet échec, d'Epernon écouta les propoſitions qui lui furent faites par le ſieur de Lafin, envoyé par le Roi; il lui remit le fort d'Aix, principal objet des plaintes des Provençaux, & il convint d'une treve. Pendant ſa durée, d'Epernon fit un voyage en Languedoc, & Leſdiguieres ſaiſit le temps de ſon abſence pour débaucher une partie de ſes troupes & lui enlever pluſieurs places. Le Duc, à cette nouvelle, revint en Provence; mais un événement auquel il ne pouvoit s'attendre, acheva d'y ruiner ſes affaires.

Le Duc de Guiſe venoit de reconnoître enfin Henri IV, & une des conditions de ſa ſoumiſſion fut qu'on lui donneroit un grand Gouvernement. Le Roi le nomma Gouverneur de Provence; il ſe chargea d'en chaſſer d'Epernon. Pour cet effet, il s'y rendit avec Leſdiguieres, & ces deux Généraux ſe virent bientôt accueillis par ceux mêmes qui avoient d'abord été le plus attachés au Duc; ils leur remirent la plupart des places qui leur

avoient été confiées. Dans ces circonſtances fâcheuſes, d'Epernon envoya au Roi ſon Secrétaire, pour aſſurer ce Monarque qu'il étoit prêt à lui rendre une entiere & fidelle obéiſſance. Après quelques explications, il reçut la permiſſion de venir à la Cour, où Henri IV le traita avec bonté, & en dédommagement du Gouvernement de Provence, ajouta à ceux d'Angoumois & de Saintonge, qu'il poſſédoit déjà, celui du Limouſin.

Le Duc d'Epernon, après cet accommodement, retourna en Angoumois, & y paſſa quelque temps avec ſes enfans. En 1597, il revint, avec un ſecours conſidérable, rejoindre Henri IV devant Amiens, qui avoit été ſurpris par les Eſpagnols; mais il n'arriva qu'au moment que le Roi venoit de le reprendre. L'année ſuivante, la paix fut conclue à Vervins; mais en 1599, il y eut une petite guerre entre la France & la Savoie, à l'occaſion du Marquiſat de Saluces. Pendant la ſeule campagne qu'elle dura, le Duc d'Epernon eut beaucoup de part à la priſe de Montmelian. Telles ſont les actions de la vie du Duc d'Epernon, qui appartiennent au ſeizieme ſiecle; mais comme ce Seigneur a vécu preſque juſqu'au milieu du dix-

ſeptieme, je me crois obligé d'anticiper l'ordre des temps, pour dire en peu de mots ce qui lui arriva de plus intéreſſant juſqu'à ſa mort.

En 1602, le Duc d'Epernon fut ſoupçonné d'avoir eu quelque part à la conjuration du ſecond Maréchal de Biron; mais tout le juſtifia de cette fauſſe imputation. En 1603, il obtint la faveur ſignalée d'entrer au Louvre en carroſſe, grace auparavant réſervée aux Princes du Sang, & qui depuis eſt devenue un privilége commun à tous les Ducs; cependant d'Epernon fut le ſeul d'entre eux qui en jouit pendant la vie d'Henri IV. En 1605, il diſſipa, avec un corps de troupes, quelques rebelles qui s'étoient raſſemblés dans le Limouſin. Lorſqu'en 1606 Henri IV paſſa en Champagne pour mettre le Duc de Bouillon à la raiſon, il donna le commandement de ſon avant-garde à d'Epernon. En 1610, le Monarque ſe préparant à paſſer en Allemagne avec une puiſſante armée, nomma le Duc pour remplir les fonctions de principal Miniſtre auprès de la Reine, qu'il avoit déclarée Régente du Royaume. Lorſque ce grand & bon Monarque fut aſſaſſiné, le Duc d'Epernon avoit l'honneur d'être aſſis auprès de lui dans ſon

carroſſe, & entendant le Roi crier ; *Je ſuis bleſſé*, il voulut parer le ſecond coup, & en reçut une partie dans la manche de ſon pourpoint, qui fut percée. Après cet exécrable attentat, il ne contribua pas peu à faire déclarer la Reine Régente.

Pendant le regne de Louis XIII, le Duc d'Epernon joua toujours un fort grand rôle à la Cour. Attaché à la Reine Mere, il rendit de grands ſervices à cette Princeſſe, qu'il enleva de Blois, où elle étoit comme priſonniere, & qu'il conduiſit à Angoulême. Il ſe diſpoſoit à faire la guerre pour elle ; mais la Reine s'étant réconciliée avec ſon fils, d'Epernon revint à la Cour, & fut bien reçu du Roi, qui le chargea de réduire le Béarn ſoulevé, parce que l'on y avoit rétabli la Religion Catholique dans ſes anciens droits. Il y réuſſit, & en 1622, il fut fait Gouverneur de Guienne. Depuis ce temps, on le trouve engagé dans les brouilleries entre la Reine Mere & le Cardinal de Richelieu. Sa hauteur naturelle ne lui permettoit pas d'aimer un premier Miniſtre ſi puiſſant & ſi fier. Malgré cela, il ſervit fidélement Louis XIII tant que durerent les troubles de Languedoc. Pendant les dernieres années

de ſa vie, le Parlement & l'Archevêque de Bordeaux, avec leſquels il ſe brouilla, lui cauſerent bien des chagrins; mais rien ne put faire fléchir ſa fermeté & ſon orgueil. Il mourut le 13 Janvier 1642, dans la quatre-vingt-neuvieme année de ſon âge, à Loches en Touraine; ſon corps fut tranſporté dans ſon magnifique château de Cadillac en Guienne, où on lui éleva un ſuperbe mauſolée.

D'Epernon eut trois fils, dont l'aîné prit le nom de Duc de Foix-Candale; c'étoit celui de ſa mere. Il mourut avant ſon pere, en 1639, étant âgé de quarante huit ans; il avoit épouſé, en 1611, Mademoiſelle d'Halwin, héritiere du Duché de ce nom; il en avoit même pris le titre; mais au bout de quelque temps, ſa femme l'attaqua, pour faire déclarer ſon mariage nul; & le beau Candale, c'eſt ainſi qu'on l'appeloit dans ſa jeuneſſe, n'ayant pas cru devoir ſoutenir ce procès-là, le mariage fut diſſous, & Mademoiſelle d'Halwin ſe remaria à M. de Schomberg. L'honneur de perpétuer la race de M. d'Epernon fut donc réſervé à ſon ſecond fils, Bernard de la Valette de Foix. Il épouſa, en 1622, Gabrielle-Angélique, légitimée de France, fille naturelle

d'Henri IV & de la Marquiſe de Verneuil; elle mourut à Metz en 1627. Son mari fut, après ſon pere, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, & Gouverneur de Guienne; il mourut en 1661, âgé de ſoixante-neuf ans. Ce ſecond Duc d'Epernon eut de ſon premier mariage un fils qui mourut avant lui, & une fille qui voulut abſolument ſe faire Carmelite, & eſt morte dans le Couvent de ces Religieuſes, au fauxbourg S. Jacques à Paris, en 1701. Il s'étoit remarié en 1634; mais il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme, qui étoit de la Maiſon de Cambouſt-Coaſlin.

Tels ſont les portraits & les caracteres des principaux Guerriers du ſeizieme ſiecle, tracés d'après les Auteurs qui les ont le mieux connus, ayant été leurs contemporains. En préſentant ces tableaux aux jeunes Guerriers de notre ſiecle, je crois leur avoir offert quelquefois des modeles de vertus à imiter, & ſouvent des exemples qui leur ſe ont connoître quels ſont les défauts & les fautes qu'ils doivent éviter. Quoique les façons de vivre & de penſer, & ſur-tout celle de faire la guerre, aient bien changé en apparence depuis deux cents ans, ces

grands principes & les grands exemples ſont toujours applicables & utiles. Le cœur & l'eſprit de l'homme étant au fond toujours les mêmes à la Cour, à la ville, en temps de guerre ou en temps de paix, dans une partie du monde ou dans l'autre, c'eſt ſur cette vérité qu'eſt principalement établie l'utilité de l'Hiſtoire.

Je dois à préſent m'occuper d'objets bien moins ſérieux que l'Art de la guerre & la conduite des Guerriers Je vais parcourir les Livres François du ſeizieme ſiecle qui peuvent nous apprendre quels ont été, pendant ce temps & dans notre pays, les progrès des Arts utiles ou agréables. J'ai déjà donné les principales notions des Sciences ſur leſquelles ces Arts ſont fondés; il faut à préſent reconnoître quelles découvertes ont été faites ſur ces différens objets, & quels effets en ſont réſultés pour l'adouciſſement de nos mœurs, les agrémens de nos ſociétés, nos commodités, & nos plaiſirs.

*FIN de l'examen des Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.*

# DES LIVRES

*QUI nous apprennent quel a été l'état des Arts au ſeizieme ſiecle.*

CELUI de tous les Arts qui eſt de la plus grande utilité & du plus grand uſage, eſt l'*Art d'écrire* proprement dit ; c'eſt-à-dire, pour me ſervir des expreſſions de Brebœuf, celui *de peindre la parole & de parler aux yeux*. J'ai déjà, dans un autre volume, parlé des principes de cet Art, qui a été conſidéré par pluſieurs Auteurs du côté ſcientifique. J'ai même dit quelque choſe des manieres d'écrire abrégées, occultes, ſecretes, & en chiffres. Il ne me reſte plus qu'à conſidérer l'écriture Françoiſe du côté purement pratique, &, pour ainſi dire, mécanique. Voyons d'abord quels ſont les caracteres diſtinctifs des manuſcrits François du ſeizieme ſiecle, les matieres ſur leſquelles on les écrivoit, l'encre dont on ſe ſervoit pour les écrire, la forme de leur écriture, la grandeur & l'aſſemblage des cahiers & des volumes qui les contenoient, & enfin leur reliure.

Je paſſerai enſuite à l'imprimerie, qui étoit déjà inventée au quinzieme ſiecle. Nous verrons quels ont été ſes progrès dans le ſeizieme, & je parlerai des plus fameux Imprimeurs dont les preſſes ont produit alors des Livres François.

Manuſcrits

Les manuſcrits du ſeizieme ſiecle ſont bien moins beaux & moins précieux que ceux des ſiecles précédens, parce que l'impreſſion ayant rendu les Livres plus communs, les manuſcrits, qui auparavant faiſoient Livres, n'ont plus ſervi que de copies pour les imprimer, ou pour des correſpondances courantes; ainſi, étant réduits à l'uſage paſſager, ils ont été écrits plus à la hâte & plus négligés: d'un autre côté, l'écriture courante eſt devenue plus commune; les femmes & les Militaires, qui, aux douzieme, treizieme & quatorzieme ſiecles, ſavoient à peine ſigner leur nom, ont écrit couramment, mais en aſſez mauvais caractere, ce qui a rendu les manuſcrits moins rares, ſans être plus beaux. On ne voit plus au ſeizieme ſiecle d'écriture carrée ni angulaire, fort peu de lettres à longues queues, mais beaucoup de rondes, bien ou mal formées; plus de celles qu'on appeloit *onciales*; mais, au contraire beaucoup, d'écriture

liée, qui ſe forme plus vîte que celle à lettres détachées, mais qui peut difficilement ſervir aux Livres imprimés, puiſque dans l'impreſſion chaque lettre eſt plus ou moins iſolée d'avec les autres.

Ce n'eſt guere qu'au milieu du dix-ſeptieme ſiecle qu'on eſt revenu à faire de l'écriture manuſcrite un Art, & que l'on a voulu preſcrire des regles pour la formation des lettres, leur aſſemblage en ſyllabes & en mots; que l'on a raiſonné profondément ſur la façon dont il faut que les unes ſoient tracées, les autres ſéparées avec méthode & préciſion, & égaliſées entre elles, afin qu'elles préſentent un tableau net & diſtinct. Les écritures deſtinées pour les procès & la chicane ont été de tout temps, & ſont encore celles où l'on néglige le plus la beauté & la propreté du caractere.

L'Art de la vérification des écritures eſt auſſi de nouvelle invention. Il a pluſieurs objets, dont le principal tient à la ſcience de la diplomatique : c'eſt par cet Art que l'on prétend découvrir les altérations, ſurcharges & fauſſetés de toute eſpece commiſes ſur les titres & papiers, & diſtinguer la véritable écriture d'une perſonne, d'avec celle contrefaite. Au ſeizieme ſiecle, on ne ſe flattoit

flattoit guere d'être assez habile pour cela, & je ne sais si l'on ne pourroit pas dire que dans celui-ci nous avons plutôt acquis des raisons de soupçonner & de douter à cet égard, que nous n'avons trouvé des regles certaines pour asseoir des décisions précises.

La matiere sur laquelle on écrivoit les livres avant le seizieme siecle, étoit communément le parchemin. Les premiers livres imprimés au quinzieme siecle l'ont même été sur des peaux de cette espece; mais au seizieme, on ne connoissoit presque plus que les livres en papier, & le parchemin étoit réservé pour les diplômes, Edits, Déclarations, Arrêts, provisions, & certaines procédures destinées à faire titres dans les familles, & à entrer dans les archives & dépôts publics. Cependant on continua à copier ou imprimer sur vélin quelques livres d'Eglise & quelques premieres feuilles d'ouvrages que l'on vouloit orner de peintures & de miniatures. La raison de ce changement est que l'impression est infiniment plus aisée sur le papier que sur le parchemin, & que l'épaisseur des feuilles de papier étant moins considérable que celle des peaux, les volumes sont moins lourds & moins épais. Parchemin & papier.

Pour le peu qu'on emploie de peaux dans les livres, on préfere le vélin au parchemin. Diſons un mot de la façon dont on a travaillé & dont on travaille encore ces peaux, de la différence qui ſe trouve entre elles, & du papier.

Le parchemin eſt de peau de mouton, & le vélin de peau de veau. Il y a bien long-temps qu'on prépare l'une & l'autre en les lavant, les raclant, & les poliſſant enſuite avec la pierre-ponce. Le parchemin eſt naturellement jaunâtre; mais dès le temps des anciens Romains, on ſavoit déjà le blanchir, ou d'un ſeul côté, ou de tous les deux. On ne fait remonter qu'au temps des premiers Empereurs Romains l'uſage de le peindre en diverſes couleurs; ce qui réuſſit beaucoup mieux ſur le vélin que ſur le parchemin, parce que la premiere de ces peaux eſt plus fine & plus aiſée à imbiber. Sous le Bas-Empire l'uſage s'introduiſit d'écrire des diplômes impériaux de la premiere importance ſur du parchemin ou du vélin couleur de pourpre, avec des lettres en or ou en argent. Au huitieme ou neuvieme ſiecle, on écrivit avec cette magnificence quelques livres d'Egliſe, ſur-tout les Evangiles. Il reſte encore dans les grandes Bibliothe-

ques quelques manuſcrits de ce genre.

On ne peut pas faire remonter plus haut que le douzieme ſiecle l'invention du papier de chiffons, dont nous nous ſervons encore aujourd'hui. Peut-être même cette invention n'eſt-elle que du treizieme; car le plus ancien titre que nous connoiſſions écrit ſur du papier, eſt de l'an 1239. L'uſage n'en étoit pas même encore commun au quatorzieme, du moins n'employoit-on le papier, ni aux livres, ni aux actes, dont l'objet étoit aſſez important pour qu'on crût devoir les faire paſſer à la poſtérité. On croyoit le papier trop fragile pour pouvoir être conſacré à des monumens durables: de là, eſt encore reſté l'uſage d'expédier en parchemin les diplômes, les titres de Nobleſſe & de conceſſion, les proviſions de charges, les Edits, les Arrêts, même les Sentences & les quittances.

Mais, après l'invention de l'Imprimerie, le papier a pris une plus grande faveur, parce que, comme je l'ai déjà dit, il eſt bien plus aiſé d'imprimer ſur le papier que ſur le parchemin, que les livres écrits ou imprimés ſur du papier ſont bien moins épais & peſans, & par conſéquent plus portatifs & plus commodes, & qu'en-

fin ils ſont moins chers. Auſſi, depuis ce temps, les livres ſont devenus plus communs, & ont infiniment baiſſé de prix, non ſeulement parce que les copies ſe ſont multipliées plus aiſément, mais auſſi parce que la matiere ſur laquelle ces copies ſont tirées, eſt fabriquée avec moins de peine & d'argent. La cherté du parchemin a été cauſe que l'on a ſacrifié un grand nombre d'anciens manuſcrits, pour en faire d'autres peut-être moins intéreſſans. On grattoit l'écriture, on blanchiſſoit enſuite la peau, & on écrivoit de nouveau deſſus. Cette manœuvre ſe faiſoit même quelquefois aſſez négligemment, de ſorte qu'on voit encore un aſſez grand nombre de manuſcrits, ſur les feuilles deſquels on apperçoit des traces d'une écriture plus ancienne. Il eſt probable que nous avons ainſi perdu beaucoup de livres, ſur-tout d'Auteurs profanes, que l'on a gâtés exprès pour leur ſubſtituer des Ouvrages théologiques, des Sermonaires, des Légendes, &c.

Plumes. Au ſeizieme ſiecle, il y avoit déjà longtemps que l'on ne ſe ſervoit plus pour écrire de roſeaux, comme faiſoient les Anciens, & comme font encore quelques peuples Orientaux. On prétend que dès le cin-

quieme ſiecle on a commencé à ſe ſervir de plumes d'oies, & que l'uſage en étoit commun au dixieme. Depuis, on n'a plus fait que perfectionner la maniere de les tailler, & il paroît qu'au ſeizieme ſiecle on étoit tout auſſi avancé dans cette pratique que nous le ſommes. On ſe ſervoit, & on ſe ſert encore quelquefois, des plumes de corbeaux, mais ce n'eſt que pour former les traits les plus déliés. La plume d'oie a en général plus de conſiſtance, & ſe fend plus aiſément, ſans ſe plier ni ſe rompre. Le pinceau ne s'emploie que pour les ornemens; il n'y a que les Chinois qui s'en ſervent pour former leurs lettres.

Encres de différentes couleurs.

L'encre noire eſt en uſage, pour ainſi dire, de toute ancienneté; mais les Anciens n'employoient pas comme nous, pour former la leur, la noix de galle, le vitriol, & la gomme : ils la compoſoient avec le noir de fumée ou l'ivoire brûlé; & juſqu'au dixieme ſiecle, on n'a pas connu d'autre encre. Elle étoit plus chere & plus difficile à faire que la nôtre; mais auſſi la nôtre eſt plus ſujette à jaunir & à blanchir, ſur-tout quand elle n'eſt pas forte & pure. De là il s'enſuit que l'écriture des manuſcrits de la plus

haute ancienneté eſt toujours noire, malgré l'éloignement des temps; & que celle de ceux des treizieme & quatorzieme ſiecles eſt ſujette à s'effacer ou à changer de couleur. Les Imprimeurs rendent leur encre plus noire & plus mordante, en y mêlant de l'huile de noix & du noir de fumée; mais l'encre de cette eſpece eſt mal-propre, épaiſſe, & gluante, & n'eſt point aſſez coulante pour ſervir à l'écriture manuſcrite ordinaire. Il y a long-temps qu'on connoît le ſecret de faire de l'encre d'or, d'argent, & de différentes couleurs; mais on ne l'emploie que dans certaines occaſions & pour de certains ornemens qui ne ſont pas d'un uſage journalier. Les anciens manuſcrits ſont chargés de lettres peintes & dorées, quelquefois avec beaucoup de luxe, & plus ou moins de mauvais goût, ſuivant les ſiecles d'ignorance dans leſquels ils ont été faits. Quand ces ornemens (comme cela arrive ſouvent) ſont chargés de figures, ils appartiennent plus aux Arts du deſſin & de la peinture qu'à ceux de l'écriture & de l'imprimerie, de même que les eſtampes, dont nous ornons à préſent nos livres imprimés, appartiennent à la gravure. Je me réſerve d'en parler en trai-

tant des Arts de cette classe. On emploie pour les peintures & les gravures le pinceau & le burin ; & les encres de couleur pour les simples lettres, ou initiales, ou finales. L'encre d'or ou d'argent se fait en délayant de la limaille ou raclure de ces précieux métaux dans de l'eau gommée. Il y a eu des Empereurs & des Rois qui ont affecté de ne signer leurs diplômes & leurs lettres qu'avec de l'encre d'or, & des Prélats qui ont fait écrire les Livres Saints avec de l'encre d'argent. Les Empereurs Grecs signoient avec de l'encre rouge ou pourpre, composée de cinabre ou vermillon, toujours délayé dans de l'eau gommée. Dans beaucoup de manuscrits anciens, les titres des chapitres, les lettres initiales, quelquefois les premiers mots ou la premiere ligne du texte sont en rouge ; dans les bréviaires & les almanachs, les fêtes & les noms des principaux Saints sont encore écrits en rouge ; de là vient le mot de rubriques : mais on ne connoît aucun manuscrit ni imprimé dont tout le texte soit écrit en rouge. Il y a de même des lettres initiales en encre bleue, jaune & verte; mais aucun texte entier. Ce n'est que de nos

jours que l'on a imaginé d'imprimer, ſans doute par une eſpece de plaiſanterie, des livres entiers en ces quatre couleurs. Mais cet eſſai n'a pas été heureux.

Reliures de Livres. Le format des livres & la façon de les plier, de les brocher & de les relier, étoient déjà, au ſeizieme ſiecle, les mêmes qu'aujourd'hui : il y avoit long-temps qu'on ne connoiſſoit plus les rouleaux, dont il nous eſt reſté le mot de volume. Les livres écrits ou imprimés ſur parchemin étoient toujours de la grandeur de nos *in-folio* en papier, rarement les faiſoit-on plus petits ; ceux qui ſe trouvent dans ce cas ſont ordinairement de vélin, qui eſt moins épais que le parchemin. Quant aux livres ſur papier, les premiers imprimés, ainſi que preſque tous les anciens manuſcrits, ſont *in-folio*, c'eſt-à-dire écrits ſur la feuille de papier entiere, & non pliée. Mais bientôt on s'apperçut que le papier pouvoit ſe plier aiſément, & ainſi former des volumes aiſés à tranſporter, & faciles à tenir avec la main, à la différence de l'*in-folio*, qui exige une table ou un pupitre. On a donc plié les feuilles, & on a fait des *in-quarto*, dont quatre feuillets ne forment que la va-

leur d'une feuille *in-folio*. Enſuite on a fait des *in-octavo* de huit feuillets à la feuille, des *in-douze*, & même des *in-ſeize* : mais ces derniers formats n'ont été communs que dans le courant du ſeizieme ſiecle. La brochure eſt un aſſemblage de cahiers liés enſemble, & prêts à être battus pour tenir moins de place, & couverts de cuir pour devenir tout à fait reliés. Enfin, la reliure, depuis le ſeizieme ſiecle, ſe forme toujours de carton, couvert d'un cuir plus ou moins précieux & décoré : mais au quinzieme ſiecle, le carton n'étant pas ſi commun, le fond des reliures étoit ordinairement de bois, que l'on recouvroit de vélin, de cuir, ou d'étoffes de laine, de ſoie, & même de velours. On imprimoit ſur cette premiere couverture des deſſins dans le goût du temps, & ſouvent le nom & les armoiries du poſſeſſeur. On y ajoutoit d'autres ornemens fort incommodes ; c'étoient de gros clous & agraffes de cuivre doré ou argenté. L'inconvénient n'en étoit pas ſi grand autrefois, parce que ces gros livres ſe tenoient toujours ſur des pupitres, & ne ſe plaçoient pas ſur des tablettes, à côté les uns des autres. A préſent, autant qu'on trouve de ces

monumens de reliures antiques, autant eſt-on obligé de les détruire, auſſi bien que les reliures en bois, qui, outre l'inconvénient de l'épaiſſeur & de la peſanteur, ont encore celui d'être ſujettes aux vers. On connoiſſoit déjà au ſeizieme ſiecle la façon de couper, peindre, ou dorer la tranche des livres: au reſte, le goût de la couverture ou décoration extérieure de nos livres François a varié depuis deux cents ans, preſque autant que celui des habillemens des hommes & des femmes. Il étoit juſte que la mode étendît ſon empire ſur ce dehors de nos ouvrages, & qu'elle voulût les rendre, à ſa fantaiſie, plus ou moins brillans: mais, après tout, *comme l'habit ne fait pas le Moine ni le grand Seigneur*, ce n'eſt pas par la reliure que l'on doit juger de l'utilité & de l'agrément d'un ouvrage.

Progrès de l'Imprimerie juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle.

Il me reſte maintenant à parler de l'Imprimerie, & des progrès que fit, pendant le courant du ſeizieme ſiecle, cet Art que l'on ſait avoir été inventé au milieu du quinzieme. En 1500, il étoit déjà pratiqué dans plus de cent villes, & l'utilité de cette invention pour la propagation des Sciences, ayant été généralement reconnue, elle avoit trouvé des protecteurs

éclairés qui avoient encouragé les progrès de ſon exécution : auſſi ce qu'on y a ajouté dans ces trois derniers ſiecles, ne conſiſte-t-il que dans quelques recherches qui augmentent la facilité du travail. Comme l'objet de cet Ouvrage-ci ne regarde que les livres François, je me contenterai de parler de ceux qui ont été imprimés dans cette Langue depuis l'invention de l'Imprimerie, ſur-tout dans le ſeizieme ſiecle. Je vais préſenter à mes Lecteurs une petite Hiſtoire abrégée de l'Imprimerie Françoiſe, & mettre ſous leurs yeux la note des livres qui ont été le mieux imprimés dans notre Langue juſqu'en 1600.

Quoique l'Art de l'Imprimerie ait commencé à être connu à Paris dès l'an 1469, cependant il s'en faut d'un aſſez grand nombre d'années que le premier livre imprimé en François ſoit de cette date : il ne ſeroit pas ſûr qu'il eût été imprimé à Paris, s'il étoit vrai que le Poëme intitulé l'*Amant rendu Cordelier en l'obſervance d'amour*, l'eût été en 1473 ; car il eſt indiqué par Duverdier ſans lieu d'impreſſion ; mais probablement c'eſt avec une fauſſe date que ce livre eſt placé dans la Bibliotheque Françoiſe de cet

Auteur. Le premier livre qui ai été certainement imprimé en François, & dont on trouve encore des exemplaires, eſt la traduction *de l'Aiguillon de l'Amour Divin de Saint Bonaventure*, imprimée en 1474 par Pierre Caron, Libraire à Paris, qui avoit pour enſeigne & pour deviſe un petit bois, avec ces mots : *Au franc bois.* Cet Imprimeur demeuroit dans la rue Quincampoix. Le ſecond Ouvrage imprimé en François eſt de Lyon, 1474; c'eſt le *Roman de Baudouin, Comte de Flandres & de Ferand, fils au Roi de Portugal, &c.*; je l'ai l'extrait d'après une édition poſtérieure. Le troiſieme, *les Chroniques de France, dites de Saint-Denis*, imprimées par Paſquier Bonhomme, à Paris en 1475. Le quatrieme n'eſt point imprimé en France, mais à Bruges, par Colard-Manſion, 1476; il eſt intitulé *du Déchiet des nobles hommes & cleres femmes.* C'eſt la ſuite du livre que nous connoiſſons ſous le titre de *Bocace des nobles malheureux.* J'en ai parlé, & je l'ai extrait dans un des premiers volumes de cet Ouvrage, en faiſant connoître les livres François du quinzieme ſiecle.

En 1477, on imprima à Lyon le *Nou-*

*veau Teſtament en François, de la traduction de Guyard des Moulins, revue & corrigée par Frere Julien Machault & Pierre Forget, Auguſtins.* L'Imprimeur s'appeloit *Barthelemi Buyer.* La même année, le même Libraire publia la *Légende des nouveaux Saints, revue & corrigée par Frere Julien* (*Machault*), *Auguſtin.*

En 1478, parut le *Livre des Saints Anges, compilé par Frere François Eximenes*, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. J'ai auſſi parlé de cet Ouvrage extraordinaire dans le volume où je traite des livres du quinzieme ſiecle. La même année, & dans la même ville, parut le *Livre de Sapience*, par Guy de Roye, Archevêque de Sens. On trouve quelque choſe de ſingulier dans le titre détaillé de cet ouvrage, il y eſt dit qu'il eſt *compoſé pour les bons & ſimples Prêtres qui n'entendent ni le Latin ni les Saintes Ecritures*; preuve qu'il y avoit dans ce temps beaucoup de Prêtres de cette eſpece.

Enfin, en 1480, Antoine Verard, Imprimeur de Paris, ſe mit à imprimer un grand nombre de livres François, & a continué pendant plus de vingt ans. Parmi

ces impreſſions, il y en a de belles, tant pour le caractere, qui n'eſt pas communément gothique, que pour les ornemens, qui, dans la plupart de ces livres, ſont ſinguliers & quelquefois ingénieux. J'ai extrait pluſieurs de ces Ouvrages dans mes précédens volumes ; cependant, comme dans ce moment-ci ils me retombent preſque tous ſous la main, & puiſque je veux examiner quels ont été les progrès de l'Imprimerie juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle, je vais encore raſſembler quelques anecdotes, tant ſur les livres dont je n'ai point encore parlé, que ſur les Imprimeurs du ſeizieme ſiecle. J'eſpere que la diverſité des remarques que je vais préſenter à mes Lecteurs, les ennuyera moins que ne feroit un catalogue raiſonné des principales éditions des livres François, publiés depuis 1480 juſqu'à 1600, & l'hiſtoire fidelle & détaillée de tous les Imprimeurs & Libraires de ce temps-là.

Les caracteres dont ſe ſervoit Verard étoient beaucoup plus beaux & moins gothiques que ceux dont ſe ſont ſervis ſes ſucceſſeurs pendant les premieres années du ſeizieme ſiecle, les premieres éditions *in-folio* qu'il nous a données des Romans de Chevalerie, ſont bien plus belles

& plus correctes que les ſuivantes ; on les recherche même par ces deux raiſons. Ses gravures en bois étoient belles, bien deſſinées, & exactement copiées ſur les miniatures des anciens manuſcrits, d'après leſquels il avoit imprimé. Au ſeizieme ſiecle, on ſubſtitua à ces grandes planches bien gravées en bois, d'autres beaucoup plus petites, plus mal faites, plus confuſes, &, pour éviter la dépenſe, on fit ſervir les mêmes mauvaiſes planches à beaucoup d'ouvrages différens. On les y plaçoit, à tort & à travers, dans le corps de l'ouvrage, ſoit qu'elles convinſſent ou non au ſujet du livre, ou à la place qu'elles occupoient. Les lettres majuſcules de Verard, & celles qui commencent chaque livre, ſont figurées de maniere à repréſenter des viſages humains, des animaux, des oiſeaux, des monſtres, &c. Ces ornemens extravagans étoient auſſi empruntés des anciens manuſcrits ; on les a ſupprimés au ſeizieme ſiecle, & ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme qu'on les a remplacés par des vignettes agréables.

Verard ne ſe ſervoit que d'un ſeul caractere, qui étoit grand & long. Celui que nous appelons *italique* n'étoit pas encore

en uſage de ſon temps ; il ne l'a été qu'au ſeizieme ſiecle, & pratiqué d'abord par les Aldes, fameux Imprimeurs Italiens ; c'eſt ce qui fait qu'on l'a appelé *italique*. On a inventé encore plus tard les caracteres que nous appelons *gros* & *petit Romain*, *Cicéro*, *&c.*, du nom des pays & des Ouvrages dans leſquels & pour leſquels ils ont été employés d'abord. Enfin, le mélange de ces différens caracteres eſt encore une invention plus récente que les premieres impreſſions ; elle eſt de la plus grande utilité pour diſtinguer du texte les notes, les gloſes, les citations, les noms propres, ceux des pays étrangers, &c.

Heureuſement pour les anciennes impreſſions des livres François, l'uſage des abréviations n'y eſt point commun comme dans celles des livres Latins, parce que les manuſcrits François qu'ont eus à copier les Imprimeurs, n'en avoient point ordinairement, au lieu qu'elles étoient très-fréquentes dans les anciens manuſcrits. C'eſt un grand tourment de moins pour les Lecteurs, qui, même ſachant bien le Latin, ſont toujours embarraſſés à deviner les mots abrégés, juſqu'à ce qu'ils en aient acquis une grande habitude & étudié

étudié un petit Gloſſaire ou Dictionnaire à part, fait pour l'intelligence de ces abréviations.

La Typographie en Langue Françoiſe a eu un ſort différent de celle en Langue Latine, quoique les caracteres qu'on employoit pour l'une & pour l'autre fuſſent les mêmes. Nous avons vu que les livres imprimés en françois avoient paru plus tard ; ils ont été long-temps en petit nombre, &, à quelques uns près, imprimés par Verard ; il n'y en a eu preſque aucuns de beaux pour l'impreſſion juſques à la moitié du ſeizieme ſiecle. Comme on ne traitoit les matieres intéreſſantes qu'en latin, on ne ſe mettoit en frais que pour les livres en cette Langue ; on croyoit que les autres n'en valoient pas la peine. Les Etiennes & les Plantins, ces Imprimeurs ſi fameux par la beauté de leurs caracteres & par le ſoin éclairé qu'ils prenoient de corriger les textes ſoumis à leurs preſſes, ſe ſont donné rarement la peine d'imprimer du françois, & encore plus rarement ſe ſont-ils piqués d'honneur pour l'imprimer auſſi bien que le latin. Mais enfin, Michel Vaſcoſan, Imprimeur à Paris, s'appliqua à nous donner de belles éditions françoiſes, indépendam-

ment des latines, & il a réuſſi ſur-tout dans celle *in-octavo* des Œuvres de Plutarque, de la traduction d'Amyot. Ce livre a tout le mérite typographique néceſſaire pour juſtifier l'eſtime dont il jouit, & la cherté du prix auquel il a été ſouvent porté. Cette eſtime n'eſt point de caprice comme celle accordée à tant d'autres livres. Il ne faut que voir celui-ci; c'eſt un vrai modele pour la netteté des caracteres, la beauté & la fineſſe du papier; les exemplaires en ſont ordinairement lavés & réglés, ce qui les embellit beaucoup. L'invention du *lavage & de la réglure* des livres eſt du ſeizieme ſiecle; & auſſi agréable qu'utile pour procurer à un livre un coup-d'œil brillant, & en rendre même la lecture plus aiſée, quand le papier ſur lequel il a été tiré eſt mauvais & ſpongieux, comme étoit preſque toujours celui dont on ſe ſervoit pour l'impreſſion au ſeizieme ſiecle, & dont on ſe ſert encore ſouvent en Allemagne. Ce papier eſt ſujet à maculer ſous la preſſe, & il en réſulte quelquefois des *barbouillages* irréparables: quand ces accidens ne ſont pas conſidérables, le lavage ou collage du papier déjà imprimé le répare. Mais cette

cérémonie n'eſt plus ſi néceſſaire en France depuis que l'on s'y ſert de bon papier, bien collé, bien blanc, ſur lequel l'impreſſion prend plus aiſément & les lettres ſe détachent beaucoup mieux : auſſi ne voit-on plus guere en France de livres lavés & réglés. C'eſt un luxe ſuperflu, quand l'exemplaire d'ailleurs eſt tiré ſur de beau papier, & imprimé en beaux caracteres.

Henri II rendit à Vaſcoſan un témoignage bien honorable, en lui accordant un privilége pour imprimer la traduction des Hiſtoires Romaines de Juſtin & de Zonare. Ce privilége eſt du 11 Février 1553. » Nous ſommes bien avertis (y fait-» on dire au Roi) des grands labeurs, » peines & travaux que notre bien amé » Michel Vaſcoſan, Imprimeur & Li-» braire juré en notre Univerſité de Pa-» ris, a pris depuis vingt-deux ans à im-» primer en toutes Langues & diſciplines » les meilleurs livres & les plus utiles, » & que de tout ſon pouvoir il a tou-» jours aidé à fournir notre Royaume de » tous les bons livres qui ont été impri-» més & s'impriment tous les jours dans » les autres pays & nations étrangeres. » Avertis auſſi de la grande diligence,

» frais & dépenſes qu'il fait à recouvrer » pluſieurs bons & anciens livres (manuſcrits), & iceux faire imprimer, &, » quand beſoin le requiert, traduire & illuſtrer de portraits & figures, &c., &c. «. Aſſurément ce privilége contient le portrait d'un excellent Imprimeur & Libraire, tel qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il y en eût encore beaucoup à Paris. Une protection puiſſante & éclairée pourroit en faire naître de cette eſpece, & engager des Commerçans & des Artiſtes honnêtes à ſe réunir pour leur faciliter des entrepriſes conſidérables, qui deviendroient auſſi honorables que fructueuſes, ſi elles étoient bien entendues & bien-ſuivies.

Les fameux Imprimeurs de Paris, au ſeizieme ſiecle, ne formoient, pour ainſi dire, qu'une même famille, du moins étoient-ils tous alliés les uns aux autres. Les Etiennes tenoient aux Bades, qui commencerent à imprimer à Paris en 1500, avec grande réputation. Le premier Robert Etienne fut gendre de Joſſe Bade; Vaſcoſan le fut auſſi, & celui-ci eut pour gendre Frédéric Morel, qui étoit en même temps Imprimeur du Roi, ſon interprete dans les Langues ſavantes, & ſon Lecteur & Profeſſeur au Collége Royal.

Il y a eu dans Paris une femme qui a exercé pendant cinquante-quatre ans l'Art de l'Imprimerie & de la Librairie, avec autant de diſtinction que ceux dont je viens de parler ; elle s'appeloit *Charlotte Guillard* : elle épouſa, en 1502, un Ouvrier Allemand, nommé *Reinbolt*, Aſſocié de *Gering*, le premier qui pratiqua l'Imprimerie à Paris. Elle l'aida dans ſes travaux pendant ſeize ans, ſoutint ſon imprimerie pendant quelques années de veuvage, ſe remaria à un nommé *Chevalon*, & continua d'exercer la profeſſion d'Imprimeur, après ſon ſecond veuvage, juſqu'en 1556. Elle entendoit certainement le latin, & ſe faiſoit aider, pour le grec, par d'habiles Correcteurs. Nous avons un aſſez grand nombre de livres françois ſortis de ſes preſſes.

L'uſage des errata n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi ancien que celui de l'Imprimerie. Il y a beaucoup de livres de premiere édition, dans leſquels les Savans ou les Imprimeurs mêmes ayant reconnu des fautes après l'impreſſion, les ont corrigées à la main ſur la marge de l'exemplaire imprimé; mais comme il eût été néceſſaire de copier ces corrections ſur tous les exemplaires, ce qui eût été

fort long, on prit, ſur la fin du quinzieme ſiecle, le parti de placer à la fin du volume ce que nous appelons encore aujourd'hui un *errata*; c'eſt-à-dire un relevé de toutes les fautes d'impreſſion qui ſe trouvent dans le cours du volume. Cependant il y a tel Ouvrage dont on a trouvé plus court de ſupprimer entiérement la premiere édition que de la corriger. Robert Gaguin, Général des Mathurins & Bibliothécaire du Roi Charles VIII, qui a écrit l'Hiſtoire de France, ſe trouva dans ce cas-là: il avoit fait d'abord imprimer ſon Ouvrage à Paris en 1493: mais dès qu'il eut examiné cette impreſſion, il envoya à Lyon ſon manuſcrit qu'on lui avoit rendu, commanda qu'on en fît une nouvelle édition plus correcte, & retira, tant qu'il put, des exemplaires de la premiere, pour les ſupprimer. Cette ſuppreſſion a dû rendre la premiere édition fort rare; elle l'eſt en effet: mais ceux qui voudroient la rechercher à cauſe de ſa rareté, ſeroient bien attrapés, puiſque cette rareté n'eſt fondée que ſur l'imperfection & les défauts de l'Ouvrage. Il faut convenir que les réflexions que peut fournir cette anecdote, doivent donner bien peu de prix à certains livres qu'on paye fort cher dans les ventes.

*REMARQUES typographiques & bibliographiques ſur les livres imprimés aux quinzieme & ſeizieme ſiecles.*

LE premier livre de Juriſprudence qui ait été imprimé en françois, eſt *la Coutume du pays & Duché de Normandie* avec des Commentaires, Rouen, 1483, *in-folio* (1). Le ſecond eſt *la*

(1) C'eſt le premier livre françois qui ait été imprimé à Rouen; il commence par une Ordonnance du Roi Charles VII de 1453, qui nomme des Commiſſaires pour la confirmation & réviſion de la Charte aux Normands, qui eſt la baſe de la Coutume de Normandie, & la principale de toutes les Loix de cette Province: viennent enſuite différentes autres Ordonnances de nos Rois, les unes du quatorzieme, & d'autres du quinzieme ſiecle; & enfin la Coutume rédigée & réformée, en vertu de toutes ces Ordonnances, l'année même de l'impreſſion 1483. Elle n'eſt dans ce livre qu'en proſe; mais je poſſede un Manuſcrit ſur papier, à peu près de ce même temps, dans lequel cette Coutume ſe trouve traduite en vers françois par un Poëte Normand du quinzieme ſiecle. On peut bien croire que la poéſie en eſt plate; le ſujet n'eſt pas ſuſceptible des beautés & des graces de cet Art divin; mais il faut convenir que l'idée de mettre une Coutume en vers eſt fort ſinguliere. Je crois devoir ajouter cependant que de

*Coutume de Bretagne*, imprimée à Rennes chez Belle-Ecuelle, en 1484. Ce fut cette même année que le Duc François de Bretagne (pere de la Reine Anne femme de Charles VIII & de Louis XII) réforma la Coutume de ſon Duché. C'eſt le premier livre imprimé en Bretagne; l'édition eſt *in douze*, & probablement c'eſt encore le premier *in-douze* qui ait été imprimé en françois. Le troiſieme eſt *la Somme Rurale*, autrement *Somme le Roi*, qui eſt le plus ancien livre de pratique qui ait été écrit en françois. Celui qui l'a rédigé s'appeloit *Jean Bouthillier*; il étoit Conſeiller au Parlement de Paris ſous les Rois Charles V & Charles VI: il commença, dit il lui même, à écrire ſon livre en 1360, & il eſt mort en 1402. L'édition dont je parle eſt d'Abbeville, 1486 Cet Ouvrage eſt des plus curieux & des plus inſtructifs pour la connoiſſance de notre ancienne Juriſprudence: c'eſt le premier imprimé en Picardie (1). La même année, l'on imprima en

---

nos jours, un Avocat & Poëte moderne a mis la Coutume de Paris en vers François. Ce Livre a été imprimé à Paris, *in*-12, chez Saugrain (1768).

(1) Il ſeroit à ſouhaiter que quelque Juriſconſulte érudit

françois, dans la même ville (d'Abbeville), *la Cité de Dieu de Saint Auguſtin, traduite par Raoul de Preſles.* J'en ai parlé.

Il n'y a eu, juſqu'en 1500, que deux ſeules traductions de l'Ecriture Sainte imprimées en françois. Je crois que la plus ancienne eſt celle des Pſeaumes de David, qui n'a ni date ni indication du lieu d'impreſſion. C'eſt un petit volume *in-folio.* Le papier en eſt beau, les caracteres de forme aſſez gothique, & cependant très-liſibles, parce qu'ils ſont gros & bien détachés. Il y a quelques abréviations dans les mots du texte françois; mais elles ſont très-aiſées à deviner. Le Pſautier y eſt diviſé en ſept parties, que le Tra-

---

entreprît de donner une nouvelle édition de cette Somme de Bouthillier, avec des remarques ſur chaque article. Ce n'eſt pas pour l'utilité dont elle peut être à préſent pour guider les Plaideurs, puiſque la plupart des regles de pratique qui y ſont énoncées, ne ſont plus d'uſage; mais du moins eſt-il bon de ſavoir quelles elles étoient il y a quatre cents ans. Mais une obſervation importante à faire, c'eſt que ſi l'on le réimprime, il faut que ce ſoit d'après l'édition d'Abbeville, parce que c'eſt la ſeule conforme au Manuſcrit de 1360; toutes les éditions poſtérieures, & il y en a beaucoup, ſont accommodées aux uſages des quinze & ſeizieme ſiecles.

ducteur intitule *Diée* ou *Férie*. Sûrement ſon intention étoit qu'on pût ainſi lire le Pſautier tout entier pendant le cours de la ſemaine. Il y a quelques gravures en bois, & elles ſont aſſez ſingulieres pour augmenter le prix & le mérite du livre.

L'autre traduction eſt intitulée ſimplement, *La Bible en françois*, & imprimée à Paris, par Verard, en deux volumes *in folio*, d'abord ſans date, mais probablement de 1488 ou 90, & pour la ſeconde fois, par le même, en 1517. Ce n'eſt que l'ancienne traduction de Guyard Deſmoulins, Chanoine d'Aire en Artois. On ſait qu'elle a été compoſée en 1294, ſur le latin de Pierre Comeſtor, ou le *Mangeur*, qui n'avoit pas traduit exactement le texte de la Bible, mais qui a formé une eſpece d'hiſtoire de tous les livres qui compoſent l'Ancien & le Nouveau Teſtament.

Si quelque Dame vouloit enrichir ſa bibliotheque d'un de nos premiers livres en françois, elle devroit choiſir cette Bible de Verard; l'impreſſion en eſt très belle, le papier fort blanc & très fin, les caracteres bien formés, & les lettres initiales agréables & fort ſingulieres. Le livre eſt orné de gravures en bois qui repréſentent

les Juifs, non pas habillés ſuivant le coſtume de leur Nation, mais à la mode des François des treizieme & quatorzieme ſiecles, ce qui rend ces gravures fort piquantes, d'autant mieux qu'elles ſont aſſez bien traitées. On trouve à la tête de cette Bible le portrait de Guyard Deſmoulins; il eſt dans ſa Bibliotheque, feuilletant un livre & ayant ſes lunettes ſur le nez. A l'égard du ſtyle, on ſait que le Roi Charles VIII chargea Jean de Rely, Evêque d'Angers, de revoir & de corriger celui de Deſmoulins, & c'eſt ce que la préface nous apprend : ainſi le ſtyle de cette Bible n'eſt plus celui du commencement du quatorzieme ſiecle, mais celui de la fin du quinzieme. Le ſeizieme a produit trois autres traductions françoiſes de la Bible, dont il y a des éditions bien imprimées; ce ſont celles de Lefevre d'Etaples, imprimée à Anvers, par Martin l'Empereur, en 1530; d'Olivetan & de Calvin, publiée à Neufchatel en 1535, & à Geneve avec la marque de l'Epée; & enfin celle de René Benoît, imprimée à Paris en 1566 : mais elles n'offrent rien de bien ſingulier au coup-d'œil, quoiqu'elles ſoient recherchées par d'autres conſidérations.

Il y a parmi les livres imprimés en

françois à la fin du quinzieme & pendant le ſeizieme ſiecles pluſieurs Ouvrages liturgiques fort beaux & fort ornés, qui figureroient très-bien dans la bibliotheque d'une Dame curieuſe. Ceux pour leſquels on employoit ſur-tout la magnificence, étoient les livres de prieres. Ces Heures, indépendamment de la ſingularité des oraiſons en vers ou en proſe qui y ſont contenues, & dont j'ai eu déjà occaſion de parler, étoient quelquefois bien imprimées & chargées de miniatures ou gravures aſſez belles, quelques-unes étoient fort extraordinaires; elles avoient de ſuperbes reliures & des fermoirs en or, en argent, & même garnis de pierres précieuſes. Il ne m'eſt pas poſſible d'en ſpécifier aucune en particulier; le coup-d'œil, dans ce cas, doit déterminer le choix: au reſte, ces belles Heures, que l'on trouve encore dans les cabinets des curieux, entroient toujours autrefois dans les préſens de noces, comme aujourd'hui on fait entrer dans les corbeilles deſtinées à cet uſage, des boîtes à rouge, des bonbonnieres, des montres, & des éventails.

Quant aux livres de Myſticité, celui des Saints-Anges eſt très-bien imprimé; j'ai parlé dans un volume précédent des

ſingularités qui ſont ſon principal mérite ; les autres n'ont de rare & de ſingulier que le titre. Les ſatires contre l'Egliſe Romaine produiſent auſſi une eſpece d'intérêt qui ne frappe point les yeux & ne fait qu'une médiocre impreſſion ſur ceux qui ont l'eſprit bien fait.

Je viens, un peu plus haut, de dire un mot des livres de Juriſprudence imprimés au quinzieme ſiecle ; ceux du ſeizieme n'offriroient rien qui pût être agréable aux Dames.

J'ai, dans le cours de ces Mélanges, rappelé tous les livres imprimés en françois qui pouvoient donner quelques connoiſſances des progrès qu'avoit faits alors la Philoſophie dans toutes ſes parties, Métaphyſique, Morale, Phyſique, Hiſtoire Naturelle. On a pu remarquer dans ce dernier genre pluſieurs Ouvrages dont les gravures & les enluminures ont quelque mérite ; mais elles ſont infiniment inférieures à tout ce que nous voyons aujourd'hui ; auſſi je crois que pour ces ſortes de livres on peut s'en rapporter à l'idée que j'en ai donnée, ſans chercher à acquérir ces Ouvrages. Mettons encore dans la même claſſe les livres de Mathématiques, d'Aſtronomie, d'Art

militaire & de Mécanique. Comme je n'ai pas encore achevé de parcourir toute la matiere des Arts, je me réſerve de parler des beaux livres de Deſſin, Peinture, Sculpture, Gravure, & Architecture, en traitant du fond de ces Ouvrages. Le livre de chaſſe de Phœbus de Foix, Seigneur de Béarn, a été parfaitement bien imprimé au ſeizieme ſiecle, & c'eſt le ſeul de ce genre dont je peux recommander l'acquiſition, par rapport à la beauté de l'impreſſion.

Qu'ajouterois-je à ce que j'ai déjà dit concernant des livres de Grammaire, d'Eloquence & de Poéſie françoiſe du ſeizieme ſiecle, qui ſont toujours plus recommandables par le fond que par le mérite typographique (1)? Mais

(1) On peut cependant remarquer *la Généalogie des Dieux*, traduite de Bocace, imprimée par Verard en 1498. Le papier & les caracteres en ſont très-beaux, les gravures en bois fort ſingulieres, & le fond du Livre n'eſt pas indigne d'attention & d'étude. Le *Térence*, de la traduction *d'Octavien de Saint-Gelais*, en vers françois, avec un petit Commentaire en proſe, fut encore imprimé par le même, la même année; quoiqu'avec des caracteres plus gothiques que ceux employés par lui dans d'autres Ouvrages, il mérite d'être remarqué & conſervé. Les figures, gravées en bois, en ſont fort ſingulieres & très-expreſſives, toujours dans le coſtume du ſeizieme ſiecle.

c'eſt ſur-tout dans l'exécution des Fables & des anciens Romans françois que Verard s'eſt le plus diſtingué. On voit avec ſatisfaction ſon édition de la traduction des *Apologues d'Eſope*, par Guillaume Tardif, d'après le latin de Laurent Valla. C'eſt un Ouvrage auſſi intéreſſant que bien imprimé. On en peut dire autant du livre de *Maître Renard & de Dame Herſant ſa femme*, *in*-4°.; de l'édition des *cent Nouvelles de Bocace*, *in-folio*; de la traduction de *Laurent du premier Faict*, & de celle auſſi *in folio* des *Cent Nouvelles Nouvelles* de *Louis XI.* Cette derniere eſt auſſi rare qu'elle eſt belle.

---

*La Bible des Poëtes*, tirée *des Métamorphoſes d'Ovide*, eſt un livre exécuté en très-beaux caracteres. J'en ai un exemplaire imprimé ſur vélin, enrichi de planches en miniatures, ou plutôt de gravures ſupérieurement enluminées. Quoique ce que contient ce livre & ce que repréſentent les planches, ſoit parfaitement ridicule, je puis dire que c'eſt un morceau de Biblioteque infiniment curieux. Enfin, le bon Verard s'eſt encore donné la peine de bien imprimer *le Roman de la Roſe*, mis en proſe par Jean Molinet, en 1500. Il auroit dû plutôt faire cet honneur au Roman même en vers, dont il n'y a pas de ſi belle éditlon; les gravures en bois de celles-ci ſont fort curieuſes.

Les grands Romans que Verard a Imprimés, ſont ceux de *Merlin l'Enchanteur, avec ſes prophéties*, 1498, trois petits volumes *in-folio*. Celui de *Lancelot du Lac*, en trois gros volumes *in-folio*, plus ancien que le précédent, car il eſt de 1494. Les gravures en bois ſont conſidérables & belles, & copiées d'après les miniatures des anciens Manuſcrits ; il n'y a point de figures dans celui de Merlin : ceux de *Giron le Courtois, de Triſtan de Léonnois, d'Ogier le Danois, & de Miles & Amis*, ſont auſſi beaux que celui de *Lancelot du Lac*, & auſſi imprimés par Verard, *in folio*, mais ſans date.

Pour délaſſer un peu mes Lecteurs de la nomenclature aſſez longue des plus beaux livres imprimés aux quinzieme & ſeizieme ſiecles, ſur-tout par Verard, je vais arrêter un moment leur attention ſur un livre qui n'a d'autre mérite que ſa rareté & ſon antiquité. S'il ne ſe vendoit qu'au poids de l'or, il ne ſeroit pas aſſez cher, car l'Ouvrage n'eſt pas gros ; mais on en fait plus de cas que cela, parce que l'on peut croire qu'il eſt de la plus grande ancienneté, attendu qu'on ne ſait pas où ni quand il a été imprimé ; car l'édition petit *in folio*, que j'ai

j'ai vue, ne porte aucune indication de lieu d'impreſſion, mais ſeulement la date de 1475. Il y en a une autre édition, apparemment poſtérieure, d'un format plus petit, en caracteres gothiques comme la premiere, & ſans date. Dans une troiſieme édition que je poſſede, toujours ſans date, le titre eſt un peu changé; car dans les deux premieres, ce beau livre s'appelle l'*Evangile des Quenouilles*, & dans la derniere on a réduit le titre à celui plus modeſte de *Livre des Quenouilles*. Aucune de ces éditions n'eſt commune; mais on paye plus cher, comme de raiſon, celle qui porte le titre le plus impertinent. La Bibliotheque françoiſe de Duverdier attribue cet Ouvrage à Jean Dupin, Moine de l'Abbaye de Vaucelles en Cambreſis, qui vivoit ſous Philippe de Valois, au quatorzieme ſiecle, & eſt Auteur d'un autre fameux Livre intitulé : *Mandevie*. C'eſt donc un Ouvrage compoſé en françois au quatorzieme ſiecle, & imprimé au quinzieme. Il eſt dit dans le titre, qu'il eſt fait en *l'honneur & exaulcement des Dames*, & à la fin, qu'il *traite de pluſieurs choſes joyeuſes*. On cite, en faveur de ce livre, le témoignage d'*Eloi d'Amerval*, qui, dans ſon Poëme intitulé *la Grande*

*Diablerie*, imprimé en 1508, en parle. Voici comment :

Nous avons ce gentil libelle,
Que l'on réputc une œuvre belle,
Les Evangiles des Quenouilles ;
Combien qu'il ne vaut deux grenouilles
Pour gens de bon entendement,
Si ſe vend-il bien chérement.

C'eſt bien la preuve que, dès le commencement du ſeizieme ſiecle, les Evangiles des Quenouilles ſe vendoient bien cher ; mais cela prouve auſſi que ce livre étoit déjà connu pour mauvais. Cependant je vais en donner une idée, afin que l'on puiſſe juger de la valeur intrinſeque de certains livres rares. A la tête de celui-ci eſt une gravure repréſentant ſix femmes aſſiſes, dont une ſemble haranguer les autres ; à ſes pieds eſt un petit chien, & derriere un homme qui écoute. Après un petit prologue, on trouve le nom des Dames qui *firent le texte des Evangiles des Quenouilles*. Il y en a ſix, & il ſuffit de ſavoir que ces noms ſont fort ridicules. Elles s'aſſemblent chez une vieille, qui, ainſi que les ſix autres, parle à ſon tour pendant une ſoirée ; elles rempliſſent ainſi le cours d'une ſemaine, à la grande ſatisfac-

tion des autres femmes & filles de la ville que l'on ne nomme point, & dont les habitantes ſe piquoient d'aſſiſter régulié-rement à cette veillée. Un homme re-cueille tous les bons mots que diſent ces Dames ; il aſſure qu'il les croit vrais comme mots d'Evangile, & veut les faire paſſer à la poſtérité.

La Préſidente de l'aſſemblée s'appelle Madame Iſangrine, femme de ſoixante-cinq ans, qui, belle autrefois, a eu cinq maris ; le dernier, qui vit encore, eſt aſſez jeune ; la vieille en eſt fort jalouſe. *Elle étoit Experte en pluſieurs Arts*, dit l'Auteur ; *dans ſa vieilleſſe, elle ſe mêloit de recevoir les enfans nouvellement nés ; mais dans ſa jeuneſſe, elle ſoignoit les grands enfans.* Elle fait une grande déclamation contre les maris qui ne contentent pas leurs femmes, toutes les autres commeres font chorus, enſuite chacune donne ſa recette & expoſe ſes ſecrets. Les unes en ont pour rendre les maris fideles ; les autres, pour les empêcher d'être méchans & de battre leurs femmes ; celles-ci donnent des conſeils aux filles à marier ; celles-là aux veuves ; il en réſulte une ſuite de propos tous plus ridicules les uns que les autres. A la fin de chacun, la

femme conteuſe jure que cela eſt *vrai comme mot d'Evangile.* Je n'oſe répéter toutes les folies que l'on fait dire à ces bonnes femmes dans le cours de la ſemaine, dont chaque journée eſt diviſée en plus ou moins de chapitres. Une partie de tout ce qu'elles diſent eſt fort plat, & ce qu'il y a de plus plaiſant ne peut pas être tourné ni gazé aſſez décemment pour entrer dans cet Ouvrage-ci.

Si le mauvais goût, au ſeizieme ſiecle, faiſoit acheter bien cher des livres qui n'avoient de mérite que la rareté & le ridicule, il étoit auſſi cauſe que l'on négligeoit d'imprimer auſſi bien qu'ils le méritoient & d'acheter ce qu'ils valoient, ceux dont le mérite étoit très-réel. De ce nombre ſont deux Ouvrages du même Auteur, qui ont été compoſés en latin au commencement du ſeizieme ſiecle, & imprimés alors en cette Langue à Baſle & à Paris avec aſſez de ſoins, mais qui ont été l'un & l'autre fort mal traduits, & leurs traductions fort mal imprimées. Les deux Ouvrages dont je veux parler, ſont *les Proverbes* & *les Colloques d'Eraſme.* Les mauvaiſes traductions & les mauvaiſes éditions ont ſans doute contribué à faire tomber ces deux excellens livres dans

l'oubli où ils ſont aujourd'hui : j'eſpere en tirer bientôt au moins les Colloques, en les extrayant & les retraduiſant en partie dans un de mes volumes ſuivans. Lorſqu'ils parurent en France, ſous le regne de François I, la Faculté de Théologie voulut les cenſurer & les rendre ſuſpects au Monarque; mais Eraſme ſe juſtifia : en effet, ces Colloques ne contiennent rien qui puiſſe révolter aujourd'hui; c'eſt une critique très-juſte de tous les états de la ſociété, & des abus qui y régnoient au ſeizieme ſiecle. La plupart de ces abus exiſtent encore, & n'ont fait que changer de forme, ou, s'ils ont ceſſé, ils ont été remplacés par d'autres. Mais, en les blâmant, il faut reſpecter l'eſprit qui a préſidé à l'établiſſement des états dans leſquels regnent ces abus. C'eſt ce qu'a fait Eraſme, & c'eſt en quoi on doit l'imiter, au riſque d'éprouver le malheur de ce grand homme, qui fut, pendant toute ſa vie, ſuſpect & déſagréable aux deux partis. Le Clergé Catholique trouva qu'il ne le défendoit pas aſſez ardemment, quoiqu'il fût Prêtre & Chanoine Régulier. Les Hérétiques trouvoient qu'il n'alloit pas aſſez vîte, parce qu'il ſe refuſoit aux invita-

tions qu'ils lui faiſoient d'attaquer & de détruire, comme eux, les anciens principes, ſous prétexte de réformer les abus. Simon de Colines, Imprimeur de Paris, avoit fait tirer, dit-on, vingt-quatre mille exemplaires des Colloques d'Eraſme en latin. L'Univerſité en défendit l'impreſſion & la lecture; une partie des exemplaires fut enlevée. On fut long-temps ſans oſer les traduire en françois: enfin, ils l'ont été en partie au ſeizieme ſiecle, & encore plus mal tout entiers au dix-huitieme. C'eſt peut-être un ſervice à rendre, que de les faire à préſent mieux connoître.

Il me reſte à dire quels ſont les livres d'hiſtoire en françois, qui ont été les mieux imprimés aux quinzieme & ſeizieme ſiecles. Il faut mettre à la tête la *Chronique Martinienne*, ou traduction de la Chronique latine de *Martin Polonois*, par *Sébaſtien Mamerot*, avec des continuations juſqu'à peu près à la fin du quinzieme ſiecle. J'ai parlé, il y a long-temps, du mérite intrinſeque de cet Ouvrage, en rendant compte des livres françois compoſés & publiés au quinzieme ſiecle. Celui-ci a l'avantage d'avoir été bien imprimé par Verard, mais ſans aucune date

préciſe. Si quelque Dame a le goût de conſerver dans ſa Bibliotheque une de nos anciennes Chroniques, ou de la lire toute entiere, elle pourra choiſir celle-ci, à cauſe de la beauté & de la netteté de l'impreſſion, ou la *Mer des Hiſtoires*, autre traduction de nos Chroniques, que Verard a auſſi imprimée à Paris, ſans indication d'année, en deux volumes *in-folio*, & qui avoit déjà été imprimée quelques années auparavant, en 1588, à Lyon, par Pierre le Rouge : mais cette premiere édition n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi belle que la ſeconde.

Le même Verard a auſſi imprimé, en 1496, *la Légende des Saints*, in-folio en beaux caracteres ; auſſi ſon édition eſt la belle de la Légende ; mais ce qu'on appelle la bonne, ou plutôt la rare & la recherchée, eſt encore plus ancienne ; elle eſt ſéparée en deux parties, toutes deux de Lyon, l'une de 1546, l'autre de 1477. La premiere contient l'ancienne *Légende dorée* (ſoit diſant) *de tous les Saints & Saintes*, *traduite* du latin, *de Jacques de Voraginé*. La ſeconde eſt intitulée *Légende des Saints nouveaux*, tirée de différens Auteurs ; c'eſt proprement un ſupplément à la premiere, & l'une eſt digne

de l'autre, parce qu'elles contiennent toutes deux autant de traits plus ridicules qu'édifians. L'édition de Verard en contient moins, quoiqu'elle ne ſoit plus récente que de quelques années: on s'étoit déjà apperçu qu'un pareil livre ne pouvoit produire aucun effet utile pour la perfection de la morale & la propagation du culte des Saints.

La belle édition de la vieille & ancienne traduction de l'*Hiſtoire des Juifs par Joſephe*, n'eſt point de Verard, mais de Galliot-Dupré, qui vivoit quelque temps après lui, & qui avoit pris pour enſeigne & deviſe, un vaiſſeau ou galiote voguant, non ſur l'eau, mais ſur terre au milieu d'un pré. Il y a des gravures en bois dans cette édition, du même genre que celles des livres de Verard. Guillaume Euſtache publia à Paris, en 1514, une autre édition en 3 volumes *in-folio*, d'une vieille *Traduction de Tite-Live*; cette édition eſt encore belle. L'on remarque par-tout, dans les gravures de ces deux Ouvrages, des batteries de canon, quelquefois même de groſſes arquebuſes entre les mains des Juifs, des Carthaginois, ou des Romains, qui figurent dans ces Hiſtoires.

La belle édition des *grandes Chroniques de France*, dites de *Saint-Denis*, continuées par *Robert Gaguin*, eſt de l'impreſſion de *Verard* (1493), auſſi bien que celles des *Chroniques de Froiſſard* & de *Monſtrelet*, & des *Mémoires de Commines*, avant les corrections de Denis Sauvage, qui, dans le fond, ne rendent pas ces trois Ouvrages plus précieux, puiſque Sauvage en a affoibli le ſtyle en le corrigeant. Enfin, nous avons encore de Verard une très-belle édition de la *Traduction de Valere-Maxime*. Je ne pouſſerai pas plus loin le catalogue de ces anciennes éditions; on voit qu'elles ſont antérieures au ſeizieme ſiecle. J'ai dit plus haut la raiſon pour laquelle les progrès de l'Imprimerie s'étoient ralentis dans le courant de ce ſiecle. Indépendamment du peu de cas que l'on faiſoit alors des livres françois, les troubles intérieurs du Royaume en ont été la cauſe. Les Imprimeurs, & encore moins les Auteurs, ne ſe ſont plus trouvés en état de faire de grandes dépenſes pour des impreſſions françoiſes qui n'intéreſſoient guere; il n'y eut plus que les gros Bénéficiers d'un côté, & les Hérétiques de l'autre, qui ſe mirent quelquefois en frais pour des livres de Contro-

verſes, qui étoient ſouvent même en Langue latine. Je vais terminer cet article par quelques anecdotes ſur les Libraires du ſeizieme ſiecle.

Ce fut le fameux *Joſſe Bade*, beau-pere de Robert Etienne & de Vaſcoſan, qui imprima, en 1493, la premiere édition de la traduction de l'Imitation de Jéſus-Chriſt, & le premier de tous les Sermons françois, celui ſur la Paſſion, qui eſt d'Olivier Maillard; c'eſt dans ce ſermon qu'on trouve marqués les endroits où le Prédicateur devoit touſſer, cracher, élever la voix, ou ſanglotter; enfin, c'eſt un Sermon dont la déclamation eſt, pour ainſi dire, notée. Bade l'imprima pour un Libraire de Paris, nommé *Jean Lambert.*

Les Imprimeurs de Paris, aux quinzieme & ſeizieme ſiecles, avoient, pour la plupart, adopté l'uſage de placer à la fin des livres qui ſortoient de leurs preſſes, des Vers ou Diſtiques, par leſquels ils ſouhaitoient qu'ils paſſaſſent à la poſtérité la plus reculée; les expreſſions de ces vœux étoient ſouvent on ne peut pas plus ridicules, témoins deux Vers latins qu'André Boccard, en 1507, mit à la fin des Commentaires françois ſur le Droit, par Côme Guymier, & qu'on

peut rendre par ces mots : » Puiſſe ce li-
» vre-ci durer juſqu'à ce qu'une fourmi ait
» pu boire toutes les eaux de la mer, &
» une tortue achever le tour de la terre
» entiere «!

Felix Baligaut, un des premiers Imprimeurs de Paris, qui fit imprimer, en 1597, le fameux livre de *Vita Chriſti* (1), par le Chartreux Ludolph, a mis au bas du titre les ornemens les plus ridicules & les moins convenables à un livre auſſi ſérieux, & y a ajouté pluſieurs Vers latins relatifs à ſon nom de Felix. Le plus raiſonnable de ces Vers eſt d'Horace. En voici la traduction : » Heureux ceux que
» les malheurs des autres rendent ſa-
» ges «!

(1) Ce grand *Vita Chriſti* n'eſt point abſolument tiré des quatre Evangéliſtes, quoique cela ſoit annoncé ainſi dans le titre; mais on y retrouve une infinité de contes ridicules, tirés des *Evangiles Apocryphes ou des Livres des Rabbins*; car l'Auteur remonte juſqu'à la création du Monde. Il y eſt dit qu'Adam étant devenu fort vieux & débilité, à l'âge de neuf cent trente ans, envoya ſon fils Seth, qu'il avoit eu après Caïn & Abel, dans le Paradis terreſtre, pour y chercher l'huile de miſéricorde que Dieu lui avoit promiſe lorſqu'il le chaſſa de ce lieu de délices. Seth fit ſa commiſſion, ſuivit le chemin que ſon pere lui indiqua, arriva à la porte du Paradis ter-

Jean Petit, Libraire de Paris, dont nous avons un grand nombre d'impreſſions, &, entre autres, celle du *Diction-*

---

teſtre, & trouva l'Ange Chérubin qui la gardoit. Il lui expoſa le ſujet de ſon voyage. L'Ange commença par lui montrer le Paradis terreſtre & lui en faire remarquer les beautés à travers la porte. Il lui fit voir, entre autres, l'arbre de vie, qui étoit un grand pommier, & il en tira trois graines qu'il lui donna, en le chargeant de dire à Adam qu'il n'auroit l'huile de miſéricorde que quand Dieu ſeroit venu en terre & ſe ſeroit fait homme pour racheter le genre humain. Il ajouta qu'Adam devoit ſe préparer à mourir bientôt; mais qu'au moment de ſa mort, il falloit que Seth lui jetât dans la bouche ces trois graines qui produiroient quelque jour leur effet. Seth retourna vers ſon pere, & lui annonça cette mauvaiſe nouvelle. Adam mourut en effet, & fut enterré ſur une montagne qui a été depuis le Mont Calvaire. Les trois graines de l'arbre de vie, qui lui avoient été miſes dans la bouche au moment de ſon enterrement, germerent & produiſirent trois arbres d'eſpece différente; ſavoir, un cedre, un cyprès, & un olivier. Trois mille ans après, ces trois arbres ſervirent à faire la Croix de Jéſus-Chriſt : on les coupa; le cedre forma l'arbre de la Croix, le cyprès les deux traverſes, & l'olivier fit la matiere de l'écriteau que l'on mit au deſſus de la tête de Jéſus-Chriſt, & ſur lequel on avoit gravé les lettres initiales de ces mots : *Jéſus de Nazareth, Roi des Juifs*. Ainſi ce fut le corps même d'Adam qui fournit la matiere de l'inſtrument de notre Rédemption. On ſera ſans doute curieux de ſavoir ce que devint l'huile de miſéricorde. Adam la reçut au temps

*naire de Calepin*, imprimé *en huit Langues*, dont le françois en eſt une, avoit une deviſe bien naturelle & bien ſage;

---

qui lui avoit été predit, c'eſt-à-dire après la Paſſion de Notre Seigneur, dont les détails ſe trouvent à la fin du grand *Vita Chriſti*. Jéſus-Chriſt étant alors deſcendu aux enfers, ou, pour mieux dire, dans les limbes, arroſa de cette huile, non ſeulement Adam, mais tous les Patriarches. Ils le ſuivirent tous lorſqu'il revint en Judée après ſa réſurrection; ils entrerent dans Jéruſalem, cauſerent non ſeulement avec les Apôtres, mais même avec les Juifs, leur conterent tout ce qui ſe paſſoit dans l'autre Monde, les convainquirent de la réſurrection de Jéſus-Chriſt, & montrerent enfin au Ciel avec lui lors de ſon Aſcenſion. Le bon Pere Ludolph nous apprend quels furent les remercîmens que fit Adam à Jéſus-Chriſt; il ne nous dit point d'où il a tiré ces hiſtoires, que ne ſavent pas le commun des gens qui ne liſent que les livres authentiques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament; mais nous ſavons dans quelle ſource l'Auteur du grand *Vita Chriſti* les a puiſées; c'eſt dans un livre apocryphe, intitulé l'*Evangile de Nicodême*. Le même Auteur a tiré d'une autre ſource auſſi fautive ce qu'il nous apprend ſur l'enfance de la Sainte Vierge, ſa vie privée, & la Nativité de Notre Seigneur. La Sage-Femme qui accoucha Notre Dame & reçut l'Enfant Jéſus venant au monde, s'appeloit, dit-il, *Anaſtaſie* (elle eſt regardée comme Sainte, & eſt devenue la Patrone des Sages-Femmes, & ſans doute des Accoucheurs). Ces détails ſont tirés de l'*Evangile de l'Enfance*, livre apocryphe dont j'ai parlé autrefois. Je n'en dirai pas davantage ſur le grand *Vita Chriſti*; les gravures en ſont auſſi ſingulieres que les détails

elle consistoit dans ces deux mots: *Petit à petit.*

Galliot-Dupré a été le premier qui a, en 1514, imprimé *le grand Coutumier de France, avec l'instruction à la Pratique ès souveraines Cours de Parlement, &c.* Ce Libraire changea alors son enseigne & sa devise. On lui représenta qu'une galiote voguant sur un pré, étoit une supposition trop ridicule; il prit une galere voguant sur les flots, avec ces mots: *Vogue la galere.* On lit d'ailleurs ces trois Vers à la tête de son Coutumier.

Le Bailli vendange, le Prévôt grappe,
Le Procureur prend, le Sergent happe,
Le Seigneur n'a rien, s'il ne leur échappe.

En 1516, Guillaume Niverd imprima à Paris un livre de dévotion, dans lequel il étoit question de l'*Immaculée Conception de la Sainte Vierge.* On lit, sur ce sujet, ces Vers, qui rendent parfaitement la pensée de l'Auteur.

Tout ainsi que descend en la fleur la rosée,
La face au mirouer, en l'esprit la pensée,

---

& ceux-ci le sont tellement, qu'un bon Catholique n'oseroit aujourd'hui les adopter, ni peut-être même en répéter quelques-uns sans scrupule.

Le ſoleil en la vitre, & n'en eſt entamée,
La voix en notre oreille, & n'en eſt offenſée,
Entra le fils de Dieu en la Vierge honorée.

L'on ne ſait trop ſi l'Imprimerie & la Librairie de Paris & de Lyon doivent s'honorer ou rougir de pouvoir compter parmi les Membres de leur Compagnie, *Etienne Dolet*, dont j'ai déjà eu pluſieurs fois occaſion de parler dans ces Mélanges. C'étoit un excellent Grammairien, Traducteur en françois de tous les meilleurs Ouvrages écrits en Langues ſavantes, Orateur & Poëte Latin & François. Il imprima, pendant pluſieurs années, tant à Paris qu'à Lyon; enfin, il fut brûlé publiquement à Paris dans la Place Maubert, le 3 Août 1545. On l'accuſoit d'être Athée & de nier l'immortalité de l'ame; mais il n'étoit véritablement coupable que d'obſtination dans l'héréſie de Calvin. Théodore de Beze, illuſtre Calviniſte, en fait de grands éloges, & a comparé ſa mort à celle d'Hercule. Ce fut ſans doute pour rendre ſa fin plus touchante, que l'on fit courir le bruit qu'il étoit fils naturel de François I, qui régnoit encore quand il fut brûlé.

S'il y a du doute par rapport à Dolet, il n'y en a aucun relativement à

*Adrien Turnebe.* Rien ne fait plus d'honneur aux Imprimeurs de Paris que de pouvoir le regarder comme un des leurs. C'étoit le plus ſavant homme de ſon temps, grand Traducteur & Commentateur d'Auteurs Grecs & Latins ; il ne dédaigna pas de les imprimer lui-même. Montagne, qui l'avoit perſonnellement connu, dit qu'il étoit d'ailleurs l'homme le plus aimable & de la meilleure compagnie, & qu'il n'avoit rien de pédanteſque que ſa robe. Il mourut en 1565, Profeſſeur en Langue & en Philoſophie Grecques & Latines au Collége Royal.

Après Turnebe, les plus ſavans Imprimeurs furent les deux *Frédéric Morel*, gendre & petit-fils de Vaſcoſan. J'ai déjà parlé du pere, qui mourut en 1583. Ce fils, qui fut, comme ſon pere, Imprimeur, Interprete & Profeſſeur, ne mourut qu'en 1630. Je ne pouſſerai pas plus loin mes remarques relatives à l'Imprimerie. On juge bien que ſi je m'arrête, ce n'eſt pas faute de matieres, me trouvant placé au milieu d'une Bibliotheque nombreuſe que j'ai formée moi-même toute entiere, & qui contient les plus précieux monumens de l'ancienne Typographie, & toutes les pieces néceſſaires pour juger de ſes progrès

grès depuis ſon invention juſques à nos jours. Mais, après tout, la Typographie proprement dite eſt un Art de la perfection duquel les yeux doivent être les principaux juges; je ne dois qu'indiquer la marche de ſes progrès, en invitant mes Lecteurs à s'en aſſurer par eux-mêmes, s'ils veulent en être parfaitement inſtruits. Ils trouveront dans la Bibliotheque du Roi, encore mieux que dans la mienne, tous les livres dont j'ai parlé dans cet article.

*COMMENCEMENT de l'impreſſion des caracteres de muſique, Auteurs François qui ont écrit ſur cet Art pendant le ſeizieme ſiecle, de leurs Livres, des progrès qu'ont faits, juſques en 1600, la muſique vocale, l'inſtrumentale, & la danſe.*

AUSSI-TÔT que l'on eut inventé l'Art de l'Imprimerie en caracteres mobiles, & que l'on s'en fut ſervi pour imprimer des phraſes & des diſcours entiers, on ſentit que l'on pouvoit, avec la même facilité, appliquer ce procédé aux notes de muſique & à tous les différens ſignes relatifs à cet Art, & déjà connus alors. On imprima donc de la muſique avant la fin du quinzieme ſiecle, ou, pour mieux dire, on imprima du plain-chant; car l'un étoit alors peu différent de l'autre: Il n'y avoit déjà aucune égliſe conſidérable qui n'eût ſon livre de chant avec les tons notés. Ces livres manuſcrits étoient fort chers; on trouva qu'il y auroit une grande économie à imprimer au moins ceux qui

pouvoient ſervir à pluſieurs égliſes, & l'on ne conſerva, écrits à la main, que ceux qui, n'étant propres qu'à quelque chapelle, communauté, ou confrérie particulieres, ſeroient inutilement multipliés. Il paroît que le plus ancien livre de chant, imprimé à Paris, a été fait pour MM. de Sorbonne, & deſtiné à leur chapelle particuliére & à leurs Offices. L'Imprimeur fut Ulric Gering, le premier qui fit connoître cet Art dans Paris: cependant, quoiqu'il ait commencé à imprimer en Sorbonne en 1470, ce ne fut que vers 1490 qu'il imprima ainſi des notes : mais ces notes & ce chant n'étoient faits que pour des paroles latines & des prieres d'égliſe. Enfin, au ſeizieme ſiecle, on imprima de la muſique, propre à accompagner des paroles françoiſes. Il eſt difficile d'en fixer préciſément l'époque.

Tout ce dont nous ſommes certains, c'eſt que le plus ancien Imprimeur de muſique, ſur des paroles françoiſes, s'appeloit *Adrien Leroy*. Il établit, dès l'an 1525, une Imprimerie dans Paris exprès pour la muſique, & s'aſſocia, pour cet effet, avec Jean Ballard, ſon frere de mere. Ils acquirent de la réputation & firent d'aſſez grands

profits en imprimant des chanſons françoiſes notées, ce que perſonne n'avoit encore entrepris avant eux. Adrien le Roi étoit d'autant plus capable de bien imprimer dans ce genre, qu'il étoit grand Muſicien; auſſi, indépendamment de ces recueils de chanſons qu'il continua depuis 1560 environ, juſqu'en 1580, a-t-il fait des inſtructions pour jouer du *luth* & de la *guiterne* ou *guittare*, apprendre la tablature de ces inſtrumens, & accompagner avec eux les Pſeaumes de David, de la traduction de Marot, & des chanſons *ſpirituelles* ou galantes, dont Baïf & les autres meilleurs Poëtes des regnes d'Henri II & de Charles IX étoient les Auteurs. Les enfans de Ballard hériterent de l'Imprimerie, pour la muſique, de leur pere & de leur oncle; leur poſtérité, juſqu'au temps préſent, a continué d'en diriger une pareille; & même, dans ce ſiecle, ils ont obtenu le titre honorable *de ſeuls Imprimeurs du Roi pour la muſique.*

Marot ne traduiſit d'abord que trente Pſeaumes en Vers françois, & les préſenta au Roi François I en 1539. Ils furent très-accueillis & trouvés charmans, quoiqu'aujourd'hui la poéſie nous en paroiſſe très-mauvaiſe, & la plupart des ex-

preſſions déplacées, vu la gravité du ſujet. Mais ce qui contribua à leur fortune, ce fut la facilité de les chanter ſur des airs qui couroient la ville & que tout le monde ſavoit à la Cour dans ce temps-là. Marot avoit arrangé ces Pſeaumes de façon qu'ils pouvoient aller ſur ces airs ; ainſi ils paſſerent dans toutes les bouches ; & Bayle nous apprend, d'après des Auteurs contemporains, que le Roi François I, le Dauphin, depuis Henri II, la Dauphine, Catherine de Médicis, les Ducheſſes d'Etampes & de Valentinois, & le Roi & la Reine de Navarre, avoient chacun adopté leur Pſeaume, qu'ils chantoient continuellement en les accommodant à leur voix & à leur goût. Le Pſeaume qui plaiſoit le plus à François I, étoit ſur l'air d'un vaudeville très-connu ſous ce titre : *Que ne vous requinquez-vous, vieille, que ne vous requinquez-vous donc ?* Celui qu'aimoit le Dauphin, qui étoit grand chaſſeur, eſt celui qui commence par ce vers :

Comme le cerf fuit du côté de l'eau.

En courant dans les bois, il le chantoit ſur un air de cors & de trompe. Catherine de Médicis chantoit le Pſeaume ſixieme de David, dont le pre-

mier couplet eſt ainſi traduit par Marot :

Ne veuille pas, ô Sire!
Me reprendre en ton ire,
Moi qui t'ai irrité;
N'en ta fureur terrible,
Me punir de l'horrible
Tourment qu'ai mérité.

ſur un air de muſique italienne, faite pour des bouffons qui lui plaiſoient beaucoup. Le Roi de Navarre (Henri d'Albret) chantoit le Pſeaume, qui, dans la traduction de Marot, commence par ces Vers :

Revange-moi,
Prens ma querelle.

ſur l'air d'un branle de Poitou; & la Ducheſſe de Valentinois le *De profundis* (en Vers marotiques), ſur un air de volte ou danſe vive & gaillarde. On ne ſentit pas d'abord tout le ridicule de ces traveſtiſſemens de prieres en chanſons plaiſantes.

Charles-Quint ayant paſſé par Paris dans cette même année 1539, pendant laquelle parut la premiere édition des

Pſeaumes de Marot, François I préſenta l'Auteur à l'Empereur, & celui-ci offrit à Charles un exemplaire de ſon livre, magnifiquement relié, & reçut deux cents doublons de gratification. Cependant la Faculté de Théologie condamna l'Ouvrage, comme indécent & ſuſpect; mais on ne fut totalement aſſuré des ſérieuſes conſéquences qui pouvoient réſulter de cette traduction, que lorſque les Calviniſtes lui firent l'honneur de la regarder comme leur livre de prieres, & la firent entrer dans leur Office Divin. Marot, déjà convaincu d'erreurs dans la Foi, de négligence dans ſes devoirs Catholiques, & de libertinage, quitta la France, & ſe refugia à Geneve vers 1542. Calvin le reçut comme un Proſélyte important : il s'imagina qu'il feroit plus d'honneur à ſa Secte par ſon eſprit, qu'il ne pouvoit lui faire de tort par ſes mœurs. Il l'engagea à achever la traduction des Pſeaumes. Marot en traduiſit encore vingt en 1543, & mourut à Geneve en 1544. Théodore de Beze ſe chargea de traduire les cent Pſeaumes reſtans, pour compléter le Pſeautier ; & en 1552, le Conſiſtoire de Geneve donna un privilége excluſif à un Muſicien,

nommé *Guillaume Franc*, pour mettre en muſique tous ceux qui n'étoient pas déjà ſur des airs connus; ce qui fut exécuté par Franc & par quelques autres; car on ſait que Goudimel, Orland-Laſſus, Philbert, dit *jambe de bois*, & Guillaume le jeune y travaillerent ſucceſſivement. Les bons Catholiques déteſterent les Pſeaumes de Marot comme prieres hérétiques; mais ils ne laiſſerent pas de les eſtimer comme un ouvrage de poéſie qui avoit du mérite pour ſon temps. Il y en eut grand nombre d'éditions, & même une à Rome, avec permiſſion & exprès commandement du Pape, dans laquelle on trouve les trente premiers Pſeaumes de la traduction de Marot, & celle de huit autres, dont l'Auteur n'eſt pas connu: on croit que c'eſt Bonnaventure Deſperiers. Philippe II permit auſſi au fameux Plantin de les imprimer dans les Pays-Bas, & Charles IX donna, en 1561, un privilége à un Libraire de Lyon pour les imprimer, dit le privilége, en bonne muſique. Adrien le Roi & Ballard profiterent de la même liberté; mais ce furent toujours les Pſeaumes de Marot qu'on réimprima ainſi dans les Pays Catholiques: l'on y fit pluſieurs parties, & l'on

y ajouta divers accompagnemens. Sous cette forme, ils étoient exécutés dans les concerts ; mais il n'y avoit que les Huguenots qui les chantaſſent dans les égliſes ; & les Pſeaumes de Théodore de Beze, dont la muſique n'étoit pas ſi agréable, ayant été faite à Geneve pour l'uſage des Calviniſtes, ne ſe chantoient que dans leurs temples.

Telle eſt l'hiſtoire de la traduction poétique & de la muſique des Pſeaumes, dont Clément Marot fut le principal Auteur. Les Catholiques leur oppoſerent des cantiques ſpirituels qui n'avoient point la prétention d'être chants d'égliſe, & dont, par conſéquent, on pouvoit, ſans ſcandale, rendre la muſique plus gaie & plus agréable. C'eſt-là l'origine de nos Noëls, dont le ſujet n'eſt pas toujours abſolument relatif à la nativité de Jéſus-Chriſt, quoique les plus amuſantes de ces chanſons pieuſes ſoient celles où il eſt queſtion de l'adoration des Bergers, dans leſquelles on a habillé ceux de Judée à la Françoiſe, & où on leur a fait prendre le langage des bons payſans & des ſimples payſannes de nos différentes Provinces. Le recueil qui contient ces bons cantiques, édifians pour leur temps, avec leur

muſique, eſt intitulé *la grande Bible des Noëls.* Il y en a un grand nombre d'éditions, dont les plus complettes ſont de la fin du ſeizieme ſiecle; mais les premiers Noëls ont été compoſés & imprimés pendant les regnes d'Henri II & de ſes fils, & peut-être ſur des airs encore plus anciens, parmi leſquels il y en a quelques-uns de fort gais & de fort jolis: ceux-là ſont aſſez connus; mais leurs Auteurs ſont ignorés. Un Muſicien nommé *du Caurroy*, qui fut Maître de Chapelle de Charles IX, Henri III & Henri IV, & ne mourut qu'en 1609, paſſe pour être l'Auteur de quelques Noëls, ainſi que de quelques menuets & airs de danſe dont on ſe ſouvient encore. Je ne citerai qu'un petit nombre de ces Noëls, ſous les titres qui les font généralement reconnoître: 1°. *Joſeph eſt bien marié à la fille de Jeſſé*: 2°. *Les bons Bourgeois de Châtres & ceux de Montlhéri*: 3°. *Laiſſez paître vos bêtes*: 4°. *Chantons, je vous prie, Noël hautement*: 5°. *Vous qui déſirez ſans fin ouïr chanter* (1): 6°. *Or nous*

(1) On trouve dans la grande Bible des Noëls, ſur le même air que je viens de citer, un Cantique *ſur la Converſion de la Magdeleine*, dont les détails ſont d'une naïveté rare.

*dites Marie*, &c. Ceux qui ſont aſſez vieux pour avoir été enfans en même temps que moi, ont ſu les paroles originales de ces Noëls qui édifioient nos nourrices & nos gouvernantes, & qui à préſent ſcandaliſent par leur naïveté; mais les airs ſont encore regardés comme de jolis vaudevilles. J'en ai trouvé dans ce même Recueil qui ne ſont regardés à préſent que comme vaudevilles, & qu'on ne ſait pas avoir été cantiques : tels ſont les airs, 1°. *du Confiteor*, dont le refrain en Noël eſt : *Eſt-il plus grand contentement que louer Dieu dévotement* ? 2°. L'air : *Je ſuis Caſſandre*, qui a été autrefois très à la mode, & qui eſt ſuſceptible des plus agréables variations : 3°. le fameux air : *Charmante Gabrielle*, ou *Cruelle départie*, dont la muſique eſt probablement de du Caurroy; les paroles du grand & amoureux Roi Henri IV ont fait oublier celles du Noël, qui ne les valoient pas : 4°. un joli air qui s'intitule dans la Bible des Noëls : *Chantons tous Noël gaiment, ſaintement*, eſt celui d'une jolie chanſon de *Remi Belleau*, qui commence par *Avril, l'honneur & des mois & des bois* : 5°. voici

le premier couplet du plus ſingulier peut-être de tous les Noëls :

Un jour le Sauveur du Monde,
Œilladant la terre & l'onde,
Voulut choiſir ici bas
Une plante joliette,
Pour porter ſa fleur doucette;
Mais Satan ne vouloit pas.

6°. enfin un Noël qui contient des détails ſur l'enfance de Jéſus-Chriſt, que l'on ſuppoſe contés par un témoin oculaire avec naïveté & même puérilité.

Indépendamment des chanſons dévotes & édifiantes, ou qui devroient l'être, dont je viens de parler, il en a été imprimé en muſique, pendant le cours du ſeizieme ſiecle, un grand nombre d'autres, *héroïques*, ou qui portent les deux différens titres de *galantes* & de *gaillardes*. Les unes ſont compriſes dans des livres dont les Auteurs ont prétendu donner des leçons ſur la muſique, & apprendre l'art du chant & la tablature ou maniere de jouer de divers inſtrumens; les autres ſont de ſimples recueils de chanſons notées. Je vais indiquer ceux de ces livres dont du moins les titres ſont venus juſques à nous; je m'étendrai un peu plus

ſur ceux qui me ſont tombés ſous la main, & dont j'ai pu déchiffrer ou me faire chanter quelques airs.

Claude Martin compoſa, dit-on, une inſtitution muſicale & des élémens de muſique qui ont été imprimés en 1550, à Paris, *in quarto*; mais je ne les connois pas; non plus que *le Droit chemin de muſique*, imprimé la même année. Louis Bourgeois, qui en eſt l'Auteur, prétend y enſeigner la maniere de chanter les Pſeaumes ou par méthode, ou par *ruſe*. On trouvera ſans doute à préſent fort plaiſant le mot de *ruſe*, appliqué dans cette occaſion : apparemment que l'Auteur l'a cru ſynonyme à celui d'Art & de Science, comme par uſage il entend *routine*.

En 1554, Claude de Boiſſiere, connu par une infinité d'Ouvrages de Phyſique & de Mathématiques trés-mal faits, publia un livre ſur la muſique prétendue pythagorique, qui ne peut ni inſtruire ni amuſer, parce qu'il eſt également obſcur & ennuyeux.

En 1558 & 1560, Simon Gorlier publia des tablatures pour apprendre à jouer de l'épinette, de la guiterne (guittare), du ciſtre, &c. il a fait auſſi des chanſons gaillardes.

En 1561, Emery Bernard fit une méthode pour apprendre à chanter : elle fut imprimée à Geneve, & probablement elle étoit deſtinée à guider les Calviniſtes, & à leur apprendre à chanter les Pſeaumes de Marot.

En 1571, Jean Goſſelin, de Vire en Normandie, que Lacroix du Maine traite d'homme fort docte ès Mathématiques, très-verſé en Philoſophie, poſſédant beaucoup de Langues, & qui avoit été Garde des livres de la bibliotheque du Roi Charles IX, fit un grand Ouvrage ſur la muſique, qui peut-être étoit très-ſavant, ce qu'on pourroit regarder comme un grand défaut dans les livres écrits ſur cette matiere, ſur-tout dans ce temps-là. Cet Ouvrage étoit intitulé : *La main harmonique*, ou *les Principes de Muſique antique & moderne ;* l'Auteur a même ajouté, *avec la propriété que la Muſique moderne reçoit des ſept planetes.* On trouvera ſans doute que ces derniers mots ſont de trop ; mais on en ſera moins étonné quand on ſaura que l'Auteur étoit un grand Aſtrologue ; qu'il faiſoit des Almanachs, & qu'il avoit prédit que ſa mort ſeroit tardive & extraordinaire. On le trouva un jour brûlé dans ſa chambre, ſans qu'on

sût d'où cet accident étoit venu ; mais il avoit alors cent ans accomplis.

Deux ans après, Corneille Bloqueland, Médecin Hollandois, écrivit une *Inſtruction facile pour apprendre la muſique-pratique ſans gamme, avec deux jardinets de muſique, ou recueils de belles chanſons françoiſes*, le tout imprimé à Lyon. Cet Auteur étoit auſſi grand Aſtrologue & faiſeur d'Almanachs ; qualités que l'on croyoit alors très-compatibles avec celles de Muſicien, ce que nous ne croyons pas trop aujourd'hui.

En 1582, Jean Yſſaudon fit imprimer à Paris, chez Adrien Leroy & Robert Ballard, *Inſtruction pour la muſique pratique, avec des exemples*, qui étoient ſans doute des chanſons notées ; & Jacques Moderne fit paroître *la Muſique-pratique & le parangon des chanſons*, qui en eſt un recueil, dans lequel on en trouve de toute eſpece. L'un & l'autre livre ſont imprimés ſans date.

Les ſimples recueils de chanſons que je connois, ſont, 1°. celui publié par Arcadet, en 1572, *in*-4°. ſous le titre *d'Excellence des chanſons muſicales françoiſes* : 2°. des Livres de chanſons, à quatre, ſix, & huit parties, publiés en

1578, par Jean Pervin : 3°. un pareil livre de chanſons françoiſes, notées, raſſemblées par Gilles Maillard, en 1581 : 4°. des Chanſons à pluſieurs parties, par le ſieur Lagrotte, Organiſte de la Chambre du Roi Henri III, imprimées en 1583 : 5°. deux petits volumes, contenant recueil de chanſons nouvelles, en forme de vaudevilles, publié par Chardavoine en 1585 : 6°. un petit recueil de chanſons nouvelles, plaiſantes, amoureuſes, & fort récréatives, Lyon, Rigaud, 1588. 7°. Vers le même temps, Gilles Maillard mit en muſique toutes les chanſons de Ronſard. 8°. Après la mort de Baïf, en 1592, on recueillit & on imprima également tout ce qu'il avoit compoſé de poéſie & de muſique. Il étoit auſſi capable de ſe diſtinguer dans un genre que dans l'autre ; car il mettoit lui-même ſes chanſons en airs & en notes, & il nous a laiſſé des inſtructions ſur la façon de chanter & de jouer du luth, de la guiterne (guittare). J'ai déjà eu occaſion de dire qu'il avoit été le premier Inſtituteur d'une Académie de muſique dans Paris, pour laquelle Charles IX lui accorda ſa royale protection, & qui continua ſous les regnes d'Henri III, & même d'Henri IV. Je parlerai

parlerai encore de Baïf dans un moment; car après avoir nommé ceux qui ont écrit ſur la muſique au ſeizieme ſiecle, & ceux qui ont publié des recueils de chanſons, je vais encore indiquer les principaux Muſiciens, & enfin les Poëtes dont les Ouvrages lyriques entrent dans ces Recueils.

Goudimel, qui fut malheureuſement compris dans le maſſacre de la S. Barthelemi, eſt celui qui a le mieux réuſſi à mettre en chant les Pſeaumes de Marot. Il a fait auſſi d'autres chanſons également eſtimées. Il eut pour Diſciple Roland ou Orlando Laſſus, qui naquit dans les Pays-Bas, paſſa une partie de ſa vie en Italie & en France, & alla mourir en Allemagne en 1593, âgé de ſoixante-treize ans. Ce fut ſur-tout depuis la mort de Goudimel qu'il mit en muſique les Ouvrages de Marot & de nos meilleurs Poëtes François.

Salmon, Beaulieu & Beaujoyeulx travaillerent à la muſique du ſuperbe Ballet qui fut chanté & danſé devant le Roi Henri III & toute ſa Cour, en 1581, à l'occaſion des noces du Duc de Joyeuſe avec Mademoiſelle de Lorraine Vaudemont, ſœur de la Reine Louiſe. Je par-

lerai bientôt de ces fêtes en particulier ; mais je me contenterai de dire ici que Beaujoyeux eut la plus grande part à l'ordonnance de ces fêtes ; ce fut lui qui en dirigea les danſes. Il étoit Italien, & ſon vrai nom étoit Baltazarini ; mais Henri III voulut qu'il prît le nom françois de Beaujoyeulx, ſous prétexte qu'il inſpiroit la joie à tout le monde. J'ai déjà dit qu'on regardoit du Cauroy, qui fut Maître de Chapelle d'Henri III & d'Henri IV, comme Auteur de nos plus jolis airs de Noëls & de danſe.

Les Poëtes lyriques du ſeizieme ſiecle, dont les chanſons notées ſont venues juſques à nous & pourroient encore être lues & entendues avec plaiſir, ſoit par le mérite des airs, ſoit par celui des paroles, ne ſont qu'au nombre d'une douzaine ; encore y en a-t-il quelques-uns dont les vers ſeuls nous reſtent, & attendent peut-être encore une muſique digne d'elles. Le premier eſt Clément Marot, qui, indépendamment de ſes Pſeaumes, a fait de très-jolies chanſons. Celle qui doit peut-être tenir entre elles le premier rang, ſe trouve notée dans les meilleurs recueils modernes de nos anciennes chanſons.

Plus ne ſuis ce que j'ai été,
Et plus ne ſaurois jamais l'être.
Mon beau printemps & mon été
Ont fait le ſaut par la fenêtre.
Amour, tu as été mon Maître,
Je t'ai ſervi ſur tous les Dieux.
Ah ! ſi je pouvois deux fois naître,
Combien je te ſervirois mieux !

Nous devons regretter de ce que Marot n'a pas plutôt mis en chanſon qu'en épigramme cette jolie penſée :

Un doux nenni, avec un doux ſouzrire,
Eſt tant honneſte, il vous le faut apprendre ;
Quant eſt d'oui, ſi veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrois vous reprendre :
Non que je ſois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit dont le déſir me poinct ;
Mais je voudrois qu'en me le laiſſant prendre,
Vous me diſſiez : Non, vous ne l'aurez point.

2°. L'infortunée Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe & Douairiere de France, a compoſé des chanſons. Rien de ſi intéreſſant que ſes adieux à la France ; les paroles & la muſique en ſont ſimples, mais agréables.

3°. On en peut dire autant d'une chanſon du Roi Charles IX, pour Marie Touchet ſa Maîtreſſe. On trouvera ces deux morceaux dans l'Anthologie françoiſe

4°. Remi Belleau, Poëte qui, au ſeizieme ſiecle, mérita le beau titre de *Peintre de la Nature*, eſt Auteur, entre autres, d'une chanſon dont les paroles & la muſique portent ce caractere de naturel & de vérité. Les premiers Vers de cette chanſon ſont :

Avril, l'honneur & des mois,
Et des bois.

Et l'air, comme je l'ai dit un peu plus haut, celui d'un Noël très-connu.

5°. Le fameux Ronſard, dont la Poéſie, autrefois ſi admirée, paſſe aujourd'hui pour être ſi dure & ſi barbare, a pourtant fait quelques chanſons naturelles & agréables, entre autres, celle qui commence par ces Vers :

Mignonne, allons voir ſi la roſe.

On en trouvera la muſique dans l'Anthologie françoiſe & dans l'Ouvrage également inſtructif, agréable, ſavant & curieux de M. de la Borde, auquel il a eu la modeſtie de ne donner d'autre titre que celui d'*Eſſai ſur la Muſique*. Nous avons auſſi de Ronſard une jolie chanſon ſur le même air du Noël, ſur lequel

ſe chante celle de Remi Belleau. En voici le premier couplet :

Quand ce beau printemps je vois,
J'apperçois
Rajeunir la terre & l'onde ;
Il me ſemble que le jour
Et l'amour,
Comme enfans, naiſſent au monde.

6°. Un homme de qualité, homme du monde, & homme à bonnes fortunes (Buſſy d'Amboiſe), a fait les paroles, &, à ce qu'on croit, la muſique d'une chanſon qui nous eſt reſtée, & que l'on trouve dans l'Anthologie françoiſe. Elle commence par ce Vers :

O ! qu'heureuſe eſt ma fortune !

Buſſy d'Amboiſe étoit favori du Duc d'Alençon ou d'Anjou, frere d'Henri III, &, qui plus eſt, de Marguerite de Valois, premiere femme d'Henri IV. On prétend qu'il ne trouvoit jamais de cruelles. Il fut aſſaſſiné, en 1579, par d'autres gens de la Cour qui n'étoient pas auſſi heureux que lui, & qui étoient jaloux de ſon bonheur.

7°. J'ai parlé, un peu plus haut, de

Jean-Antoine de Baïf, qui réuniſſoit tant de talens relatifs à la muſique. Il eſt probable qu'il a fait lui-même les airs des chanſons qu'il compoſoit, & que c'eſt lui qui les a fait imprimer. Le plus agréable d'entre eux ſe trouve dans l'Anthologie françoiſe & dans le recueil de M. de la Borde.

8°. Claude de Trélon eſt un Poëte François aſſez ignoré, & dont à peine les Annales Poétiques ont fait mention; mais dans le ſeptieme volume de ces Mélanges-ci, j'en ai rapporté trois chanſons, dont on trouve la muſique dans pluſieurs des recueils imprimés que j'ai cités plus haut.

9°. Jean Paſſerat, Poëte Latin fort eſtimé, a fait de très-jolis morceaux en françois, entre autres, une chanſon, dont les paroles & la muſique ſe trouvent dans le choix de chanſons formé par M. de Moncrif en 1755. Elle commence par ces mots: *Viens, belle, viens te promener dans ce bocage.* Paſſerat en a fait deux ou trois autres, dont il eſt fâcheux que les airs, ou n'aient pas été faits, ou ne nous ſoient pas reſtés; entre autres, une villanelle, qui contient les plaintes d'un tourtereau qui a perdu ſa tourterelle, & trois autres, imprimées

ſeulement en paroles, Tome IV de l'Ouvrage de M. de la Borde; elles mériteroient d'être miſes en muſique.

10°. Philippe Deſportes, Poëte fameux ſous le regne d'Henri III, avoit beaucoup de réputation, ſur-tout pour les chanſons, & les airs en étoient probablement de du Cauroy, dont j'ai parlé. On trouve trois ou quatre de ces chanſons notées dans les recueils de MM. de Moncrif & de la Borde, & dans l'Anthologie.

11°. Il faut faire honneur aux Chanſonniers du ſeizieme ſiecle, en plaçant parmi eux le Roi Henri IV, par rapport à la chanſon : *Charmante Gabrielle, &c.* dont on lui attribue au moins les paroles.

12°. Enfin, le dernier Poëte Chanſonnier du ſeizieme ſiecle, dont on trouve des chanſons notées & très-agréables dans l'Ouvrage de M. de la Borde, dans le recueil de Moncrif, & dans l'Anthologie françoiſe, eſt Bertaut, Eleve de Ronſard, mais dont la Poéſie étoit bien plus douce que celle de ſon Maître. Il mourut Evêque de Séez en 1606.

Après avoir rendu compte à mes Lecteurs de ce qui concerne les Poëtes Chanſonniers & les Muſiciens les plus agréables du ſeizieme ſiecle, dont les paroles & les

airs ont paſſé juſqu'à nous, il ne me reſte plus à parler que d'un Ouvrage unique dans ſon genre, qui contient le détail d'une fête vraiment magnifique & qui a ſervi de modele aux grands Opéra du ſiecle ſuivant. C'eſt le *Ballet comique de la Royne, fait aux noces de M. le Duc de Joyeuſe & de Mademoiſelle de Vaudemont ſa ſœur (de la Reine Louiſe de Lorraine), par Baltaſar de Beaujoyeulx, Valet de chambre du Roi & de la Royne ſa mere, imprimé à Paris par Adrien Leroy, Robert Ballard, & Mamert Patiſſon, Imprimeurs du Roi, 1582, in-quarto.*

Beaujoyeulx (1) ayant eu la principale part à l'ordonnance de ce ballet, a dédié cette belle édition au Roi Henri III, par une longue Epître ſuivie de la deſcription de la fête. On voit d'abord la repréſentation (aſſez mal gravée) de la ſalle de ſpectacle qui fut décorée, pour cet effet, à Paris, au Louvre. Beaujoyeulx déclare qu'il employa pour cette décoration &

(1) Beaujoyeulx paſſoit, dans ſon temps, pour le meilleur violon de l'Europe; il étoit Italien, ſon vrai nom étoit *Baltaſarini*. Le Maréchal de Briſſac, qui le connut en Italie, le trouva ſi habile, qu'il l'envoya à Catherine de Médicis, dont il devint le Valet-de-chambre.

toutes les autres parties de peinture & d'ornemens, Jacques Patin, Peintre du Roi; que pour les vers qui devoient y entrer, on en chargea le ſieur de la Cheſnaye, Aumônier du Roi (1). Quant à la muſique, Beaujoyeulx dit qu'il en confia le ſoin aux Muſiciens de la Chambre du Roi, tels que Maîtres Salmon, Beaulieu, & autres, &c. On ſait que parmi ces autres, on doit compter Claude le Jeune, dit *Claudin*, qui paſſoit pour un des meilleurs Muſiciens de ſon temps.

Ce fut le 15 Octobre 1581 que ſe donna cette fête, en préſence de plus de dix mille ſpectateurs. On voyoit au fond du théatre les jardins de l'Enchantereſſe Circé : le ballet commença par le récit d'un Gentilhomme ſuperbement vêtu, que l'on ſuppoſoit ſorti des mains de l'Enchantereſſe. La Roche, Gentilhomme ſervant du Roi, faiſoit le perſonnage de ce Gentilhomme fugitif. Il fut bientôt ſuivi par Circé, qui lui reprocha ſa fuite. Nous ne ſavons pas qui

(1) Je n'ai pas pu découvrir quel étoit ce ſieur de la Cheſnaye; ne pourroit-on pas ſoupçonner que c'eſt un ſurnom de Ronſard ou de Baïf, auxquels on attribue les paroles de ce ballet.

repréſentoit Circé. Elle appela à ſon ſecours trois Sirenes & un Triton, qui chanterent un air à quatre parties, auquel air une voix répondit du Ciel. Les paroles de cet air, auſſi bien que la muſique qui les accompagne, paroîtroient aujourd'hui fort plates. Ceux qui les chantoient étoient, à ce qu'il ſemble, des Muſiciens de profeſſion, ainſi que ceux qui faiſoient les Tritons, leſquels occupoient la partie inférieure d'un char immenſe qui parut enſuite, précédé par le Dieu Glaucus & la Déeſſe Thétis, repréſentés par le ſieur de Beaulieu & la Demoiſelle ſa femme. Ceux-ci chanterent des duo dont les paroles annonçoient que Thétis ne devoit plus avoir l'Empire de la mer, qui alloit être régi par une Déeſſe bien plus digne d'exercer ce pouvoir. Cette Déeſſe parut enſuite accompagnée de onze Nymphes ou Naïades; c'étoit la Reine Louiſe de Lorraine elle-même avec onze des plus grandes Dames de ſa Cour, dans la parure la plus éclatante. Cette illuſtre Compagnie fit ſeulement le tour du théatre, mais reçut les plus grands applaudiſſemens des ſpectateurs, à la tête deſquels étoient le Roi Henri III & la Reine Catherine de Médicis.

Une eſpece de ſeconde entrée de ce grand ballet commençoit par Circé, toujours furieuſe de ce qu'un de ſes captifs lui étoit échappé, & voulant ſoutenir la force de ſes enchantemens contre Mercure, chargé par Jupiter de les diſſiper. Mercure étoit repréſenté par le ſieur Dupont, Gentilhomme ſervant du Roi; il chantoit, récitoit, & diſputoit contre Circé. Celle ci ſe trouvoit enfin contrainte à faire paroître les hommes qu'elle avoit tranſformés en animaux, il en paſſoit ſucceſſivement pluſieurs, qui, réunis, formoient un ballet. Ils étoient ſuivis par des Satyres, chantant & jouant des inſtrumens. Le principal d'entre eux étoit le ſieur de Saint-Laurent, Chantre de la Chambre du Roi.

Au troiſieme Acte, on voyoit paroître des Dryades, à la tête deſquelles étoit Mademoiſelle de Vitri (l'Hôpital); elle chantoit & adreſſoit la parole à M. de Juvigni, Ecuyer & Gentilhomme du Roi. Venoient enſuite quatre Vertus chantantes, conduiſant Minerve ſur un char brillant. Elle étoit repréſentée par Mademoiſelle de Chaumont (d'Amboiſe), fille d'une grande naiſſance, qui fit des récits, auxquels on répondit du haut

des Cieux de la part de Jupiter. Enfin, celui qui faiſoit ce Dieu, chanta lui-même. C'étoit un Maître de Chapelle du Roi, nommé *Savornin*, Chanoine de la Sainte Chapelle; ce qui ne l'empêcha pas de paroître dans cette fête en ſuperbe habit de théatre. Il ordonna que tout ſe réunît pour détruire les enchantemens de Circé & célébrer la victoire remportée ſur elle, & cette réunion forma le ballet général. On y vit reparoître les Sirenes, les Naïades, les Dryades, les Nymphes, les Vertus, au nombre de dix-huit belles Dames & Demoiſelles qui offrirent aux principales perſonnes qui compoſoient l'aſſemblée, des écus chargés d'emblêmes honorables & flatteurs. Je ne nommerai qu'une partie de celles qui les préſenterent, & de ceux qui les reçurent. La Reine offrit au Roi un Dauphin : l'emblême étoit aſſez ſignificatif; elle ne pouvoit que ſouhaiter ardemment de le voir juſtifié par elle-même. Madame la Princeſſe de Lorraine préſenta au Duc de Mercœur, ſon oncle, une Sirene; Madame de Mercœur, à M. le Duc de Lorraine, un Neptune; Madame de Guiſe, à M. le Comte de Genevois ſecond mari de ſa belle-mere, un Arion jouant de la lyre ſur ſon dau-

phin ; Madame la Ducheſſe de Nevers, à M. le Duc de Guiſe, un Cheval marin ; Madame la Maréchale de Retz, femme de beaucoup d'eſprit, à M. d'Aumale-Lorraine, un Triton ; Mademoiſelle de Pons, à M. le Duc d'Epernon, une Huître à l'écaille ; Mademoiſelle de Vitri, à M. le Batard (c'eſt-à-dire M. d'Angoulême, fils naturel de Charles IX), un Hibou, ce qui paroît être une plaiſanterie ; Mademoiſelle de Sainte-Meſmes, à M. le Cardinal de Bourbon, un Livre tout ouvert, chargé de caracteres magiques & aſtrologiques (1) : enfin, pour terminer cette longue énumération, Mademoiſelle de Chaumont préſenta à la Reine Catherine de Médicis un Apollon ou un Orphée jouant de la lyre, avec deux mots Latins, dont le ſens eſt : *Il eſt accoutumé à enchanter & à vaincre.*

Tel eſt, en raccourci, le tableau des ſuperbes fêtes données à l'occaſion du mariage du Duc & de la Ducheſſe de Joyeuſe. Il n'eſt pas douteux qu'il entra quelques danſes dans la compoſition de ce ballet. Nous verrons à quel point cet Art étoit

(1) Ce fut lui que, par la ſuite, la Ligue voulut faire reconnoître Roi de France, ſous le nom de *Charles X.*

parvenu au ſeizieme ſiecle, après avoir parcouru les différens inſtrumens dont on ſe ſervoit alors pour exécuter les airs de chants & de danſes; ce qui nous mettra au fait de ce qu'étoit, pendant ce ſiecle, la muſique inſtrumentale.

On doit diſtinguer les inſtrumens de muſique en trois claſſes; ſavoir, les inſtrumens à vent, ceux de percuſſion, & les inſtrumens à cordes. Du nombre des premiers eſt *le chalumeau*, qui n'eſt en lui même qu'un tuyau de canne ou de roſeau, vidé de ſa pulpe ou moëlle. On en bouche les deux extrémités avec quelques membranes minces & ſonores, & l'on fait dans les côtés un ou pluſieurs trous, dans leſquels on ſouffle; c'eſt ainſi que les enfans forment encore ce qu'ils appellent des *flûtes à l'oignon*. Quelquefois on joint enſemble pluſieurs chalumeaux de différentes grandeurs; on ſouffle ſucceſſivement dans les uns & dans les autres. On repréſente le Dieu Pan tenant à la main un pareil inſtrument, dont on ſent bien qu'on ne peut tirer que des ſons plus ou moins aigus, & ſur leſquels on ne jouoit que des airs très-groſſiers. Ce ſont cependant ces chalumeaux ruſtiques, connus de toute ancien-

neté, qui ont donné lieu d'inventer *la flûte*, qui, s'étant ſucceſſivement perfectionnée, eſt parvenue à tenir ſa place dans les plus beaux concerts. Dès le ſeizieme ſiecle, on diſtinguoit déjà les *flûtes à bec* & les *flûtes Allemandes* ou *traverſieres*. Entre les premieres, on compte *la flûte douce*, *la petite flûte* ou *flageolet*, & *le flutet* ou *flûte de tambourin*, que l'on appelle en Provence *galoubet*. *Le ſifre* eſt une flûte que les Suiſſes firent entrer dans leur muſique guerriere, & dont ils commencerent à ſe ſervir à la bataille de Marignan, ſous le regne de François I. Ce nom de ſifre vient de celui du Colonel dont le régiment fut le premier à en faire uſage. Au ſeizieme ſiecle, on connoiſſoit une eſpece de ſifre, que l'on appeloit *arigot*. Nous ne pouvons pas trop dire à préſent ce que c'étoit. Il y a une tablature particuliere pour les flûtes ; on en trouve toutes les regles & des exemples dans le Dictionnaire Encyclopédique. Cette tablature étoit déjà bien connue au ſeizieme ſiecle, & on en faiſoit un grand uſage, car la flûte entroit dès-lors dans tous les concerts, ſurtout pour l'exécution des parties de deſſus ; mais elle ne ſervoit point alors, & ſert même

encore aujourd'hui rarement & difficilement pour les baſſes. Afin d'y ſuppléer, on a imaginé *le baſſon*. Ceux du ſeizieme ſiecle étoient un peu différens des nôtres: ils étoient plus courts & plus gros; auſſi les appeloit-on quelquefois en françois *des courtaux*. Depuis ce temps, ils ont été alongés, rendus plus maniables, & perfectionnés à beaucoup d'égards. On les nommoit auſſi *fagots*, & les Italiens les nomment encore *fagotti*, parce qu'ils ſont compoſés de pluſieurs morceaux de bois creux liés enſemble. *Le hautbois* étoit auſſi connu au ſeizieme ſiecle, & s'appeloit ainſi, parce que c'eſt une eſpece de flûte dont le ton eſt plus haut que celui de toutes les autres. Le défaut de cet inſtrument a toujours été d'être criard & aigre; auſſi la grande attention de ceux qui en jouent, eſt-elle d'adoucir l'aigreur & la hauteur de ſes tons. Depuis deux cents ans, on a beaucoup perfectionné le hautbois; ce qui, de tout temps, a caractériſé ſa forme, c'eſt qu'il s'élargit par en bas, & ſe rétrécit en s'approchant de l'embouchure. Pour en adoucir les tons, on n'y ſouffle pas à plein tuyau, mais par une petite ouverture tranſverſale, que l'on appelle une *anche*.

Les

Les cornets compoſent une autre claſſe d'inſtrumens à vent ; les principaux & les plus nobles d'entre eux ſont *le cors de chaſſe* & *la trompette.* Le premier eſt connu preſque de toute ancienneté. Il y en a eu de plus petits & de plus grands. Ceux dont on ſe ſervoit du temps d'Henri II & de Charles IX, tous deux grands Chaſſeurs, étoient tout à fait pareils à ceux dont on ſe ſert encore. On jouoit déjà deſſus des fanfares, & l'on en ſonnoit différemment, ſuivant les différentes circonſtances de la chaſſe. Il paroît que le mot de *cors* vient de corne, tant parce que cette ſorte d'inſtrument a communément la forme de la corne d'un animal, qu'à cauſe que la corne en a quelquefois fourni la matiere. Il y a des cors tout à fait ruſtiques qui ſont de bois; mais, de tout temps, le plus grand nombre a été de métal.

*La trompette* eſt du genre des cors, & c'eſt le plus noble & le plus bruyant de tous. Il y a long-temps qu'elle ſert à la guerre, auſſi bien qu'aux cérémonies d'égliſe & publiques. On appelle *clairons*, les trompettes dont le ton eſt plus clair & plus élevé. La *clarinette* eſt un diminutif du clairon & de la trompette, & tient auſſi

en partie du hautbois ; elle fait un très-bon effet dans nos concerts ; mais elle n'étoit pas encore connue au ſeizieme ſiecle, & on y faiſoit alors entrer la trompette, en en adouciſſant le ton autant qu'il étoit poſſible.

*La cornemuſe* eſt un inſtrument ruſtique & champêtre, qui étoit connu dès le temps de S. Jérôme. Il conſiſte dans une eſpece de flûte qui répond à un ſac de peau de mouton, dans la cavité duquel l'air entre & le fait enfler comme un ballon ; il en ſort enſuite, quand on preſſe avec le bras la peau enflée, & il s'échappe par d'autres tuyaux que le joueur de cornemuſe ouvre ou ferme à ſa volonté, pour jouer des airs communément aſſez groſſiers.

*La muſette* eſt un inſtrument plus ſavant, & qui a pourtant pour baſe la cornemuſe. On en attribue l'invention à Colin Muſet, fameux Jongleur, attaché à Thibault, Comte de Champagne & Roi de Navarre, qui vivoit au treizieme ſiecle, ſous S. Louis. On trouve dans l'Encyclopédie les détails les plus ſatisfaiſans ſur la muſette, & la tablature ou maniere de noter la muſique propre à cet inſtrument. Il paroît qu'elle étoit fort à la mode au ſeizieme ſiecle, & qu'on la fai-

ſoit entrer dans tous les concerts. Elle a continué d'être eſtimée pendant tout le ſiecle ſuivant, & elle a été même alors perfectionnée : on a fait des muſettes organiſées, & on a rendu ainſi cet inſtrument plus ſonore; on y a auſſi ajouté des ſoufflets plus commodes ; malgré cela, cet inſtrument eſt tombé de nos jours, au point qu'on n'en fait preſque plus d'uſage. Nous avons encore des airs de muſette, mais on les exécute avec d'autres inſtrumens. Les airs de muſette s'appellent autrement *loures*, ou *airs lourés*. On prétend que loure eſt l'ancien nom de la muſette.

L'*orgue* eſt un inſtrument mixte, partie à vent, & partie de percuſſion. Je me réſerve d'en parler en même temps que de ceux de ce dernier genre.

Les inſtrumens muſicaux de percuſſion, c'eſt-à-dire dont le ſon réſulte de ce qu'ils ſont frappés, ſont, 1°. *les cloches*. On n'imagine pas de faire entrer les groſſes dans les concerts de muſique; mais du moins a-t-on des regles preſcrites ſur le mode & le ton du ſon de chacune d'elles, & même ſur l'accord des cloches plus ou moins groſſes, entre elles. C'eſt aux Fondeurs de cloches à étudier, à

obſerver ces regles, & à s'y conformer dans le mélange des différens métaux qui doivent entrer dans la compoſition des cloches : car d'ailleurs, quand elles ſont une fois fondues & miſes en place, le Sonneur n'a qu'une part très-légere à leurs effets. Mais on forme avec les petites cloches des accords bien plus multipliés. On leur fait jouer des airs par parties ; c'eſt ce que l'on appelle *carillon*, que l'on place dans les clochers & dans les tours, qui ſe font entendre au loin dans les villes & les campagnes, & cauſent de l'admiration & de la joie aux Payſans. On forme auſſi des concerts avec de petites clochettes de métal ou de verre ; les petits inſtrumens de cette eſpece étoient déjà connus à la Chine & dans les pays barbares au ſeizieme ſiecle ; mais ils ne l'étoient pas encore alors en France, quoique les cloches & les grands carillons d'égliſe le fuſſent depuis long-temps.

En effet, on fait remonter l'uſage des cloches juſqu'aux premiers ſiecles de notre Monarchie. Les carillons ne ſont pas à beaucoup près auſſi anciens ; ce furent les Ducs de Bourgogne qui les introduiſirent dans les Provinces qui leur appartenoient ; c'eſt dans les Pays-Bas qu'ils ont

le plus tôt & le mieux réuſſi. Les Flamands ſe piquent encore d'avoir les plus beaux carillons dans les clochers de leurs égliſes & dans les tours de leurs Hôtels de Ville, qu'ils appellent *Beffrois*.

Les *caſtagnettes* ſont un petit inſtrument de percuſſion qui étoit déjà connu en France au ſeizieme ſiecle; il y étoit venu d'Eſpagne, & étoit paſſé dans ce pays-là avec les Maures d'Afrique. Il y a beaucoup de danſes eſpagnoles dans leſquelles les danſeurs & danſeuſes s'accompagnent avec les caſtagnettes ; d'ailleurs, elles n'entrent dans aucun concert. On peut mettre auſſi la *guimbarde* au nombre des inſtrumens de percuſſion ; mais elle n'étoit point connue au ſeizieme ſiecle, quoiqu'il y eût alors des danſes & des jeux qui portoient ce nom, qui d'ailleurs, pris comme épithete, étoit injurieux pour les femmes.

Une grande claſſe d'inſtrumens de percuſſion eſt celle qui dérive du *tambour*. On prétend que ce mot vient de l'Arabe; cependant ce n'eſt point aux Eſpagnols que nous ſommes redevables des premiers tambours, mais aux Allemands ou Suiſſes. La forme des tambours militaires a varié. Au ſeizieme ſiecle, les plus com-

muns étoient pareils à ceux dont ſe ſervent encore aujourd'hui les Cent-Suiſſes de la Garde du Roi. Ils rendent beaucoup de ſon ; mais il eſt difficile de le varier avec ces gros inſtrumens-là. La caiſſe en eſt de cuivre. Ceux d'aujourd'hui, dont la caiſſe eſt communément de bois, ſont beaucoup plus légers, & peuvent exécuter un plus grand nombre d'airs. On appelle les airs qu'on exécute ſur ces inſtrumens, *batteries*. Au ſeizieme ſiecle, on diſoit communément *tabour*, au lieu de *tambour*. D'ailleurs on n'imaginoit pas dans ce temps-là de faire entrer le tambour militaire dans les concerts, ni de danſer au ſon de cet inſtrument, ce qui ſeroit aujourd'hui beaucoup plus aiſé : mais du moins danſoit-on déjà alors avec ce que nous appelons le *tambour de baſque*, dont l'origine remonte fort haut, puiſqu'il étoit connu des Anciens ſous le nom de *crotale*. Le fond eſt toujours un parchemin étendu ſur un cercle de bois ou de métal garni de petites plaques ou de clochettes, dont le ſon ſe mêle avec celui que l'on produit en frappant avec les doigts ſur la peau tendue. Le *tambourin*, qui nous vient de Béarn, de Gaſcogne, & de Provence, eſt, comme

je l'ai dit un peu plus haut, un inſtrument mixte, puiſqu'il conſiſte dans un tambour ſur lequel on frappe avec une ſeule baguette, en même temps que l'on joue d'une flûte que l'on appelle *galoubet*. Dès le ſeizieme ſiecle, il y avoit des airs faits pour cet inſtrument, & qui s'appeloient, comme lui, *tambourins*. On en trouve des exemples dans l'Orchéſographie, Ouvrage dont je parlerai un peu plus bas. L'inſtrument appelé *timbales* étoit déjà connu; mais les troupes de cavalerie ſe ſervoient rarement des groſſes & grandes timbales dont elles font uſage aujourd'hui; les petites n'étoient guere d'uſage dans les concerts, & ne le ſont pas davantage.

Il y a un grand nombre d'inſtrumens de muſique mixtes. L'*orgue* eſt de ce genre, à vent, & de percuſſion ſans cordes. Il y avoit long-temps que l'orgue étoit connu au ſeizieme ſiecle, & il avoit déjà été perfectionné à pluſieurs repriſes; il l'a été encore depuis. Il entre peu dans les concerts; mais il peut lui ſeul en exécuter un tout entier. On trouvera dans l'Encyclopédie les détails les plus inſtructifs ſur cet inſtrument, & ſur la muſique qui lui eſt propre.

Le *clavecin* & tous les inſtrumens qui

lui appartiennent, ſont de percuſſion & à cordes. Le clavecin eſt regardé aujourd'hui comme le plus parfait de tous, le plus propre à accompagner la voix, & le plus capable d'aſſurer la juſteſſe du chant; mais ce n'eſt que dans le dix-ſeptieme ſiecle & dans celui qui s'écoule, qu'il a acquis tous ces avantages. A peine ſommes-nous certains qu'il fut connu au ſeizieme ſiecle, car je n'ai trouvé le mot *clavecin* dans aucun des livres imprimés pendant ſon cours; mais il paroît que l'*épinette* étoit déjà connue alors : ce que je peux aſſurer, c'eſt qu'aucun Auteur ne nous a bien expliqué l'origine & l'hiſtoire de cet inſtrument, qui en mériteroit pourtant bien la peine. A la place, nous avons quantité de morceaux curieux ſur ſon dernier état. L'*épinette*, qui eſt le plus ſimple des clavecins, conſiſte en un ſeul clavier d'orgues, dont on fait agir les touches, de maniere qu'elles pincent des cordes, au lieu de ménager le vent, comme dans l'orgue, où il entre & ſort des tuyaux. Il eſt aiſé de conclure que le clavecin n'eſt que l'épinette perfectionnée ; il a acquis ſon dernier degré de perfection par l'invention du *forte-piano*.

Le *pſaltérium* & le *timpanon* ſont des

diminutifs du clavecin. Le nom du *pſaltérium* eſt fort ancien, & ſignifioit plutôt un air accompagné, que l'inſtrument avec lequel on l'accompagnoit. C'eſt de là que nous viennent les mots *Pſeaume* & *Pſautier*. *Timpanon* étoit auſſi un mot général, qui s'appliquoit à tous les inſtrumens de percuſſion. Le pſaltérium & le timpanon modernes étoient probablement connus au ſeizieme ſiecle, quoique les Auteurs de ce temps n'en faſſent pas mention.

Tous les inſtrumens purement à cordes ont pour origine *la lyre* des Anciens, diverſement modifiée. Il eſt inutile de rechercher par quels changemens elle a paſſé pour former les inſtrumens à cordes en uſage au ſeizieme ſiecle; il ſuffit de les indiquer ici. On les diviſe en trois claſſes, qui ſe rapportent, 1°. à la harpe & à la guiterne; 2°. à la vielle; 3°. au violon.

*La harpe* dont on prétend que le Roi David ſe ſervoit, ne nous eſt pas à préſent bien connue. On ſuppoſe que la forme en étoit triangulaire; mais on ne ſait pas quel étoit le nombre de ſes cordes. On n'eſt guere plus inſtruit ſur la harpe des Egyptiens, des Grecs & des Latins. Une ancienne peinture à freſque,

trouvée dans la Haute Egypte, repréſente, à ce que l'on prétend, le pere de Seſoſtris, jouant d'une harpe à treize cordes. Dans un manuſcrit de Poéſie françoiſe du treizieme ſiecle, on trouve que la harpe avoit alors vingt-cinq cordes. Voici les propres termes du manuſcrit, en deux Vers :

De vingt-cinq cordes que la harpe ha,
Le Roi David maintes fois harpa.

Au ſeizieme ſiecle, la harpe étoit en honneur. Le Roi Henri VIII, qui vivoit dans ce temps-là, décida de la forme que devoit avoir la harpe, qui fait les armes d'Irlande, d'après celles de ſon temps. Mais ce ne fut qu'au dix-ſeptieme que la harpe fut perfectionnée, qu'on en fit à pluſieurs rangs de cordes : enfin, elle eſt devenue un inſtrument aſſez compliqué & très-harmonieux. On peut conſulter le Dictionnaire Encyclopédique ſur ſon mécaniſme & ſa tablature.

Le nom de la *guittare*, que l'on appeloit, au ſeizieme ſiecle, *guiterne*, tire ſon origine du mot Grec *cithara*, qui a enſuite été latiniſé. Le *luth*, le *théorbe*, la *mandore* & la *mandoline* ne ſont que des variétés de la guittare, qui nous eſt

venue des Maures par l'Eſpagne. Il eſt certain que tous les Orientaux ſe ſervent encore d'inſtrumens de muſique de ce genre. On a pu voir dans l'énumération que j'ai faite des Ouvrages écrits ſur la muſique au ſeizieme ſiecle, que la plupart des Auteurs prétendoient enſeigner les regles de la tablature propre à la guittare & au luth; cependant, de nos jours, ces inſtrumens & leur tablature ont été très-perfectionnés. L'on peut encore conſulter, ſur cette matiere, le Dictionnaire Encyclopédique. Les différences du luth au théorbe, pour la forme, ſont aſſez légeres; mais le luth a vingt cordes, & le théorbe n'en a que quatorze. Ce dernier n'a été inventé qu'au dix-ſeptieme ſiecle, & le luth étoit déjà ſi fort à la mode au ſeizieme, que nous liſons dans Brantome, que M. de Strozzi, fils du Maréchal, étoit le meilleur joueur de luth de ſon temps, & que le Roi Charles IX lui faiſoit jouer devant lui des gaillardes & des canaries, ſur leſquelles il faiſoit danſer le fameux Maréchal de Briſſac, qui fut, dans ſon temps, le meilleur danſeur de la Cour. Les mandores & mandolines ſont des théorbes ou guittares de la petite eſpece, très-portatives & très-légeres:

elles n'ont que quatre cordes, & ſont depuis long-temps en uſage en Italie ; mais elles n'étoient pas connues en France au ſeizieme ſiecle.

Le nom de *vielle*, inſtrument de muſique, eſt très-anciennement connu en France ; il en eſt queſtion dans nos vieux manuſcrits de Poéſie & d'Hiſtoire ; mais on eſt bien embarraſſé de décider quelle étoit la forme, la mécanique & la tablature des anciennes vielles. Etoit-ce la même choſe que ce que l'on appeloit *ſymphonie* ou *chifonie* ? Etoit-ce la *rote*, mentionnée dans quelques Auteurs, ce mot ſuppoſe une roue, telle qu'on en voit à nos vielles ? Etoit-ce enfin le *rebec*, qui ſe touchoit avec un archet ? Mais cet archet, que l'on ſait avoir été de pierre ou de métal, n'étoit-il pas une roue ? Toutes ces queſtions ſont difficiles à décider. Quoi qu'il en ſoit, on ſait quel étoit l'état de la vielle au ſeizieme ſiecle, & quel il eſt au dix-huitieme. Dans le premier, les vielles étoient beaucoup plus petites, mais compoſées à peu près comme elles le ſont encore, d'une roue tournant au moyen d'une manivelle, & d'un clavier. Depuis, la vielle a été très-perfectionnée ; on en a fait d'organiſées & de très-

compoſées ; elles peuvent exécuter toutes ſortes d'airs. Cependant jamais cet inſtrument n'a pu parvenir à l'honneur d'entrer dans les concerts. Les bonnes vielles & les ſavans Vielleurs ſont des concerts à eux tout ſeuls. Le plus grand reproche que l'on fait aux vielles, eſt d'être affectées aux aveugles, aux Savoyards, & aux montreuſes de marmottes. Il y a des airs & des chanſons charmantes compoſés pour la vielle ; mais ils ne ſont pas du temps dont j'écris l'Hiſtoire.

Il eſt plus probable que le *violon* tire ſon origine du *rebec*, que la vielle. Dès le neuvieme ou dixieme ſiecle, on voit des rebecs qui ont la forme du violon ; & au treizieme, un vrai violon entre les mains de Colin Muſet, Ménéſtrel du Roi de Navarre : mais il paroît que ce violon n'avoit que trois cordes ; celui d'à préſent en a quatre. Charles IX en fit fabriquer à Crémone, par un fameux Luthier ou Facteur d'inſtrumens de muſique, nommé *Amati*. On prétend qu'il en exiſte encore de cette fabrique ; & les bons violons portoient encore, il n'y a pas long-temps, le titre honorable de *violons de Crémone*.

*Le violon* eſt à préſent l'inſtrument de muſique le plus eſtimé & du plus grand uſage ; & c'eſt à ſon genre qu'appartiennent la *viole*, la *baſſe de viole*, le *pardeſſus de viole*, la *viole & le violon d'amour*, le *violoncelle*, la *quinte ou alto*, la *contre-baſſe*, &, ſi l'on veut, la *poche*, qui n'eſt qu'un diminutif du violon ordinaire. La différence entre tous ces inſtrumens, dépend principalement de leur grandeur, du nombre & de la force de leurs cordes, & de la maniere dont on en joue, ſoit en les tenant entre les jambes, ſur les genoux, ou à la main, un bout appuyé contre la poitrine.

*Les violes*, dont on fait remonter l'ancienneté en France aſſez haut, n'avoient d'abord que quatre cordes ; au ſeizieme ſiecle, elles en avoient cinq, & au dix-ſeptieme, elles en ont eu ſix. Sous le regne de Louis XIV, la viole a joui de toute la conſidération que peut avoir un inſtrument de muſique. Vers 1680, un M. de Sainte-Colombe y ajouta une ſeptieme corde. On diſtingua alors le deſſus de viole de la baſſe de viole. La baſſe conſerva les ſept cordes ; mais le deſſus reſta borné à ſix. Dans le ſiecle qui dure en-

core, on a inventé le *violoncelle*, ou plutôt on l'a naturaliſé en France, car il eſt originaire d'Italie. Il a abſolument fait tomber la baſſe de viole : mais je ne dois pas prévenir cette décadence, en parlant d'un ſiecle dans lequel la viole n'étoit pas même encore diſtinguée en baſſe & en deſſus. On prétend qu'il y avoit alors des violes ſi groſſes, que l'on mettoit dans le ventre de l'inſtrument de petits enfans qui chantoient le deſſus, tandis que celui qui tenoit l'archet chantoit le tenor ou la taille, & que la viole faiſoit la baſſe. Les inſtrumens qui approchent le plus aujourd'hui de ceux-là, pour la groſſeur, ce ſont nos *contre-baſſes*, dont on ne ſe ſert que dans les grands orcheſtres.

Après cet expoſé très-ſuccinct des inſtrumens de muſique qui étoient en uſage au ſeizieme ſiecle, & au ſon de la plupart deſquels on pouvoit danſer, il ne me reſte plus à parler que de la danſe même. Le principal & preſque le ſeul livre du ſeizieme ſiecle, qui traite préciſément de cette matiere, eſt l'*Orcheſſographie*, imprimée, pour la premiere fois, en 1590, & enſuite en 1596, toujours *in-quarto*, à Langres, par Jean

Deſprez. Le titre porte, que l'Auteur s'appeloit *Thoinot Arbeau*; mais nos Bibliographes ſavent que c'eſt un nom ſuppoſé, & que le véritable Auteur s'appeloit *Jean Tabourot*, Official de Langres, frere d'Etienne Tabourot, Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, Auteur facétieux, ſi connu ſous le nom du *Seigneur des Accords*. L'impreſſion de cet Ouvrage a dû occaſionner beaucoup de ſoins & de dépenſe à l'Auteur & à l'Imprimeur; car on y a inſéré grand nombre de petites figures gravées en bois, repréſentant des joueurs d'inſtrumens, des danſeurs & des danſeuſes en attitude; il y a d'ailleurs beaucoup de muſique gravée. Ce qui eſt imprimé eſt en forme de dialogue entre un Muſicien ou Maître à danſer, nommé *Capriol*, & *Arbeau*. C'eſt de ce livre ſingulier que je tirerai toute l'érudition que je vais étaler ſur la danſe. Je tâcherai cependant de ne rendre cet article ni long ni fatigant, ſentant bien que l'on ſeroit doublement coupable ſi l'on ennuyoit ſur une pareille matiere. Pour éviter d'autant plus ce malheur, je pourrois y inſérer quelques parodies faites ſur les airs de danſe indiqués par Thoinot Arbeau. On n'en trouve qu'une

ſeule

ſeule dans ſon volume; mais il y a d'autres recueils de chanſons à danſer de ce temps, qui peuvent en fournir.

Dès le ſeizieme ſiecle, il y avoit longtemps qu'il n'étoit plus queſtion de ces danſes ſacrées & politiques, en uſage dans les cérémonies religieuſes & publiques, & qui accompagnoient les ſacrifices des Egyptiens, des Juifs, des Grecs, & des Romains; les Gaulois, ni les Francs, leurs conquérans, ne les avoient pas connues. L'exercice de la Religion Chrétienne, en s'introduiſant dans les Gaules, n'y avoit point d'abord été accompagné de toute la pompe des fêtes Païennes. Cependant, peu à peu la pompe des proceſſions avoit été admiſe dans les grandes villes & dans les grandes occaſions; mais la danſe en avoit été exclue, comme contraire à l'auſtérité des mœurs chrétiennes. On ne regardoit pas de même les marches régulieres & compaſſées des proceſſions: mais ſi, dans quelques égliſes & à l'occaſion de quelques fêtes particulieres, on haſardoit des danſes, les Prédicateurs & les Evêques s'élevoient contre, & ces exemples, qui ſe trouvoient en petit nombre, étoient regardés comme des abus. Les Décrets des Conciles, les Conſtitutions des Papes, les Ordonnances

des Evêques, les Réglemens de nos Rois, & les Arrêts de leurs Juſtices ſouveraines, les avoient défendues, & elles étoient regardées comme des reſtes de ſuperſtitions païennes, ou des traits d'indécence.

On étoit à proportion auſſi ſévere ſur les danſes profanes. Comme les grands effets de la muſique n'étoient plus connus, & qu'elle étoit devenue, ou ſimple, ou groſſiere, la danſe avoit ſubi le même ſort. Les danſes nobles & ſérieuſes étoient ennuyeuſes & plates, & les danſes gaies étoient laſcives & indécentes; moyennant quoi, les Souverains avoient négligé les premieres & proſcrit les ſecondes. Ce ne fut qu'au quinzieme ſiecle que la danſe commença à ſe relever; elle reprit un nouvel être avec les autres Arts, & ce fut auſſi en Italie. Les repréſentations théatrales du grand genre ayant été remiſes en honneur, on y fit entrer la danſe, & l'on vit alors les premiers ballets. En même temps, les bals commencerent à faire partie des amuſemens des Cours, & furent regardés comme les plus capables de caractériſer les grandes fêtes. Nous devons en citer deux exemples bien remarquables. Le Roi Louis XII, dans

les premieres années du ſeizieme ſiecle, ſe trouvant à Milan, on lui donna un grand bal, où étoient deux Cardinaux; ſavoir, celui de Narbonne & celui de Saint Séverin. On leur propoſa de danſer avec les Dames les plus diſtinguées de la ville; ils n'oſerent s'en défendre, & s'en acquitterent très-bien.

En 1562, le Concile général étant aſſemblé à Trente, le Cardinal Hercule de Mantoue y préſidant, le Roi d'Eſpagne Philippe II y vint, & l'on propoſa de lui donner une grande fête, dans laquelle la danſe entra pour beaucoup. On prépara un très-beau bal, où le Roi, les Cardinaux & les autres Prélats danſerent avec les Princeſſes & Dames Italiennes & Allemandes, qui s'y étoient rendues en foule. Pour adoucir un peu ce qui doit nous paroître étonnant dans cette anecdote, il faut obſerver que les danſes, qui étoient alors d'uſage en Italie, & qui le furent juſques à la fin du ſeizieme ſiecle, étoient d'une gravité ſi grande, qu'elles n'étoient nullement incompatibles avec la Majeſté Royale, la morgue Eſpagnole, le décorum du Cardinalat, & la décence preſcrite aux grandes Dames Italiennes & Eſpagnoles. J'en ai la

preuve dans un livre italien, compoſé par un illuſtre *Profeſſore di Ballare* (Maître à danſer), Milanois, nommé *Céſar Negri*. L'Ouvrage dont je veux parler a été imprimé *in-folio*, en italien, à Milan, ſeulement en 1603 ; mais il contient l'Hiſtoire de toute la danſe en Italie, depuis le milieu du ſeizieme ſiecle juſques à la fin ; l'énumération de tous les principaux ballets qui ont été exécutés pendant ce temps-là, & des bals de cérémonies auxquels ont aſſiſté, en Italie, le Roi d'Eſpagne Philippe II, les Rois de France Henri II & Henri III, pluſieurs Princes & grands perſonnages François, Italiens, Allemands, & Eſpagnols : on y trouve les noms de tous les Maîtres de ballets & danſeurs de profeſſion, auxquels on faiſoit exécuter des danſes hautes & vives, & des maſcarades, la plupart du temps comiques. L'Auteur lui-même étoit un des plus fameux d'entre ces danſeurs : mais quant aux Seigneurs, Cavaliers & Dames, ils n'exécutoient jamais que des danſes graves, que l'on appeloit *danſes baſſes*. Non ſeulement on cite leurs noms dans l'Ouvrage de Negri, mais on y trouve même leurs portraits en pied, aſſez bien gravés en taille-douce. Tous ces MM. &

Dames y ſont repréſentés danſans, mais avec des figures ſi ſérieuſes, qu'on ne peut pas douter que les danſes qu'ils exécutent ne le fuſſent auſſi. On peut d'ailleurs s'en aſſurer, puiſque la muſique de toutes ces danſes eſt notée à la ſuite d'un grand nombre d'inſtructions ſur la maniere dont il convient de les danſer. Les habits des jeunes Seigneurs danſeurs ont l'air fort magnifique; mais on voit bien qu'on ne pourroit exécuter, avec ces ſortes d'ajuſtemens, aucunes danſes vives; car ces MM. ont tous des manteaux étendus ſur l'épaule & pliés ſous le bras gauche, & une grande épée au côté : ils tiennent leurs toques d'une main, & préſentent l'autre à leur Dame. Celles-ci ont des robes qui paroiſſent d'étoffe épaiſſe, chargées de broderies & de pierreries; ces habits remontent juſques à leur col, qui eſt entouré d'une fraiſe, & d'ailleurs ils deſcendent ſi bas, qu'ils traînent à terre de tous les côtés, & qu'on ne peut pas ſe douter ni de la forme, ni de la façon, ni de la couleur de leur chauſſure. A côté de ces portraits de Seigneurs & Dames, on lit les plus grands noms, tels que ceux de *Guſman*, *d'Avalos*, de *Tolede*, *Viſconti*, *Boro-*

*mée*, *Trivulce*, *Médicis*, *Spinola*, & *Gonzague*, & un petit nombre de noms François & Allemands. Je ne m'étendrai pas davantage ſur l'Ouvrage de Céſar Negri; ce que je viens de dire ſuffit pour prouver que la danſe étoit alors, dans les Cours d'Italie, d'une nobleſſe reſpectable, & d'une gravité exemplaire. C'eſt ſur ce pied-là qu'elle paſſa en France, ſous les regnes de François I & d'Henri II, avec les Reines Eléonore d'Autriche & Catherine de Médicis: mais cette derniere, quand elle fut Régente, ne voulut négliger aucun des moyens de ſéduction qu'elle pouvoit employer pour s'attacher les jeunes Seigneurs François dont elle prétendoit s'aſſurer, & pour endormir ſes ennemis, afin de les frapper plus ſûrement. Les ſpectacles & les bals furent un des reſſorts qu'elle fit jouer pour parvenir à ſes fins. Elle fit compoſer des ballets héroïques, galans, allégoriques, comiques, enfin de toute eſpece, mais toujours brillans. Elle accoutuma les Dames & les Demoiſelles de ſa Cour à y figurer en repréſentant différens perſonnages, muets à la vérité, mais qui leur donnoient lieu de ſe vêtir d'une façon plus ſéduiſante & plus capable de faire

briller leurs charmes, que n'étoit l'ancien habit françois ou le vêtement eſpagnol & italien, qu'on portoit habituellement alors à la Cour de France. Elle donna des bals, & inſenſiblement fit mêler aux danſes baſſes & graves, qui étoient uſitées en Italie, telles que la pavane & les branles doux & bien meſurés, des danſes plus vives, telles que les gaillardes & les voltes. Les jeunes Seigneurs ſe permirent de faire des caprioles, des ſauts, & ce que l'on appela alors, *des tordions*, *des ruades*, *des rus de vaches*, *des jetés*, *chaſſés*, *coupés*, *battus*, *pirouettes*, ou *balancés*, &c.; gentilleſſes qui étoient auparavant réſervées aux ſeuls danſeurs de profeſſion. La politique Reine permit aux Dames & aux Demoiſelles Françoiſes, de porter leurs jupes plus courtes, afin qu'on pût voir ſi elles formoient bien leurs pas : par conſéquent on ſe trouva à portée de juger de la petiteſſe de leurs pieds, de l'élégance de leur chauſſure; on put même ſoupçonner la fineſſe de leur jambe. A la faveur des habits de bal & des différentes maſcarades, on commença, à la Cour de France, à pouvoir raiſonner ſur la beauté & la rondeur des bras des Dames, ſur la blancheur &

la perfection de leur col & de leur gorge.

Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis, & premiere femme d'Henri IV, étoit douée de toutes les perfections qui peuvent faire briller dans les bals & dans les fêtes publiques. Elle y parut avec autant d'éclat que de goût, en brava tous les dangers avec intrépidité, & donna de ſi grands exemples à la jeuneſſe de l'un & l'autre ſexe, que bientôt les bals de la Cour devinrent de véritables amuſemens, au lieu qu'auparavant ce n'étoit que de triſtes cérémonies.

Catherine de Médicis eut encore l'honneur d'imaginer les bals maſqués. On connoiſſoit déjà les maſcarades; mais on ne les avoit pas encore rapprochées des bals & de la danſe. Il eſt certain que, par cette invention, cette Reine a infiniment augmenté la ſomme des plaiſirs de notre Nation : & quelle Princeſſe étoit plus qu'elle faite pour tirer parti du maſque ?

Ce fut en 1565 que Catherine de Médicis étala ſa magnificence & fit connoître à quel point elle avoit porté le luxe à la Cour de France, en recevant à Bayonne la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth, ſa fille aînée. C'étoit en 1559, au milieu des

fêtes occaſionnées par ſon mariage, qu'Henri II avoit été tué. Six ans après, Catherine ayant jugé à propos de faire voyager ſon fils Charles IX dans les Provinces de ſon Royaume, & de l'y accompagner, fit propoſer à la Reine ſa fille une entrevue ſur la frontiere, & elle eut lieu à Bayonne. Eliſabeth y vint accompagnée du Duc d'Albe, Grand Maître de ſa Maiſon, & d'un grand nombre de Seigneurs & Dames Eſpagnols, & eut la ſatisfaction de revoir ſa mere, ſes trois freres, & ſa jeune ſœur Marguerite de Valois. Les Ducs de Lorraine, de Savoie, & ce qu'il y avoit à la Cour de France de plus brillant de l'un & l'autre ſexe, accompagnerent Charles IX & Catherine. Ils reſterent à Bayonne pendant quelques jours; les matinées ſe paſſoient, dit-on, en conférences politiques & ſecretes, dans leſquelles on prétend que fut réſolu le maſſacre de la St. Barthelemi, qui n'eut pourtant lieu que ſept ans après, & chaque après-dînée étoit marquée par quelques fêtes de différent genre. Enfin, Catherine réſolut d'en donner une dans laquelle elle réunit tous les plaiſirs & excita l'admiration & la jalouſie même des Eſpagnols. Elle choiſit, pour le théatre de cette

fête, une Iſle ſituée au milieu du fleuve de l'Adour : elle étoit entiérement garnie de bois de haute-futaie ; Catherine fit percer, tailler & arranger ce bois, de maniere qu'il fut partagé en différens boſquets. Au centre de l'Iſle, on avoit laiſſé vide une place conſidérable, à laquelle aboutiſſoient douze allées taillées en berceau : au milieu de cette place, on avoit conſtruit un ſallon vaſte & magnifique, dans lequel ſe donna d'abord un ſouper, & enſuite le bal. La table à laquelle ſe placerent le Roi & les Reines, n'étoit que de douze couverts; elle étoit ſervie par les Filles d'honneur de Catherine, vêtues galamment, ſoit en Nymphes des bois, ſoit en Naïades. Elles mettoient les plats ſur la table & ſervoient à boire; mais on leur évitoit la peine d'aller les chercher bien loin; car elles étoient elles-mêmes ſervies, dit la relation, par des Gentilhommes ſervans, habillés en Satyres, qui, en ſortant du bois, leur apportoient tout ce qu'elles devoient préſenter. Il y avoit, dans les différens boſquets, d'autres tables ſervies pour les différentes perſonnes des deux Cours. Le feſtin royal étant fini, la table fut enlevée & le ſallon préparé pour le bal, avec

une promptitude qui parut tenir de la féerie. Le jour étant tombé, non ſeulement le ſallon & le rond dont il occupoit le centre, mais toutes les allées du bois furent illuminés avec des lanternes ſuſpendues à des guirlandes & à des feſtons de fleurs, attachés d'un arbre à l'autre. La muſique ſe faiſoit entendre ſans ſe laiſſer voir, ce qui ajoutoit encore aux charmes du preſtige. Le bal commença d'abord, avec quelques cérémonies, par les danſes graves, ſeules connues à la Cour d'Eſpagne, & qui étoient également d'uſage en France ſous les regnes précédens; mais bientôt on paſſa à des danſes plus gaies. Non ſeulement on exécuta des courantes françoiſes, mais des gaillardes & des voltes; enfin, on vit arriver différens quadrilles de danſeurs & de danſeuſes, habillés ſuivant le coſtume des payſans & bergers, habitans des diverſes Provinces de France. Chacune de ces petites troupes exécuta des danſes particulieres à ſon pays: ainſi, les Bas-Bretons danſerent des paſſe-pieds, que l'on appeloit *trihori*; les Provençaux des tambourins & des rigaudons; les Béarnois & les Baſques des voltes & d'autres danſes de leur pays, en s'accompagnant

avec leurs tambours; les Dauphinois des gavottes, & les Auvergnats des bourrées; les Poitevins, les Lorrains, les Bourguignons, & ceux de quelques autres Provinces, les branles qui leur étoient propres; les Angevins des menuets; enfin, les peuples voiſins de l'Allemagne danſerent des allemandes. Cette variété de danſes provinciales eut, avec raiſon, un ſi grand ſuccès, que depuis cette époque, on la fit entrer dans tous les bals. Les jeunes gens de qualité qui étoient nés dans les Provinces où elles étoient en uſage, affecterent de les protéger & de les exécuter mieux que d'autres, & les bals en devinrent infiniment plus vifs & plus gais. C'eſt dans les Mémoires de Marguerite de Valois que l'on trouve la deſcription de cette fête, aux plaiſirs de laquelle rien n'eût manqué, ſi, au moment qu'ils étoient le plus animés, il ne fût ſurvenu un orage qui la troubla, inonda toute l'Iſle, & força les deux Cours à ſe retirer en aſſez grand déſordre.

Il paroît que la danſe ſe ſoutint ſur le même pied en France, tant à la Cour qu'à la ville & dans les Provinces, juſques à la fin du ſiecle; du moins les Mémoires du temps ne nous fourniſſent-ils

rien de nouveau à ce ſujet juſqu'en 1590 & 1596, temps où parut le livre de l'*Orcheſographie*, que j'ai annoncé ci-deſſus, & dont je vais tirer des remarques ſur les danſes qui étoient uſitées juſques à la fin du regne d'Henri IV. Je rangerai ces remarques par ordre alphabétique, pour éviter la ſéchereſſe attachée à la méthode, qui peut-être ſeroit déplacée dans un article concernant un Art auſſi léger. Tout ce que je vais dire ne ſera pas exactement copié de l'Ouvrage de Thoinot Arbeau, mais quelquefois puiſé dans d'autres bonnes ſources.

---

*ANECDOTES ſur l'état de la danſe en France, à la fin du ſeizieme ſiecle, rangées par ordre alphabétique.*

IL y a long-temps que l'on danſe des allemandes en France. Cette eſpece de danſe n'a jamais pu être miſe au nombre de celles graves & ſérieuſes que l'on danſoit autrefois à la Cour ; d'un autre côté, elle n'eſt pas des plus légeres, mais du moins elle eſt vive & gaie. *Thoinot Arbeau* a fait

imprimer l'air d'une Allemande de ſon temps.

On appeloit, au ſeizieme ſiecle, *baſſes danſes*, toutes celles dans leſquelles on ne s'élevoit pas; elles étoient pour la plupart aſſez ſérieuſes. Thoinot Arbeau nous a conſervé les airs de quatre baſſes danſes; l'une étoit intitulée : *Jouiſſance vous donnerai*; la ſeconde, *la toute frelore*; la troiſieme, *confortez-moi*, & la quatrieme, *la patience*. C'étoient ſans doute les premiers mots des paroles faites ſur ces airs. Le même Auteur nous apprend qu'on prenoit dans une autre acception le mot de *baſſe danſe*; il exprimoit quelquefois ſeulement une partie de certaines danſes qui commençoient doucement & finiſſoient plus vivement. Elles ſe partageoient en trois parties; l'air & le goût de chacune étoient différens : on commençoit par la *baſſe danſe*, on continuoit par ce que l'on appeloit *le retour de la baſſe danſe*, & on finiſſoit par une expreſſion plus vive, plus animée, &, pour tout dire, plus grimacée. C'eſt ce que Thoinot Arbeau nomme *le tordion*.

*La bourrée* eſt une danſe originaire d'Auvergne. Il eſt certain qu'elle étoit con-

nue au ſeizieme ſiecle. Je ne ſais pourquoi Thoinot Arbeau ne nous en a point donné la muſique ; mais nous la connoiſſons d'ailleurs. Cette danſe eſt à préſent oubliée ; mais elle a donné ſon nom à un pas qui eſt encore en uſage ; c'eſt *le pas de bourrée* ; il s'appeloit autrefois *fleuret*.

*Les branles* ſont peut-être les danſes françoiſes les plus anciennes & qui étoient autrefois les plus communes. Tous les bals commençoient par eux. Le caractere général du branle étoit que chacun ſe tînt par la main, & que, ſe balançant réciproquement les bras, les danſeurs avançaſſent quelques pas, puis en reculaſſent autant ; malgré cela, on diſtinguoit un aſſez grand nombre d'eſpeces de branles. Dans les branles doubles, on répétoit, à pluſieurs repriſes, les premieres meſures de l'air, & les danſeurs avançoient & reculoient autant de fois. Dans le branle ſimple, on n'avançoit & on ne reculoit qu'une fois. Dans le branle gai, les pas ſe faiſoient avec plus de vivacité, & on avoit, dit Arbeau, toujours un pied en l'air. Dans les branles de Bourgogne, la troupe danſante ſe portoit, tantôt à droite, tantôt à gauche. Ceux appelés *du haut Barrois* étoient mêlés de ſauts & de bonds, par

conſéquent beaucoup plus vifs que les autres. Il y en avoit de particuliers à certains petits cantons, tels que Montierender, en Champagne. La Province de Hainaut & le Comtat d'Avignon avoient auſſi les leurs. Les branles de Poitou étoient fameux, & on y obſervoit de marcher toujours à gauche & jamais à droite. Il y avoit des branles particuliers pour la Bretagne, indépendamment des paſſe-pieds. Les branles d'Ecoſſe avoient été rapportés de ce pays-là par les François, qui y avoient fait la guerre du temps du Roi Jacques V & pendant la minorité de Marie Stuart ſa fille. Le branle de Malte tiroit auſſi ſon origine du temps où grand nombre de Chevaliers François avoient paſſé dans cette Iſle, lorſqu'elle étoit aſſiégée par les Turcs. Une eſpece de branles différens de ceux que je viens de nommer, c'étoient les branles coupés, ainſi appelés, à ce que je crois, parce que les bandes qui les danſoient ſe partageoient en deux, qui s'avançoient les unes vis-à-vis les autres. Arbeau en fait connoître pluſieurs de cette eſpece, tels que ceux de *Caſſandre*, de *Charlotte*, de *Pinagai*, de *Laridan*, & le branle coupé de la *guerre*. D'autres branles non coupés avoient des noms

noms particuliers qu'ils tiroient de certaines circonſtances ; par exemple, le branle des Lavandieres s'appeloit ainſi, parce qu'en le danſant, on frappoit des mains, & on imitoit le bruit que font les Blanchiſſeuſes des environs de Paris, en battant le linge. Dans le branle des ſabots, on imitoit auſſi avec les pieds le bruit que font les ſabotiers en marchant ſur le pavé. Dans celui des chevaux, le danſeur, en regardant ſa danſeuſe, imitoit le henniſſement des courſiers, & faiſoit en même temps de petits ſauts qui avoient l'air de ruades. Enfin, dans le branle des chandeliers ou des brandons, le danſeur portoit un flambeau d'une main & tenoit ſa dame de l'autre. Ce n'étoit point du tout par plaiſanterie ni par gaieté qu'on avoit introduit cet uſage de danſer un branle avec un flambeau à la main ; au contraire, c'étoit une cérémonie qui caractériſoit les fêtes les plus ſolennelles, & dont l'objet étoit le plus reſpectable. On ne danſoit jamais ce branle que ſur des airs très-ſérieux, & au ſon des timbales, des trompettes & des hautbois. On ne manquoit pas de le danſer aux couronnemens & aux mariages des Rois, des Princes, & des grands Seigneurs. Il entroit même dans

quelques cérémonies religieuſes : on appeloit les bals qui commençoient par ce branle, *bals aux brandons*. Aucune eſpece de danſes n'a paru plus faite pour être mêlée de chanſons que les branles ; auſſi y avoit-il des paroles ſur preſque tous les airs de ce genre, & il y en a beaucoup qui ſont nommés par Thoinot Arbeau, & qui ont pris de ces paroles les noms ſous leſquels ils ſont connus. Tels ſont le branle *des pois*, celui *des hermites*, celui *de la moutarde*, & celui de *l'official*. Mais il n'en eſt pas de même du branle *de la haie* ; il tiroit ſon nom de ce que tous les danſeurs & les danſeuſes marchoient à la ſuite les uns des autres ; c'eſt ce que l'on a appelé depuis *branle à mener*, parce qu'il y avoit toujours à la tête un danſeur qui menoit le branle. Ordinairement il chantoit un couplet, & les autres lui répondoient en chœur & en danſant. On appeloit auſſi ces branles, *branles de ſortie*, parce que c'étoit par eux que finiſſoient les bals, qui commençoient par des branles ſimples.

*La cabriole* ou *capriole* (le premier de ces mots eſt actuellement en uſage ; mais au ſeizieme ſiecle on diſoit toujours capriole) n'eſt pas une danſe, mais un mou-

vement ou ſaut de danſeur, qui, avant le ſeizieme ſiecle, n'étoit pas même pratiqué par les danſeurs de profeſſion; il devint à la mode à la Cour de Catherine de Médicis, d'abord pour les gens du métier, enſuite pour les jeunes gens de qualité qui ſe piquoient de bien & légérement danſer. Enfin, il y eut des dames & des demoiſelles qui ſe haſarderent à faire des cabrioles, au grand ſcandale des graves perſonnages de l'ancienne Cour. Ce fut alors qu'on ſe récria bien plus qu'auparavant ſur la licence qui s'introduiſoit à la Cour de France : on donna au mot cabriole toute ſorte d'interprétations malignes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ce mot vient du latin *caprec-lus*, qui veut dire chevreuil ou chevreau, ou du françois, *cabri*, nom que l'on donne à ces animaux dans quelques-unes de nos Provinces. Ce terme a été connu dans l'art du manége auſſi-tôt que dans celui de la danſe; on dit qu'un cheval cabriole, lorſqu'en ſautant il montre ſes quatre fers : quand il reſte appuyé ſur les pieds de devant, & ne montre que ceux de derriere, cela s'appelle une *ruade*. Thoinot Arbeau a compté les ruades humaines parmi les pas de danſe.

On appeloit *canarie* une danſe dont l'air nous a été conſervé par Thoinot Arbeau ; mais ce n'eſt pas parce que cet air imitoit le chant des ſerins de Canarie qu'on l'appeloit ainſi, c'eſt plutôt à cauſe que l'on employoit dans la danſe même les contorſions que faiſoient les Negres ſauvages qui habitoient autrefois les Iſles Canaries, à quelque diſtance des côtes d'Afrique : ces Iſles avoient été découvertes dès le quatorzieme ſiecle, plus de cent ans avant l'Amérique, ou plutôt elles avoient été retrouvées ; car on prétend que c'étoient les Iſles Fortunées, ſi renommées chez les Anciens. Nos François, ſur-tout ceux de Dieppe, y faiſoient de fréquens voyages ; & c'eſt de là que les premiers Negres vinrent en France.

Je ne parlerai des contredanſes que pour aſſurer qu'elles n'étoient point en uſage en France au ſeizieme ſiecle. Cette eſpece de danſe eſt originairement angloiſe, comme le mot même l'indique ; *country-danſe* veut dire en anglois, danſe de payſans ou de villageois ; ſelon toute apparence, ce n'eſt que ſous le regne de Louis XIV qu'elles ont paſſé d'Angletetre en France.

*La courante*, qui eſt actuellement abſolument paſſée de mode, parce qu'elle

a été trouvée trop ſimple & trop uniforme, eſt cependant une de nos anciennes danſes françoiſes; elle a été une des plus eſtimées pendant la plus grande partie du beau regne de Louis XIV; au ſeizieme ſiecle, elle étoit regardée comme une danſe vive & gaillarde, parce qu'il falloit ſautiller à chaque pas. Thoinot Arbeau dit que dans ſa jeuneſſe on danſoit la courante à ſix, trois hommes & trois femmes. Mais dans le dix-ſeptieme ſiecle on ne la danſoit plus communément qu'à deux. Il y avoit des courantes figurées qui avoient des noms particuliers, telles que *la Dauphine*, *la Ducheſſe*, *la Boccane*. Tout cela eſt oublié depuis la fin du regne de Louis XIV.

On aura peine à reconnoître d'abord une danſe tout à fait militaire, qui nous eſt indiquée par Thoinot Arbeau ſous le nom de *danſe des bouffons*, ou des *mataſſins*; cependant lorſqu'on en lit la deſcription dans ſon livre, on reconnoît quels étoient vraiment l'objet & le ſujet de cette danſe. Les Italiens, en l'inventant, avoient prétendu renouveler l'ancienne danſe pyrrique, ſi fameuſe & ſi connue chez les Grecs, & celles des Saliens ou Prêtres de Mars inſtitués par le Roi Numa, qui célébroient des fêtes guerrieres, dont les

danſes faiſoient partie. Les Saliens les exécutoient en tenant à la main des épées ſacrées, & portant au bras de petits boucliers qu'ils prétendoient être deſcendus du ciel. Cette eſpece de danſe, qui avoit une origine ſi illuſtre & ſi noble, étoit dégénérée, entre les mains des Saliens, en une eſpece de bouffonnerie; aussi avoit-on appelé bouffons les danſeurs qui les exécutoient avec de petits boucliers de bois léger ou d'oſier, couverts de papier doré ou argenté, & des épées qui paroiſſoient brillantes & dangereuſes, & qui, au fond, n'étoient ni piquantes ni tranchantes. Une partie de leur corps paroiſſoit nue, & l'autre couverte des pieces d'une armure factice qui eût été peu propre à les garantir d'armes vraiment offenſives. Thoinot Arbeau, non ſeulement nous fait une deſcription fort exacte de cette danſe, en nous en expliquant les divers pas, les attitudes, les poſtures, les paſſes, & nous apprenant qu'elle s'exécutoit à deux, à quatre, à ſix, & à huit; mais il a ſoin de nous en donner l'air, & les figures des danſeurs, gravées en bois aſſez joliment. Comme ces danſeurs feignoient quelquefois d'être bleſſés, & d'autre fois morts, on les appela en Eſ-

pagnol, Mataſſins, de deux mots de cette langue, qui ſignifient *feints morts*. Henri II, étant à Lyon, vit une de ces danſes, & en fut, comme je l'ai dit ailleurs, ſi ſatisfait, qu'il voulut la revoir pendant trois jours conſécutifs, ce qui la mit en vogue; mais on doit remarquer qu'elle ne fut jamais exécutée par la Nobleſſe Françoiſe, qui, accoutumée aux combats effectifs, dédaigna de s'abaiſſer à la bouffonnerie ſur un ſujet ſi noble, & en laiſſa l'uſage aux danſeurs de profeſſion.

L'eſpece de danſe que l'on appeloit *gaillarde* au ſeizieme ſiecle, & que quelques Auteurs prétendent avoir été auſſi nommée *romaneſque*, parce que la premiere gaillarde paſſa de Rome en France, ne portoit ce nom, qui ſemble caractériſer la gaieté, que par comparaiſon avec la *pavane* & les autres baſſes danſes en uſage auparavant; car les gaillardes de ce temps ne nous paroîtroient pas aujourd'hui bien vives & bien plaiſantes. On nommoit auſſi gaillarde, la derniere partie des baſſes danſes qui, commençant fort lentement, s'animoient un peu ſur la fin : ainſi, priſe dans ce ſens, c'étoit la même choſe que le *tordion*; auſſi Thoinot Arbeau dit-il qu'on ſe ſervoit des mêmes

airs pour l'un & pour l'autre. On trouve dans l'Orchéſographie les airs de ſept ou huit gaillardes intitulées, *la Traditore mi-fa-morire* (1), l'*Antoinette*, la *baiſons-nous belle*, la *ſi j'aime ou non*, la *Fatigue*, la *Milanoiſe*, la *j'aimerois mieux dormir ſeulette*, & *l'ennui qui me tourmente.*

La *gavotte* eſt une eſpece de danſe que l'on prétend venir du Lyonnois ou du Dauphiné : les airs de ce genre ſont gais, & on les connoît encore, quoique l'ancienne gavotte, telle qu'elle s'exécutoit au ſeizieme ſiecle, ne ſoit plus de mode. On en trouve l'air dans l'Orchéſographie de Thoinot Arbeau.

Cet Auteur ne parle pas du *menuet*, & n'en donne point l'air : il eſt pourtant probable que cette danſe, d'origine françoiſe, & que les danſeurs de cette Nation ſe piquent d'avoir pouſſé au plus grand degré de perfection, étoit déjà connue avant 1600, puiſque nous ſavons que les premiers airs de menuet ſont de Ducoroy, qui a eu une grande réputation ſous les regnes de Charles IX & d'Henri III, &

(1) Les paroles de cet air étant Italiennes, il y a lieu de croire qu'elles indiquent la premiere gaillarde venue d'Italie en France.

qui eſt mort avant Henri IV. Mais Thoinot Arbeau n'eſt pas la ſeule ſource où nous pouvons puiſer les premiers airs de nos menuets. Le caractere de cette danſe eſt de n'avoir que trois pas ou mouvemens, un coupé, un relevé, & un balancement. On ne doit jamais ſauter ni *ſautiller* en danſant le menuet; auſſi eſt-ce lui qui a rendu à la danſe françoiſe la nobleſſe & la décence dont elle s'étoit écartée dans le tourbillon de la Cour trop voluptueuſe & trop vive de Catherine de Médicis.

La *moriſque* étoit une ſorte de danſe dont le nom indique l'origine. Les Eſpagnols, après l'avoir reçue des Maures leurs conquérans, l'avoient introduite en France; elle étoit naturellement gaie, & même bouffonne; auſſi n'y eut-il d'abord que des danſeurs de profeſſion qui l'exécutaſſent, en s'habillant d'une façon groteſque & ridicule, & s'accompagnant avec des caſtagnettes. Par la ſuite, la moriſque fut reçue dans les grands ballets, & les perſonnes les plus qualifiées de la Cour, Dames & Demoiſelles, ſe plurent à la danſer, avec un peu plus de décence que les danſeurs ordinaires, quoique toujours contre l'avis des gens auſteres. Un des

caracteres de cette danſe étoit de battre, avec quelque bruit, les talons les uns contre les autres.

On a toujours reconnu dans la danſe pluſieurs pas ſimples & principaux, d'où dérivent tous les autres, & on en a communément compté cinq qui n'ont jamais varié : quant aux compoſés, ils ont, pour ainſi dire, ſuivi les âges de la danſe. Thoinot Arbeau, qui eſt le ſeul qui ait fait imprimer des inſtructions ſur la danſe au ſeizieme ſiecle, explique fort mal quels ſont ces pas & la maniere de les exécuter ; mais on a publié depuis ſur cet Art des leçons plus méthodiques & plus utiles ; ce qui eſt encore mieux, il y a depuis long-temps en France des Maîtres capables de les faire exécuter à leurs écoliers avec toute la grace & le bon goût convenables à l'état de ceux & celles à qui ils apprennent à danſer, & aux circonſtances où ils peuvent ſe trouver. Ces excellens Maîtres n'ont peut-être d'autre guide qu'une ſimple routine, mais confirmée par l'expérience, & accommodée au goût du jour ; cette routine vaut peut-être mieux, pour remplir ſon objet, que les regles qui ont été ou pourroient être écrites.

J'ai déjà dit que les *paſſe-pieds* étoient originaires de Bretagne, & l'on prétend que le menuet doit ſon origine au paſſe-pied. Les Hiſtoriens de la danſe ſont fort embarraſſés de ſavoir ſi le paſſe-pied Breton eſt la même danſe que le *trihori*, qui eſt reconnu pour être la plus ancienne danſe de Bretagne & peut-être de l'Europe. On lit dans les vieux romans, que le Roi Artus & tous les ſages Chevaliers de la Table Ronde, la Reine Genievre & toutes ſes Dames danſoient le trihori. Les ſavans Commentateurs avancent que cette danſe étoit appelée en latin *ſaltatio trichorea*, ſoit parce qu'elle étoit diviſée en trois parties ou exécutée par trois grouppes de danſeurs qui, à la fin, devoient ſe réunir, ou parce que le concours de trois choſes y étoit néceſſaire; ſavoir, les chanſons, le ſon des inſtrumens de muſique, tels que le rebec & la vielle, & l'agilité des danſeurs. Une étymologie bien plus ſimple, c'eſt qu'elle vient du Bas-Breton *triol* ou *trial*, qui veut dire, dans cette Langue, *trépigner*. On trouve dans l'Orchéſographie un trihori de Bretagne; il n'eſt point dit que ce ſoit un paſſe-pied; mais nous en avons d'autres, intitulés ainſi, qui ſont du ſeizieme ſiecle.

La *pavane* étoit la pluseſtimée des grandes & belles danſes qui ſembloient réſervées aux Reines, aux Dames de leur Cour, & aux Seigneurs qui pouvoient figurer avec elles ; auſſi les Dames la danſoient elles en robe longue & traînante, chargées de broderies & de pierreries, ayant quelquefois ſur la tête des couronnes qui marquoient leurs dignités. Les Princes l'exécutoient avec de grands & riches manteaux, les Magiſtrats avec leurs longues robes, & les ſimples Gentilshommes en cape & en épée. La pavane eſt originaire d'Eſpagne ou d'Italie ; la maniere de la danſer répond à ſon étymologie : du mot *paon*, l'on a fait *pavane*, puis ſe *pavaner*, pour dire ſe *donner de grands airs*. En effet, la pavane ne conſiſtoit, pour les pas, que dans un coulé & un marché ; mais pour la façon de ſe tenir, dans un certain air de hauteur & de dédain. Brantome nous apprend que Marguerite de Valois exécutoit parfaitement cette danſe. Ce fut ſans doute la pavane que danſerent les Peres du Concile de Trente, comme nous l'avons remarqué plus haut. Pendant le ſeizieme ſiecle, il n'y avoit point de grands bals ſans qu'on y danſât la pavane, de même qu'actuelle-

ment il n'y en a point qui ne ſoit ouvert par des menuets. On trouve dans Thoinot-Arbeau un air de pavane d'Eſpagne, & un autre de pavane françoiſe, dont la muſique eſt à quatre parties, avec des paroles partagées en ſept couplets, dont voici le premier & le dernier.

Belle, qui tiens ma vie
Captive dans tes yeux,
Qui m'as l'ame ravie
D'un ſouris gracieux,
Viens toſt me ſecourir,
Ou me faudra mourir.

Plutoſt on verra l'onde
Contre mont reculer,
Et plutoſt l'œil du monde
Ceſſera de bruſler,
Que l'amour qui me poinct
Décroiſſe d'un ſeul point.

Le *rigaudon* eſt originaire de Provence. La danſe qui porte ce nom eſt aujourd'hui aſſez négligée ; mais les airs de ce genre, & ſur-tout les pas, ſubſiſtent & ſont très-uſités dans les danſes modernes. Pour former ce pas, on approche les deux pieds, on plie les genoux, & l'on ſe releve en ſautant. Thoinot Arbeau ne nous a point

tranſmis d'air de rigaudon; mais on en trouve ailleurs.

Le *tambourin* ou *tabourin* eſt auſſi originaire de Provence, de Béarn, & du pays des Baſques. Comme je l'ai dit plus haut, c'eſt le nom d'un inſtrument ſur lequel on joue des airs très-vifs & très gais; ils ſont encore bien connus, & on les aime.

Le *tordion* eſt le nom d'un mouvement de danſe le plus vif de tous ceux des danſes baſſes: Arbeau recommande de ne le pas employer avec trop de force & de vivacité, attendu qu'il eſt aiſé de porter ce mouvement juſques à un point indécent. Du reſte, le tordion eſt auſſi le nom d'une danſe entiere, dont cet Auteur nous a laiſſé l'air, la tablature & les pas, en convenant qu'elle reſſemble beaucoup à la gaillarde.

Il ne me reſte plus à parler que de la *volte*; c'eſt une danſe vive & légere, qui nous eſt, dit-on, venue d'Italie, mais qui convient parfaitement à la vivacité & à la légéreté françoiſes. Les voltes de Provence étoient les plus agréables; on en trouve un air dans l'Orchéſographie de Toinot Arbeau.

Après avoir ainſi expoſé les traits que j'ai pu raſſembler concernant les danſes françoiſes uſitées au ſeizieme ſiecle, je n'aurois plus qu'à en préſenter les airs & des paroles faites pour ces airs mêmes. Le livre de Thoinot Arbeau & ceux de quelques Auteurs contemporains me fourniroient aiſément les uns, & différens Chanſonniers de ce temps-là feroient connoître les autres. Il ne s'agiroit que de les réunir; & ſi les principales perſonnes à l'amuſement deſquelles mon Ouvrage eſt deſtiné, le déſiroient, il me ſeroit facile de les publier ſous le titre de *Répertoire des bals de la Cour de Catherine de Médicis.*

*DES livres imprimés en françois pendant le cours du ſeizieme ſiecle, qui ont rapport aux Arts dépendans du Deſſin, tels que la Sculpture, la Peinture, la Gravure, & l'Architecture; & des progrès de ces Arts juſqu'à l'année* 1600.

QUOIQUE tous les Arts qui appartiennent au Deſſin, non ſeulement euſſent déjà repris tout leur éclat au ſeizieme ſiecle en Italie, qu'ils fuſſent même déjà alors paſſés en France, & qu'ils y fuſſent cultivés, cependant nous n'avons qu'un bien petit nombre de livres qui aient été écrits dans notre Langue, au ſeiziéme ſiecle, ſur l'Art du Deſſin, & ſur ceux de la Peinture, de la Sculpture, & de la Gravure; il y en a davantage ſur l'Architecture; mais je remets à en parler dans un article à part, que je conſacrerai à l'Art ſeul de conſtruire des édifices. En attendant, voici une légere notice des premiers.

*Albert Durer*, dont j'ai déjà fait mention dans un de mes volumes précédens, étoit Allemand; il naquit à Nuremberg en 1471,

en 1471, & mourut en 1528. Il a écrit en latin ſur la Géométrie, la Perſpective, l'Architecture civile & militaire, enfin, ſur le Deſſin. Il a fait un Ouvrage exprès ſur les proportions de la figure humaine & ſur l'Art de la *Pourtraicture*; il écrivit ce dernier Livre dans ſa Langue naturelle, c'eſt à-dire en Allemand : après ſa mort, ſa veuve le fit traduire en latin, & il l'a été depuis en françois. Nous voyons dans la Bibliotheque françoiſe de Duverdier, que cette traduction étoit faite dès avant 1585; cependant l'édition que j'en ai n'eſt que du commencement du dix-ſeptieme ſiecle. C'eſt un véritable Livre de Deſſin, mais très-ſavant, & par cela même très-obſcur. Albert Durer étoit d'ailleurs le premier Peintre de ſon pays, le meilleur Graveur de ſon ſiecle, tant au burin ſur cuivre, qu'en taille de bois. J'en parlerai bientôt à ce titre. Quoique le Livre que je viens de nommer ne ſoit pas écrit originairement en françois, ſi la traduction que nous en avons eſt vraiment antérieure à l'an 1585, c'eſt le plus ancien Ouvrage ſur l'Art du Deſſin que nous ayions en notre Langue.

Il en exiſte un autre ſur le même ſujet, dont l'Auteur étoit Peintre & Sculpteur François : il s'appeloit *Jean Couſin*; il mourut très-âgé, à Paris, en 1589. J'en parlerai auſſi relativement à ſes talens & à ſes Ouvrages de Peinture & de Sculpture. Il eſt intitulé l'*Art de deſſiner*, & accompagné, comme celui d'Albert Durer, d'un grand nombre de gravures en bois repréſentant des corps, des têtes, & des membres humains, traverſés d'un grand nombre de lignes, propres à en faire connoître les proportions, & la maniere dont ils doivent être deſſinés & repréſentés dans différentes attitudes. Je n'ai point l'édition originale de Jean Couſin; mais une ſeconde imprimée à Paris, *in-quarto*, ſans date, revue & corrigée par François Jollain.

Nous n'avons, ſur le Deſſin, que les deux Ouvrages que je viens de citer. Quant à la Sculpture, *Hugues Sambin*, demeurant à Dijon, a publié un Livre de *termes* & de *ſtatues*, imprimé à Lyon en 1572; & *Joſeph Boilot* a auſſi fait imprimer, en 1592, à Langres, un Ouvrage du même genre : mais ces deux livres peuvent être regardés comme auſſi relatifs à l'Architecture qu'à la Sculpture.

Il paroît même que les Auteurs, qui étoient tous deux Architectes, les ont deſtinés à ceux qui exerçoient leur profeſſion ; car d'ailleurs ils ne preſcrivent aucune regle ſur la maniere d'exercer l'Art de Sculpture.

*Jean Goujon*, qui a été le plus fameux Sculpteur François du ſeizieme ſiecle, a auſſi fait un Ouvrage, ou plutôt des Deſſins, pour être mis à la ſuite d'une traduction de Vitruve ; par conſéquent ce Livre regarde l'Architecture. Nous n'avions donc, au ſeizieme ſiecle, aucun Livre françois ſur la Sculpture, & nous ne pouvons pas même nous vanter d'en avoir davantage ſur la Peinture, quoique dès-lors pluſieurs Auteurs Italiens euſſent déjà écrit ſur cette matiere, entre autres, le fameux *Léonard de Vinci*, mort en France en 1520 : mais ſon excellent Ouvrage ſur la Peinture n'a été mis en françois que dans le dix-ſeptieme ſiecle, ainſi que ceux du Vaſari, d'Alberti, & de quelques autres.

Enfin, nous n'avons aucun Ouvrage en françois ſur la Gravure avant 1600. Ainſi, pour inſtruire mes Lecteurs des progrès que les Arts ont faits en France pendant ce temps-là, il faut que j'aie recours à un genre d'Ouvrages auſſi bons

à conſulter que les Livres ; ce ſont les ſtatues, les tableaux & les gravures faits d'après les plus grands Maîtres dans l'Art du Deſſin. Je vais en tracer légérement l'Hiſtoire, en obſervant de ne parler que des Artiſtes qui ont vécu pendant le cours du ſeizieme ſiecle, & de ceux de leurs Ouvrages qui exiſtent en France, & qu'on y peut voir auſſi aiſément qu'on peut ſe procurer les Livres imprimés dans ce ſiecle-là.

On ne peut être bon Peintre, Graveur, ni Sculpteur, ſans ſavoir parfaitement deſſiner; la Sculpture, la Peinture & la Gravure ne ſont faites que pour rendre le ſimple deſſin plus vrai, plus agréable, & plus durable. Il a donc été néceſſaire que celui-ci reprît ſon ancienne perfection avant que les autres ſortiſſent auſſi de la barbarie. C'eſt ce qui eſt arrivé lors de la renaiſſance des Arts. On a d'abord retrouvé le bon goût du deſſin, qui avoit paſſé jadis de la Grece dans Rome, & s'étoit enſuite perdu avec l'Empire Romain : on eſt enſuite parvenu à égaler les Anciens dans l'Art de la Sculpture, d'autant plus qu'une partie des chef-d'œuvres qu'ils avoient produits en ce genre, ſe trouvoit exiſter

encore dans les débris de l'ancienne Rome. On avoit au contraire peu de monumens de l'ancienne Peinture ; il a fallu, pendant quelque temps, chercher, tâtonner ; mais enfin, non ſeulement on eſt parvenu à peindre auſſi bien que les Zeuxis & les Appelles, mais encore on a fait des découvertes qui nous ont mis en état d'aller beaucoup plus loin. Celle de la peinture à l'huile nous aſſure un grand avantage ſur les Anciens. Quant à la Gravure, notre ſupériorité eſt en quelque façon totale. Ce n'eſt pas que les Anciens ne ſuſſent grâver ſur le bois & ſur les métaux, & rendre ainſi leurs deſſins fixes & durables ; mais ils ne ſavoient pas, comme nous, multiplier ces gravures au moyen de l'impreſſion. Ce n'eſt qu'au quinzieme ſiecle que l'on a imaginé d'imprimer ſur le papier des deſſins gravés. La gravure en bois nous a conduits à la découverte de l'Imprimerie, & après celle-ci, il n'a pas été bien difficile d'imaginer la gravure ſur cuivre & en taille-douce.

Nous avons la preuve de l'état du deſſin avant l'an 1500, dans les manuſcrits que nous conſervons précieuſement dans nos bibliotheques ; la plupart, indépendamment de ce qui y eſt écrit, renferment

des deſſins coloriés. Juſques à la fin du treizieme ſiecle, rien de ſi mal deſſiné que les figures & même les viſages humains qu'on voit dans ces manuſcrits: mais au quatorzieme, on commence à remarquer quelques traits dans les phyſionomies, qui les caractériſent & les rendent ſouvent même très-expreſſives; enfin, au quinzieme ſiecle, les hommes & les animaux ſont communément bien deſſinés & bien rendus; &, en avançant dans ce ſiecle, on s'apperçoit que les Deſſinateurs poſſédoient déjà, juſques à un certain point, l'art des ombres & celui de la perſpective.

Je ne connois aucuns deſſins en feuilles des Peintres plus anciens que le ſeizieme ſiecle; ceux qui leur ſont antérieurs n'ont pas ſans doute été jugés dignes d'être conſervés : au contraire, on garde avec ſoin & on étudie ceux des grands Peintres, depuis Raphaël, parce que l'on prétend y trouver les premiers effets de leur goût & de leur génie, & l'empreinte de leur caractere particulier. Quelquefois ces deſſins ne préſentent qu'une ſeule figure, ou même ſeulement quelques parties du corps humain; alors ils s'appellent *études*.

Quelquefois auſſi ils renferment l'or-

donnance entiere d'un grand tableau. Dans ce dernier cas, ils ſont bien plus précieux. Il faut être connoiſſeur pour diſtinguer la touche d'un Maître dans un ſimple deſſin; cependant on parvient à s'en aſſurer ſans le ſecours du coloris. Il y a des deſſins à la plume, à un & à pluſieurs crayons, & de coloriés : on peut en trouver de ces différentes eſpeces dès le quinzieme ſiecle; mais ce n'eſt que plus tard que l'on a imaginé les deſſins lavés, ceux *eſtompés*, c'eſt-à-dire, dont les ombres ſont fondues avec du crayon mis en poudre, de maniere qu'il ne paroît aucunes lignes ſenſibles ; & enfin, les deſſins en griſaille ou camayeu, & en clair obſcur, c'eſt-à-dire, rehauſſés de blanc ſur un fond noir ou bleu.

La Sculpture étoit déjà, au commencement du ſeizieme ſiecle, ramenée au bon goût des Anciens. Comme les modeles n'avoient point manqué, on les avoit heureuſement imités. *André Piſani*, mort à Florence en 1489, avoit déjà fait de belles ſtatues dans cette ville. *Donato*, appelé vulgairement le *Donatello*, avoit fondu à Veniſe une magnifique ſtatue équeſtre, & exécuté en marbre une figure.

de Judith coupant la tête à Holopherne, qui avoit paſſé pour une merveille. *Bruneleſchi* & *Verrochio* s'étoient fait des réputations, non ſeulement pour les figures entieres, mais pour les bas-reliefs; cependant aucun grand Sculpteur ne s'étoit encore élevé en France, & les Ouvrages de ceux d'Italie n'avoient point été tranſportés chez nous. Les ſtatues & les bas-reliefs de nos Cathédrales & autres Egliſes, des Palais de nos Rois, ou des Châteaux de nos grands Seigneurs étoient groſſiérement travaillés, ſoit en bois, en pierre, en bronze, & quelquefois en or & en argent, pour décorer des reliquaires; mais on ne voyoit preſque aucune ſtatue en marbre, & l'on ne connoiſſoit point l'art de les mouler en plâtre, que l'on appelle *Plaſtique* : quelquefois, rarement & difficilement, les mouloit-on en cire. Tout ce que nous connoiſſions en fait de Sculpture, avoit conſervé le goût gothique, peſant & mal deſſiné des ſiecles barbares. Enfin, au ſeizieme ſiecle, nous eûmes en France des Sculpteurs eſtimables; & le bon goût dans cet Art s'y eſt tellement affermi, qu'après avoir égalé les Sculpteurs Italiens, nous pouvons aujourd'hui nous vanter de les ſurpaſſer.

La Peinture commença à ſe relever

dans le treizieme ſiecle, par *Cimabué*, Florentin, qui naquit en 1240, & mourut en 1300; mais comme il ne peignoit qu'à freſque & en détrempe, ſes Ouvrages ne purent guere être connus en France. Dans le même ſiecle, un autre Florentin, nommé *Taffi*, imagina *la Moſaïque*, mais groſſiere & compoſée de gros dés de verre: on en voit encore des exemples dans les voûtes de l'Egliſe de Saint Marc, à Veniſe, & dans celle de Sainte Sophie, à Conſtantinople. Cette invention ne fut point imitée en France, & à peine ſommes-nous parvenus aujourd'hui à exécuter ce beau genre de peinture, qui s'eſt infiniment perfectionné à Rome.

Un nommé *Buffalmaco*, Florentin, Diſciple de Taffi, qui ne mourut qu'au quatorzieme ſiecle, imagina le premier de faire partir de la bouche de ſes perſonnages, des rouleaux ſur leſquels il écrivoit ce que ceux-ci devoient dire; quelquefois l'on liſoit leurs noms à leurs pieds, ou à côté de leurs figures; preuve bien évidente de l'ignorance de ſon ſiecle. C'eſt tout ce que les Peintres françois, auſſi foibles que Taffi, imiterent de lui. Cette ridiculité ſe remarque dans nombre de nos anciens Livres d'Egliſe, d'Heures, & de ma-

nuſcrits du quatorzieme ſiecle, auſſi bien que ſur nos vieilles tapiſſeries.

*Giotto*, Peintre Romain, mort en 1336, âgé de ſoixante ans, étoit Diſciple de ceux dont je viens de parler, & eut une ſorte de réputation; je doute qu'aucun de ſes Ouvrages ait paſſé juſqu'à nous, quoiqu'on prétende reconnoître un de ſes tableaux dans la collection de ceux du Cabinet du Roi.

*Lippo* ou *Lippi* perfectionna le coloris, & fut aſſaſſiné par la jalouſie qu'inſpirerent ſes talens. Au commencement du quinzieme ſiecle, un Peintre d'Arezzo en Toſcane, nommé *Spinello*, pouſſa, dit-on, les connoiſſances dans ſon Art juſqu'à repréſenter Lucifer d'une vérité ſi effrayante, qu'il en fut lui-même épouvanté; la tête lui tourna, & il mourut fou. Quelques peintures à freſque, & quelques miniatures qui ornent nos anciens manuſcrits, nous prouvent que ce Peintre eut beaucoup d'imitateurs en France, qui, ne pouvant parvenir à peindre des Anges, réuſſirent, comme Spinello, à faire d'horribles figures de diables.

Au milieu du quinzieme ſiecle, *Jean Van Eyck*, dit *de Bruges*, inventa la Peinture à l'huile; & cette admirable invention

ne fut pas long-temps confinée dans les Pays Bas : un Peintre Sicilien, appelé Antoine ou *Antonello*, de Meſſine, la tranſporta dans l'Italie. Alphonſe, Roi de Naples, poſſéda les premiers tableaux de cette eſpece. Un certain Dominique déroba le ſecret d'Antonello, paſſa à Veniſe, & y fut aſſaſſiné par un homme qu'il ne reconnut pas. Il ſe fit porter dans ſa maiſon, & mourut dans les bras de celui qu'il croyoit ſon meilleur ami ; c'étoit juſtement celui qui lui avoit ôté la vie. Cependant la peinture à l'huile devint commune ; *Jacques Bellini*, Vénitien, fut le premier Peintre de ſon temps ; il mourut en 1470 : il eut deux fils ; *Gentil Bellin*, l'aîné, ne mourut qu'en 1501, mais âgé de quatre-vingt-ans ; ce fut lui qui, s'étant trouvé à Conſtantinople lors de la priſe de cette ville, fut non ſeulement épargné, mais même parfaitement bien traité par le Conquérant Mahomet II. Ce Souverain barbare voulut bien raiſonner avec lui ſur ſon Art ; mais il l'effraya beaucoup, en faiſant couper en ſa préſence pluſieurs têtes, uniquement pour lui faire remarquer comment le ſang jailliſſoit & les peaux ſe retiroient en pareille circonſtance. Gentil Bellin retourna à Veniſe ; la République le fit Chevalier de Saint

Marc. *Jean Bellin*, cadet de Gentil, eut l'honneur d'être le Maître du *Giorgion*, qui le fut du *Titien*; il mourut en 1512.

*Leon Baptiſte Alberti*, de Florence, eſt illuſtre comme Peintre, Sculpteur, & Architecte; il a écrit des Ouvrages ſur ces trois Arts, qui ont été imprimés en latin, en italien, & en partie traduits en françois. J'aurai occaſion au moins de parler de ceux ſur l'Architecture.

*Dominique Ghirlandai*, d'abord Orfévre, enſuite Sculpteur en bas-relief, & Peintre, eut l'honneur d'être le Maître du grand *Michel-Ange*, & mourut en 1593.

*André Verrochio*, auſſi Orfévre, Sculpteur, Peintre, & de plus Graveur, Géometre, & Muſicien, peut ſe vanter d'avoir eu pour Diſciples *Léonard de Vinci*, & *Pierre Perugin*, Maître de Raphaël.

*André Manteigne*, de Padoue, fut d'abord Berger; mais enſuite ſe trouvant des talens naturels pour la Peinture, il les cultiva avec le plus grand ſuccès; & ce fut lui qui, s'il ne l'imagina pas, perfectionna du moins la Gravure au burin, qu'il exécuta d'abord ſur des planches d'étain, & enſuite ſur des planches de cuivre. Il fut le premier qui fit des eſtampes ſur ſes propres deſſins, & réunit les talens de Deſſinateur, de Peintre & de

Graveur. Il étoit gendre de Jacques Bellin, & beau-frere de Gentil & de Jean. Il ne mourut qu'en 1517, dans un âge fort avancé.

Voyons maintenant ce que le ſeizieme ſiecle peut nous offrir d'anecdotes intéreſſantes concernant les Deſſinateurs, Sculpteurs, Peintres & Graveurs, en obſervant toujours de ne point ſortir des bornes de ce ſiecle, de parler de préférence de nos Artiſtes nationaux François; &, ſi je m'occupe des étrangers, de préférer ceux dont les Ouvrages ſont continuellement ſous nos yeux, ſoit en originaux, ſoit en copies, de façon qu'ils doivent être auſſi connus en France, & ſouvent plus que les François mêmes.

Je commencerai par les Italiens, qui ont été nos Maîtres dans ces Arts; je parlerai enſuite des Flamands, qui ont formé une Ecole illuſtre avant que les François aient pu ſe vanter d'en avoir une; enfin je ferai connoître ceux de nos compatriotes qui ſe ſont les premiers diſtingués en ce genre. En traitant de chacune de ces Ecoles, je ſuivrai l'ordre chronologique de préférence à l'alphabétique, perſuadé que le premier eſt plus propre à faire connoître le progrès de

ces Arts pendant le cours du ſeizieme ſiecle.

Ne fût-ce que par reſpect pour ſes rares talens, il faut parler de *Raphaël d'Urbin* avant de faire mention d'aucun autre. Il eſt mort en 1520, encore fort jeune, car il n'avoit que trente ſept ans. Il n'eſt jamais venu en France, mais ſes Ouvrages y ſont connus de tout le monde. On peut voir dans les appartemens de Verſailles quelques-uns de ſes plus beaux tableaux de chevalet ; les copies en ſont auſſi communes en France qu'en Italie ; & les belles eſtampes gravées d'après ſes tableaux, forment une œuvre conſidérable en pluſieurs volumes ; il n'y a point de cabinet de curieux où il n'y en ait plus ou moins. Son pere étoit un Peintre très-médiocre ; mais du moins il inſpira de bonne heure à ſon fils le goût de ſon Art, & développa ſes diſpoſitions naturelles. Il le plaça à Perouſe chez le meilleur Peintre qui fût alors en Italie ; c'étoit Pierre Pérugin. Raphaël en ſut bientôt autant que ſon Maître, quelque habile que celui-ci fût pour ſon temps; cependant il travailla dans le même genre, c'eſt à-dire à faire des tableaux de dévotion, & des portraits dont les airs de

tête, entre autres, étoient fort gracieux, & le deſſin aſſez correct; mais ils étoient bien éloignés d'avoir le mérite des Ouvrages qui ſont ſortis plus tard du pinceau de ce grand homme. Ces premiers Ouvrages ſont ce que l'on appela *la premiere maniere de Raphaël.* Ayant vu travailler Léonard de Vinci à Florence, il adopta une ſeconde maniere; il apprit à mieux groupper ſes figures. Enfin, ayant été employé pour faire des peintures à freſque dans le Vatican, la vue des deſſins de Michel-Ange donna le dernier eſſor à ſon génie, il adopta une troiſieme maniere, qui fut pour lui & peut être pour tous ceux qui pratiquent ſon Art, le dernier degré de perfection. Il eſt auſſi agréable qu'utile d'étudier & de bien diſtinguer ces différentes manieres de Raphaël. On y voit, dans la perſonne d'un ſeul Peintre, quelle eſt la marche du talent qui ſe développe, & quel profit peut tirer un grand homme des leçons des gens même moins habiles que lui. Dans toutes les manieres de Raphaël les figures ſont douces & gracieuſes, les expreſſions juſtes, élégantes, & ſouvent piquantes, les attitudes nobles & vraies. Dans ſes dernieres manieres il a beaucoup perfectionné ſes draperies; elles en avoient

grand beſoin. D'ailleurs il n'a jamais cherché à les faire riches, car il étoit perſuadé que les grands perſonnages devoient ſe faire connoître plutôt par la beauté & la nobleſſe de leurs traits & de leurs attitudes, que par la magnificence de leurs ajuſtemens. Le deſſin de Raphaël eſt correct; mais on reconnoît, ſur-tout dans ſes premiers tableaux, la peine qu'il a priſe à deſſiner ſes contours : on reproche à ſon pinceau d'être un peu ſec; & il manquoit encore à Raphaël, ou plutôt à ſon ſiecle, quelque choſe du côté du coloris; mais quand il auroit encore de plus grands défauts, de quoi ne nous dédommageroit-il pas par la beauté & la nobleſſe de la compoſition ?

Le Pouſſin a pourtant oſé dire que ſi Raphaël étoit un Ange à l'égard des Peintres modernes, ce n'étoit qu'un âne comparé aux grands Peintres Grecs. Ce jugement eſt trop ſévere; cependant il faut convenir qu'à certains égards les tableaux de Raphaël ſont au deſſous des peintures antiques, & qu'à d'autres, il n'eſt pas plus avancé que les Artiſtes Grecs, parce qu'il y a des découvertes en Peinture qui n'étoient pas faites de ſon temps, & qui, à plus forte raiſon, étoient inconnues aux Anciens. On

On prétend que le Pape Jules II vouloit le faire Cardinal, au moins le lui faiſoit-il eſpérer; ce qui empêcha, dit-on, Raphaël de ſe marier, mais non pas d'avoir un goût ſi violent pour les femmes, qu'il abrégea ſes jours, & mourut, comme je l'ai dit plus haut, à l'âge de trente-ſept ans. Il a laiſſé grand nombre de diſciples; je parlerai des principaux. Comme Raphaël étudia & travailla aſſidument & de bonne heure, on a de lui grand nombre de deſſins; les uns ne ſont que des études de corps ou de têtes; les autres des eſquiſſes ou cartons pour des tableaux entiers. On en trouve dans tous les cabinets des curieux de l'Europe, ſur-tout en France; mais ſans vouloir en décrier aucun en particulier, il eſt certain qu'il y en a beaucoup de faux: on s'y trompe ſouvent & aiſément, par une raiſon qui fait honneur à Raphaël, c'eſt que ce grand Maître n'eſt point maniéré, que ſes deſſins ſont parfaitement conformes à la Nature, & doivent reſſembler à tous ceux qui ſont également tracés d'un crayon vrai, agréable & léger.

Les principaux Ouvrages de Raphaël, à Rome, ſont ſeize morceaux

peints à freſque, dans les ſalles du Vatican; ſept ſont de lui ſeul, cinq de lui & de ſes diſciples, & quatre de Jules Romain, le principal d'entre eux; mais ſur les deſſins du Maître. Indépendamment de ces grands morceaux, il y en a une infinité d'autres plus petits qui ornent les galeries que l'on appelle *Loges du Vatican*: la plupart ſont d'un deſſin léger, repréſentant des feuillages, des oiſeaux, des animaux quelquefois chimériques. L'on appelle ces peintures *Arabeſques*, parce que l'on en a trouvé beaucoup dans les palais anciennement habités par les Mahométans & les Maures. Nous ne pouvons connoître en France ces chef-d'œuvres de Raphaël, qui ſont peints à freſque, qu'au moyen du deſſin & de la gravure; & nous n'avons que ces mêmes reſſources pour une autre partie de ſes tableaux de chevalet, dont le plus beau eſt celui de la Transfiguration, placé dans une égliſe de Rome: mais nous pouvons du moins juger parfaitement de la touche de ce grand Maître & de ſon *faire*, par quelques tableaux que l'on voit dans les appartemens de Verſailles & dans ceux du Palais Royal à Paris. Les pre-

miers ſont la Sainte Famille, le Saint Michel, & une autre Sainte Famille connue ſous le nom *de la belle Jardiniere*; Saint Jean dans l'Iſle de Patmos, & Saint George; les autres, encore pluſieurs Saintes Familles. Dès le temps de Raphaël, ſes principaux tableaux ont été gravés ſous ſes yeux même, par Marc-Antoine Raimondi, qui étoit d'ailleurs un de ſes diſciples en peinture. On prétend que Raphaël lui-même a fait quelquefois le premier trait de ces gravures. Ainſi, la plus grande partie de l'œuvre de Marc-Antoine, dont je parlerai par la ſuite, tient à l'œuvre de Raphaël. J'obſerverai à cette occaſion qu'il y a deux manieres d'arranger un cabinet d'eſtampes; l'une en réuniſſant l'œuvre entiere du Graveur, & l'autre en raſſemblant tout ce qui a été gravé d'après un ſeul Peintre. Ainſi l'on peut former une œuvre de Marc-Antoine, dont la plus grande partie eſt gravée d'après Raphaël; mais l'on formera une collection infiniment plus nombreuſe, ſi l'on raſſemble toutes les gravures faites d'après les tableaux, les cartons & les deſſins de Raphaël. L'Abbé de Maroles, qui vivoit il y a cent ans, & qui poſſédoit le plus nombreux cabinet d'eſtampes qui exiſtât de ſon temps,

qu'il vendit tout entier au Roi ; cet Abbé avoit ſept cent quarante pieces de gravures d'après Raphaël : aujourd'hui l'on pourroit en trouver à peu près le double. Mais il eſt auſſi inutile d'avoir tout ce qui a été gravé d'après un grand Maître, que de raſſembler toutes les copies, bonnes ou mauvaiſes, de tous ſes tableaux. Il vaut bien mieux avoir un cabinet d'eſtampes bien choiſies qu'une collection immenſe ; en ſuppoſant qu'on ſe borne aux gravures les plus eſtimées d'après Raphaël, on doit en raſſembler plus de cent.

Léonard de Vinci.

Après avoir parlé de Raphaël, n'oublions pas ceux qu'il a bien voulu reconnoître pour ſes Maîtres, *Léonard de Vinci*, & Michel-Ange. Le premier eſt mort la même année (1520) que ſon illuſtre Diſciple, mais bien plus vieux, puiſqu'il étoit né en 1443, dans le château de ſes peres, à Vinci, en Toſcane. Ce fut pour ſon plaiſir, ou plutôt pour la gloire de faire briller ſes talens, qu'il s'adonna à la Peinture ; d'ailleurs il avoit reçu une excellente éducation, & poſſédoit preſque toutes les Sciences & tous les Arts. Il porta la Peinture juſqu'au degré de perfection auquel il étoit poſſible d'atteindre dans un temps où il reſtoit encore bien des ſecrets à découvrir. Son coloris eſt foible, ſes carnations d'une

mauvaiſe teinte, ſon deſſin ſec à force d'être travaillé ; mais d'ailleurs il eſt parfaitement correct : & on ne peut rendre avec plus de force & de vérité les mouvemens produits par les paſſions ; auſſi en avoit-il fait une étude particuliere, comme nous le voyons par ſes Livres. Il y a de la nobleſſe, de l'eſprit & de la ſageſſe dans ſes compoſitions. Le Roi poſſede quelques-uns de ſes tableaux ; & nous avons en France un grand nombre de ſes deſſins qui ſont très-eſtimés. A l'âge de ſoixante-quinze ans, il ne put réſiſter aux offres que lui fit François I pour l'attirer en France. Il ſe mit en route & arriva juſqu'à Fontainebleau ; mais le changement de climat lui fut fatal ; il y mourut ( comme tout le monde ſait ) entre les bras de François I.

Le Livre que Léonard de Vinci a compoſé ſur la Peinture dans ſa Langue naturelle ( en italien ), eſt reſté long-temps en manuſcrit ; ce n'eſt que cent trente ans après la mort de l'Auteur qu'il a été traduit en françois par un M. de Chambray, homme d'eſprit & de goût, ami de M. Colbert : il fut imprimé avec beaucoup de magnificence, à Paris, *in-folio*, en 1651. Le célebre Pouſſin, premier Peintre du

Roi, en corrigea & en augmenta les figures, d'après les deſſins du premier Auteur; elles ſont parfaitement bien gravées. L'ouvrage en lui-même contient trois cent ſoixante-cinq chapitres, ou, pour mieux dire, autant de réflexions ſur le deſſin, la perſpective, l'ordonnance & la diſpoſition des tableaux; elles ſont toutes juſtes, excellentes à pratiquer, & ſouvent même ingénieuſes; mais on remarque que l'Auteur a très-peu parlé du coloris: effectivement c'étoit ſa partie foible. En 1716, il a paru de cette traduction une ſeconde édition encore augmentée, tant pour l'impreſſion que pour les figures, toujours d'après les deſſins de Léonard de Vinci. En 1730, M. le Comte de Caylus grava lui-même, avec beaucoup de correction & de ſoin, un certain nombre de têtes tirées des deſſins de Léonard de Vinci, conſervés au Cabinet du Roi: ce ſont de vraies caricatures; & dans une lettre très-curieuſe & très-ſavante, M. de Caylus prouve que ce Peintre a le premier fourni des modeles dans ce genre burleſque, mais très-expreſſif.

Michel-Ange. Tant qu'on ne conſidere le fameux *Michel Ange Buonarotti* que comme Peintre, on lui trouve des égaux, on reconnoît même

que certains Artiſtes le ſurpaſſent à bien des égards, ne fût-ce que Raphaël ; mais ſi l'on fait réflexion que Michel-Ange fut en même temps un grand & admirable Architecte, qu'il tient le premier rang dans la Sculpture, & eſt grand Maître dans l'Art du Deſſin, il faut convenir qu'à tout prendre, aucun de ceux dont j'ai à parler dans ce Volume-ci ne ſurpaſſe Michel-Ange, puiſque les grands hommes ne ſe forment que de la réunion parfaite des grands talens. Il naquit en 1474, & n'eſt mort qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ainſi il a ſurvécu à tous ſes Maîtres, à ſes rivaux, même à la plupart de ſes diſciples, & a joui, juſqu'à la fin de ſa carriere, de toute ſa gloire. Ce fut à la Peinture qu'il s'appliqua d'abord, non par aucune vûe d'intérêt ni de beſoin, mais par une ſuite de ſon goût naturel pour les Arts. On voulut d'abord lui reprocher cette inclination, parce qu'il étoit Gentilhomme & aſſez riche, mais ſes ſuccès le juſtifierent. Son premier Maître fut un Peintre très-médiocre, nommé *Ghirlandai*. Il acquit dans cette Ecole toutes les connoiſſances que ſon Maître & ſes modeles pouvoient lui fournir ; mais il n'eut jamais le coloris ni les carnations parfaites. Ses contemporains, Léonard de

Vinci & Raphaël même, n'étoient pas plus avancés que lui à cet égard ; mais en étudiant assidument la Nature & l'antique, il a devancé son siecle pour la partie du dessin ; il a même quelquefois été trop loin, car il a chargé ses dessins en voulant trop les finir. Comme Peintre, il fut chargé d'exécuter à Florence de grands morceaux, auxquels il travailla en concurrence avec Léonard de Vinci, &, sur la fin, il fut aidé par Raphaël : on juge bien qu'avec de pareils secours il fut applaudi. Cependant il sentit qu'il réussiroit encore mieux dans la Sculpture, & il ne se trompa pas; il fut sans contredit le premier Sculpteur de son siecle. L'on sait l'anecdote de la statue de marbre de Cupidon, qu'il envoya secrétement à Rome, où il la fit enfouir au milieu d'une ruine dans laquelle il savoit que l'on devoit fouiller. On y chercha en effet; la statue fut trouvée & regardée comme un des plus précieux monumens de l'antiquité ; un Cardinal l'acheta un prix exorbitant, & ne se repentit point de son acquisition, même lorsque Michel-Ange fut reconnu pour en être le véritable Auteur. Jules II ayant été élevé au Pontificat, s'occupa de bonne heure à se faire dresser un superbe mausolée, & char-

gea Michel-Ange d'y travailler, en même temps qu'il lui fit peindre une des chapelles du Vatican. Il falloit être Architecte auſſi bien que bon Sculpteur, pour achever cette ſuperbe ſépulture. Michel-Ange en fit le deſſin, mais ſeulement une partie des ſtatues, dont la plus belle eſt celle de Moïſe, que l'on voit à Rome. Je dirai à la fin de cet article ce que ſont devenues deux autres. Jules II étant mort, Léon X, ſon ſucceſſeur, qui étoit Florentin, renvoya d'abord Michel-Ange à Florence, pour travailler à la façade de l'égliſe de St. Laurent & aux tombeaux des Princes de ſa Maiſon (les Médicis), qui ſont dans cette égliſe. Michel-Ange y réuſſit ſi bien, que cette ſépulture, que l'on appelle le *Panthéon des Médicis*, paſſe pour une merveille, tant pour l'architecture que pour la ſculpture. On y a ajouté depuis de ſuperbes moſaïques. La guerre étant ſurvenue en Italie, Michel-Ange, en fortifiant San Miniato en Toſcane, prouva qu'il poſſédoit l'architecture militaire auſſi bien que la civile. Les guerres, & ſur-tout le ſiége de Rome, l'ayant obligé de paſſer à Veniſe, il y conſtruiſit le fameux pont de Rialto, qui n'a qu'une ſeule arche & eſt un vrai chef-d'œuvre en ce genre. Enfin

il revint à Rome, ſe remit à peindre dans le Vatican par ordre du Pape Paul III, & y fit l'immenſe & admirable morceau du Jugement univerſel. Sur la fin de ſes jours, il ſe livra de nouveau preſque uniquement à l'Architecture; il rectifia le plan de Pierre de San-Gallo pour l'égliſe de Saint Pierre de Rome; ainſi c'eſt ſur ſes deſſins que cette égliſe, la plus belle du monde, a été conſtruite, & que s'eſt élevé le ſuperbe dôme, qui a la même dimenſion que le temple entier de la rotonde. C'eſt encore ſur ſes plans qu'ont été édifiés le Capitole & le palais Farneſe à Rome. Ce fut en 1564 que Michel-Ange mourut dans cette ville, après y avoir joui long-temps de la plus grande conſidération. On prétend que les Papes le faiſoient aſſeoir devant eux, lorſqu'il venoit les viſiter, honneur réſervé aux grands Princes & aux grands hommes. Les Ducs de Toſcane lui parloient toujours bonnet ou chapeau bas. Paul III vouloit le faire enterrer honorablement à St. Pierre; mais le grand Duc envia cet honneur au Pape : il fit enlever ſecrétement le corps de cet Artiſte, le fit tranſporter à Florence, & ordonna qu'on lui élevât un ſuperbe tombeau que l'on y voit encore, orné de trois belles ſtatues, repréſentant la Pein-

ture, la Sculpture, & l'Architecture, faites ſur ſes deſſins par trois de ſes meilleurs Eleves. Michel-Ange a la gloire d'avoir achevé de bannir de l'Architecture la maniere barbare & le goût gothique. Perſonne n'a mieux connu que lui l'anatomie du corps humain, n'a mieux repréſenté dans ſes ſtatues l'emboîtement des os, le jeu des muſcles ; mais on lui reproche d'en avoir trop durement prononcé les effets, & de n'avoir pas aſſez marqué l'adouciſſement qu'occaſionnent les chairs & la peau qui en recouvrent les os & les muſcles. Sa peinture eſt fiere & ſouvent terrible, ſes attitudes quelquefois déſagréables, ſes expreſſions peu naturelles, & ſes draperies trop adhérentes : mais au milieu de ce qu'il y a d'étrange dans ſes productions, on trouve qu'il y a toujours de l'élévation dans les penſées, de la nobleſſe & de la grandeur dans ſon goût.

Il étoit ſpirituel dans la converſation, fertile en reparties, avoit de la littérature & faiſoit bien des vers ; cependant en tout il étoit moins gracieux & plus bizarre que Raphaël, & prenoit des licences que celui-ci ne ſe permettoit pas. Pour conſtater & vérifier la juſteſſe de ce que je viens de dire, il ne faut qu'examiner les deſſins de Michel-Ange, & l'on en peut trouver en

France. Le Roi & pluſieurs curieux en poſſedent une aſſez grande quantité : au contraire, le Roi n'a, dit-on, qu'un ſeul de ſes tableaux ; c'eſt un David terraſſant Goliath, peint ſur l'ardoiſe. Sous le regne de Louis XIII, il y avoit encore à Fontainebleau un autre tableau de ce grand Maître, qui repréſentoit Léda & Jupiter en cygne : il fut fait pour le Duc de Ferrare, qui en fit préſent à François I ; mais ce tableau étoit ſi voluptueux, qu'on prétend qu'ayant fait de vives impreſſions ſur des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, on jeta à ce ſujet quelque ſcrupule dans l'eſprit du Roi. Ce Monarque ordonna à M. Deſnoyers, alors Surintendant des Bâtimens, & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, de le retirer de la vue du Public. Le Miniſtre dévot outrepaſſa les ordres qu'il venoit de recevoir, & fit brûler le tableau ; ainſi ce chef-d'œuvre n'exiſte plus. On voit encore pluſieurs tableaux de Michel-Ange dans les appartemens du Palais Royal. Quant à ſes ſtatues, on n'en connoît que trois en France, qui ſont de marbre : les deux plus belles ſont dans le jardin de l'hôtel de M. le Maréchal de Richelieu à Paris ; elles ſont du meilleur temps de Michel-Ange, & avoient été faites pour le tombeau de Jules II. Elles furent ache-

tées à Rome pour le Cardinal de Richelieu, & furent long-temps dans le château de ce nom. La troiſieme ſtatue eſt dans l'égliſe de St. Sulpice à Paris ; elle repréſente la Sainte Vierge. L'œuvre de Michel-Ange en eſtampes contient environ trois cents pieces, la plupart gravées par Adam & George Ghiſi, dits les Mantouans. Ce ſont ſur-tout les grands morceaux de Michel-Ange qu'il faut rechercher, & il y a beaucoup à étudier en examinant les gravures de ſon magnifique tableau du Jugement dernier, & des peintures qu'il a placées dans la chapelle du Vatican.

Jules Romain.

Le principal Diſciple de Raphaël fut *Jules Romain*, que ce grand homme aimoit comme ſon fils, & qu'il inſtitua ſon héritier ; il étoit Architecte auſſi bien que Peintre. On en a la preuve dans les deux beaux palais qu'il a conſtruits, l'un à Rome, qu'on appelle aujourd'hui la *Vigne-Madame*, & l'autre à Mantoue, que l'on nomme le palais du T. Jules fut le Peintre auſſi bien que l'Architecte de ces deux palais. On y voit encore avec admiration ſes peintures à freſque. Il travailla à Rome, ſous les yeux de Raphaël, juſqu'à la mort de ce grand homme, & enſuite fut chargé de continuer ſes Ouvrages dans le Vatican. Il peignit, entre autres, dans une

grande ſalle les batailles de Conſtantin. Sous le Pontificat de Paul III, il s'aviſa de faire les deſſins de vingt eſtampes fort libres, qui furent gravées par le fameux Marc-Antoine, & pour leſquelles Pierre Aretin, perſonnage auſſi fameux, fit des ſonnets très-ſcandaleux. Le bruit que firent ces productions, fut cauſe que Jules Romain fut obligé de s'expatrier, & ce fut à Mantoue qu'il paſſa le reſte de ſes jours; il y mourut, en 1546, âgé de cinquante-quatre ans, entre les bras du Marquis Souverain de ce pays, qui l'aimoit comme ſon frere. Ce Peintre a preſque tous les avantages & tous les défauts de ſes Maîtres & de ſes modeles; ſes deſſins ſont exacts & corrects, ſes ordonnances ſont grandes, ſes penſées nobles, élevées & poétiques; mais ſes airs de tête ne ſont point aſſez variés, ni ſes draperies aſſez légeres; ſon coloris n'eſt pas bon, & l'on voit qu'il a formé ſa maniere de deſſiner d'après les bas-reliefs antiques, dont il a copié un grand nombre, entre autres tous ceux de la colonne Trajane & de la colonne Antonine, que nous avons gravés d'après ſes deſſins. Le Roi poſſede un aſſez grand nombre de tableaux de lui, & il y en a pluſieurs dans la belle collection du Pa-

lais Royal, entre autres des peintures repréſentant des bas-reliefs, & des cartons qui lui ont ſervi pour les deſſins de ce qu'il a peint dans le Vatican. Son œuvre gravée eſt d'environ deux cents cinquante morceaux. Le beau recueil, fait par les ordres de Monſieur Crozat, en contient ſeize. Les plus belles gravures, d'après Jules Romain, ſont de Marc-Antoine & de Bonaſone ſon diſciple.

L'Ecole Romaine, dont Raphaël eſt regardé comme le fondateur, produiſit encore les deux freres *Thadée & Frédéric Zuccaro.* Le cadet fut diſciple de l'aîné, mais encore meilleur. Il voyagea en France, en Angleterre, & en Eſpagne, & mourut, de retour en Italie, au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. On a en France peu de ſes tableaux, mais un aſſez grand nombre de ſes deſſins, & beaucoup d'eſtampes gravées d'après les deux freres. Thadée eſt fameux ſur-tout par ſon tableau de la Calomnie. Quelques Prélats & autres gens de la Cour du Pape ayant voulu le critiquer mal à propos, il fit ce tableau, dans lequel il les repréſenta tous reſſemblans, mais avec de grandes oreilles d'âne.

Le Primatice. Il ſemble qu'il faut plutôt placer *le Primatice* parmi les Eleves de Jules Romain, dont il a été Diſciple, qu'avec les Peintres des Ecoles Vénitiennes & Bolonoiſes, quoiqu'il ſoit né à Bologne. La France a même bien des droits à réclamer ſur cet Artiſte; il y fut attiré d'aſſez bonne heure par les libéralités de François I; après qu'il eut achevé les peintures que Jules Romain avoit laiſſées imparfaites dans le palais du T, à Mantoue. Il travailla à Fontainebleau, comme Peintre, ſous les ordres d'un autre Italien, nommé *Maître Roux*, qui étoit auſſi Peintre & Intendant des Bâtimens de Sa Majeſté. Ils furent en querelle & en jalouſie enſemble pendant quelques années. Primatice retourna même en Italie, mais revint en France après la mort de ſon rival. Il a peint pluſieurs galeries à Fontainebleau, dont les unes ſubſiſtent, & les autres ſont détruites. Il étoit auſſi Architecte, & a donné les deſſins du château de Meudon, pour le Cardinal de Lorraine. François I lui donna, en 1544, l'Abbaye de Saint-Martin de Troyes; depuis ce moment, on l'appela l'Abbé de *Saint-Martin*. Les anciennes ſtatues antiques que l'on voit en France,

y ont été apportées par lui. On lui eſt redevable de l'art d'en tirer des moules, auſſi bien que de l'invention du ſtuc : enfin, il contribua beaucoup à l'abolition du goût gothique en France. Ayant vécu ſi long-temps dans notre pays, on juge bien que ſes deſſins & les eſtampes gravées d'après lui n'y ſont pas rares, quoiqu'on n'ait guere de ſes tableaux de chevalet, parce qu'il a beaucoup peint à freſque.

Baroche, Sacchi, Feti.

Nous avons en France des tableaux d'après le *Barroche*, *André Sacchi*, *Dominique Feti*, &c. de l'Ecole Romaine ; mais ces Peintres ne ſont point venus en France, & leurs ſucceſſeurs n'appartiennent point au ſeizieme ſiecle.

André del-Sarto.

*André*, ſurnommé *del-Sarto*, parce qu'il étoit fils d'un Tailleur, vint à Paris après la mort de Léonard de Vinci, dont il avoit été Diſciple. Il y fut admiré & aimé du Roi & du Dauphin ; mais il n'y reſta pas long-temps, & retourna dans ſa patrie, aſſez miſérable, parce qu'il étoit fort dérangé. Il y mourut de la peſte en 1530. Il reſte en France quelques-uns de ſes tableaux & quelques eſtampes agréables d'après lui. Son grand talent étoit de copier. Il imitoit ſi parfaitement les Ouvrages ſortis du pinceau de Raphaël, qu'on les prenoit

pour être de ce grand homme. On penſe généralement que beaucoup de tableaux que nous croyons être de Raphaël, ſont de lui. On dit que les Peintres mêmes qu'il copioit croyoient reconnoître leurs propres traits en examinant ſes copies.

Le Roſſo. *Le Roſſo*, que l'on appeloit en France Maître *Roux*, fut encore un des Peintres de l'Ecole de Michel-Ange, qui s'établit dans notre pays après s'être diſtingué en Italie, & ſur-tout à Rome & Florence. Il eut le bonheur de plaire à François I par ſa belle figure, ſon éloquence, ſon eſprit, & l'étendue de ſes connoiſſances. Il étoit auſſi bon Architecte que Peintre; auſſi le Roi le chargea-t-il, tant du ſoin de ſes bâtimens, que de celui de ſes peintures au château de Fontainebleau; il y établit un attelier de Peintres, de Sculpteurs & de Deſſinateurs Italiens. Le Roi lui donna un Canonicat de la Sainte Chapelle de Paris. Il mourut à Fontainebleau en 1541, de la maniere la plus tragique; il s'empoiſonna lui-même; voici à quelle occaſion. On le vola, & l'on ne ſait pourquoi il ſoupçonna de ce vol un de ſes amis & de ſes compatriotes, nommé *François Pellegrini*. Il le mit entre les mains de la Juſtiee. Ce malheu-

reux n'ayant pu être convaincu, fut mis à la queſtion ; il la ſoutint ſans rien avouer, & parvint même à perſuader ſes Juges & ſon accuſateur de ſon innocence. Celui-ci, déſeſpéré de lui avoir fait ce tort, réſolut de s'en venger ſur lui-même ; il s'empoiſonna avec le vert-de-gris, qui ſervoit à ſa peinture, & mourut le même jour. Le Roi poſſede beaucoup de ſes deſſins, & le château de Fontainebleau eſt rempli de ſes peintures. Il s'étoit fait une maniere à lui ſeul, qui a de grands avantages, quoiqu'elle puiſſe être fort critiquée. Ses têtes de femmes ſont belles, celles de vieillards admirables, ſes expreſſions vives & fortes, & ſes draperies légeres. D'ailleurs ſes compoſitions, quoique riches & ſpirituelles, ſont ſouvent capricieuſes, bizarres, extraordinaires, ſon coloris briqueté & mauvais. On voit auſſi quelques-uns de ſes tableaux au Palais Royal, & il y a quelques gravures d'après lui.

*Daniel de Volterre*, né dans la ville de ce nom, en Toſcane, en 1509, fut Eleve de Michel-Ange, ſuivit abſolument ſa maniere & ſes conſeils, & fut, comme lui, un excellent Peintre, & encore plus grand Sculpteur. Michel-Ange étant vieux & ne pouvant plus travailler aſſidument, Daniel de Volterre.

renvoyoit les ouvrages dont on vouloit le charger à ſes deux Diſciples favoris, *Perrin del Vago* pour la peinture, & *Daniel de Volterre* pour la ſculpture, & il aſſuroit qu'ils s'en acquitteroient auſſi bien que lui. Cela étoit vrai, à peu de choſe près. La Reine Catherine de Médicis ayant voulu faire faire une ſtatue équeſtre du feu Roi Henri II, fit propoſer, par le Maréchal Strozzi, à Michel-Ange de s'en charger : celui ci renvoya ce ſoin à Daniel, qui y travailla & fondit d'abord le cheval; il fut regardé & admiré comme un chef-d'œuvre. Pendant qu'il modeloit la ſtatue du Roi, Daniel mourut à Rome en 1566. Les troubles de France empêcherent qu'on ne chargeât un autre Artiſte de ce grand ouvrage, & le cheval fut oublié à Rome pendant quatre-vingts ans. Au bout de ce temps, le Cardinal de Richelieu ayant voulu faire élever une ſtatue équeſtre à Louis XIII, encore vivant, on ſe reſſouvint du cheval de Daniel de Volterre; on le fit venir, & c'eſt celui que l'on voit & que l'on admire encore au milieu de la Place Royale à Paris; la ſtatue de Louis XIII eſt d'un Sculpteur françois, & elle eſt bien inférieure en beauté au cheval de bronze. Le chef-d'œuvre de peinture de Daniel de Volterre, eſt une

Deſcente de Croix qui eſt dans l'égliſe des Minimes de la Trinité du Mont à Rome. Nicolas d'Origni, Graveur françois du dix-ſeptieme ſiecle, en a gravé une eſtampe très-eſtimée, qui ſuffit pour montrer quelle eſt la belle ordonnance de ce tableau. Daniel de Volterre fut chargé, ſur la fin de ſes jours, d'une commiſſion qui, d'un côté, put lui cauſer quelque peine, & qu'il put, de l'autre, regarder comme un ſervice rendu à ſon Maître; ce fut de draper les figures des Saints, des Anges, & même des Démons, que Michel Ange avoit peintes dans l'égliſe de Saint Pierre, & dans les chapelles & les galeries du Vatican, elles étoient admirables; mais ces ſaints perſonnages étoient repréſentés dans un état de nudité qui paroiſſoit déplacé dans des lieux auſſi reſpectables. Ce fut avec tout le ménagement & l'art néceſſaire que Daniel de Volterre répara ce défaut; il eſſuya cependant à ce ſujet des plaiſanteries aſſez ameres; on l'appela le *Culottier* de Michel-Ange.

En même temps qu'il s'élevoit de fameuſes Ecoles de Deſſin & de Peinture à Rome & à Florence, il s'en formoit une autre à Veniſe & dans la Lombardie, qui ſe trouva bientôt en état de rivaliſer avec les

premieres, & dans laquelle le Titien joua à peu près le même rôle que Raphaël dans l'Ecole Romaine.

Le Giorgion. *Le Giorgion*, Diſciple des Bellin, fut le Maître du Titien, & c'eſt à commencer par lui que l'Ecole Vénitienne a formé ſon caractere. On remarque dans les tableaux de tous les Peintres de cette Ecole un deſſin bien moins correct que dans ceux de l'Ecole Romaine ; ils ont abſolument négligé le coſtume. On voit bien qu'ils ont moins étudié l'antique que ceux de l'Ecole Romaine ; mais d'ailleurs leur pinceau eſt beaucoup plus léger, & leur coloris bien meilleur. Le Roi poſſede pluſieurs beaux tableaux du Giorgion. On en voit auſſi au Palais Royal, & il y a dans le grand recueil d'eſtampes, connu ſous le nom de Crozat, pluſieurs belles gravures d'après ſes tableaux & ſes deſſins : on y reconnoîtra des fautes de coſtumes & de vraiſemblance très-extraordinaires, comme des Anges jouant du violon pour endormir l'Enfant Jéſus ; elles ſont compenſées par des beautés : mais la gloire de ce Maître n'eſt rien en comparaiſon de celle de ſon Diſciple.

Le Titien. La vie du *Titien* fournit plus d'anecdotes remarquables que celle de tous les autres Peintres ; il vécut juſqu'à quatre-

vingt-dix-neuf ans, & mourut de la peſte à cet âge. C'eſt d'ailleurs, après Raphaël, celui qui eſt le plus connu en Europe. Le Roi poſſede un grand nombre de ſes tableaux, & les gravures faites d'après eux ſont multipliées, pour ainſi dire, à l'infini. Il fit la plus grande fortune, & mena la vie la plus agréable dont aucun Artiſte ait joui; mais ce ne fut que par degré qu'il parvint à cette gloire & à cette fortune. Né dans le Frioul, mais amené à Veniſe à l'âge de dix ans, il fut mis de bonne heure dans l'Ecole de Jean Bellin, & n'y profita guere. Ce ne fut qu'à l'âge de trente ans qu'il fit connoiſſance avec le Giorgion, & qu'il s'y attacha. Celui-ci étant mort peu après, Titien reſta ſeul en poſſeſſion de la gloire de cet Artiſte, & bientôt la ſurpaſſa. Il fit à Veniſe de grands ouvrages à freſque, & enſuite pluſieurs tableaux de chevalet & quelques portraits. Ces derniers ſur-tout eurent un ſi grand ſuccès, que tous les perſonnages puiſſans, riches & conſidérables, voulurent ſe faire peindre par le Titien. D'abord le Duc de Ferrare, enſuite le Pape Paul III & le Duc de Savoie l'attirerent dans leurs Capitales, ſe firent peindre par lui, & acheterent de ſes tableaux. Il avoit peint Fran-

çois I, à Milan, & fait, à trois fois différentes, le portrait de l'Empereur Charles-Quint, ſavoir, à Bologne en Italie, en Eſpagne, & en Allemagne : dans toutes ces occaſions, l'Empereur lui témoigna la plus grande conſidération ; il le fit Chevalier & Comte Palatin, lui donna de groſſes ſommes & de fortes penſions. L'on voit encore à l'Eſcurial une grande quantité de ſes plus beaux tableaux. Titien avoit déjà quatre-vingt-dix-ſept ans quand Henri III, revenant de Pologne pour monter ſur le trône de France, paſſa par Veniſe. Le Roi fut voir l'Artiſte, & le traita avec une diſtinction à laquelle les autres Souverains l'avoient déjà accoutumé. Celui ci, toujours modeſte & reſpectueux, lui préſenta les plus beaux tableaux qui étoient encore à ſa diſpoſition, & le pria de les accepter en préſent. Henri III les fit tranſporter en France, où ils ſont encore : mais il faut croire qu'il ſut d'ailleurs récompenſer en grand Prince l'Auteur de ces chef-d'œuvres. Titien eut pour amis deux fameux perſonnages, dont il fit les portraits. L'un eſt l'Arioſte, dont le génie ardent & pittoreſque échauffoit celui du Titien, qui quelquefois appeloit lui-même ſes tableaux compoſés, des poéſies. L'autre ami

du Titien étoit le fameux ſatirique Pierre Arétin ; dont le charmant Artiſte avoit adouci la férocité. Titien ſe maria deux fois, la derniere peu d'années avant ſa mort. Il épouſa alors une perſonne de quinze ans, charmante, dont le portrait ſe trouve parmi ceux de ce grand Peintre qui appartiennent au Roi. Elle mourut avant lui, & l'on prétend que la famille de cette jeune femme voulut lui intenter procès, ſous prétexte qu'il avoit été cauſe de ſa mort, en lui communiquant les infirmités de la vieilleſſe. On convient généralement que le Titien eſt le premier Payſagiſte & le plus parfait de tous les Coloriſtes de l'Italie ; il avoit un art d'empâter ſes couleurs, qu'aucun Peintre n'a poſſédé comme lui. Il repréſentoit les arbres avec une touche vraie, légere, & moëlleuſe ; il peignoit admirablement & avec élégance les figures de femmes & d'enfans ; mais il n'étoit pas toujours auſſi heureux dans celles des hommes, ſur tout dans les tableaux d'hiſtoire ; car, quant au portrait, il ſaiſiſſoit toujours la reſſemblance & le caractere convenable à ceux qu'il peignoit. Le Titien étudia la Nature avec tant d'attention, employa ſi bien la juſteſſe & la ſolidité de ſon eſprit à la ſaiſir,

qu'il la rendit avec la plus grande vérité. Cependant les Peintres des Ecoles Romaine & Florentine lui reprocherent de n'avoir pas aſſez travaillé d'après l'antique, & Michel-Ange, en voyant ſes tableaux, convenoit que c'étoit tout ce qui lui manquoit. C'eſt le Peintre de l'Ecole Vénitienne qui a le mieux deſſiné. Tous ceux de cette Ecole qui ont été, directement ou indirectement, ſes Diſciples, ont copié juſqu'aux défauts de ſes compoſitions : le principal eſt la négligence extrême du coſtume convenable aux ſujets qu'il traita. On en voit des preuves frappantes non ſeulement dans ſes tableaux, mais même dans les eſtampes gravées d'après ſes deſſins ; elles ſont en grand nombre, puiſque ſon œuvre gravé monte à plus de ſix cents pieces, dont la moitié mérite d'être conſervée ; auſſi y trouve-t-on de quoi juger au moins de l'ordonnance de tous les tableaux du Titien répandus dans l'Europe, mais jamais de l'admirable coloris qui fait le principal mérite de ces chef-d'œuvres. La Gravure ſe fait honneur de compter le Titien parmi ſes Artiſtes. On recherche des payſages qu'il a gravés en bois dans ſa jeuneſſe.

*Le Baſſan*, dont le vrai nom étoit *Jacques d'Aponte*, & ſes quatre fils ont paſſé pour les meilleurs Maîtres de l'Ecole Vénitienne, parce qu'ils peignoient avec une grande vérité & un beau coloris, ſur-tout les payſages & les animaux ; mais ils évitoient tant qu'ils pouvoient de peindre le nu, parce qu'ils ſavoient mal l'exprimer & étoient mauvais Deſſinateurs. Malgré cela, il y a de leurs tableaux très-eſtimés : ceux du pere ſont meilleurs que ceux des enfans ; mais il eſt fort difficile de les diſtinguer, ayant tous à peu près le même caractere. Le Roi & M. le Duc d'Orléans poſſedent beaucoup de tableaux des Baſſans ; il y a une infinité de gravures d'après eux : quelques-unes ſont bonnes ; mais le grand défaut de ces eſtampes, c'eſt de ne pouvoir rendre la fraîcheur du coloris des tableaux. Le Baſſan.

Le principal Diſciple du Titien fut le *Tintoret* : il ſurpaſſa peut-être ſon Maître dans la correction & la force du deſſin, l'expreſſion des figures humaines dans les ſujets héroïques, & la grande compoſition de ſes tableaux ; mais il travailloit vîte & avec trop d'ardeur. Son pinceau a ſouvent de la dureté, & ſes couleurs n'étant pas aſſez empâtées, ſes tableaux ont perdu de leur Le Tintoret.

éclat en vieilliſſant : ils ſont aujourd'hui trop noirs; d'ailleurs ce Peintre étoit capricieux & précipité dans tout ce qu'il exécutoit, les Italiens l'appeloient *Furioſo Tintoretto*, & diſoient qu'il avoit trois pinceaux, l'un d'or, l'autre d'argent, & le troiſieme de fer, qu'il employoit ſuivant ſon caprice, ou plutôt ſelon qu'il étoit payé; car on prétend qu'il exécutoit des tableaux à tout prix, & les négligeoit ou les perfectionnoit à proportion de la ſomme qui devoit lui être payée. Cependant, comme il avoit du génie, ſes tableaux, même les plus foibles, méritent d'être recherchés ; par cette raiſon, ſes deſſins, quoique la plupart heurtés & non arrêtés, ſont fort recherchés, & très-utiles aux Peintres : il y en a en grand nombre en France. Le Roi & M. le Duc d'Orléans poſſedent beaucoup de tableaux du *Tintoret*. Les meilleurs ſont gravés par d'habiles Artiſtes. Il réuſſiſſoit dans les portraits, & on a quelquefois confondu les ſiens avec ceux du Titien. J'ai dit que lorſqu'Henri III paſſa à Veniſe, le Titien étoit déjà dans un âge fort avancé : il ne put ſe charger de faire le portrait de ce Monarque ; Tintoret s'en acquitta très-bien avec ſa promptitude ordinaire. Ce portrait ſe voit encore à Paris, au Palais

Royal. Ce Peintre mourut en 1594, âgé de quatre vingt-deux ans. Il eut un fils & une fille qui hériterent de ſes talens, du moins quant à la partie du portrait. La fille, qui d'ailleurs étoit grande Muſicienne & d'une jolie figure, mettoit plus de graces dans ſes compoſitions que ſon pere dans les ſiennes. Elle fut recherchée par pluſieurs partis conſidérables ; mais le Tintoret ne voulut jamais ſe ſéparer de ſa fille ; il la maria à un Joaillier ſon voiſin. Elle mourut à l'âge de trente ans.

Je paſſe ſous ſilence *Schiavone* & le *Mucian*, pour arriver à *Paul Veroneſe*, ou de Vérone, né en 1537. Il fut Eleve du Titien, & mourut en 1588, à Veniſe, où il paſſa preſque toute ſa vie. C'étoit un homme honnête, aimable, noble dans ſes manieres, & qui fit bon uſage des richeſſes que ſes talens lui acquirent. Il refuſa à Philippe II de paſſer en Eſpagne, & ne fit qu'un très-petit voyage à Rome. Ses tableaux ſont en grand nombre, communément très-brillans par une riche compoſition, une belle ordonnance, de l'eſprit & de l'éclat : il les ornoit d'une grande & belle architecture & de riches draperies. Son coloris eſt vif, ſes figures ſéduiſantes ; mais ſon deſſin eſt peu correct,

Paul Veroneſe.

& il a négligé le coſtume autant que ſon Maître le Titien. Le Roi poſſede pluſieurs beaux tableaux de ce Peintre, entre autres, le Banquet chez Simon le Lépreux (1), & les Pélerins d'Emaüs. Il y en a auſſi un grand nombre au Palais Royal. Ainſi l'on eſt, à Paris & à Verſailles, très en état de juger des talens de ce Maître, tant relativement à ſon coloris, qui ne s'eſt point démenti, que par rapport à l'ordonnance de ſes tableaux, que les bonnes eſtampes nous font parfaitement connoître, puiſque les meilleurs Graveurs ſe ſont empreſſés de travailler d'après lui.

Les Palme. Les deux *Palme*, l'oncle & le neveu, appelés le *Vieux* & le *Jeune*, pour les diſtinguer, tous deux Diſciples du Titien, paſſerent leur vie à Veniſe. Il y a de l'un & de l'autre des chef-d'œuvres; mais quelquefois ils ſe ſont négligés. Leurs tableaux ne ſont pas communs en France, & le Roi n'en poſſede qu'un ſeul, qui eſt de Palme le jeune; mais il s'en trouve pluſieurs au Palais Royal. Quelques-uns ſont gravés.

Le Correge. L'Ecole Lombarde ſe joint quelquefois à la Vénitienne, ainſi que l'Ecole Flo-

(1) Préſent que la République de Veniſe fit à Louis XIV en 1667.

rentine à la Romaine. La premiere reconnoît pour ſon Chef le charmant *Correge*, dont le vrai nom étoit *Antoine Allegri*, né à Corregio, dans le Modenois, en 1494. Correge étoit homme de beaucoup d'eſprit, ſavant, inſtruit, bien élevé, quoiqu'on dît qu'il fût né pauvre : il a peint dans toutes ſes figures la beauté, la douceur & l'aménité de ſon caractere. Jamais Artiſte n'a rendu la peinture plus ſéduiſante : ſon coloris eſt doux & intéreſſant. Il ne paſſe pas pour être un parfait Deſſinateur ; cependant il eſt parvenu à ce que Raphaël n'avoit oſé tenter, à placer des figures en l'air, & à les faire au moyen des *raccourcis*, pour ſe ſervir de l'expreſſion des Peintres, *plafonner*. Son plus grand ouvrage à freſque eſt la coupole de la grande égliſe de Parme : ſon plus beau tableau de chevalet a pour ſujet la *Nativité*, & eſt connu ſous le nom de *Nuit du Correge*; il ſe voit dans la galerie de l'Electeur de Saxe à Dreſde, & a été gravé avec tout le ſoin qu'il mérite. Le Roi & M. le Duc d'Orléans ont de ce Maître pluſieurs tableaux qui ſont bien plus eſtimés que ſes deſſins ; ils ſont gravés par les meilleurs Artiſtes.

*Polidore de Caravage*, ainſi appelé parce Polidore de Caravage.

qu'il étoit né à Caravage, dans le Milanois, en 1495, paſſe pour inventeur du *clair-obſcur*, ou du moins eſt-ce lui qui a porté cette maniere de peindre au plus haut degré de perfection. On entend par clair-obſcur le mélange de deux couleurs, le blanc, le noir ou le brun : la premiere, plus ou moins pure, ſert à former les jours, & la ſeconde, plus ou moins foncée, donne les ombres, ſi néceſſaires pour faire reſſortir & ſéparer les différentes parties d'un tableau. C'eſt ainſi qu'on deſſine, qu'on peint & que l'on grave en clair-obſcur. Il y a pluſieurs deſſins de Polidore faits de cette manière, & des gravures d'après lui dans ce genre (1). Polidore a fait d'ailleurs des tableaux peints à l'huile à l'ordinaire, & qui ſont eſtimés, quoiqu'ils ne ſoient pas ſans défauts. Il avoit commencé par ſervir en qualité d'Aide-Maçon, Michel-Ange & les autres Peintres qui travailloient aux freſques du Vatican. Ce fut là qu'il puiſa le goût du deſſin ; mais il ne le porta pas, à beaucoup près, au dernier degré de per-

(1) La différence de ce que l'on appelle *camayeu au clair-obſcur*, c'eſt que dans le camayeu on n'emploie point de blanc ; ce ne ſont que les dégradations d'une ſeule couleur, qui forment les ombres & marquent le deſſin.

fection.

fection. Il mourut à Meſſine, en Sicile, l'an 1543, aſſaſſiné par ſon Valet.

*François Mazzuoli*, dit *le Parmeſan*, parce qu'il étoit né à Parme en 1504, ſe mit de bonne heure à étudier la Peinture; & y ayant donné une grande application, il parvint, ſans beaucoup d'eſprit & d'imagination, à ſe faire une maniere fort ſéduiſante, quoiqu'au fond ſon deſſin ne fût pas trop correct. Cependant l'étude des ouvrages de Raphaël & de Michel-Ange le perfectionna juſqu'à un certain point. Les expreſſions de ſes figures ſont gracieuſes, ſans être fortement exprimées. Son coloris eſt meilleur que celui de l'Ecole Romaine, parce que ſur ce point, il a imité le Correge, qui étoit à peu près ſon compatriote. Il ſe trouva à Rome dans le temps du pillage de cette ville, en 1527. Les Soldats Allemands le dépouillerent de tout ce qu'il avoit: il ſe retira dans ſon pays, & rétablit un peu ſa fortune, en faiſant pluſieurs ouvrages qui lui furent bien payés, étant effectivement très-beaux. Il étoit Muſicien auſſi bien que Peintre: on prétend même qu'il aimoit encore mieux jouer du luth que deſſiner, peindre & graver. Malheureuſement il lui prit une troiſieme fantaiſie qui le ruina & fut cauſe Le Parmeſan.

de ſa mort. Il donna dans la Chimie, c'eſt-à-dire, pour ce temps-là, dans l'Alchimie, & y perdit, comme tant d'autres, ſon temps, ſon argent, & ſa ſanté. Les vapeurs de différens métaux qu'il voulut employer, lui occaſionnerent une diarrhée accompagnée de fievre, dont il mourut, en 1540, n'étant âgé que de trente-ſix ans. Ses principaux tableaux ſont à Parme ; il y en a beaucoup de répandus en Italie. Le Roi & M. le Duc d'Orléans en poſſedent de très-agréables & fort eſtimés ; ils ſont gravés par les meilleurs Maîtres : mais on fait encore plus de cas de ſes deſſins en clair-obſcur que de ſes tableaux. Il y en a une grande quantité de gravés dans la belle collection d'eſtampes publiée en France il y a environ trente ans, ſous le nom de M. Crozat. D'ailleurs il gravoit lui-même de toutes les manieres, en bois, à l'eau-forte, en taille-douce, & en clair-obſcur. J'ai expliqué tout à l'heure comment ce mot devoit s'entendre en Peinture ; c'eſt la même choſe en gravure & en deſſin ; mais, dans ces derniers, le fond eſt ordinairement bleu & jaune, au lieu que dans les peintures à freſque de ce genre, il eſt noir ou brun ; mais les grands traits ſont toujours rehauſſés en blanc. Le Par-

meſan ne fut pas tout-à-fait l'inventeur de la gravure en clair-obſcur ; ce fut Hugues de Carpi qui le premier imprima en taille de bois, ſur un fond de papier gris ou bleu, en clair-obſcur ; mais le Parmeſan perfectionna cette invention, auſſi bien que celle de la gravure à l'eau-forte, dont le premier auteur s'appeloit *Beccafumi*, Peintre en Hiſtoire, né à Sienne en 1484, & mort en 1549. *Moro*, éleve du Titien, grava auſſi de même d'après Raphaël.

Les Carrache.

La famille des *Carrache* a commencé à ſe faire connoître au milieu du ſeizieme ſiecle, & a produit ſucceſſivement trois grands Maîtres, qui ont formé une eſpece d'Ecole à Bologne, leur patrie. Le premier a été *Louis Carrache* ; il a ſurvécu aux deux autres qui étoient ſes couſins ; le ſecond, *Auguſtin* ; & le troiſieme, *Annibal Carrache*, celui des trois qui a joui de la plus grande réputation, parce qu'il a exécuté les plus grands ouvrages, entre autres, la galerie du palais Farneze à Rome. Cependant les connoiſſeurs prétendent que Louis avoit plus de ſageſſe, de nobleſſe, de grace & d'onction que ſes couſins, mais moins d'eſprit, de feu & d'imagination dans ſes compoſitions. Auguſtin étoit ſavant, & avoit de grandes connoiſſances

dans tous les Arts. Il faiſoit des vers, mettoit beaucoup d'eſprit dans ſes compoſitions, &, s'il n'étoit pas le meilleur Peintre des trois Carrache, il eſt reconnu au moins pour le meilleur Graveur. Annibal, avec bien moins d'acquit, avoit plus de talens naturels. Il réuſſiſſoit très-bien dans le portrait, parce qu'il ſaiſiſſoit vivement & promptement la reſſemblance ; il s'en faiſoit même un jeu, car il a, ſinon inventé, au moins perfectionné ce que l'on appelle, en Italie, *la caricature*, & en France, *les portraits en charge*, qui conſiſtent, après avoir ſaiſi les traits frappans de la phyſionomie & de la contenance de quelqu'un, à les envelopper dans des formes ridicules, telles que celles de certains animaux, ou de certains ajuſtemens groteſques, à travers leſquels on reconnoît la perſonne, & qui font en même temps ſa critique & ſa ſatire. On conſerve encore dans pluſieurs cabinets des deſſins en charge du Carrache. D'ailleurs ſes deſſins, ſes tableaux, & même ſes gravures ſont eſtimables à tous égards, tant pour le coloris, que pour les draperies, les airs de tête, & l'ordonnance ; tout y reſpire le bon goût. Les morceaux qu'Annibal Carrache a faits à Rome, après avoir étudié les chef-d'œuvres de Raphaël & de

Michel-Ange, ſont plus corrects que tous ceux qu'il a peints auparavant, & que ceux de ſes freres. L'Ecole que les trois freres établirent à Bologne leur fit un honneur infini ; ils donnoient des leçons & fourniſſoient des modeles pour tous les Arts relatifs au deſſin. Auguſtin, qui étoit le plus ſavant des trois, donnoit les plus belles inſtructions pour la théorie ; mais les autres étoient meilleurs à imiter dans la pratique. La réunion de leurs talens fut cauſe que leur Ecole fut très-célebre, & même utile pour former d'habiles gens. C'eſt de là qu'eſt ſortie une foule d'excellens Artiſtes dont je nommerai quelques-uns dans un moment. Le plus grand nombre & les plus grands ouvrages des Carrache ſont à Bologne, à Rome, & dans la galerie du Duc de Modene, à préſent tranſportée à Dreſde : cependant il y en a en France une quantité conſidérable.

On peut former l'œuvre des Carrache de deux manieres, ou en les conſidérant comme Peintres, & raſſemblant les meilleures gravures faites d'après leurs tableaux, ou comme Graveurs, &, ſous ce ſeul point de vue, leur œuvre eſt déjà conſidérable. Tous les trois ont gravé ; mais j'ai déjà dit qu'Auguſtin étoit, en ce genre,

le meilleur des trois; on le propoſe aux jeunes Graveurs comme le meilleur modele. Son deſſin eſt correct, & ſon burin léger; ſes payſages ſur-tout ſont parfaitement traités. Il a gravé d'après les meilleurs Maîtres de l'Ecole Vénitienne, & on reconnoît parfaitement leurs différens caracteres dans les eſtampes d'Auguſtin Carrache. Il ſemble qu'il ſoit entré dans leurs idées, & qu'il ait pénétré leurs intentions. Une de ſes plus belles gravures eſt le portrait du Titien déjà vieux, vêtu d'une robe bordée de fourrure. Parmi les eſtampes d'Annibal qui ſont au burin ou à l'eau-forte, mais jamais en clair-obſcur, il y en a grand nombre de très-eſtimées. Auguſtin laiſſa un fils naturel, qui fut Peintre, & qui promettoit beaucoup; mais il mourut jeune. Il s'appeloit *Antoine*. Un de leurs neveux commença auſſi à ſe diſtinguer comme Graveur; mais il eut le même ſort que ſon couſin, & nous n'avons qu'un petit nombre de pieces de lui; il s'appeloit *François*.

Les Eleves des Carrache appartiennent plus au dix-ſeptieme ſiecle qu'au ſeizieme, puiſqu'ils ne ſont tous morts que dans ce ſiecle-là, & que quelques-uns même y ont paſſé la plus grande

partie de leur vie ; cependant je vais dire un mot des plus intéreſſans de ces Artiſtes, dont les deſſins & les tableaux ſont communs en France.

*Guido-Reni*, connu généralement ſous le nom du *Guide*, naquit à Bologne en 1574; il ſe forma, dans ſa patrie, à l'Ecole des Carrache, & alla ſe perfectionner à Rome. Bientôt ſes tableaux, qui réuniſſoient le beau coloris & la douceur des Ecoles Vénitienne & Lombarde, à la correction du deſſin de celles de Rome & de Florence, eurent un ſuccès prodigieux. Ils lui furent payés très-cher, & ils méritoient le prix qu'on lui en donnoit, tant qu'il prit la peine de les travailler avec ſoin. Mais la paſſion du jeu s'empara de lui, & dérangea non ſeulement ſes affaires, mais ſon talent, car il ſe mit à croquer ſes ouvrages; c'eſt ce qui fait qu'il paroît inégal dans ſes dernieres productions. Cependant il n'y en a aucune dans laquelle on ne reconnoiſſe un pinceau léger & coulant, un goût infini pour groupper ſes figures, les éclairer avec art, & les draper avec grace. Il n'a jamais peint que des figures; & quand il ſe trouve des payſages dans ſes tableaux, ils ſont de la main d'un Le Guide.

autre. On prétend qu'il mourut de chagrin, en 1642, étant perſécuté par ſes créanciers, & ne pouvant y ſatisfaire. On trouve en France quelques-uns de ſes deſſins qui ſont, avec raiſon, très-eſtimés, & un aſſez grand nombre de ſes tableaux, dont la plupart ſont gravés dans les grands Recueils du Cabinet du Roi & de Crozat. Mais ſes chef-d'œuvres ſont à Rome; ils ſont auſſi gravés par les meilleurs Maîtres. Le Guide étoit Graveur lui-même; ſon œuvre eſt aſſez nombreux, & la plupart de ſes gravures ſont à l'eau forte.-On reconnoît dans ſon burin toutes les graces de ſon pinceau.

Le Dominiquin.

*Dominique Zampieri*, dit le *Dominiquin*, naquit à Bologne en 1581, & fut le principal Diſciple des Carrache. Loin de montrer d'abord toutes les graces de ſes deux compagnons d'étude, le Guide & l'Albane, il parut lourd & peſant. On le traitoit de bœuf; mais Annibal Carrache aſſura que ce bœuf rendroit le champ de la Peinture plus fertile qu'il n'avoit encore été; cela ſe trouva vrai. Les tableaux du Dominiquin ſont aujourd'hui une grande ſource d'inſtruction pour les Peintres modernes. Ses penſées, qui ont toujours été juſtes, ſe ſont, à force de réflexions, élevées juſ-

ques au ſublime. Son deſſin n'eſt guere inférieur, pour la correction & l'expreſſion des paſſions, à celui de Raphaël; mais il eſt un peu ſec; les draperies ſont mal jetées; le coloris & les carnations ſont les parties les plus foibles de ſes ouvrages. Cependant, avec tous ſes défauts, on peut dire que c'eſt un très-grand Peintre; ſon chef-d'œuvre eſt un tableau de la Communion de Saint Jérôme, que l'on regarde comme le ſecond ou le troiſieme en mérite des tableaux de Rome; le premier eſt, ſans contredit, la Transfiguration, de Raphaël. Le caractere perſonnel du Dominiquin étoit infiniment ſérieux; il réfléchiſſoit ſur tout ce qu'il voyoit, & le fruit qu'il en tiroit ſe remarquoit plutôt par les traits de ſon pinceau que par ſes paroles. Il fut fort chagriné par ſes envieux, ſur la fin de ſa vie, & mourut à Naples, en 1631, de triſteſſe & de langueur, non ſans quelque ſoupçon de poiſon. On poſſede en France quelques-uns de ſes deſſins, & on les recherche avec grande raiſon. Il y a pluſieurs de ſes tableaux dans les appartemens de Verſailles & du Palais Royal, & ils ſont gravés par de bons Maîtres.

*L'Albane* eſt le troiſieme des illuſtres Diſciples des Carrache. Il alla auſſi ſe per- L'Albane.

fectionner à Rome. Le caractere particulier de ſes tableaux eſt la grace & la douceur; c'étoit auſſi celui de ſa perſonne. Sa femme étoit belle, & lui donna un aſſez grand nombre de charmans enfans; il s'en eſt toujours ſervi pour ſes modeles; &, n'en ayant point employé d'autres, il en réſulte une ſorte de monotonie dans ſes figures; ſon coloris & ſes carnations ſont fraîches, mais ſon deſſin eſt peu correct. Il n'aimoit point à peindre des ſujets triſtes & terribles, & réuſſiſſoit d'autant moins lorſqu'il les entreprenoit, qu'il les traitoit à contre-cœur. Ses deſſins ſont très-finis & très-eſtimés. Le Roi a un aſſez grand nombre de ſes tableaux; Vénus à ſa toilette eſt le principal. On a aſſez gravé d'après l'Albane; mais difficilement a-t-on attrapé la douceur & les graces du contour de ſes figures. L'Albane, ayant toujours mené une vie heureuſe & paiſible, mourut, en 1660, à Bologne, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Le Guerchin.

*Le Guerchin* ne fut Diſciple des Carrache, pour ainſi dire, que de la ſeconde main; car ils étoient morts lorſqu'il commença à étudier la Peinture; mais il prit des leçons du Guide & de l'Albane. Il ſe fit une maniere à lui; ſon

goût de deſſin eſt correct & facile, ſes penſées plus fines que grandes, ſes idées quelquefois ſingulieres. Ce qu'on eſtime plus particuliérement dans ſes tableaux, c'eſt la force des ombres & l'accord des couleurs. Il paſſa quelque temps à Rome, & revint dans ſa patrie, qui étoit le petit Bourg de Cento, dans le Bolonois. Il y vécut tranquillement, en bon & honnête homme, & refuſa de venir en France pour être premier Peintre du Roi. Il mourut en 1666, âgé de ſoixante-ſeize ans, laiſſant un nombre conſidérable de deſſins qui ont paſſé en France & en Angleterre, où ils ont été gravés, auſſi bien que ſon Livre à deſſiner. Il y a auſſi de belles eſtampes gravées d'après ſes tableaux, dont on voit pluſieurs à Verſailles & à Paris; quant à lui, il n'en a gravé qu'un petit nombre à l'eau-forte.

Après le détail que je viens de faire des grands Peintres Italiens du ſeizieme ſiecle, on ne ſera point étonné quand je dirai que c'eſt là le beau ſiecle de la Peinture, auſſi bien que celui de la Littérature en Italie. Les Arts commencerent à s'affoiblir, pendant le ſiecle ſuivant, dans cette partie de l'Europe : au contraire, ils ſe ſoutinrent dans les Pays-Bas, & s'éleverent en France au

degré de perfection où nous les voyons encore aujourd'hui. Il ne me reſte plus qu'à indiquer encore quelques Artiſtes Italiens, qui n'ont eu que le ſeul mérite d'être Graveurs, après quoi je paſſerai aux Peintres Flamands.

On rapporte communément l'invention de l'impreſſion des eſtampes à *Maſo Finiguerra*, Orfévre de Florence, qui imprimoit ſur le papier les deſſins qu'il gravoit ſur les pieces d'argenterie. Un de ſes Confreres, nommé *Baccio Baldini* ou *Baldinelli*, l'imita en gravant non ſeulement ſes deſſins pour l'argenterie, mais ceux d'un Peintre appelé *Sandro Boticelli*; & c'eſt ainſi que furent gravées quelques figures qui ſe trouvent dans une édition de l'enfer *du Dante*, imprimée en 1481, très-rare & très-recherchée. Comme je l'ai déjà dit, *André Mantegne*, Peintre de Mantoue, fut le premier qui grava d'après ſes propres deſſins.

Marc-Antoine. Cependant cet Art paſſa d'Italie dans les Pays-Bas. *Martin d'Anvers* & *Albert Durer* le pratiquerent; & leurs eſtampes étant paſſées en Italie, un Artiſte, Peintre médiocre, mais bon Deſſinateur, *Marc-Antoine Raymondi*, grava celles d'Albert Durer, y mit la marque de ce

Graveur Allemand, & les vendit comme étant de lui. Albert Durer vint lui-même à Veniſe pour ſe plaindre de l'infidélité de Marc-Antoine, & il fut défendu à ce Graveur de ſe ſervir de la marque d'Albert Durer. Il en adopta une particuliere, & paſſa à Rome, où il s'attacha à Raphaël, qui, à ce qu'on croit, ne dédaigna pas de tracer les premiers traits des gravures que Marc-Antoine fit de ſes deſſins, ce qui donne un grand prix aux pieces ſorties de ſon burin. En général, les gravures de Marc-Antoine ſont très-recherchées; cependant ſi ſon burin eſt correct, il eſt en même temps ſec. Après la mort de Raphaël, Marc-Antoine s'attacha à Jules Romain, & même eut la complaiſance de graver, d'après lui, des ſujets très-libres, qui leur firent des affaires à l'un & à l'autre. Le Graveur fut obligé de ſe retirer à Florence; mais ayant fait dans cette ville d'excellens ouvrages, il ſe raccommoda avec le Pape Clément VII, & étant retourné à Rome, il continua à y graver juſqu'au ſac de cette ville, arrivé en 1527; il ſe retira à Bologne ſa patrie, & y travailla juſqu'à ſa mort, en 1533; ſon œuvre eſt très-conſidérable & très-eſtimé. L'Abbé de Marolles en avoit raſſemblé

cinq cent ſoixante-dix pieces, qui ont paſſé dans le Cabinet du Roi.

Marc-Antoine laiſſa pluſieurs Diſciples qui eurent de la réputation, tels que *Auguſtin Vénitien*, qui a auſſi gravé d'après Raphaël; on compte de lui cent cinquante-quatre pieces. *Jules Bonaſone* ou *de Bologne*, & *Marc de Ravenne*, qu'on appelle auſſi *Silveſtre*, ont encore été Diſciples de Marc-Antoine.

J'ai déjà parlé des *Mantuan*, dont le vrai nom étoit *Ghiſi*; l'aîné, *Jean-Baptiſte*, avoit une fille nommée *Diane*. Ils ont tous gravé des eſtampes eſtimées, d'après Jules Romain, Michel-Ange, Raphaël, & quelques autres fameux Peintres. J'ai auſſi dit un mot du Parmeſan & des Carrache; l'œuvre de ces derniers eſt, pour ainſi dire, immenſe; mais les morceaux gravés par Auguſtin méritent ſurtout d'être raſſemblés. *Chérubin Alberti*, ou *Albert*, eſt auſſi un excellent Graveur; il n'eſt mort qu'en 1615, mais très-vieux; ſon œuvre eſt de quatre-vingt-ſix pieces. *Jean-Baptiſte Franco*, Vénitien, mort en 1571, a produit pluſieurs excellens morceaux. *Procaccini*, Peintre de Bologne, mort à l'âge de quatre-vingts ans, en 1626, eſt Auteur de pluſieurs gravu-

res à l'eau-forte, très-eſtimées. *Martin Rota*, né en Dalmatie, & qui demeuroit à Veniſe, eſt particuliérement fameux pour avoir gravé le Jugement dernier de Michel-Ange, & deux pieces du Titien, la Magdeleine & le Promethée. *François Vanni*, né à Sienne, en Toſcane, en 1553, & mort en 1603, a gravé un Saint François en extaſe, regardé comme un chef-d'œuvre; & enfin, *Enée Vico*, de Parme, excellent Deſſinateur, a gravé d'après pluſieurs grands Maîtres & d'après ſes deſſins mêmes, de belles ſuites de vaſes & de ſujets hiſtoriques.

Albert Durer.

Parlons enfin des Artiſtes Flamands & Allemands. Le plus ancien & le plus illuſtre d'entre eux eſt, ſans contredit, *Albert Durer*, dont j'ai déjà tant de fois fait l'éloge. Il naquit en 1471, & mourut en 1528, à Nuremberg, où il paſſa la plus grande partie de ſa vie. Fils d'un ſimple Orfévre, il eut cependant une bonne éducation, & a prouvé qu'il avoit acquis de bonne heure de grandes connoiſſances dans les Sciences & dans les Arts. Il voyagea en Italie pour ſe perfectionner, & en revint inſtruit dans l'Art de la Gravure, qui étoit encore naiſſant à Florence. Bientôt ſes tableaux & ſes eſtampes lui firent également hon-

neur. L'Empereur Maximilien le prit en affection, le traita avec conſidération, l'ennoblit, & lui donna des armes. Il fut admis dans le Sénat de Nuremberg, ſa patrie. Charles-Quint, & Ferdinand ſon frere, le traiterent auſſi bien qu'avoit fait Maximilien leur grand-pere : mais la femme de cet Artiſte célebre, qui étoit d'un caractere difficile & grondeur, lui rendit inſupportable ſa vie, qui, à cela près, eût été fort agréable. Il fit un voyage en Hollande, exprès pour fuir ce démon domeſtique, & paſſa quelque temps avec ſon ami Lucas de Leyde; mais ſa femme le preſſa tant de revenir, qu'il ne put y réſiſter; il retourna chez lui, & ce fut pour y mourir de chagrin & d'impatience. Il avoit la taille belle, la phyſionomie heureuſe, les manieres nobles, la converſation agréable; incapable d'être jaloux des talens des autres, il faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour les encourager. Tout ce que l'étude de la ſimple Nature, l'eſprit, l'imagination & les diſpoſitions naturelles peuvent procurer d'avantages à un Peintre, ſe reconnoît dans les productions d'Albert Durer. Il ne lui a manqué que de meilleurs modeles & l'étude des figures antiques, pour atteindre à la perfection du

du deſſin. Du reſte, on apperçoit dans ſes ouvrages un génie élevé, une belle compoſition, une exécution ferme, un pinceau léger, & beaucoup de correction. On ne connoiſſoit point aſſez de ſon temps, dans la Peinture, la perſpective & la dégradation des couleurs. Le coſtume eſt ſi mal obſervé dans ſes tableaux & dans ſes eſtampes, que les Juifs, les Grecs & les Romains y ſont toujours habillés à l'Allemande. Il ne faut que conſidérer ſes portraits de la Sainte Vierge, pour ſavoir comment les femmes de Nuremberg étoient coiffées il y a près de trois cents ans. Il y a bien peu de ſes tableaux en Italie & en France, mais beaucoup en Allemagne; cependant on en voit trois ou quatre au Palais Royal. En récompenſe, le Roi a un grand nombre de ſes deſſins; ſon œuvre en eſtampes eſt très-nombreux, & mérite fort d'être raſſemblé; il y a quelques pieces rares & cheres; une partie de cet œuvre eſt au burin, & le reſte gravé en bois. Le principal Diſciple d'Albert Durer eſt *Henri Aldegraf*, de Nuremberg; on recherche quelques-unes de ſes productions: on peut joindre auſſi ſon œuvre à celui de ſon Maître.

*Cranack*, Peintre Allemand, né en Cranack.

Weſtphalie en 1472, & mort en Saxe en 1553, & ſon fils, qui n'eſt mort dans ce même pays qu'en 1586, ſe ſont fait une réputation comme Peintres & comme Graveurs. Les vieilles gravures du pere ſont recherchées, ſur-tout pour la ſingularité des expreſſions & du coſtume; la plupart ſont en bois. Le fils a été principalement eſtimé pour le portrait.

Lucas de Leyde.

*Lucas de Leyde*, l'ami d'Albert Durer, eut à peu près les mêmes talens pour la Peinture & pour la Gravure, & les mêmes défauts, parce qu'il ne s'étoit pas, plus que ſon ami, formé ſur les grands modeles que l'Italie fourniſſoit alors aux jeunes Peintres. Il mourut n'étant âgé que de trente-neuf ans : on prétend qu'il fut empoiſonné par des rivaux jaloux de ſa gloire. Avant que d'expirer, il paſſa quelque temps dans un état languiſſant; mais il vouloit toujours travailler, quoiqu'il fût obligé de ſe tenir au lit, & diſoit qu'il prétendoit ainſi mourir au lit d'honneur: pendant qu'il étoit en bonne ſanté, il buvoit beaucoup & très-volontiers. L'on aſſure que nous devons ſes plus beaux ouvrages à l'état de demi-ivreſſe dans lequel il étoit quand il les fit. Nous avons peu de ſes tableaux en France, mais quel-

ques-uns de ſes deſſins & un grand nombre de ſes eſtampes ; car ſon œuvre en gravure monte à environ quatre cents pieces, dont il y en a beaucoup de très-agréables & de très-eſtimées. En général elles ſont curieuſes par la ſingularité du coſtume.

*Holbein*, né à Baſle en Suiſſe, eſt fameux par ſa danſe des morts, peintures à freſque que l'on voit dans un cimetiere de Baſle. Le ſujet & l'exécution en ſont auſſi ſinguliers que ridicules. D'ailleurs il a traité des ſujets moins extraordinaires, & il fut fameux pour le portrait. Il étoit l'ami particulier du ſage & ſavant Eraſme. Il fit ſon portrait, qui lui fit tant d'honneur, que le Roi Henri VIII l'attira en Angleterre. Il ſe lia intimément avec le malheureux Philoſophe Thomas Morus. Ce fut en Angleterre qu'il fit ſes plus beaux ouvrages. Il mourut à Londres en 1554, âgé de cinquante-ſix ans. On ne connoît de lui aucune gravure, & preſque point de deſſins, ſi ce ne ſont ceux qui ont ſervi à orner le Livre intitulé l'*Eloge de la Folie par Eraſme* ; mais le Roi & M. le Duc d'Orléans poſſedent un aſſez grand nombre de ſes tableaux, parmi leſquels on remarque les portraits d'Henri VIII, de la Princeſſe Jeanne de Cleves, Holbein.

une des femmes de ce Monarque, d'Erasme, de Thomas Morus, &c.

Les Breugel. *Pierre Breugel*, surnommé *le Vieux*, naquit, en 1565, dans le village dont il a porté le nom, près de Breda. Comme bien d'autres Artistes de son pays, il ne se forma à la Peinture qu'en étudiant la simple Nature ; mais il la saisit très-bien, telle qu'il la voyoit, en vivant avec les paysans, dans les kermesses & foires de Flandres, au milieu des noces & des fêtes de village. Il voyagea cependant en France & en Italie, pour connoître des sites un peu différens de ceux auxquels il étoit accoutumé : ce ne fut jamais que pour représenter des payſages & des payſans d'une autre espece, mais avec une grande vérité ; ce qui rend ses payſages, ses dessins, & le peu de gravures qu'il a fait, estimables & recherchés. Les deux fils du vieux Breugel sont distingués par des épithetes assez singulieres. Le premier s'appelle *Breugel d'Enfer*, parce qu'il aimoit à représenter des sujets noirs & horribles. Ses plus beaux tableaux sont des incendies, des siéges, des hommes sautant en l'air par l'effet des mines ; enfin, on a de lui une descente d'Orphée aux Enfers, & une Tentation de St. Antoine : tout cela est bien

peint, bien exprimé, quoique médiocrement deſſiné. Le ſecond des fils du vieux Breugel eſt le plus fameux des trois Peintres de ce nom : il eſt connu ſous le nom de *Breugel de Velours*, parce qu'il aimoit à s'habiller magnifiquement, & à faire, en quelque façon, le Seigneur, ſur-tout quand il fut arrivé à une ſorte de fortune en vendant aſſez cher ſes tableaux. Il traita des ſujets plus nobles que ſon pere, & moins noirs que ſon frere. Ce furent auſſi des payſages, mais très-agréables & très-ornés de fleurs, de fruits, & d'une infinité de petites figures d'animaux & d'hommes qui gagnent beaucoup à être examinées en détail, d'autant plus que le deſſin en eſt correct, la touche légere & ſpirituelle, & le coloris très-brillant. Il paſſa une partie de ſa vie à Cologne, fit pluſieurs voyages en Italie, & y travailla même avec applaudiſſement & ſuccès. Il mourut vieux, aſſez avant dans le dix-ſeptieme ſiecle. Le Roi & M. le Duc d'Orléans n'ont pas beaucoup de ſes tableaux ; mais on en trouve un grand nombre dans les cabinets particuliers, à Paris & dans toutes les grandes villes de l'Europe. Les Breugel ont peu gravé eux-mêmes, mais on a beaucoup gravé d'après eux.

Paul Bril. *Paul Bril*, d'Anvers, contemporain du vieux Breugel, travailla assez long-temps à Rome & à Venise, & saisit heureusement la correction du dessin de l'Ecole Romaine & le beau coloris du Titien. ensuite il s'attacha aux Carrache, & travailla, sous les yeux d'Annibal, à la galerie du palais Farnese. Il resta à Rome jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'en 1626; il avoit alors soixante-douze ans : aussi la plupart de ses tableaux sont-ils restés en Italie, où ils ont été faits. Le Roi & M. le Duc d'Orléans en possedent un assez grand nombre; il y en a dans tous les cabinets des curieux. Sa maniere de peindre est légere, moëlleuse & vraie; c'est sur-tout dans les payſages qu'il a réussi. Ses lointains sont admirables; ses arbres & ses herbes d'un coloris brillant & d'une fraîcheur parfaite : on lui reproche seulement d'y avoir trop prodigué le vert. Ses dessins sont fort estimés; il a peu gravé. Il y a quelques estampes de lui-même, & beaucoup d'après lui.

Franc-flore. *Franc-flore* est un des meilleurs Peintres qui soient sortis de l'Ecole Flamande, & sur-tout un des plus exacts Desſinateurs; aussi l'a-t-on appelé le *Raphaël de la Flandre*. Il avoit voyagé en Italie, & avoit

travaillé ſérieuſement d'après l'antique & les deſſins de Michel-Ange. Ce qui caractériſoit en lui le bon Peintre Flamand du ſeizieme ſiecle, c'eſt qu'il aimoit beaucoup à boire. Il paſſoit ſept heures de la journée à travailler, ſept autres au cabaret avec ſes amis, & le reſte des vingt-quatre heures à dormir & à faire ſes affaires. Il mourut aſſez jeune, étant ce que l'on apppelle en Flandres, blaſé, c'eſt-à-dire, uſé par la débauche du vin & des liqueurs fortes.

Les Goltzius.

*Hubert Goltzius* naquit à Venlo, en Gueldres, en 1526, & mourut en 1583. *Henri Goltzius*, ſon fils, naquit dans le pays de Juliers en 1558, & ne mourut qu'en 1617. Ils ont été tous deux fameux, mais beaucoup plus comme Graveurs que comme Peintres. Le pere étoit bien plus ſavant que le fils. Il a fait de bons Livres ſur les antiquités, les inſcriptions & les médailles, qui ſont écrits en latin, & eſtimés pour le fond, pour le ſtyle, & pour les gravures, dont la plupart ſont en clair-obſcur. Le fils, avec bien moins d'érudition, étoit meilleur Peintre, & plus habile Graveur. Son œuvre en gravure eſt conſidérable & recherché. Le burin en eſt également ferme, facile & brillant. Les airs de têtes & les compo-

ſitions ſont gracieux ; cependant les connoiſſeurs ne trouvent pas que le deſſin en ſoit fort exact. On trouve dans cet œuvre une aſſez grande quantité de beaux portraits. Henri Goltzius étoit parti pour l'Italie, uniquement par raiſon de ſanté ; mais il profita ſi bien de ce voyage pour perfectionner ſon talent, qu'il ſe fit admirer dans cette patrie des Arts, d'où il paſſa en Allemagne & fut bien reçu à la Cour de l'Empereur. Il ne revint dans les Pays-Bas qu'après en avoir été abſent pendant trente-ſept ans, & il y mourut bientôt après ſon retour.

Otto Venius. *Otto Venius* étoit Hollandois ; mais il étudia la Peinture en Italie, paſſa pluſieurs années en Allemagne, au ſervice de l'Empereur, ſe retira enſuite à Anvers, & enfin mourut fort vieux à Bruxelles. Il a eu l'honneur d'être le Maître de Rubens. Il étoit très-ſavant, très-inſtruit, & avoit beaucoup d'eſprit ; de ſorte qu'il eſt Auteur de pluſieurs Livres dont les gravures ont été faites par un de ſes freres, ſur ſes deſſins ; ce ſont la plupart des emblêmes avec leurs explications. Parmi ſes tableaux, il y en a pluſieurs d'Hiſtoire, & de très-beaux portraits. Il eſt le premier Peintre de l'Ecole Flamande qui ait travaillé en clair-obſcur.

Tels ſont les principaux Peintres Flamands qui appartiennent tout-à-fait au ſeizieme ſiecle. Je vais dire deux mots de quelques autres qui, quoique nés avant 1600, ont ſur-tout brillé pendant le dix-ſeptieme, mais qui ſont trop illuſtres & trop connus en France pour que je les paſſe tout-à-fait ſous ſilence.

Le plus illuſtre de tous eſt, ſans contredit, *Pierre-Paul Rubens*, originaire d'Anvers, né à Cologne en 1577, & mort à Anvers en 1640. Sa naiſſance étoit honnête ; il reçut une excellente éducation : il avoit de l'eſprit & de la politeſſe, & même du talent pour la négociation ; auſſi fut-il employé dans ce genre, & y réuſſit-il parfaitement. Il fut Ambaſſadeur pour le Roi d'Eſpagne en Angleterre, & Secrétaire d'Etat dans les Pays-Bas, charge qu'il fit paſſer à ſon fils. Mais ce qui auroit ſuffi pour faire la gloire d'un autre, ne fut qu'une ſuite de celle qu'il s'étoit acquiſe en s'adonnant à la Peinture. Dès les premieres années du dix-ſeptieme ſiecle, il fut reconnu pour le premier Peintre de ſon temps. Il fit prendre à l'Ecole Flamande un vol égal à celui qu'avoit pris, le ſiecle précédent, l'Ecole d'Italie, & il eut des Diſciples qui devinrent ſi

Rubens.

habiles, que les Ecoles Italiennes ayant baiſſé dans le dix-ſeptieme ſiecle, la Flamande eut alors le deſſus. Ses ouvrages ſont ſi connus, & on eſt ſi à portée en France d'admirer la belle ordonnance de ſes tableaux, la vérité de l'expreſſion de ſes figures, l'éclat de ſon coloris, & la fraîcheur de ſes carnations, qu'il eſt inutile d'inſiſter là-deſſus ; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'on lui reproche d'être rentré dans le goût Flamand après avoir quitté l'Italie, où il avoit paſſé ſept ans ; d'avoir quelquefois négligé l'exactitude & la correction du deſſin, dans lequel, en d'autres occaſions, il a prouvé qu'il étoit un grand Maître. Ses attitudes ſont nobles & naturelles, ſans froideur, les ajuſtemens de ſes figures de bon goût, ſes draperies jetées avec art, ſes payſages agréables. Il poſſédoit ſur-tout parfaitement cet aſſemblage d'ombres & de lumieres d'où réſulte le grouppe ; cependant ſon architecture eſt lourde & gothique, & copiée d'après les bâtimens Flamands ; il ſemble qu'il avoit oublié ceux d'Italie. Ses portraits ſont d'une grande beauté & d'une grande vérité. Ses deſſins ſont très-recherchés ; on y remarque des traits hardis, d'autres très-moëlleux, mais ils ne ſont jamais abſolu-

ment achevés. La Gravure ſe fait honneur de le compter parmi ſes Artiſtes ; mais il nous reſte peu d'ouvrages gravés de ſa main : au contraire, l'œuvre gravé d'après ce grand Peintre eſt, pour ainſi dire, immenſe : le catalogue forme un volume entier ; mais il y a à choiſir dans cette nombreuſe collection. En n'y admettant que ce qu'il y a de plus beau, elle ſeroit encore conſidérable. Tout le monde connoît ſes tableaux qui compoſent la galerie du Luxembourg. On y retrouve ſouvent le portrait de ſa femme, qui avoit de la beauté, & ſur-tout la fraîcheur particuliere aux Flamandes, mais un peu trop d'embonpoint, que Rubens a fait paſſer dans tous les tableaux où elle lui a ſervi de modele. La deſcente de croix qui eſt conſervée à Anvers, eſt, ſans contredit, le chef d'œuvre de ce fameux Peintre : nous en avons des gravures dignes de l'original.

Vandick.

Le principal diſciple de Rubens a été *Vandick*, né préciſément en 1599, Peintre également excellent dans le tableau & dans le portrait : ſon pinceau eſt léger, moëlleux & charmant. Il faut convenir cependant que, ſur la fin de ſa vie & après la mort de Rubens, il s'eſt négligé. Il n'a jamais gravé lui-même, mais on a beau-

coup gravé d'après lui ; ſur-tout ſes portraits, qui ſont admirables, ont été ſouvent copiés. Il a long-temps peint à Londres, où il avoit été appelé par Charles I. Il mourut en Angleterre en 1641 ; il y avoit épouſé une Demoiſelle Angloiſe.

David Teniers. *David Teniers*, ſurnommé *le Vieux*, né à Anvers en 1582, fut Diſciple de Rubens, & eut pour le ſien David Teniers ſon fils, dit *le Jeune* : tous deux ont été Peintres ; le premier fut ſe perfectionner en Italie, & le ſecond ne ſortit jamais de la Flandre. L'un & l'autre ſe ſont attachés à peindre des payſages d'une fraîcheur & d'une vérité inimitables. Le fils a gravé quelques morceaux ; mais il y a, d'après tous les deux, un œuvre très-nombreux, très-eſtimable & fort recherché. Leurs tableaux ſont fort connus en France, & il y en a grand nombre : le Roi, M. le Duc d'Orléans, & tous les curieux François en poſſedent beaucoup, parmi leſquels il y en a d'un grand prix.

Rimbrant. *Rimbrant* naquit auſſi tout à la fin du ſeizieme ſiecle, dans un village près de Leyde, en Hollande. Il n'eut proprement d'autre Maître que la Nature. Il n'a jamais voyagé, & n'a jamais imité que ce qu'il voyoit dans ſon pays ; mais avec quelle

force, quelle grace, quelle vérité l'a-t-il imité! Sans correction de deſſin, ſans aucune connoiſſance de l'antique, il a produit des chef-d'œuvres dans tous les genres, deſſins, tableaux, gravures; du reſte, véritable payſan Flamand dans toutes ſes manieres, il a deviné l'Art plutôt qu'il ne l'a acquis. On trouve de ſes tableaux dans toutes les Cours & les Villes de l'Europe. Ses deſſins ſont en très-grand nombre, & le catalogue ſeul de ſon œuvre gravé par lui-même, forme un volume conſidérable. Il a gravé dans tous les genres, en bois, en clair-obſcur, au burin, à l'eau-forte. Il y a des pieces de lui d'un prix exorbitant; & ſi l'on veut acquérir les eſtampes gravées d'après lui, on ira infiniment plus loin: cependant on aura raiſon, car il y en a beaucoup d'admirables.

Je ne ferai plus que nommer quelques-uns des bons Peintres de cette Ecole, en ne deſcendant pas trop bas. *Gérard Dou* a été Diſciple de Rimbrant. Il y a des tableaux de lui & des gravures d'après ſes tableaux, vraiment excellens. *François Mieris* étoit Diſciple de *Gérard Dou*. Il étoit fort débauché, mais d'ailleurs excellent Peintre: tous deux étoient de Leyde. *Abraham Bloemart* étoit bon Peintre; mais ſes enfans, *Cor-*

*neille* & *Frédérie*, ſe ſont rendus encore plus célebres comme Graveurs : ils appartiennent au dix ſeptieme ſiecle ; cependant diſons en paſſant que leurs ouvrages en gravure méritent d'être recherchés, & finiſſons ce que nous avons à dire de l'Ecole Flamande, en parlant de quelques Artiſtes qui n'ont été que Graveurs.

Cort. *Corneille Cort*, né à Hornes, en Hollande, en 1536, paſſa la plus grande partie de ſa vie à Rome, & y mourut en 1578. C'étoit un des premiers écoliers des Carrache, l'ami & le rival d'Auguſtin. Ses eſtampes ſont, avec raiſon, fort eſtimées ; mais il doit être plutôt regardé comme étant de l'Ecole d'Italie que de l'Ecole Flamande, car, depuis ſa jeuneſſe, il n'a jamais rétourné dans ſon pays. Il n'a gravé que d'après des tableaux de Maîtres Italiens.

Les Collaert. *Adrien Collaert*, & *Jean* ſon fils, tous deux natifs d'Anvers, ont gravé des ſuites d'eſtampes très-agréables, d'après les meilleurs Maîtres Flamands, entre autres une ſuite d'Hermiteſſes ou Meres du déſert, qu'il faut joindre aux Hermites de Sadeler, & qui forme un très-joli livre d'eſtampes.

Les Galle. *Philippe Galle*, ſes deux fils, *Théodore* & *Corneille*, dit *le Vieux*, & ſon petit-fils, *Corneille Galle*, dit *le Jeune*, tous

établis à Anvers, leur patrie, ſont des Graveurs eſtimés, dont l'œuvre eſt très-conſidérable. Le plus habile des quatre étoit Corneille le Vieux. Il faut avoir au moins les principales & les plus belles d'entre ſes eſtampes.

Les Sadeler.

La famille des *Sadeler* a fourni, auſſi au ſeizieme ſiecle, un grand nombre d'excellens Graveurs. Ils étoient originaires de Bruxelles, & quelques-uns d'entre eux naquirent à Anvers. *Jean*, le premier, naquit en 1550; *Raphaël*, ſon cadet, en 1555. Ils paſſerent l'un & l'autre une bonne partie de leur vie en Allemagne, & moururent tous deux à Veniſe vers 1600. Quelques-unes de leurs eſtampes ſont très-eſtimées, ſur-tout leur ſuite d'Hermites ou Peres du déſert, faite d'après les deſſins & les peintures de *Martin de Vos*. *Gilles*, *Juſte*, *Marc* & *Raphaël Sadeler* ont été les enfans de ces deux freres & leurs Eleves. Gilles Sadeler a ſurpaſſé tous ceux de ſon nom par la beauté & la douceur de ſon burin. On a, entre autres, de lui d'excellens portraits.

Saenredam.

Enfin *Jean Saenredam*, Graveur Hollandois, eſt peut-être le meilleur de l'Ecole Flamande & Allemande. Son burin eſt ſi délicat, que quand ſes eſtampes ne ſont pas

de premiere épreuve, elles perdent tout leur prix, ſa gravure s'effaçant aiſément.

Jean Boulongne.

Pendant tout le ſeizieme ſiecle, l'Allemagne & les Pays Bas n'ont fourni qu'un ſeul Sculpteur illuſtre & excellent, ce fut *Jean Boulongne*; encore eut-il beſoin, pour ſe perfectionner dans ſon Art, de paſſer la plus grande partie de ſa vie en Italie. Ce fut là qu'il étudia les ſtatues & les bas-reliefs antiques; s'étant formé ſur ces grands modeles, il travailla ou fondit à Rome même, à Florence, à Livourne, à Bologne, des chef-d'œuvres de ſculpture que l'on y admire encore: une partie eſt en marbre; les plus grands morceaux ſont en bronze. Marie de Médicis ayant voulu faire élever à ſon époux Henri IV une ſtatue en bronze, fit tranſporter d'Italie en France un cheval de bronze de la façon de ce célebre Artiſte: c'eſt celui que l'on voit encore au milieu du Pont-Neuf, & ſur lequel eſt poſée la ſtatue d'Henri IV, dont le Fondeur étoit François, & s'appeloit *Dupré*. Au reſte, Boulongne étoit mort avant Henri IV, puiſqu'il n'a pas vécu plus tard que 1608: il étoit né en 1524.

Enfin, il ne me reſte plus à parler que du très-petit nombre de bons Artiſtes François

François que le ſeizieme ſiecle a produits. Pour conſoler notre Nation de ce que la liſte que je vais donner ne contient que trois ou quatre noms, il ne faut que jeter les yeux ſur l'état où, depuis cent ans, ſe trouvent les Arts de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure en France: il eſt à préſent ſi brillant, qu'on ne peut plus regarder avec envie les autres Ecoles qui, au ſeizieme ſiecle, croyoient que la France n'en pouvoit pas former une.

Il paroît que le premier genre de Peinture dans lequel nos François ſe ſoient diſtingués, eſt la peinture ſur verre, que nos peres ont appelé *peinture à l'apprêt.* Dès le temps des Romains, on connoiſſoit la maniere de teindre le verre en différentes couleurs, mais on n'avoit point encore imaginé de faire des tableaux en réuniſſant des verres peints. On croit que c'eſt ſous le regne de Charles VI que les François trouverent ce ſecret. On forma dans les vitrages des égliſes de grandes roſes; dont les feuilles étoient autant de morceaux de verre réunis par de petites lames de plomb; enſuite on traça des deſſins & des figures ſur le verre blanc. Du temps de Jules II, il y avoit déjà un Fran-

çois, nommé *Maître Claude*, qui dirigeoit les peintures ſur verre des égliſes & des palais de Rome. Le Bramante, premier Architecte de l'égliſe St. Pierre, ſe ſervit de lui, & d'un autre François, nommé *Guillaume de Marſilli* ou de *Marſeille*. Quelques années après, dans le même ſiecle (le ſeizieme), il y avoit encore en France un fameux Peintre ſur verre, nommé *Jacques de Paroy*. Il voyagea auſſi en Italie, fit de beaux ouvrages à Veniſe, & revint dans ſa patrie (le Bourbonnois), & moutut à Moulins à l'âge de cent deux ans. *Jean Couſin*, que l'on peut regarder comme le premier Peintre François, commença à ſe diſtinguer dans la peinture ſur verre, & l'on a de lui quelques beaux morceaux en ce genre, entre autres, les vitres de la Sainte Chapelle de Vincennes & celles du chœur de la paroiſſe St. Gervais à Paris ; mais enfin il parvint à faire des ouvrages d'une autre maniere de peinture & de ſculpture. Il fut aſſez eſtimé dans les Cours d'Henri II & des Rois ſes trois fils : cependant la conſidération dont il jouit fut bien au deſſous de celle que l'on avoit accordée aux Peintres Italiens que François Premier avoit attirés en France. Il ne paroît pas que Jean Couſin ait

Jean Couſin.

jamais été étudier ſon Art en Italie, ni qu'il ſe ſoit rangé parmi les Diſciples du Primatice & du Roſſo. Cependant, indépendamment de ſes peintures ſur verre, il fit quelques bons tableaux à l'huile dont le meilleur repréſente le Jugement univerſel, & ſe trouve dans l'égliſe des Minimes de Vincennes. Nous avons auſſi de lui des portraits & un bel ouvrage de ſculpture en marbre; c'eſt le tombeau de l'Amiral Chabot, qui eſt dans la chapelle d'Orléans de l'égliſe ci-devant occupée par les Céleſtins de Paris; mais ce qui prouve le mieux qu'il ne peignoit point par ſimple routine, ce ſont les ouvrages qu'il a faits ſur les proportions du corps humain, l'Art de la perſpective & celui de la portraiture. On voit encore quelques-uns de ſes deſſins qui ſont bons, quoiqu'un peu ſecs. D'ailleurs on ne connoît de lui d'autres gravures que celles qui ſont en bois dans ſes Livres: les têtes que l'on y voit ont de l'expreſſion, & les figures géométriques y ſont très-exactes. On croit, ſans en être bien ſûr, qu'il étoit Calviniſte, & qu'il mourut à Paris en 1589.

Pendant que Jean Couſin vivoit encore, deux autres Peintres françois travailloient à achever les peintures que le Primatice

& le Roſſo avoient commencées à Fontainebleau ; ils avoient été leurs Eleves: l'un s'appeloit *Dubreuil*, & l'autre *Bunel*: on voit encore leurs ouvrages dans ce château. Ils vinrent enſuite tous deux à Paris, & peignirent, par ordre d'Henri II, la petite galerie du Louvre, qui a été brûlée en 1660. Bunel eut un fils qui fut encore plus habile que lui ; il voyagea en Eſpagne & à Rome, & copia, dans le premier de ces pays, les tableaux du Titien, & dans l'autre, ceux de Raphaël. On voit pluſieurs de ſes tableaux dans les égliſes de Paris.

Dubreuil & Bunel.

Freminet.

*Martin Freminet*, né à Paris en 1567, alla étudier la Peinture en Italie, y reſta pendant quinze à ſeize ans, & ſe forma une maniere qui tient beaucoup de celle de Michel-Ange. Henri IV le rappela en France, & le chargea de peindre la chapelle de Fontainebleau, ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. Il fut nommé premier Peintre du Roi, & Louis XIII le fit Chevalier de Saint Michel ; il mourut en 1619. Ses deſſins ſont bons & corrects : il n'a point gravé lui-même ; mais on a gravé une douzaine de morceaux d'après lui. C'eſt proprement à lui que finit la courte liſte des Peintres françois du

ſeizieme ſiecle. Mais je peux nommer, comme étant nés avant 1600 : 1°. *Simon Vouet*, qui naquit en 1582, voyagea d'abord en Turquie & enſuite en Italie. Il épouſa une femme Romaine, qui avoit, comme lui, le talent de la peinture. Après avoir ſéjourné quinze ou ſeize ans en Italie, il fut nommé premier Peintre du Roi Louis XIII, en 1627; il mourut en 1641. Le Cardinal de Richelieu le fit beaucoup travailler au Palais Royal; il y a d'ailleurs grand nombre de ſes tableaux au Louvre, dans pluſieurs égliſes de Paris, & au Cabinet du Roi. Ils ſont beaux; il y en a de belles gravures; mais d'ailleurs Vouet n'a jamais gravé lui-même. Vouet.

2°. Le fameux Pouſſin tient encore un peu au ſeizieme ſiecle, puiſqu'il eſt né en 1594, dans la ville d'Andely, en Normandie. Il paſſa une bonne partie de ſa jeuneſſe en Italie, où ſes tableaux ſont auſſi connus & auſſi eſtimés qu'en France. Il fut rappelé en 1640, & honoré du titre de premier Peintre du Roi Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu le fêta beaucoup, & lui fit faire quelques beaux ouvrages; mais, accoutumé à la vie laborieuſe à certains égards, & tranquille à d'autres, qu'il menoit à Rome, il chercha des prétextes Pouſſin.

pour y retourner, les trouva; & le Roi & ſon premier Miniſtre étant morts, on ne put jamais parvenir à le faire revenir en France. Cependant Louis XIV lui conſerva la qualité de ſon premier Peintre juſqu'à ſa mort, qui n'arriva à Rome qu'en 1665. Le principal mérite de ſes tableaux eſt dans l'ordonnance & la diſtribution des figures : c'eſt en quoi il eſt ſupérieur; d'ailleurs ſon deſſin eſt correct; mais ſes derniers ouvrages manquent par le coloris. Le coſtume y eſt parfaitement obſervé, & on n'y trouve rien de ridicule. On admire ſes tableaux dans l'égliſe de Notre-Dame & dans pluſieurs autres de Paris, dans le Cabinet du Roi, où il y en a un grand nombre, & dans celui de M. le Duc d'Orléans, qui n'en a pas moins; on y remarque, entre autres, la ſuite précieuſe des ſept Sacremens. Ils ont été très-bien gravés, ainſi que la plupart des autres beaux morceaux de ce fameux Maître. En parlant des progrès de la Peinture pendant le cours du dix-ſeptieme ſiecle, je compte m'étendre bien davantage ſur Vouet & le Pouſſin. Ce dernier ne fit point de Diſciple; mais tous les grands Peintres du regne de Louis XIV, le ſont du premier.

La France a produit, pendant le cours du ſeizieme ſiecle, deux fameux Sculpteurs, *Jean Goujon* & *Germain Pilon*; le premier, qui vécut ſous le regne de François Premier & d'Henri II, fit des ſtatues & des bas-reliefs d'un ſi bon goût & d'un deſſin ſi gracieux, qu'on dit de lui qu'il étoit le Correge de la Sculpture. Son chef-d'œuvre eſt la fontaine des Innocens, rue Saint Denis, à Paris. Il étoit auſſi Auteur de ceux qui décoroient la porte Saint Antoine à Paris, détruits depuis peu de temps. On admiroit encore quatre Cariatides giganteſques, qui ſe voyoient dans la ſalle des Cent-Suiſſes, au Louvre. Indépendamment de ſes talens comme Sculpteur, il étoit bon Architecte; nous le conſidérerons ſous cet aſpect dans le volume ſuivant. Quant à *Pilon*, il ne fut que Sculpteur, & à peu près contemporain de Goujon. Son chef d'œuvre eſt dans la chapelle d'Orléans de l'égliſe ci-devant occupée par les Céleſtins de Paris. C'eſt un grouppe des trois Graces, ſoutenant une urne dans laquelle eſt renfermé le cœur de Catherine de Médicis. On trouve encore à Paris pluſieurs autres ſtatues de ſa façon très-eſtimées.

Goujon & Pilon.

Pendant le cours du ſeizieme ſiecle, il

y a bien eu quelques Graveurs françois en taille-douce, qui s'étoient formés dans les Ecoles italienne, flamande, & allemande; mais aucun d'eux n'a eu une certaine réputation.

Il ne me reſte à parler que de deux eſpeces de gravures dont il ne réſulte point d'eſtampes, mais des bagues, des cachets, des médailles & des monnoies; ce ſont celles ſur pierres fines & ſur métaux, tant en relief qu'en creux. Les Anciens ont eu de grands Maîtres dans l'Art de la gravure en pierres fines ou précieuſes. Il a été très-connu des Egyptiens, a paſſé aux Grecs, & a été exercé ſous l'Empire Romain. Dans les temps même les plus barbares, on a été curieux de conſerver les chef-d'œuvres de l'Antiquité en ce genre; mais on avoit abſolument oublié la façon de les produire & de les imiter. Les Médicis, qui ont été, à tant d'autres égards, les Peres des Arts & des Lettres, ont auſſi reſſuſcité celui de la gravure en pierre, &, pendant le cours du ſeizieme ſiecle, on a vu en Italie pluſieurs Artiſtes célebres en ce genre. On peut citer, entre autres, *Jean Florentin*, connu ſous le nom *Delle Cornivolle*, ou *des Cornalines*, *Dominique de Milan*, qu'on appeloit *Dei Camei*, ou

des *Camées*, *Michellino*, contemporain de Raphaël & de Michel-Ange, *Annichini*, de Ferrare, & pluſieurs autres. Mais nous ne voyons pas qu'aucun François ſe ſoit fait de réputation dans ce genre juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle.

Quant à la gravure en médailles & en monnoies, je ne trouve de renſeignemens que ſur trois Artiſtes françois pendant tout le cours du ſeizieme ſiecle; les deux premiers s'appeloient *Jean Rondelle*, & *Etienne l'Ane*; ils travailloient à la monnoie du temps d'Henri II, & ont fait des teſtons pour ce Monarque, qui ont été admirés pour leur belle fabrique. Le troiſieme eſt le même Jean Goujon, dont j'ai parlé & dont je parlerai encore; il étoit non ſeulement bon Sculpteur, mais même excellent Médailliſte; il frappa, pour Catherine de Médicis, des médailles que les curieux en ce genre recherchent & eſtiment.

*FIN du trentieme Volume.*

# TABLE

## *DES MATIERES*

Contenues dans le trentieme Volume.

*SUPPLÉMENT aux portraits des illuſtres Militaires du ſeizieme ſiecle.* Page 1
*François d'Eſſé.* Ibid.
*Monſieur de Sanſac.* 10
*Monſieur de la Chateigneraye.* Ibid.
*Le Maréchal de Thermes.* 11
*Pierre d'Oſſun.* 16
*Le Maréchal de Briſſac, ſon frere & ſon fils aîné.* 19
*Salvoiſon.* 33
*Le Baron de la Garde-Paulin.* 37
*Le premier Prince de Condé.* 40
*Le Maréchal de Saint-André.* 55

*Le Maréchal de Bourdillon.* 61
*Le Maréchal de Matignon.* 68
*Valette Pariſot, Villiers de l'Iſle-Adam, & d'Aubuſſon, Grands Maîtres de Malte.* 82
*San Pietro de Baſtelica.* 91
*Charles IX & Henri III.* 98
*Dupuy-Montbrun.* 113
*Le Baron des Adrets.* 122
*Le Duc de Joyeuſe.* 128
*Le Maréchal de Bellegarde.* 134
*La Vallette & ſon fils le Duc d'Epernon.* 143
*Des Livres qui nous apprennent quel a été l'état des Arts au ſeizieme ſiecle.* 174
*Manuſcrits.* 175
*Parchemin & papier.* 177
*Plumes.* 180
*Encres de différentes couleurs.* 181
*Reliure des livres.* 184
*Progrès de l'Imprimerie juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle.* 186

*Remarques typographiques & bibliographiques sur les livres imprimés aux quinzieme & seizieme siecles.* 199

*Commencement de l'impression des caracteres de musique; Auteurs François qui ont écrit sur cet Art pendant le seizieme siecle, de leurs Livres, des progrès qu'ont faits, jusques en 1600, la musique vocale, l'instrumentale, & la danse.* 226

*Ballet de la Reine, en 1581.* 248

*Musique instrumentale.* 254

*De la danse au seizieme siecle.* 271

*Anecdotes sur l'état de la danse en France, à la fin du seizieme siecle, rangées par ordre alphabétique.* 286

*Des Livres imprimés en françois pendant le cours du seizieme siecle, qui ont rapport aux Arts dépendans du Dessin, tels que la Sculpture, la Peinture, la Gravure, & l'Architecture; & des progrès de ces Arts jusqu'à l'année 1600.* 304

*Léonard de Vinci.* 324

*Michel-Ange.* 326
*Jules Romain.* 333
*Le Primatice.* 336
*Barroche, Sacchi, Feti.* 337
*André del-Sarto.* Ibid.
*Le Roſſo.* 338
*Daniel de Volterre.* 339
*Le Giorgion.* 342
*Le Titien.* Ibid.
*Le Baſſan.* 347
*Le Tintoret.* Ibid.
*Paul Veroneſe.* 349
*Les Palme.* 350
*Le Correge.* Ibid.
*Polidore de Caravage.* 351
*Le Parmeſan.* 353
*Les Carrache.* 355
*Le Guide* 359
*Le Dominiquin.* 360
*L'Albane.* 361
*Le Guerchin.* 362

*Marc-Antoine.* 364
*Albert Durer.* 367
*Cranach.* 369
*Lucas de Leyde.* 370
*Holbein.* 371
*Les Breugel.* 372
*Paul Bril.* 374
*Franc-flore.* Ibid.
*Les Goltzius.* 375
*Otto Venius.* 376
*Rubens.* 377
*Vandick.* 379
*David Teniers.* 380
*Rimbrant.* Ibid.
*Cort.* 382
*Les Collaert.* Ibid.
*Les Galle.* Ibid.
*Les Sadeler.* 383
*Saenredam.* Ibid.
*Jean Boulongne.* 384
*Jean Couſin.* 386
*Dubreuil & Bunel.* 388

TABLE. 399
*Freminet.* 388
*Vouet.* 389
*Pouſſin.* Ibid.
*Goujon & Pilon.* 391

FIN de la Table du trentieme Volume.

627873

# ERRATA.

PAGE 6, ligne 11, de plus grand, *liſez* du plus grand.
P. 17, l. 24, de s'y rendre, *liſez* de l'y envoyer.
P. 215, l. 22, 1546, *liſez* 1476.
P. 255, l. 11, ſifre, *liſez* fifre.
P. 257, avant-derniere ligne, après le mot clarinette, effacez le reſte de la page & les trois premiers mots de la ſuivante, & ſubſtituez, eſt une eſpece de hautbois, &c.